Première Année. Ottawa, (H. C.) Mercredi matin, 7 Août 1861. Vol. 1. No. XIX.

Courrier d'Ottawa.

JOURNAL PUBLIE DANS LES INTERETS FRANCO-CANDAIENS DU CANADA CENTRAL.

Rédigé par un Comité de Collaborateurs.

(Les Peuples se déplacent quelquefois, mais ne s'anéantissent jamais.)

J. G. Charpentier, Imprimeur.

SALSEPAREILLE D'AYER

Pour purifier le sang, et pour la prompte guérison des maladies suivantes, savoir: la scrofule ou tumeurs, ulcères, éruptions, blagsures taches de rousseur, pustules, et tout les maladies de la peau.

Oakland, Indiana, 6 Juin 1859.

J. C. Ayer & Co.,

Je me fais un devoir de reconnaitre ce que votre salsepareille a opéré en moi. Une maladie scrofuleuse m'ayant été tranmise, j'en ai souffert durant de longues années. Tantôt elle éclatait en ulcères aux mains et aux jambes, tantôt atteignait l'estomac, la tête et les oreilles qui n'était plus qu'une seule plaie. Toutes les médecines ordinaires dont j'ai fait usage ne m'ont procuré aucun soulagement, tout au contraire le mal empirait. Enfin, je me suis réjoui de voir dans un journal le Gaspé Messenger la préparation de votre salsepareille, et vous connaissant, de réputation j'en ai envoyé chercher à Cincinnati, j'en ai fait usage, et j'ai été entièrement guéri. J'ai pris ce remède selon votre prescription, en petites doses et durant un mois dans une cuillère à thé. Je n'en est pris que trois bouteilles. Une peau lisse et blanche a remplacé la plaie qui couvrait mon corps. Je suis actuellement convaincu que cette terrible maladie est chassé de mon système. Vous pouvez me croire en vous déclarant que je vous considère comme l'un des plus grand bienfaiteurs de l'humanité qui aient existé dans ce siècle, et je suis avec reconnaissance votre dévoué serviteur.

Alfred B. Tallery.

Erésipèle ou feu de St. Antoine, Dartre, Calvitie, Maux d'yeux, Hydropisie, &c.

Le Dr. Robert M. Preble écrit de Salem, N. Y., en date du 12 septembre 1859 qu'il a guéri radicalement un cas d'hydropisie qui menaçait d'être fatal et ce par le moyen de votre salsepareille. Il a opéré également la cure de violent Irésipèle à fortes doses du même remède qui en outre guérit les éruptions qu'louaires.

Bronchite, goitre ou gonflement du cou.

Bebulon Sloan, de Prospect, Texas, écrit ce qui suit :—" Trois bouteilles de votre salsepareille m'ont complétement guéri du hideux gonflement du cou que l'on appelle guitre et dont je souffrais cruellement depuis deux ans.

Edward S. Morrow, de Newburry, Alabama, cite le cas suivant :—" J'ai guéri dans ma famille, au moyen de votre salsepareille une tumeur ovaire qui avait jusqu'à présent défié tous les efforts de la medecine, mais après avoir employé votre remède durant six semaines, il ne restait aucun symtôme de la maladie."

Maladies syphilitiques ou mercurielles.

Nouvelle-Orléans, 25 août 1859.

Dr. J. C. Ayer,—Monsieur, je suis, tout-à-fait de l'opinon de votre agent sous le rapport de l'efficacité de votre salsepareille. J'ai dans ma pratique, opéré maintes et maintes cures dans les cas de maladies vénériennes. L'un de mais malades avait des ulcères au gosier, à la bouche et au nez; il a été guéri dans cinq semaines. Une autre attaque de la même maladie a été également guérie et nulle trace n'en reste sur son visage. Une femme traitée auparavant pour le même mal par le mercure, et qui avait été la proie d'incroyables souffrances à la suite de l'humidité, a été également rendue à la santé en quelques semaines. Je sais d'ailleurs que d'après la formule que votre agent m'a remise, que votre préparation, sortie de votre laboratoire, ne peut être qu'un grand remède, et je n'ai pas, en conséquence, été étonné de ses heureux résultats.

Tout à vous fraternellement.

G. V. LARIMER, M. D.

Rhumatisme, goutte affection du foie.

Indépendance, Preston, Connecticut, 6 juillet 1859.

Dr. J. C. Ayer,—Monsieur, j'ai été affligé pendant longtemps d'un douloureux rhumatisme chronique contre lequel avaient échoué tous les efforts de la medecine. J'ai eu recours à votre salsepareille dont une seule bouteille m'a radicalement guéri en deux semaines, de sorte que je jouis actuellement d'une bien meilleure santé qu'avant d'avoir été attaqué de cette maladie. Je pense que c'est une merveilleuse médecine.

J. FREAM.

Jules Y. Getchell de St. Louis, écrit ce qui suit :—"J'ai été, durant des années affligé d'une affection du foie qui avait complétement détruit ma santé. Aucun remède ordinaire n'ayant pu me soulager, mon bien-aimé pasteur le Révd. M. Espy m'a conseillé de faire usage de votre salsepareille en me disant qu'il connaissait que toutes vos préparations ne pouvait produire que du bien. Grace à Dieu, votre salsepareille qui m'a guéri a tellement purifié mon sang que je me sens actuellement un nouvel homme. Je me sens rajeuni, et je pourrais jamais, sous ce rapport, dire assez de bien de vous."

Tumeurs cancéreuses, " élargement" ulcères, carie et exfoliations des os.

On nous a rapporté besucoup de cures accomplies par cet excellent remède, et nous référons nos lecteurs à notre almanach américain que les agents ci-dessous nommés se font un plaisir de fournir gratis à tous ceux qui en font la demande.

Dyspésie, affection du cœur, abcès, épilepsie humeur sombre, névralgie, etc.

De nombreuses cures de ces maladies ont été opérées par la puissance ultérieure de cette médecine. Elle stimule vigoureusement les fonctions vitales, et combat des maladies que l'on pourrait croire au-delà de son efficacité. Les besoins du peuple ont longtemps réclamé ce remède, et nous sommes certains qu'il opérera tout le bien qu'il est au pouvoir de la médecine de faire.

Baume Pectoral d'Ayer, pour la prompte guérison de Rhumes froids, inflazs, enrouement, croup, pulmonie naissante et pour le soulagement des malades dans une phase avancée de cette dernière maladie.

Ce remède si universellement connu surpasse tout autre par la cure des maux de gorge et des affections pulmonaires, qu'il est inutile de reproduire ici l'évidence de sa verta que pour ces sortes de maladies, il est sans rival dans le monde civilisé. Peu de communautés et même de familles qui n'aient point fait une expérience personnelle de ses effets. Comme chacun connait les fatals resultats de ces maladies ainsi que l'efficacité de remède, nous ne pouvons faire plus que d'assurer le public qu'il possède actuellement toute la verta qu'il avait lorsqu'il opérait des cures qui lui ont acquis à juste titre la confiance de tout le genre humain.

Préparé par le Dr. S. C. Ayer & Co., Lowell, Massachusetts.

Prix 25 cents par boite.

25 oct—an.

LE

NOUVEAU PAIN KILLER

Le meilleur remède encore pour le Rhumatsme, la Roideur de Jointures, le mal de Dents, les Contusions, les Brulures, le mal de Tête et les maladies des Intestins.

LINIMENT DU VERMONT DE HENRY.

Nous s'avons que c'est une tentative téméraire que de tenter l'introduction d'un nouveau Liniment ou remède contre toute douleur dans un moment où le pays est tellement rempli de tant de remèdes de cette espèce ; et nous avons retardé l'introduction de notre longtemps après avoir résolu de le soumettre au public ; nous avons consulté un grand nombre de médecins éminents, et nous en avons parlé à un grand nombre de propriétaires de Liniments et de remèdes, contre toutes douleurs, des plus populaires et nous sommes arrivés à cette conclusion que nous pouvions apporter au nôtre des améliorations qui les surpassent tous ; car nous avons vendu des remèdes de cette sorte depuis plusieurs années, et nous avons suivi leurs effets ; nous avons fait l'essai de cet article, et y avons apporté quelques changements, puis essayé ensuite, et nous sommes certains que c'est le meilleur remède qui puisse être fait. Nous n'avons pas l'intention de faire à notre remède une réputation ao dépens des autres, mais nous demandons seulement qu'on en fasse l'essai, et s'il est trouvé préferable à tout autre article de ce genre, employez-le de préférence à tout autre. Afin que les personnes qui désirent en faire l'essai ne courent aucun risque, nous autorisons tous nos Agents a remettre aux acheteurs leur argent dans le cas où ils n'en seraient pas satisfaits. Nous donnons une grande bouteille pour 30 sous, et nous la garantissons.

J. M. HENRY & FILS, Waterbury, Vt.

Et 30, rue Saint-Henry, vis-à-vis l'Amérian House.

Montréal, C. E.

A Vendre à Québec, chez

O. GIROUX, J. MUSSON, & Cie., J. BOWLES, J. H. MARSH, J. S. BOWEN, J. E. BURKE et S. STURTON.

9 fév. 1861. 107-12m.

Soulagement en Dix Minutes.

LES PASTILLES PULMONAIRES

Soulagement en Dix Minutes.

DE BRYAN.

CETTE MEDECINE A ETE DECOUVERTE EN 1737, *et est le premier article de ce genre qui ait jamais été présenté sous le nom de* "PASTILLES PULMONAIRES," *soit dans ce pays ou ailleurs ; toutes les autres pastilles pulmonaire sont des contrefaçons. Les véritables se reconnaissent à la signature de* BRYAN *qui est apposée sur chaque* PASTILLE.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Guérissent les Rhumes de Gorge et de Cerveau, les Maux de Gorge et les Enrouements.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Guérissent de l'Asthme, des Bronches et de l'Oppressions.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Guérissent le Crachement de sang et les Douleurs de Poitrine.

LES PASTILLES PULMONAIRE DE BRYAN

Guérissent les commencement de Consomption et les Maladies

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Guérissent l'Irritation de la Luette et des Amygdales.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Soulagent les maladies ci-dessus dans l'espace de dix minutes.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Sont un bienfait pour toutes les classes et toutes les constitution.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Se recomandent aux Chanteurs et Orateurs.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Sont faciles et agréables à prendre.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Font plus que soulager, elles guérissent promptement pour toujours.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Sont garanties devoir donner satisfaction à tout le monde.

PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Toute personne devrait avoir une boite des

PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Tout voyageur devrait avoir une boite des

PASTILLES PULMANAIRES DE BRAYAN

dans sa poche.

Pour une boite des

PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Personnes ne refusera de payer

Vingt-cinq cents.

JOS. MOSES, seul propriétaire Rochester, N. Y. A vendre à Moutréal, par LYMAN, SAVAGE et Cie., par CARTER, KERRY Cie., et par LAMPLOUGH et CAMPBELL.

19 mars, dm—135

GRANDS REMEDES !

Pour guérir un *Rhume* ou une *Toux* sévères il faut faire usage du

Baume de Cerisier Sauvage du Dr. Wistar,

Pour guérir la *Toux criaide*, la *Grippe* ou la maladie des *Branches*, il faut faire usage du

Baume de Cerisier Sauvage du Dr. Wistar,

Pour arrêter la prédisposition à la *Consomption*, il faut faire usage des

Baume de Cerisier Sauvage du Dr. Wistar

Pour guérir l'*Asmthe*, *l'Indigestion*, il faut faire usage des

AMERS OXIGENES.

Pour guérir *l'Asthme*, *l'Acidité* ou le *Brûlement d'estomac* il faut faire usage des

AMERS OXIGENES.

Ces remèdes produisent l'effet qu'on en attend. Ils soulagent ceux qui souffrent, éloignent la maladie, rappellent à la santé, procurant ainsi aux malades et aux affligés la consolation et le confort.

Clyde, comté de Wayne, N. Y. 10 mars 1857.

MM. S. W. Fowle & Cie : Je suis heureux de déclarer que j'ai fait usage des Amers Oxigénés dans ma pratique pendant les trois dernières années, pour le traitement de la Dyspepsie, la débilité générale ; l'Indigestion et les affections du Foie, et j'en ai obtenu les résultats les plus satisfaisants. J'exorte bien cordialement ceux qui souffrent de cette terrible maladie à faire usage de cette médecine précieuse.

Votre tout dévoué.

J. E. SMITH, M. D.

Exeter, Me., 30 septembre.

Le présent certifie que pendant les deux dernières années, j'ai recommandé l'usage du *Baume de de Cerisier Sauvage du Dr. Wistar*, pour la Maladie des Poumons, et à ma connaissance, plusieurs bouteilles ont été bues par mes patients, qui tous en ont obtenu de bons résultats. Dans deux cas, où la Consomption semblait être déclarée, le Cerisier Sauvage effectua une cure complète.

E. BOYDEN,

Médecin à Exeter Corner.

Le seul Baume véritable est celui qui porte écrit sur l'enveloppe la signature de L. BUTTS.

SETH W. FOWLE et Cie., Boston, propriétaires. A vendre à Québec, en gros et en détail, par JOHN MUSSON, JOSEPH BOWLES et Mme ARDOUIN.

8 janv. 1861.

VIVE LE VIEUX REMEDE DU VERMONT

CONTRE LA TOUX.

Elixir Balzamique Vegetal

DE N. H. DOWNS.

NOUS disons au public que cette médecine s'est vendue dans toute la Nouvelle-Angleterre, pendant plus de trente ans, et a toujours été garantie comme donnant une entière satisfaction à ceux qui en ont fait usage ; nous ne connaissons pas un seul cas où les gens aient été mécontents et aient redemandé leur agent. Nous garantissons de plus que si, après en avoir fait usage, une personne veut qu'on lui rende son argent, elle n'a qu'à le demander aux Agents ou Propriétaires qui s'empresseront de la satisfaire. Que dire de plus ? Vous faut-il un grand almanach rempli de certificats que personne ne croie ? S'il vous faut quelque chose de plus que cela, demandez à vos voisins qui ont fait usage de ce médicament, et ils vous diront qu'il est le meilleur remède de contre la TOUX, le RHUME, les FLUXIONS, l'ASTHME et toutes les Maladies de la GORGE, de la POITRINE, et des POUMONS, maladies qui toutes tendent à la CONSOMPTION. Achetez-le, et s'il vous contente, veuillez en retonr, le recommander à vos amis et connaissances ; et rappelez vous que, quand vous trouverez un medicament qui remplit tout ce que disent ses propriétaires, il est dans votre intérêt de ne jamais le changer, pour ce qui peut être inférieur.

Si vous voulez essayer l'Elixir de N. H. Downs, et si on ne le vend pas dans votre localité, priez votre Droguiste ou votre marchand d'en demander une petite provis'on à mes Agents, J. M. Henry & fils, Waterbury, Vt, et n 30 rue Saint-Henri, Montreal, ou de M. S. Burr & Cie., Cornhill, Boston, Mass, ou de C. W. Atwell, Portland, Maine, ou de Lyman, Savage & Cie. Montréal, Canada, ou de Barnes & Park, 13, Rangée du Park, New-York, ou des principaux Droguiste (en gros) de la Nouvelle-Angleterre, New-York ou le Canada. Ils vous fourniront des circulairs à demande.

Le prix de cet article est de 50 cents à $1 la bouteille, et pour les bouteilles d'essai 25 cents.

Il n'y a que depuis quelques mois seulement que nous avons adopté les bouteilles d'essai, et nous l'avons fait afin que vous puissiez essayer cet excellent remède à peu de frais.

Il y a sur le marché un petit Elixir contrefait fabriqué par Jaspor Curtis, de Saint-Albans, mais il n'est pas signé de la main de N. H. Downs, il porte J. Curtis, à l'encre rouge. C'est une contrefaçon, on peut facilement s'en convaincre, ce qui arrivera en y remarquant la marque 37½ et 75 cents la bouteille. Naturellement, le dit Curtis n'ose pas signer le nom de N. H. Dows, parce que ce serait un faux.

GARE A LA CONTREFACON DU JASPOR CURTIS !

Rappelez-vous que l'Elixir véritable est garanti, et signé de mon nom, à la plume.

N. H. DOWNS.

BOUTEILLE D'ESSAI, 25 CENTS.

A Vendre à Québec chez

O. GIROUX, J. MUSSON & Cie., J. S. BOWEN, J. E. BURKE, J. H. MARSH, J. BOWLES et S. STURTON.

9 fév. 1861. 106 12m.

L'APPAREIL AUBIN

POUR LE

Gaz d'Eclairage,

Pour les Maisons privées, les Magasins, les Manufactures, les Moulins à Scie, les Phares, les Hotels, les Colléges, les Villages et les Villes.

BREVETE POUR LE CANADA LE

10 *Décembre*, 1858.

Breveté aussi en Angleterre, aux Etats-Unis et en France.

CET appareil (dont un modèle fonctionne tous les jours au No. 142, rue Craig, à Montréal,) s'adopte très rapidement dans les Etablissements Privés et Publics, comme on peut le voir par les certificats et articles de journaux en la possession du Soussigné.

C'est l'appareil à Gaz le plus simple, le plus sûr et le plus effectif qui ait encore été inventé. Il s'adopte à tous les climats et à tous les pays, attendu qu'il n'est pas exposé à être dérangé par le froid, et qu'il extrait le Gaz de toutes les substances qui le contiennent, comme la Sciure de bois, la Résine, la Houille, la graisse, les Os, l'Huile, le Pain de suif ou de graines. PROBETT.

LA LUMIERE ARTIFICIELLE

la plus économique et la plus agréable que l'on connaisse.

Il a obtenu la MEDAILLE D'OR de l'Institut Américain et des prix partout où il a été exposé.

Pour des appareils ou des renseignements à ce sujet, s'adresser à

E. BEAUMANN,

Agent pour le Bas-Canada.

Rue Craig No. 142, chez M GARTH.

Montréal 16 Février 1858.

J. B. HUSSON,

BONAVENTURE HALL,

MONTREAL.

M. J. B. HUSSON, a l'honneur d'offrir ses plus sincères remerciments pour l'encouragement libéral qu'il a reçu de ses amis, et du public, pendant les trois années qui viennent de s'écouler, et il prend la liberté de leur annoncer qu'il est, comme par le passé, toujours prêt à servir les déjeunés de NOCES, diners ou soupers de soirées.

SOUS LE PLUS COURT DELAI.

Ses servants sont des plus attentifs et rien n'est épargné pour donner la satisfaction la plus entière.

Montréal, 8 mars 1861.

Litterature.

Feuilleton du Courrier d'Ottawa.

L'HOMME DE FER.

DEUXIÈME PARTIE.

VIII.—*Messire Olivier.*

Le beau jeune homme, appuyé contre la galerie de la terrasse, avait nom le baron d'Harmoy.

Il faut que le lecteur nous pardonne de lui présenter si tard un si important personnage. Notre recit, jusqu'à présent, manque, à proprement parler, de héros, car messire Aubry, Jeannin et Fier-à-Bras l'Araignoire ne sont pas des héros de Roman. Peut-être ce brun et pâle Olivier, a-t-il, d'un autre, nous servira-t-il de héros.

Il paraissait avoir vingt-cinq ans, tout au plus, bien qu'en l'examinant de près on découvrit sur son visage quelques plis précoces et des traces de fatigue. Il était grand et portait avec une merveilleuse grâce sa riche livrée de chevalier.

Le dessin de sa figure offrait tout l'opposé du type breton. Les pommettes s'effaçaient pour laisser l'angle frontal saillir hardiment, selon le modelé germanique ; le nez était droit et fin ; le menton se relevait en bosse, donnant à cette physionomie un peu molle une force soudaine et une expression de volonté résolue. Sa bouche et ses yeux se chargeaient d'adoucir ce que le bas de son visage pouvait avoir de trop rude. Sa bouche souriait comme la plus jolie bouche de femme. Ses yeux noirs, au regard ardent et profond, révaient, et donnaient, hélas ! à rêver.

Il portait la barbe découpée à la manière des gens de l'est, et ses cheveux, d'un noir bleu, tombaient en boucles sur son front. C'était déjà faire preuve d'esprit que d'éviter ces deux lourdes, roides et sottes masses de cheveux roux que les peintres collent à la joue de tous les malheureux qui vivaient en ce temps-là ; les peintres de la couleur locale.

Messire Olivier avait, en conscience, bien d'autres mérites ! Il tenait la lance par délices ; il était à cheval comme un dieu. Pour tout dire en un mot, les charmantes et nobles dames qui abondaient à l'hôtel du Dayron n'avaient de regards que pour messire Olivier, baron d'Harmoy.

Or, les dames ne se trompent point. Celui qu'elles daignent remarquer est assurément remarquable. Il faut avoir cela pour dit.

D'où venait-il, cependant, le beau chevalier ? On ne savait trop. Le XVe siècle n'était pas, à beaucoup près, si curieux que les siècles suivants. A une bonne épée on ne demandait guère : D'où sorts-tu ? Il n'y avait point d'intendants royaux pour éplucher les quartiers de noblesse, et d'Hozier était à naître.

Il est possible, d'ailleurs, que le baron d'Harmoy n'eût pas admis volontiers le droit d'indiscrétion. Il était gentilhomme ; il se mêlait à la cour du roi de France. Le motif de son séjour à Avranches, où il demeurait, était sans nul doute sa dévotion à l'archange saint Michel.

Il y avait, en effet, à Avranches, un magnifique hôtel loué par lui et très-richement équipé. Mais les fenêtres en étaient ordinairement closes. Le baron d'Harmoy allait, venait. Personne n'aurait su dire au juste ce qu'il faisait, en définitive.

Nous n'affirmerions pas que ce grain de mystère ne fût pas pour un peu dans la vogue dont il jouissait.

Quoi qu'il en soit, cette vogue était complète. Tous les hommes étaient à sa suite ; toutes les femmes gueusaient son sourrire.

Mme Reine se disait, à le voir si parfait cavalier :

" Ah ! si mon fils Aubry savait ainsi se porter gracieusement et plaire aux dames !"

C'était pure jalousie maternelle et aussi trop de modestie, car Messire Aubry ne déplaisait point aux dames.

Vers cinq heures après midi, les mille jeux qui animaient la plaine, au-dessous de la terrasse du Dayron, firent trêve. En revanche, les cuisines foraines poussèrent leurs fourneaux avec violence. Des flots de vapeur noire et grasse s'élevèrent de toutes parts. C'était l'instant de la refection. Les belles dames rassemblées sur la terrasse, n'ayant point de flacons de sels pour combattre l'effrayante odeur de marmite qui se répandit dans les airs, furent obligées de lâcher pied et de se refugier à l'intérieur des appartements.

On fit cercle. La collation fut servie.

Le baron d'Harmoy était resté seul sur la terrasse. Il songeait. Ses yeux demi-fermés noyaient leurs regards à l'horizon. Des paroles confuses venaient mourir sur ses lèvres.

" Toutes deux, murmurait-il ; toutes deux. Il disait encore :

" Berthe est plus belle ; Jeannine est plus jolie ; laquelle est la plus charmante ?"

Autour de la collation, l'entretien allait au hazard et revenait toujours à ces mystères impénétrables des îles Chausey. La troupe de *l'Homme de Fer*, avec sa bannière étincelante et sa devise si heureusement trouvée selon les règles de la galanterie chevaleresque, occupait tous les esprits. Chacun disait ce qu'il savait sur l'Ogre des Iles. Les légendes les plus contradictoires se croisaient.

Le jour baissait. Le crépuscule qui tombait produisait son effet ordinaire et mettait dans les poitrines une émotion vague. A mesure que l'obscurité augmentait, le cercle se serrait ; les voix devenaient plus sourdes. On frissonnait déjà, ce qui est bien aussi un plaisir.

" Il y a quelqu'un ici, dit le seigneur du Dayron à demi-voix, quelqu'un qui en sait plus long que personne sur la retraite du comte Otto Béringhem.

—Qui donc ? qui donc ?"

Berthe et Jeannine toutes seules parmi les dames ne formulèrent point cette question Elles savaient de qui parlait le sire du Dayron.

Comment et pourquoi le savaient-elles ?"

Le sire du Dayron promena son regard autour de la chambre. Au lieu de répondre, il dit :

" Où donc est Messire Olivier ?"

Les dames n'avaient pas attendu cela pour s'apperçevoir de son absence. On chercha des yeux, mais en vain.

" Est-ce que Messire Olivier connait le comte Otto ? demandèrent plusieurs voix de femmes.

—On le dit, répliqua le Dayron.

—On dit vrai," prononça une voix grave et douce qui fit sautet sur leurs siéges Berthe de Maurever et Jeannine.

Le baron d'Harmoy était entre elles deux. Chacun le regardait désormais avec une sorte d'effroi et le silence régnait dans la salle.

" On dit vrai, prononça une seconde fois messire Olivier qui parlait bas et avec lenteur ; je connais le comte Otto Béringhem."

Dame Josèphe de la Croix-Maudoit se signa.

" Est-il possible ! murmurait-on à la ronde.

—Vous plait-il, mesdames, de savoir comment je l'ai connu ? demanda le baron d'Harmoy.

—Certes, certes !"

Le cercle entier frémissait de curiosité.

" Je vais donc vous le dire : C'était une nuit du printemps dernier ; je chevauchais tout seul dans les grèves, courbé sous cette tristesse des gens qui ont été trop tôt jusparce qu'ils sont las de désirer. J'entendis la mer au lointain, elle venait ; mon cheval souffla et voulut fuir ; je lui brisai les dents sous le mors. Il resta. J'attendis la mer. La mer vint, grande et sombre, comme je l'attendais. Il me semblait que mon cœur retrouvait l'allégresse perdue. Je me sentais vivre, si près de la mort.

" Mon cheval se mit à la nage.

" Moi, je contemplais l'Océan sourd, uni comme une glace, sans vagues, sans écume, et je pensais à tous les trépassés qui dorment sous cet immense linceul.

" On ne meurt qu'une fois, dit-on. Moi, j'ai vint-cinq ans, et je sais déjà comment on meurt par l'eau, par le fer et par le feu.

" J'ai été poignardé ; j'ai été incendié ; j'ai été noyé."

Il fit un silence et l'on entendit le bruit des respirations pressées.

A droite et à gauche, Jeannine et Berthe s'étaient éloignées de lui.

Sans savoir pourquoi, Aubry se sentait pris d'affection pour cet homme étrange. Il se disait :

" Je serai son ami."

Mme Reine admirait. Chose bizarre que cette admiration arrachée aux gens trop sages par la folie ! Elle avait un peu de frayeur, la bonne dame ; mais, moins elle comprenait les excentricités de ce mysticisme, plus elle était subjuguée.

Ce sont les châtelaines bourgeoises et les femmes de ménage qui font le succès des rêveurs les plus dévergondés.

Dans tout le reste de la salle l'attention était vivement excitée. Parmi cette lumière sombre et vague que rendaient encore les grandes croisées ouvertes, la tête de messire Olivier apparaissait pâle et plus belle.

" Mais ce n'est pas de moi que je veux vous parler, reprit-il. La nuit était calme. Les nuages qui couvraient la lune tamisaient ses rayons et rendaient l'obscurité visible. Mon cheval s'épuisait. Nous étions au nord du mont Tombelène, à mille pas du rivage.

" Tout à coup, et je crois rêver encore quand j'y songe, une musique suave monta dans le silence nocture. Des voix de femmes, fraiches et douces, se mariaient aux accords voilés des luths. Moi, qui étais là pour mourir, je me demandai si ma dernière heure avait passé inaperçue et si j'avais franchi, sans le savoir, le seuil du monde inconnu. Les nuages glissaient au ciel, variant leurs bordures argentées.

" La lune se montra dans un petit lac d'azur, et je vis, à cent pas de moi, une barque pavoisée qui voguait, voluptueuse comme un cygne, sur l'eau tranquille. Mon cheval, qui n'avait plus de force, rendit de la fumée par les naseaux ; il se débattit ; la mer passa sur sa tête, puis sur la mienne....

" Je m'éveillai dans cette barque pavoisée, dernier objet qui avait frappé mes regards. C'était la galère de plaisir du comte Otto Béringhem, seigneur des Iles. On avait allumé des flambeaux. Tout autour de moi s'étaient de jeunes et charmants sourires..."

Il passa la main sur son front où ses cheveux noirs ruisselaient. Sa voix vibra comme un chant, quand il poursuivit :

l'Océan, un palais s'élève blanc comme la neige. L'œil se fatigue à compter les innombrables colonnes qui soutiennent les arcades de ses portiques, et quand le soleil de midi, perçant le feuillage jaloux, vient jouer dans cette autre forêt de marbre, on croit aux enchantements des poëtes.

" Il est aux alentours des réduits ombreux où l'eau cristalline coule sous la voûte impénétrable des buis, des grottes solitaires, montrant à leurs parois de mystérieuses étincelles, de riants bosquets enguirlandés de roses et tapissés de ces petites fleurs célestes qui exhalent l'amour au lieu de parfums....

" Vous savez, ce géant de granit, ce roc noir, triste, austère, dont le front apparait aux matelots qui passent au nord de Chausey ? J'ai vu la base de ce roc, perdue dans les lauriers fleuris, enfouie sous les grappes d'or des cytises ; je l'ai vue, la base de ce roc, qui ment aux paseants avec sa tête sévère, comme ces vieillards hypocrites dont les cheveux blancs volent le respect de tous. J'ai vu la base de ce roc. La mousse y est épaisse, le jour timide, l'air embaumé. Ses flancs s'ouvrent à la cascade qui va chantier sur l'albâtre des cailloux, parmi les orties blanches et les iris azurés. Le vent y souffle tour à tour tiède et frais, toujours parfumé comme l'haleine d'Enta....

" Enta, la bonté divine ! s'interrompit le baron Olivier en regardant tour à tour Jeannine et Berthe. Enta, brune après le crépuscule du soir, blonde au jour, dès que le soleil vient baiser ces cheveux ; Enta, la molle déesse des heureuses amours ! Quand la lumière se voile, quand souffle la brise tiède des nuits d'été, la base du roc est un autel. Alma, la brune fille de Florence ; Virgen, la topaze de Castille ; Meida, la Mauresque ; Marie, le doux ange aux yeux bleus, et d'autres, cent autres, tout ce que le nord et le midi, l'orient et l'occident ont produit de plus merveilleusement beau ; Fausta, le sang des dogues ; Hermine, qui a pour père un prince ; la blonde Fleur de Lis ; Hayde, dont le front est de bronze ; toutes, toutes, elles viennent célébrer dans le temple mystique l'éternité, fête de la déesse Enta...."

Messire Olivier reprit haleine. Dans la nuit qui était tout à fait venue, certains croyaient voir briller étrangement la prunelle de ses yeux. On se rapprochait. Les mères eussent voulu que ce récit n'eût point été commencé. Beaucoup écoutaient, croyant ouïr un conte de fée.

" Voire ! dit cependant dame Josèphe de la Croix-Mauduit ; ce n'est donc pas un chrétien, que ce comte Otto ?....

—Non, répliqua le baron sans hésiter ; ce n'est pas un chrétien.

—Alors, reprit la vieille douairière, pourquoi l'épée des chevaliers reste-elle au fourreau ?

—Parce que les chevaliers ont peur," répondit encore messire Olivier.

Il y eut un long murmure dans les ténèbres. Et pourtant pas une voix ne s'éleva pour crier à messire Olivier qu'il en avait menti. On savait bien que l'Homme de Fer était protégé par Satan.

" Eh.... demanda la douairière en hésitant un peu. Est-il beau cavalier, ce païen-là ?

—Les cent prêtresses, répliqua le baron d'Harmoy, les perles merveilleuses qui composent le vivant collier de la déesse Enta, répliqua le baron d'Harmoy, disent que jamais homme ne leva si haut son front mortel. Quant à moi, je n'ai jamais aperçu son visage. Pour le voir, il faut être femme et être belle. Son casque brillant ne tombe que devant la prière d'une dame. D'ici à peu de jours qui sait si quelque noble demoiselle du pays breton ou normand ne pourra pas faire mieux que moi le portrait du comte Otto Béringhem en revenant des Iles ?"

Cette fois une voix s'éleva pour protester, une douce voix qui ne tremblait pas.

" Les nobles demoiselles du pays breton, dit Berthe avec tant de calme que messire Olivier se mordit la lèvre de dépit, ne reviennent pas de si loin que cela. Elles savent mourir en route, messire !"

Mme reine se leva et alla embrasser Berthe. Aubry ne bougea pas, pour deux raisons : d'abord, ce n'était pas Jeannine qui avait parlé ; ensuite, Aubry avait dix-huit ans, âge de vanrieu, âge où la conscience voit trouble et se trompe sans cesse. A dix-huit ans, les meilleurs sont des diables. Le mal, pour les yeux de dix-huit ans, brille comme ces miroirs avec lesquels on prend les alouettes. Aubry avait dix-huit ans. Aubry était du parti de l'Ogre des Iles contre les chevaliers et les demoiselles.

Maladie de la jeunesse, faiblesse féminelle dont les années sont le dur remède. Les hommes comme les nations ont cette période irritante de la mue qui porte d'instinct à mal faire. Au fond, messire Aubry n'en était pas moins un très loyal jouvenceau, devant faire plus tard un très digne gentilhomme.

Messire Olivier se tourna du côté de Berthe et s'inclina gracieusement sans répondre.

" Voici, maintenant, poursuivit-il, comment les bardes de Chaussey racontent l'histoire du comte Otto Béringhem :

IX.—*La fille du diable.*

" Le père du comte Otto, continua messire Olivier, était le margrave Cornélius, qui fut brûlé pour fait de sorcellerie vis-à-vis du portail de la cathédrale de Cologne. Le comte Otto n'avait pas encore quinze ans, quand il poignarda les trois juges qui avaient condamné son père. Le premier, qui était Karl Spurzheim, procurateur du prince-évêque, fut tué sur les degrés de la cathédrale de Liége ; le second, le chanoine Schwartz, tomba sur le calvaire de Manneheim ; le troisième, l'archiprêtre Heinrich de Heilbronn, fut mis à mort au pied de l'autel....

—Horreur ! horreur !" disait-on tout bas dans le salon.

Mais on écoutait.

Olivier, baron d'Harmoy, parlait d'une voix lente et froide.

" Je vous transmets, nobles dames, s'interrompit-il, ce que chantent les trouvères des Iles ; rien de plus, rien de moins. Leurs vers sont harmonieux et leurs harpes sonores. La ville d'Hélion, la cité mystérieuse qui obéit aux lois de l'Homme de Fer, ne veut point ouïr d'autre histoire.... Quand le comte Otto eut tué les trois juges de son père, il envoya le cartel des proscrits à l'empereur d'Allemagne, et gagna les monts du Harz avec ses compagnons. Il y avait dans le Harz une jeune fille nommée Hélène ; elle était belle ; le comte la prit pour femme à la face de ses chevaliers. La nuit des noces, Hélène s'endormit dans les bras de l'Homme de Fer et ne s'éveilla plus. Les bardes des Iles l'appellent la bienheureuse. La nuit suivante, le comte Otto coiffa son casque et sortit de sa retraite tout seul. Il allait avoir seize ans.

" Entre les deux plus hautes montagnes du Harz, le Hund et la Ziége, se creuse cette fente prodigieuse que les bûcherons appellent Teufelgau, la vallée du Diable.

" Le comte Otto y vint, à minuit, avec une fiole et un livre. Il avait fiché son épée dans le tronc du dernier arbre de la forêt. Il ouvrit son livre : un voile sanglant cacha la lune.

" Il versa sur la terre trois gouttes de la liqueur contenue dans la fiole ; la terre trembla.

" Le margrave Cornélius passa devant lui sur un cheval dont les crins flamboyaient.

" Puis il ajouta :

" Mon seigneur, je vous prie, est-ce le paradis et un enfer ?"

" Le margrave était loin déjà ; cependant le comte Otto l'entendit qui répondait :

" —Il est un enfer !

" —C'est bien, dit-il ; alors Satan existe : je veux le voir."

" Il appella Satan par trois fois dans la nuit silencieuse et profonde. Les tombes du cimetière d'Arau, qui est au versant de la montagne, rendirent des gémissements. Le vent plia les cimes des arbres, et la nue déchirée lança un tonnerre, mais Satan ne vint pas. Le comte se dit : " Satan a peur de moi."

" Il lacéra les pages de son livre et les foula aux pieds ; il brisa la fiole contre un quartier de roc et reprit son épée. A ce moment la lune blanche reparut dans l'azur du ciel. Le comte Otto vit, sous le dernier arbre de la forêt, une femme endormie. Elle était pâle et si belle que le comte Otto sentit fléchir ses genoux.

" —Satan ne m'a pas répondu, pensa-t-il ; si je parlais à Dieu ?"....

" Il est dans le Harz une grotte bénie où saint Gunther a laissé ses os. Un ermite jeûnait et priait dans cette grotte. Le cilice aux reins, la croix sur la poitrine. Il avait nom Rudolphe le Pieux et faisait des miracles. Le comte Otto se mit au seile et tourna la tête de son cheval vers la grotte de l'ermite.

" Mais savez-vous ? Satan a une fille. Quand Satan est absent et ne peut répondre aux conjurations des mortels, sa fille vient à sa place. Satan était qu'lque part, au delà du Rhin, présidant un conclave de francs juges, et faisant une pointe au poignard qui tue dans l'ombre.

" C'était la fille de Satan qui était couchée sous le dernier arbre de la forêt. Elle entendit peut-être que le comte Otto prononçait le nom de Dieu dans son cœur. D'un bond, elle se plaça au-devant du cheval, et jetant une guirlande de fleurs autours du cou de Beringhem, elle l'entraina loin de l'ermitage.

" Rudolphe le Pieux sonna sa cloche, sentant qu'il y avait une âme en peine aux alentours. Mais la fille de Satan sauta en croupe et se m

A NOS ABONNÉS.

☞ *Le comité de direction de cet établissement a décidé que ce journal ne sortirait qu'une fois par semaine, pendant les premiers six mois, c'est-à-dire, pour le premier semestre. En conséquence de cet arrangement, le prix de l'abonnement, pour ce semestre, ne sera que d'une piastre, c'est-à-dire, au taux de 4 piastres par année. L'administration tiendra compte aux personnes qui auraient payé leur abonnement, avant cet arrangement, et portera la balance à leur crédit, pour le prochain semestre.*

☞ *La direction de ce journal a pris des arrangements avec M. Friel, agent du Citizen pour faire nos collections.— Nous espérons que nos abonnés de cette ville voudront bien se rappeler que nos payements doivent se faire d'avance si l'on ne veut pas s'exposer à payer 50 cts. de plus à la fin du semestre.*

☞ *Nous préparerons tous nos comptes d'abonnements et autres. Nous les ferons collecter dans le cours de la semaine prochaine.*

☞ *Nous espérons que chacun de nos abonnés s'empressera de répondre généreusement à notre appel.*

Le Courrier d'Ottawa

Ottawa, 7 Août 1861.

Nous reproduisons, à la demande d'un ami, un article de la *Minerve* du 3 du courant, suivi de l'extrait d'une lettre de Paris, traitant des moyens à prendre pour favoriser l'immigration française au Canada. Nous le faisons avec d'autant plus de plaisir que nous sommes toujours prêts à seconder les efforts de ceux qui travaillent à la belle œuvre de la colonisation.

Cependant, nous différons un peu d'opinion avec le correspondant, et nous croyons, qu'au lieu d'attirer maintenant, et à grands frais, une immigration étrangère, le gouvernement devrait prendre tous les moyens possibles de pourvoir à l'établissement des milliers de nos compatriotes que les dissensions de nos voisins ont renvoyés au foyer. En effet, pourquoi, dans ce moment, faire venir une immigration européenne, pendant que nous avons encore à notre porte des milliers de nos frères, de nos parents et de nos amis qui ne demandent pas mieux que de revenir au pays, si on leur offrait seulement une partie des avantages qu'on offre aux étrangers. La population canadienne qui nous revient des Etats-Unis est habituée à notre climat et à nos travaux, il serait donc infiniment avantageux de les rappeler pendant qu'il en est temps.

"Qu'on y réfléchisse un peu, disait, il y a quelques semaines, notre confrère du *Franco-Canadien*, l'occasion est magnifique, et il n'y a pas un moment à perdre. La scission entre le Nord et le Sud des Etats-Unis, la malheureuse guerre civile qui vient d'éclater entr'eux, fait rentrer en masse dans leurs foyers, ceux de nos compatriotes qui les avaient laissés depuis longtemps. [illegible] la Providence nous ramène ; notre chemin de fer seul nous en apporte chaque semaine un nombre considérable. Laissera-t-on, avec une imprévoyance inconcevable, toute cette force vive se perdre, se disséminer, s'écouler inutilement dans d'autres voies que les nôtres ? Attendra-t-on que la prix, rétablie dans les Etats-Unis, fasse reprendre encore à cette population la route battue de l'exil ? C'est le temps ou jamais de donner à ce courant d'immigration de nos propres compatriotes, le plus bienfaisant, le plus heureux qui puisse se diriger vers notre pays, une direction forte, intelligente, qui puisse le retenir sur notre territoire et en attirer encore d'autres en grand nombre. Peu importe au Bas-Canada que sa majorité ait en mains le pouvoir, si elle n'en sait pas user ; si ce pouvoir, comme une arme dangereuse confiée à la main téméraire d'un enfant, n'est employé qu'à irriter le Haut-Canada, qu'à nous aliéner la population britannique du Bas-Canada, et tout cela sans résultat utile, sans augmenter notre force, mais en préparant au contraire notre propre anéantissement.

Immigration Française.

L'extrait d'une lettre de Paris que nous publions ci-dessous, écrite par un de nos compatriotes, nous fournit l'occasion de revenir sur un sujet, dont, à plusieurs reprises, nous avons déjà entretenu les lecteurs, savoir ; l'importance qu'il y a pour nous d'attirer dans notre pays une immigration française, si nous voulons empêcher notre élément national d'être débordé de plus en plus, et de ne plus former bientôt dans le Canada qu'une insignifiante minorité. Qu'on continue à poursuivre les mesures propres à favoriser l'immigration anglaise, allemande et scandinave, rien de plus louable ; mais il est temps, grandement temps que l'on s'occupe sérieusement des moyens d'attirer dans le Bas-Canada une immigration similaire à notre population, et nous espérons que notre nouveau parlement et le gouvernement en feront leur grande affaire. Nous allons voir dans la prochaine Assemblée Législative un homme qui, s'il est secondé, pourra faire beaucoup sous ce rapport, nous voulons parler de M. Decazy, l'élu de Richmond et Wolfe. Français de naissance, grand propriétaire et exploitateur de terres dans les townships, voilà justement l'homme qu'il faut pour suggérer les moyens à prendre et les mener à bonne fin. Ses recommandations, appuyées par l'action de nos membres et de notre gouvernement, ne manqueraient pas d'avoir une grande influence auprès des populations françaises, disposées à émigrer. Le moyen le plus efficace, en effet, doit être le témoignage de compatriotes déjà établis dans le pays, et c'est à ce moyen que l'on doit attribuer, en grande partie, l'immigration considérable qui afflue chaque année dans le Haut-Canada et les Etats de l'Ouest ; les parents, les amis écrivent leurs succès aux parents et aux amis, et ceux-ci viennent les rejoindre en toute confiance. Ce moyen nous a manqué jusqu'à présent dans le Bas-Canada pour l'immigration française, et c'est par lui qu'il faut commencer. " Les " brochures, les annonces les plus " pompeuses," comme le remarque le correspondant de Paris, " dût-on " en faire lire du matin au soir aux " 30 millions de cultivateurs français, " ne produiront aucun effet, si ce " n'est celui d'éveiller leur défiance " contre le pays où on veut les attirer."

Le plan que suggère le correspondant est réalisable, mais on pourrait, pensons nous, le modifier avec avantage, surtout, dans le cas des immigrés peu aisés, par exemple en les dirigeant sur des points déjà colonisés en partie par des défricheurs du pays, qui donneraient aux nouveaux venus l'avantage de leur expérience locale et nombre de petits services de voisinage, que nos bons habitants ne refusent jamais. Et il est d'autres modifications, d'autres moyens que les lieux et les circonstances peuvent suggérer pour parvenir à la même fin, et qu'une direction intelligente et zélée ne manquerait pas de trouver. Aussi tout dépendra de la direction, c'est-à-dire de l'homme à qui l'on confiera l'œuvre de la colonisation du Bas-Canada ; et il se présente une bonne occasion de mettre, comme disent les Anglais *the right man in the right place*, ou l'homme à la place qui lui convient. Le Secrétaire du bureau d'Agriculture vient de mourir ; qu'on lui donne pour successeur un homme capable et dévoué, et l'on aura fait ce qu'il faut sans ajouter un sou aux dépenses publiques. C'est-à-dire qu'il faudrait nommer un Canadien-Français, et n'y eût il pas d'autre raison, que nous pourrions réclamer cette charge pour un des nôtres comme simple acte de justice distributive ; car sur douze sous chefs de départements administratifs et de leurs branches, il n'y a maintenant que trois Canadiens-Français : cela ferait quatre sur douze, ce qui ne serait certes pas encore la part du lion. On a mentionné pour cette place le nom du Dr. J. C. Taché, maintenant un des Inspecteurs des Prisons, et si notre recommandation pouvait avoir quelque poids, nous la joindrions volontiers à celle des autres journaux, car nous ne croyons pas que, dans tout le Bas-Canada, il fût possible de trouver un homme mieux qualifié sous tous les rapports pour remplir dignement la situation.

Ci-suit l'extrait de la lettre mentionnée plus haut, datée de

Paris, 10 juillet 1861.

J'ai déjeuné hier avec M. Rameau et nous avons causé longuement du Canada et de nos intérêts nationaux. Il m'a communiqué au sujet de l'émigration des Acadiens vers le comté de Bonaventure. Nous avons aussi parlé au long sur les meilleurs moyens à prendre pour établir chez nous une base d'émigration de France : par base il faut entendre une petite colonie de Français, venus avec peu ou point de ressources, et qui auront trouvé à s'établir avantageusement chez vous. Le rapport qu'ils feraient, à leurs amis et proches de France, de leur prospérité engagerait de nombreux émigrants à suivre leur exemple Le courant une fois établi, les choses marcheront toutes seules. Il s'agit donc de prendre les moyens d'établir cette base. Il est inutile de songer à continuer sur le plan que l'on a adopté, si l'on veut réussir à attirer chez nous un seul émigrant Français disposé à défricher et cultiver une terre. Les brochures, les annonces les plus pompeuses, dût-on en faire lire du matin jusqu'au soir, aux trente millions de cultivateurs français, ne produiront aucun effet, si ce n'est de veiller leur défiance contre le pays où on veut les attirer. Ce système peut convenir au caractère anglais ou autre, mais pas du tout au caractère français. Il y a une allocation distincte pour chaque province, destinée à favoriser la colonisation. Chacune a pu dépenser à sa guise. D'où vient donc que le Bas-Canada est resté si loin en arrière du Haut-Canada, sous le rapport de la colonisation ! Pourquoi n'avons nous pas vu, comme notre sœur province, notre population s'accroître de nombreux émigrants d'une race homogène ou sympathique à la nôtre ? La réponse est facile : *Nous n'avons pas eu nous y prendre ;* nous n'avons su qu'imiter les anglais, sans nous demander si leur système convenait à notre race. Au lieu de dépenser une partie de notre argent à entretenir, en Angleterre, un agent d'émigration dont la sympathie naturellement douteuse ne pouvait servir notre cause il aurait fallu employer ces fonds comme suit : d'abord rendre accessible aux colons une grande étendue de bonne terres. Puis en faire défricher et clôturer un espace suffisant pour l'entretien d'une dizaine de familles, Leur construire un abri commun temporaire. Leur fournir des planches et autres matériaux pour la construction de maisons et bâtiments accessoires, ainsi que des outils, des instruments de culture et et quelques domestiques. Tous ces frais remboursables par les colons à longs termes et conditions libérales. Simultanément un prêtre (non pas un laïque), muni de bonnes recommandations de nos autorités civiles et religieuses, viendrait en France, demanderait le concours des Evêques et des curés des paroisses pauvres, comme en Bretagne, en Savoie, etc., s'engagerait à accompagner les familles qu'on lui confierait, à veiller à leurs intérêts, et à être leur curé dans leur nouvelle patrie. Une entreprise ainsi conduite réussirait sans doute aucun, et au printemps suivant une dizaine de familles avec leur missionnaire, s'embarquerait à peu de frais sur les bateaux pêcheurs, qui chaque année partent des ports de Normandie et de Bretagne pour les bancs de Terre-Neuve. De là, il serait facile de les transporter au Canada, à leur destination finale. Quant à obtenir l'assentiment du gouvernement français, et probablement mieux que le simple assentiment, la maison Bossange de Paris et M. Rameau s'en chargent avec la certitude de succès.

Nouvelles des Etats-Unis.

(Extraits du Courrier.)

Les correspondances de Washington nous apprennent qu'il n'y a plus d'évènements militaires à attendre de longtemps, sinon ceux dont les confédérés pourront prendre l'initiative. Tout plan d'offensive immédiate ou même prochaine est abandonné dans les conseils du gouvernement fédéral, le général McClellan étant tombé d'accord avec le général Scott, pour décider qu'une réorganisation complète de l'armée est la première nécessité du moment. On va donc se consacrer exclusivement à ce soin, et aucune reprise d'opérations actives, au moins dans la Virginie centrale, n'aura lieu avant six semaines ou deux mois. Le plan stratégique primitivement adopté va en même temps subir de profondes modification, et Manassas cesse d'être le point de mire des commandants de l'armée du Nord.

Si complète serait la modification survenue dans leurs vues, qu'on ne parle de rien moins que de l'évacuation d'Harpers Ferry, naguère réputé un des pivots les plus importants de tout le mouvement militaire.

L'attitude purement défensive que l'on se prépare ainsi à prendre, semble toutefois ne pas devoir tarder à être troublée par une vigoureuse attaque du Sud. On continue à prêter au général Beauregard le projet de marcher sur Washington, en traversant le Potomac à Leesbourg, projet dont nous sommes porté à douter pour notre part. Nos renseignements antérieurs nous ont plutôt préparé à attendre la première offensive du côté du fort Munroe, et en effet une dépêche de ce point, en date de dimanche, nous apprend que les fédéraux ont reçu une sommation d'évacuer New-port sous 24 heures, faute de quoi ils en seraient délogés de vive force. Les préparatifs d'une résistance désespérée y ont été aussitôt faits, par les quatre régiments qui composent la garnison du camp retranché, et les navires de guerre *Minnesota, Dale, Albatros,* et *Penguin* ont pris position pour concourir à la défense. Quant à la ville de Hampton, on a décidément renoncé à y tenir, et les troupes fédérales l'ont évacuée après constructions. Le pont qui reliait la ville au fort a été aussi livré en partie aux flammes, pour couper les communications. On doit donc attendre d'une heure à l'autre d'importantes nouvelles de ce côté, et nous croyons que de ce qui s'y passera dépendront jusqu'à un certain point les opérations sur le haut Potomac. L'érection de nouvelles batteries sécessionistes à quatre ou cinq endroits de la rive du fleuve, implique en effet que les confédérés veulent être maîtres de tout son cours avant de tenter un coup décisif contre la capitale.

Nous avons enfin un premier rapport officiel sur la bataille du 21 ; c'est celui du général Schenck, qui commandait un des brigades formant l'aile gauche de l'armée fédérale. Nous le traduisons plus loin, non qu'il offre une grande importance en lui-même, puisqu'il ne donne qu'un aperçu tout à fait partiel des mouvements de la journée, mais parce qu'il constitue en définitive le premier document autorisé que nous ayons sur l'affaire. Son plus grand intérêt ressort de ce qu'il constate formellement une défaite stratégique, bien antérieure à la panique qui a plus tard débandé l'armée en retraite. Ce point n'est plus controversable désormais. On remarquera aussi que le général Schenck déclare ne pouvoir donner encore le relevé de ses pertes, preuve suffisante qu'aucun des chiffres publiés jusqu'ici ne saurait reposer sur des données certaines.

On dit maintenant, à Washington même, que les forces engagées par les confédérés ont été surfaites ; ils n'auraient pas mis plus de 20,000 hommes en lignes, bien qu'ayant une réserve de 60,000 hommes à Manassas. Le général Beauregard, lui, déclare n'avoir porté en avant que 12 à 13 mille hommes en tout.

Les journaux de Richmond nous apportent le compte-rendu de la séance du congrès du Sud dans laquelle la victoire du Bull Run a été officiellement annoncée. Elle est empreinte d'un remarquable caractère de dignité. Le rapport suivant de Jefferson Davis a été lu au milieu d'un profond silence :

Manassas, 22 juillet.

" La nuit est tombée sur un champ de bataille rudement disputé. Nos troupes ont remporté une glorieuse victoire. L'ennemi, mis en déroute, a fui précipitamment, abandonnant une grande quantité d'armes, de munitions, de havre-sacs et de bagages.

" Le sol était jonché de ses tués sur une étendue de plusieurs milles, et les maisons de ferme situées aux environs étaient remplies de ses blessés. La poursuite a été continuée par plusieurs routes, dans la direction de Leesburgh et de Centreville, jusqu'à ce que l'obscurité protégeât les fuyards. Nous avons pris plusieurs batteries de campagne, des étendards de régiment et un drapeau des Etats-Unis. On ne saurait donner trop d'éloges, soit à l'habileté des principaux officiers, soit au courage de toutes les troupes. La lutte s'est principalement poursuivie sur notre gauche à plusieurs milles de nos ouvrages. Le chiffre de nos forces engagées ne dépassait pas quinze mille ; celles de l'ennemi sont estimées à trente-cinq mille.

" Signé : JEFFERSON DAVIS."

On lit dans le *Courier des Etats-Unis*, de vendredi, 2 aout :

Trois incidents tendent à faire supposer que les Confédérés prépârent un mouvement offensif. Le premier est une réquisition forcée de fourrages et de wagons de transport, lancée au nom de Beauregard dans la partie de la Virginie qui s'étend entre Manassas et Harper's Ferry. Cette réquisition semblerait ne pas avoir sa raison d'être, si l'armée devait rester dans ses anciennes positions. D'autre part, on assure que Beauregard a poussée en personnes diverses reconnaissances aux aborts du pont de chaines qui relie Georgetown à la rive virginienne. Il se serait même tellement aventuré dans une de ces excursions, qu'il a failli tomber aux mains des fédéraux : à défaut du général lui-même, ceux-ci ont capturé une partie de son escorte. Enfin, une lettre délatrice est venue informer le gouvernement de Washington que des préparatifs suspects se poursuivent à Aquia Creek. Un vapeur qui s'y trouvait a été pasé jusqu'à son pont inférieur et armé de six canons ; en même temps, tous les bateaux plats dont peuvent disposer les sécessionnistes ont été réunis sur ce point. La nouvelle a causé un certain émoi, car on y a vu de suite l'indice d'un projet de traverser le fleuve en cet endroit.

Les correspondances de Harper's Ferry persistent cependant à signaler l'approche d'un corps considérable dans cette direction, et le général Bands se prépare à le recevoir, en se fortifiant sur les hauteurs de Sandy Hoock, du côté de la rive marolandaise.

A ces mouvements réels ou supposés, s'allient des rumeurs plus alarmantes que jamais sur les dispositions du Maryland, où l'on considère l'insurrection comme n'attendant plus qu'un signal.

Les dépêches de la Virginie centrale représentent le général Wise en pleine retraite. La vallée de la Kanawha serait maintenant complétement abandonnée par lui. Ce mouvement rétrograde ne paraît toutefois se rattacher à aucun échec subi, et proviendrait d'une détermination stratégique.

Royaume d'Italie.

On lit dans l'*Italie* du 17 juillet ce qui suit :—

" Aujourd'hui, à 3½ heures, S. M. le roi d'Italie reçu en audience solennelle M. le général de division Fleury, envoyé extraordinaire de S. M. l'empereur des Français. Deux voitures de gala de la cour, précédées des piqueurs, sont venues prendre l'illustre général à l'Hôtel de la Grande-Bretagne, où il est descendu. Son Excellence était accompagnée de son aide de camp M. le capitaine Verdières. M. le comte Alphonse de Brême remplissant, en l'absence de son père, M. le marquis de Brême, les fonctions de grand-maître des cérémonies, était chargé de l'introduction. L'audience a durée près d'une heure et demie. Le général Fleury portait le grand cordon de l'Ordre des Saints Maurice et Lazare.

Demain, à six heures, aura lieu à la cour un grand dîner de 80 couverts.

M. le général Fleury, envoyé extraordinaire de S. M. l'Empereur des Français, a reçu, ce matin, la visite de S. E. le baron Ricasoli, président du conseil.

Demain, dans la matinée, sur l'invitation de S. M. le général Fleury doit visiter les magnifiques écuries du roi d'Italie, ainsi que la galerie des armes du palais.

On nous annonce que, vendredi ou samedi, S. M. doit recevoir le général et madame Fleury à Racconigi ; il y aura grande chasse et déjeûner.

Il est également question d'un grand dîner officiel qui sera offert par S. E. le président du conseil à l'envoyé extraordinaire de l'empereur des Français.

On écrit de Naples, le 13 juillet, à la *Gazette du Midi* :

La guerre civile, avec toutes ses horreurs, désole les Abruzzes, la Pouille, les Calabres, la Basilicate, en un mot toutes nos provinces. Les montagnes del Moterse, entre la province de Molise et la terre de Labour, celles del Gargano, dans la Capitanate et de la Sila (provinces de Calabre extérieure,) sont le siége de nombreuses et courageuses guerillas royalistes.

Il y a trois jours, un sanglant combat a eu lieu aux alentours d'Avellino. Dix grandes et populeuses communes se sont soulevées aux cris de *Vive François II!* Toute cette contrée est devenue une vraie Vendée. Les pays combattent héroiquement avec des faux ; les soldats de notre ancienne et fidèle armée napolitaine si honteusement vendue par d'indignes chefs, chargent avec un rare courage à la baïonnette. Les royalistes ont même quelques canons rayés pris sur nos embrasseurs.

Chiavano, ville de la principauté ultérieure, ayant arboré le drapeau blanc, a pu bientôt opposer 4,000 hommes aux troupes piémontaises.

Un gouvernement provisoire a été proclamé dans la ville de Monte-Falcione, dans la même province où plus de cinq milles royalites s'étaient retranchés. Le général Pinelli, dont les exploits se sont jusqu'ici bornés à fusiller les malheureux détenus politiques et de paisibles citoyens, ayant tenté, mais vainement, le 11 du courant, de les assaillir et de pénétrer dans la ville, a demandé de nouveaux renforts de troupes. On lui a envoyé la légion hongroise, déjà si maltraitée naguère dans les environs de Nocera, et des gardes nationaux obligés de force à se battre contre leurs compatriotes et leurs frères. Les Piémontais selon leur barbare habitude, ont employé des obus, des bombes, contre Monte-Falcione, ville ouverte et sans aucune fortification, sont entrés dans cette malheureuse ville, et l'ayant trouvée abandonnée l'ont livrée aux flammes.

Mais les intrepides colonnes royalistes, dirigées par des officiers expérimentés, en évacuant la ville, s'étaient portés par la montagne sur les derrières de Pinelli, qu'ils attaquèrent vigoureusement sur la commune de Lopio, et après un combat acharné où des torrens de sang ont coulé les royalistes sont restés maître du champ de bataille.

La ville de Coenza, chef-lieu de la Calabre extérieure, est en pleine insurrection. Les ouvriers des salines de Longro, au nombre de plus de mille, se sont soulevés aux cris de : *Vive le roi ! vive François II!* et se sont placés sous le commandement des officiers de la douane. A cette nouvelle, le général Cialdini est parti à la tête d'une colonne mobile d'environ deux mille hommes, se dirigeant dit-on vers cette province ; mais que pourra cette faible colonne contre l'intrépidité de nos braves Calabrais ?

A Itri, il y a eu aussi un sanglant combat dans lequel les Piémontais ont été fort maltraités, et obligés de se retirer en désordre.

Pendant les deux dernières nuits de nombreuses voitures de blessés sont arrivées dans notre ville.

Chemin Macadamisé de la Gatineau.

ASSEMBLÉE PUBLIQUE.

A une assemblée publique tenue à l'Hôtel de Maxwell, à Chelsea, jeudi le 1er du courant, dans le but de recevoir le rapport du comité exécutif, ainsi que le rapport et les plans de l'ingénieur du chemin de la Gatineau.

A. Gilmour, J. McLaren, A. Pritchard, Thos. McGoey, J. Mather, W. Hamilton, Jas. Reed, Michael Shea, J.P., G. H. Perry, Ecuiers, etc., etc., furent présents.

Proposé par J. McLaren, secondé par Edward Chamberlain,—

Que Thos. McGoey, Ecr., soit appellé au fauteuil, et Wm. Hamilton, Ecr., soit prié d'agir comme secrétaire de cette assemblée. —*Emporté.*

Le secrétaire lut alors le rapport suivant du comité exécutif.

Le comité nommé à une assemblée générale tenue à Chelsea, le 1er de mars dernier, afin de faire rapport des estimés et du coût de la construction d'un chemin macadamisé entre le village de Hull et Wakefield Nord, a l'honneur de soumettre le rapport suivant de ses procédés.

Suivant les résolutions de l'assemblée générale, le comité a pris des arrangements avec M. Snow, Arpenteur Provincial, pour faire l'arpentage et l'estimé du chemin proposé, devant être complété le 15 juin au plus tard. Certaines circonstances empêchèrent l'accomplissement de cet arrangement, et une assemblée fut appliée à Chelsea, le 4 mai dernier, où MM. McLaren, Mather, Dole et Brigham furent autorisés à prendre des arrangements avec M. George H. Perry, Ecr., ingénieur Civil, afin de faire l'arpentage du chemin et a en faire rapport.

Lundi, le 6e jour de mai, ces MM. se rendirent chez M. Perry et conclurent avec lui un arrangement par lequel l'arpentage devait être entrepris et complété vers le 24 du même mois.

En conséquence du temps avancé auquel l'arpentage fut commencé, il fut impossible à M. Perry de le compléter au temps convenu, et ce ne fut que le 24 juin que M. Perry put notifier le comité que les plans et rapports étaient prêts.

A une assemblée du comité, tenue le 2 juillet dernier, les dits documents furent reçus et des mesures prises pour l'impression du rapport.

Le délai apporté par le comité à soumettre ces procédés au public, est dû, en partie, au desappointement qu'il a d'abord rencontré, mais plus particulièrement aux élections générales qui ont eu lieu dans le mois de juillet. Le comité, en mettant ces documents devant cette assemblée, le fait avec la parfaite assurance que le plan est praticquable et réalisable, et est de plus persuadé que le territoire de la Gatineau en retirerait d'immenses avantages.

Le tout, néanmoins, respectueusement soumis.

THOMAS McGOEY,
Président.

WM. HAMILTON, Ecr.,
Secrétaire.

Proposé par A. Gilmour, secondé par John Kerk, et

Résolu,—Que le rapport du comité exécutif soit maintenant lu et reçu et que des remerciments soient votés au dit comité pour leurs efforts.

Le rapport de l'Ingénieur fut alors lu par le secrétaire.

Proposé par James McLaren, secondé par Gardner Church, et

Résolu,—Que le rapport de G. H. Perry, I. C., soit maintenant lu et adopté.

Proposé par E. Chamberlain, secondé par Edward Farrell, et

Résolu,—Que A. Gilmour, Thos. McGoey, John Mather, Jas. McLaren, Andrew Pritchard et Wm. Hamilton se forment en comité pour obtenir un certain nombre de souscriptions aux fins de la construction du chemin macadamisé de la Gatineau.

Proposé par John Mather, secondé par A. Pritchard, et

Résolu,—Que les procédés de cette assemblée soient publiés dans les journaux d'Ottawa ainsi que dans l'Aylmer Times.

Proposé par M. Shea, secondé par J. Reed, et

Résolu,—Que cette assemblée soit maintenant ajournée.

(Signé,) W. HAMILTON,
Secrétaire.

—Nous apprenons qu'une vingtaine de familles norvégiennes se sont établies dans les townships du Sud où elles se sont introduites parmi nos fermiers Canadiens comme cultivateurs.

Faits Divers.

ENCORE UN MAITRE DE POSTE EN DÉFAUT.—Tous les jours nous recevons des lettres de quelques-uns de nos abonnés de la campagne se plaignant de ne recevoir notre journal que très irrégulièrement ou point du tout. Dans quelques bureaux de poste on poussa la complaisance jusqu'à nous renvoyer notre journal, sans que nos abonnés n'en aient jamais rien su, nous nous sommes contentés d'écrire privément à plusieurs de ces maîtres de postes complaisants, en leur promettant bien de les exposer publiquement s'ils ne s'acquittaient pas mieux de leurs devoirs. Aujourd'hui, encore nous recevons une note d'un de nos amis, qui se trouve maintenant à Québec. Voici ce qu'il nous écrit : " Quant au bureau de Poste de St. Nicolas il est bien certain que le maître de Postes a pris sur lui de renvoyer votre journal, sans qu'il fut refusé par les abonnés auxquels il était adressé. Il n'y en a pas seulement un ou deux, mais plus de dix dans la paroisse de St. Nicolas qui s'en plaignent. De plus on ne les distribue que huit à dix jours après leur arrivée, ce qui certainement mérite une verte réprimande." Nous espérons que M. le Maître de Poste de St. Nicolas se contentera de ce premier avertissement de notre part, et ne nous donnera pas la peine de nous adresser aux autorités pour lui faire faire son devoir à l'avenir.

DEPARTEMENT DES POSTES.—Il a plu à Son Excellence le Gouverneur Général, nommer les MM. suivants Inspecteurs des Postes. Ogle R. Gowen, de Toronto et M. Clemow, d'Ottawa. L'accroissement des affaires dans le département a rendu ces nominations nécessaires.

L'Union d'Ottawa dit, au sujet de la nomination de M. Clemow :—

"M. Clemow dont on avait mentionné le nom en connection avec cette situation avant les dernières élections, est un excellent homme d'affaires, et capable en tout, de s'acquitter des devoirs que sa nouvelle charge lui impose, et il aurait été difficile de trouver un homme plus compétent à la remplir. Quoique nous ayons différé et que nous puissions encore différer d'opinion avec M. Clemow et ses amis par rapport à d'autres affaires d'une nature publique, nous voyons cependant cette nomination avec plaisir. Nous ne voulons pas faire d'autres allusions, pour le moment, par rapport à la creation de ce nouvel emploi ; nous choisirons une occasion plus appropriée.

UNE ARMÉE DE MEDECINS.—D'après le dernier recensement de la ville de Londres, on voit que dans cette ville il n'y a pas moins de 20,000 médecins, qui doivent faire pour le moins, autant de ravages qu'une armée de 20,000 soldats en campagne. En supposant que chaque disciple d'hippocrate ait constamment sous main 10 patients, la capitale du royaume britannique compterait dans son sein 200,000 malades soumis à l'exploitation des médecins. Nous laissons aux amateurs de statistique le soin de calculer l'énorme quantité de pilules engloutie journellement.

COUPS DE COUTEAUX.—Mercredi dernier, à Toronto, un nommé Jas. Barden, cordonnier, se trouvant pris de boisson, a donné, à la suite d'une vive altercation, à son père, qui demeurait avec lui, un dangereux coup de couteau à la jambe. La police, qui s'est mis immédiatement à la poursuite du bandit, est parvenue à l'atteindre après une course d'un mille. Le blessé a été mis entre les mains d'un médecin et va mieux.

CULTURE DU BLÉ D'AUTOMNE.—" La culture du blé d'automne, rapporte la *Minerve* d'après une communication particulière, qui réussit à merveille depuis quelques années dans le district de Montréal et peut réussir tout aussi bien ailleurs, si on le sème dans les circonstances qui lui sont favorables.

Tout terrain abrité du vent, du côté du sud-ouest, peut recevoir une semence de blé d'automne, pourvu que la terre soit un peu forte ou argileuse, parfaitement égouttée, bien famée, bien propre et que l'on sème

1o. Elle abrège les travaux du printemps ;

2o. Elle fournit une grande quantité de bonne paille et une récolte du grain le plus utile à l'homme ;

3o. Elle facilite la culture du mil et du trèfle que l'on sème sur le chaume en le recouvrant par un seul coup de herse.

Le chaume que la faucile coupe à environ un pied de terre protège très bien le trèfle contre le froid en retenant la neige sur le champ."

NOYÉ.—Un jeune garçon de neuf ans, du nom de William Johnson, s'est noyé ou se baignant avec deux de ses compagnons, lundi après-midi. Malgré les recherches qu'on a faites immédiatement le corps du malheureux enfant n'a pu encore être trouvé.

$3,500 VOLÉES.—Mardi de la semaine dernière, M. Benjamin Hollick, est son portefeuille allégé de la somme de $3,500. M. Hollock dit que cette somme lui fut volée dans les chars du Great-Western, entre London et Chatam. Malgré les recherches actives de la police on n'a pas encore pu mettre la main sur le voleur.

— Le *Pays* de Paris raconte l'anecdote suivante, au sujet des embassadeurs siamois :

" Au jardin zoologique d'acclimatation, un de ces Orientaux s'était écarté du groupe de ses frères. Un gardien l'ayant aperçu ainsi isolé, le prit pour un des animaux de la ménagerie tentant une évasion et s'élança à sa poursuite.

" Le Siamois effrayé joua des jambes et gagna le bois si lestement que le gardien fut confirmé dans ses premières suppositions. Mais il ne douta plus de leur justesse quand il vit son gibier éperdu sauter d'un bon à mi-hauteur d'un gros platane et grimper jusqu'à la cime. Les deux ennemis restèrent là quelque temps à s'observer, l'un de bas en haut, l'autre de haut en bas.

" Ils y seraient encore, si cette chasse au Siamois n'avait fait quelque bruit et attiré l'attention de la foule ; on s'attroupa, les explications arrivèrent ; et, revenu de son erreur, le gardien fut le premier à prier gracieusement le noble étranger de descendre de son perchoir.

" —Oui, plus souvent ! .... dit celui-ci en siamois ; et il s'accommoda de son mieux à califourchon sur la dernière branche. Il fallut aller chercher l'interprète pour rassurer cet adorateur de l'éléphant, blanc, qui croyait sa dernière heure venue et tremblait de tous ses membres longtemps après avoir rejoint ses camarades. Pour rendre quelque sérénité à son esprit et calmer l'irritation de ses nerfs, on comptait beaucoup sur la musique de musard ; mais on comptait sans pluie.

—Il paraît qu'à Londres, en Angleterre, ce sont de jeunes femmes, au nombre de cent environ, qui sont employées, dans les bureaux de la compagnie, à recevoir et transmettre toutes les dépêches télégraphiques. On dit que la chambre qui leur est affectée respire un air de comfort, de propreté et de contentement qui contraste de la manière la plus agréable avec les occupations ordinaires des femmes. L'expérience faite jusqu'ici de cette initiation des femmes dans les choses qui tiennent aux communications intimes de la vie, prouve jusqu'à l'évidence, observe malicieusement le journal, que leur proverbiale incapacité à tenir un secret, n'est qu'un proverbial mensonge.

—Il vient de mourir à Washington un homme à la mémoire duquel les feuilles françaises de l'Amérique se plaisent à consacrer leurs hommages. C'est M. De La Roche anciennement attaché au bureau de la marine : il était fils d'un des compagnons de Lafayette dans la guerre de l'indépendance.

— Nous apprenons avec plaisir que M. le Dr. Landry, de Québec, a été nommé membre de la société d'Anthropologie de Paris. C'est une distinction qui doit beaucoup honorer M. Landry, et pour laquelle nous le félicitons.

— Un pauvre journalier allemand, du nom de Rae, est mort d'hydrophobie la semaine dernière à Longwood station. Il avait été mordu dix jours auparavant par un chien supposé atteint de la rage. Aux premiers symptômes de la terrible maladie, deux médecins furent appelés, mais tous les remèdes échouèrent, et la mort ne tarda pas de mettre le malheureux aux horribles souffrances du malheureux.

— Nous apprenons que le livre de souscriptions pour prendre des parts dans la nouvelle Banque Jacques Cartier, se couvre de signatures. Du vendredi dernier à mardi soir, MM. J. B. Beaudry et Romain St. Jean, marchands, qui pu recueillir, dans l'espace de quelques heures seulement, $75,000 de parts ; le montant s'élève jusqu'à ce jour à $175,000.

— On annonce la mort de M. F. G. Ridout, ex-directeur de la Banque du Haut-Canada, arrivée samedi dernier.

— Il paraît que la semaine dernière, du le *Canadien*, deux bâtisses, situées au pied du cap Diamant, ont été considérablement endommagées, par la chute d'une certaine quantité de terre et de pierres parties de l'angle d'une des anciennes batteries française qui se trouvait au-dessus. Un homme qui était dans une des maisons, au moment de l'éboulement, l'a échappé belle. Comme les ouvrages en question menacent ruine il est du devoir des autorités de prendre des mesures pour empêcher qu'un pareil accident se renouvelle.

— Le grand-père du général Beauregard, Commandant de l'armée du Sud, était Canadien. Il en nommait Pierre Toutan, et avait émigré de Bataican, district des Trois-Rivières, à la Nouvelle-Orleans. Il y fit fortune, et acquit rapidement une grande influence sur la population française de la Louisiane. Comme récompense de ses services politiques, il obtint pour son fils une admission comme cadet à l'institution militaire de West-Point ; il figure dans les livres sous le nom de Pierre G. Toutan. Dans l'intervalle, il acheta une propriété près de la Nouvelle-Orleans, auquel il donna le nom de Beauregard. Lorsque son fils eut sa commission d'Officier dans l'armée, il fit disparaître son modeste nom de Toutan sous le nom aristocratique de Beauregard et signa Pierre Toutan de Beauregard.

— Le ministre des finances s'est rendu aux manifestations qui lui avaient été présentées, en faisant publier hebdomadairement le tableau statistique du Bureau de la Douane. Nous éprouvons beaucoup de plaisir à dire que ce tableau peut rendre d'utiles services aux marchands et aux financiers ; nous devons cependant faire remarquer que le salaire donné à M. Thomas I. Barry, l'officier chargé de ce soin, n'est pas suffisant quant aux fonctions qui sont jointes à cette première charge ; le prédécesseur de M. Barry recevait £50 à £60 de plus, nous ne voyons pas pourquoi celui-ci n'aurait pas le même salaire, surtout lorsqu'il y a surcroît de besogne.

Nous sommes loin d'être en faveur de l'augmentation des salaires à même le trésor public ; mais nous nous plaisons à reconnaître le mérite là où il se trouve, nous aimons que justice soit rendue à qui de droit. Nous espérons donc que le gouvernement se rendra aux représentations de M. Bouthillier, qui lui a, nous a-t-on dit, présenté une pétition en faveur de M. Barry.

— Les bruits qui avaient circulé dans la presse canadienne, relativement à la mort du célèbre acrobate Blondin, semblent être faux, si on en juge par l'extrait suivant d'une lettre datée de Londres le 12 juillet :

" Blondin a fait hier, au Palais de Cristal, sa onzième ascension sur la longue corde tendue au dessus des fontaines, en présence de la plus nombreuse réunion de spectateurs qui ait encore assisté à ses représentations à [illegible]. Après avoir marché ou plutôt couru le long de la corde, depuis le centre jusqu'au mât du sud, Blondin s'est bandé les yeux, puis s'est enveloppé dans un sac. Dans cet accoutrement, il est parti à reculon faisant souvent semblant de tomber et quelquefois lâchant presque la corde. Arrivé en face du transept central, il s'est débarassé du sac et de la couverture ; ensuite il s'est mis les pieds dans un panier, s'est lié les bras et les jambes, et en cet état il s'est dirigé vers le mât du nord. Là, il a été ses aises, et, saisissant sa perche, il a couru rapidement en arrière, s'arrêtant par intervalles pour se tenir sur la tête ou s'étendre tout de son long et faire un ou deux sauts périlleux. Il a été couvert d'applaudissement et à son retour dans la loge de la reine, il a reçu de hauts personnages les compliments les plus flatteurs."

THOMAS MO

Monnais, quand la nature verse ses trésors pour embellir l'aspect de tes campagnes et de tes montagnes si belles, voulais-tu que l'esclavage à la suite d'un tyran vint y empreindre son pied ? Non, O Liberté dont le sourire ne s'effacera jamais de ma mémoire, Liberté, va dire à nos envahisseurs, va dire aux Danois qu'à tes clartés il nous est plus doux de verser notre sang, pendant tout ce siècle, que de dormir un seul instant dans les chaines.

N'oublie pas nos braves compagnons ! qui, criblés de blessures, au jour des malheurs, restèrent debout à nos côtés. Les flots de leur sang inondaient les mousses de la vallée, ils ne reculèrent point mais vainquirent et moururent.— Le soleil dont les rayons éclairent aujourd'hui nos triomphes les vit tomber dans les plaines d'Ossory. Oh ! qu'il ne rougisse pas, ce soir, en nous quittant, de les avoir vus tomber sans succès.

* Brien Borambe, un des plus grands rois d'Irlande qui fut tué à la bataille de Clontarf, au commencement du onzième siècle, après avoir vaincu les Danois dans vingt-cinq batailles.

† Monstre.

‡ Palais de Brien.

§ Le poète fait ici allusion à une circonstance intéressante que l'histoire mentionne en décrivant la bataille de Clontarf. Les Dalgais, troupe favorite de Brien, avaient eu leur retraite coupée par Fitzpatrick, prince d'Ossory. Les blessés demandèrent avec instance qu'il leur fut permis de combattre avec leurs compagnons d'armes. « Enfoncez, dirent-ils, des pieux dans la terre, attachez y chacun de nous, et placez à nos côtés ceux qui ne sont point encore blessés. » Sept à huit cents hommes, couverts de blessures, ajoute O Halloran, apparurent soutenus de la sorte et mêlés au gros de l'armée, jamais on ne vit un tel spectacle.

NOTES HISTORIQUES
sur les
MELODIES IRLANDAISES.

Il y a des peuples qui ont la mémoire longue, que la pensée de l'indépendance n'abandonne point dans l'esclavage, et qui, s'opiniâtrent contre l'habitude, ailleurs si puissante, détestent et renient encore après des siècles, contre l'existence qu'une force supérieure leur a imposée malgré eux. Telle est la nation irlandaise. Cette nation conquise par conquête au gouvernement anglais, refuse, depuis six cents ans, de consentir à ce gouvernement et de lui donner son aveu ; elle le repousse comme au premier jour ; elle proteste contre lui, comme protestait la vieille population d'Irlande, dans les combats où elle fut vaincue ; dans ses révoltes, elle ne se croit pas en rébellion, mais en guerre juste et légitime. C'est vainement que la puissance anglaise s'est épuisée d'efforts pour vaincre cette présence d'esprit si vivace ; pour faire oublier la conquête, et faire accepter les fruits de l'invasion armée, contre l'exercice d'une autorité légale ; rien n'a pu anéantir l'obstination irlandaise. Malgré les séductions, malgré les menaces, malgré les supplices, les pères l'ont léguée à leurs fils. La vieille Irlande est encore la seule patrie que les vrais Irlandais avaient. c'est à cause d'elle qu'ils ont tenu à sa religion, comme à son language ; et, dans leurs insurrections, c'est encore elle qu'ils invoquent sous le nom d'*Erin*, par lequel nous la nommaient leurs ancêtres.

Pour maintenir cette chaine de mœurs et de traditions contre les efforts des vainqueurs, les Irlandais se sont faits des monuments que ni le fer ni le feu ne pouvaient détruire ; ils ont eu recours à l'art du chant, dans lequel ils se vantaient d'être habiles, et qui, dans les temps de l'indépendance, avait fait leur orgueil et leurs plaisirs. Les bardes et les ménétriers devinrent les archivistes de la patrie. Errants de village en village, ils allaient porter dans chaque foyer des souvenirs de la vieille Irlande ; ils s'étudiaient à les rendre agréables à ceux dont ils voulaient éterniser les gestes et les exploits : ils avaient des chants guerriers pour les hommes, des romances d'amour pour les femmes, des contes merveilleux pour les enfants du logis. Chaque maison conservait deux harpes toujours prêtes pour les voyageurs, et celui qu'on savait le mieux célébrer la liberté de l'ancien temps, la gloire des patriotes et la grandeur de leur cause, en était récompensé par une hospitalité plus attentive. Les rois d'Angleterre essayèrent plus d'une fois de frapper l'Irlande dans ce dernier refuge de ses regrets et de ses vœux ; les poètes errants furent persécutés, bannis, livrés aux tortures et aux supplices ; mais la violence ne fit qu'irriter des volontés indomptables ; l'art du chant et des vers eût ses martyrs comme la religion ; et les souvenirs qu'on voulait éteindre se redoublèrent par le sentiment de ce qu'il en coutait pour les garder.

Les paroles des chansons nationales, dans lesquelles l'Irlande a consigné ses longues souffrances, ont péri pour la plupart ; la musique seule s'est conservée. Cette musique peut servir de commentaire à l'histoire du pays. Elle peint l'intérieur des âmes aussi bien que les récits peignent les actions ; on y trouve beaucoup de langueur et d'abattement, une tristesse profondément sentie, mais vaguement exprimée, comme la douleur qui se retient parce qu'on l'observe. Quelquefois un peu d'espérance ou de légèreté s'y montre ; mais, dans les refrains les plus vifs il survient toujours quelqu'accord triste, quelque changement de mode qui ramène brusquement des teintes plus sombres comme on voit dans un jour nébuleux, un rayon de soleil paraître un instant pour se dérober aussitôt.

M. Moore est à la fois poète et musicien, comme les vieux bardes de sa patrie ; mais, au lieu de leur inspiration sauvage, il a toutes les grâces du talent cultivé, et son amour pour l'indépendance, agrandi par la philosophie moderne, ne borne point tous ses vœux à la délivrance d'Erin et au retour du vieux drapeau vert. Il célèbre la liberté comme le droit de tous les hommes, comme le charme de toutes les contrées du monde. Les paroles anglaises qu'il a composées sur le rythme des anciens airs d'Irlande, sont remplies de sentiments généreux, bien qu'empreintes le plus souvent de la couleur et des formes locales. Ces formes, presque toujours mystérieuses, ont d'ailleurs un charme qui leur est propre. Les Irlandais aiment à faire de la patrie un être réel qu'on aime et qui nous aime. Ils aiment à lui parler sans prononcer son nom, et à confondre l'amour qu'ils lui vouent, cet amour austère et périlleux, avec ce qu'il y a de plus doux et de plus fortuné parmi les affections du cœur. Il semble que, sous le voile de ces illusions agréables, ils veulent déguiser à leur âme la réalité des dangers auxquels s'expose le patriote, et s'entretenir d'idées gracieuses, en attendant l'heure du combat, comme ces spartiates qui se couronnaient de fleurs, sur le point de périr aux Thermopyles.— *Traduit par L. de Montier.*

NOUVELLES D'EUROPE.

ARRIVÉE DU NAVIRE A VAPEUR

"ANGLO-SAXON."

(Nouvelles d'Europe de deux jours plus recentes.)

(Traduit du *Chronicle*.)

L'*Anglo-Saxon*, parti le 26 d'Angleterre, est arrivé ce matin à Québec.

ANGLETERRE.—Un nouveau writ a été émis dans les communes pour l'élection d'un membre pour représenter la ville de Londres, en remplacement de Lord John Russell.

Un Conseil privé devait être tenu le 25, pour arranger les changements ministériels, qu'on dit devoir être conformes à la rumeur.

On dit que Sir Robert Peel, va être nommé secrétaire pour l'Irlande.

Le *Morning Post* affirme que lord Palmerston va reprendre son ancienne position d'interprète de la politique étrangère du gouvernement, dans la chambre des communes.

La frégate monstre, cuirassé, le *Black Prince* a fait un voyage d'essai très satisfaisant sur la Clyde.

Sir James Melville, qui a été plusieurs années secrétaire de la compagnie des Indes, est mort.

Lord John Russell va être créé Pair, sous le nom de Comte Russell.

L'Angleterre s'oppose fortement à la cession de l'île de Sardaigne à la France.

On dit que Lord Wodehouse a résigné sa fonction de secrétaire de la guerre.

FRANCE.—L'empereur devait revenir de Vichy dans un jour ou deux.

Le Duc de Broglie n'a pas donné de suite à la poursuite intentée par lui contre le Préfet de Police. Toutes les copies de sa brochure (saisie chez l'éditeur avant publication) lui ayant été rendues.

On regarde comme probable une visite du roi de Prusse au camp de Chalons.

M. Mirès a formé appel du jugement qui l'a condamné à cinq ans de prison.

ITALIE.—Dans le consistoire secret, le 23 dernier, le Pape a prononcé une courte allocution, dans le cours de laquelle il a exprimé sa reconnaissance pour la continuation de l'occupation de Rome par les troupes françaises, mais il a été sensible à l'interprétation que donnent et donneront les ennemis de l'ordre à l'acte pénible qu'il fait la France en reconnaissant le royaume d'Italie.

Les dépêches de Naples continuent à parler de soulèvements, de meurtres et de brigandages.

Toute la somme de l'emprunt Italien a été souscrit par les banquiers.

La santé du Pape était bonne ; il devait, à l'occasion de l'allocution qu'il devait prononcer le 23, créer quinze nouveaux évêques.

FLORENCE.—26 Juillet.—Une bande réactionnaire s'est formée à Taschanais. Des troupes vont être envoyées à leur rencontre pour les empêcher de passer la frontière.

La *Gazette Officielle* de Turin annonce que deux individus, cherchant à enrôler des soldats pour l'armée du Pape et à débaucher les soldats italiens, ont été arrêtés.

ESPAGNE.—La fille du Duc de Montpensier est morte.

Des nouvelles reçues de la Havane, le 6 dernier, annoncent la mort de l'Archévêque.

AUTRICHE.—Le rescrit autrichien, en réponse à l'adresse hongroise a été lu dans la Diète. La Chambre Basse l'a reçu avec impatience ; la Chambre Haute avec un profond silence. Le rescrit dit que les lois de 1848 ne peuvent être établies et recommande à la Diète de reviser ces lois et d'envoyer des représentants au Conseil de l'Empire pour prendre part, en août, à la discussion sur les projets financiers. Une amnistie est garantie à l'occasion du couronnement de François Joseph comme roi de Hongrie.

Les citoyens de Varsovie ont remercié, par une démonstration fait sous les fenêtres du Consul Anglais, l'Angleterre de sa sympathie pour la cause de la Pologne.

TURQUIE.—Saffetti Pacha, Président du Grand Conseil, a été demis et remplacé par Fuad Pacha.

Aali Pacha est definitivement nommé ministre des affaires étrangères.

Le Sultan continue à faire des réformes. Le Conseil de justice a été épuré et réorganisé.

Par suite d'une plainte portée par l'ambassadeur français à Constantinople, le *Herald* du Levant a été suspendu pour deux mois.

Le général russe Ignetieff est venu féliciter le Sultan de son accession au trône.

Londres, 18 juillet.

Au banquet donné par le lord maire en l'honneur de M. Cobden, celui-ci a parlé sur les bienfaits crées par le libre échange, et il a manifesté l'espoir que le traité de commerce serait des plus favorables à la France et à l'Angleterre.

M. Michel Chevalier, en répondant en français a insisté sur la nécessité d'une bonne entente de l'Angleterre et de la France. M. Bright a parlé dans le même

Marseille, 18 juillet.

[illegible] passé des journées entières à inspecter les établissements publics, surtout les arsenaux et fonderies ; il est accompagné de son neveu. Il fait fabriquer des canons rayés. Il doit présider bientôt le conseil des ministres.

La Banque de France n'ayant pas encore approuvé l'arrangement avec le commerce de Constantinople, deux négociants sont partis pour Paris, afin de soutenir les intérêts du commerce de l'Orient.

Constantinople, 16 juillet.

Un grande nombre de peines ont été commuées. De grandes économies ont été décrétées sur les dépenses inutiles du Budget de la guerre.

On élabore des lois d'administration intérieure et la révision des sentences judiciaires. Saffet Pacha, est mis en disponibilité. Mazloum-Bey, intendant de la sultane Validé, nommé ministre de liste civile et de l'Hôtel des Monaies, en remplacement d'Hassib-Pacha, mis en disponibilité.

Vendredi, le général Durando est parti pour Gênes.

Hier, M. de Lavalette a été reçu par le Sultan ; il est parti pour la France.

Le comte antrichien Paiffy est arrivé lundi pour complimenter le Sultan, qui l'a reçu aujourd'hui.

Marseille, 19 juillet.

Naples, 16.—Le général Cialdini, après avoir embarqué des troupes pour la Calabre, est resté à Naples. Il a publié un ordre du jour disant qu'il compte triompher avec l'élément populaire qui lui a été accordé.

On mande de Rome que le Consistoire a été remis à lundi dans l'attente des pièces relatives aux évêques de France.

MOUNTAIN HILL HOUSE,
Rue Lamontagne
QUEBEC.
PETER BOURASSA, Proprietaire

Ceux qui vont visiter Québec, soit par affaires, soit par promenade, ne peuvent faire mieux que d'aller à

L'HOTEL BOURASSA,

où l'on trouve toujours une table bien servie, de bonne liqueurs, et de bonnes chambres.

La position de cet Hotel, au centre des affaires, à quelques pas seulement des bateaux du gouvernement, à quelques minutes des bateaux a vapeur du Grand Tronc, en fait la place la plus avantageuse pour le voyageur. Ses prix sont extrêmement modérés.

PETER BOURASSA,
Propriétaire.

Qnebec, 12 mai 1861.

STEAMBOAT HOTEL,
No. 11, RUE SOUS LE FORT, QUÉBEC.
LOUIS SIMONEAU.
PROPRIÉTAIRE.

M. LOUIS SIMONEAU prend la liberté d'annoncer aux collecteurs d'Ottawa et le publie en général qu'il continue à tenir l'Hotel ci-dessus nommé où il peut offrir tout le comfort que les voyageurs peuvent désirer. La Situation de son Hotel, au centre des affaires, à la proximité des Steamboats et de la traverse du Chemin de Fer, en fait la place la plus avantageuse pour ceux qui visitent Québec.

La table est toujours couverte de ce que les marchés apportent de plus nouveau. ses liqueurs choisies par lui même sont garanties être de la meilleur qualité, des serviteurs polis et attentifs pour veiller aux besoins des voyageurs, enfin rien n'est épargné pour donner la plus entiere satisfaction.

M. SIMONEAU, invitent particulièrement Messieurs les collecteurs d'Ottawa à visiter son Hotel, lorsqu'ils viendront à Québec, parcequ'ils y trouveront toutes les comodités désirables.

Québec, 25 mai 1861.

Les personnes qui désirent faire l'achat de TERRES PUBLIQUES dans le BAS-CANADA peuvent obtenir toutes les informations dont elles peuvent avoir besoin quant aux prix, à la qualité des terres et aux conditions de vente en s'adressant aux Agents sous-mentionnés :—

AGENTS.	RESIDENCES.	COMTÉS.	TOWNSHIPS.	Nombre d'acres en vente.	Prix par acre.
			Nord de la Riviere Ottawa.		
W. Thompson..	Fitzalan—Arundel....	Partie d'Argenteuil....	Harrington, Montcalm, Arundel, DeSalaberry.....		
G.W. Cameron.	Thurso.....	Partie d'Ottawa.....	Harwell, Hipon	101,000	30 cts.
E. E. Murray..	Buckingham	Partie d'Ottawa.....	Portland, Derry, Villeneuve, Bowman, Templeton, Buckingham	35,000	60 cts.
Robt. Farley ..	Wakefield	Partie d'Ottawa.....	Wakefield, Low, Masham, Hincks, Aylwin,	160,000	"
Mic. McBean..	Northfield	Partie d'Ottawa.....	Cameron, Bouchette, Northfield, Kensington, Aumond, Wright	185,000	"
			Egan		
G. M. Judgson.	Glaregdon.....	Partie de Pontiac	Aldfield, Thorne, Cawood, Leslie, Onslow.....	190,000	"
Thos. Barron..	Lachute	Partie d'Argenteuil....	Westworth	180,000	"
Terance Smith	Allumette	Partie de Pontiac	Allumette, Waltham, Thorn, Chichester.....	30,000	30 cts.
				60,000	"
			Nord de la Riviere St. Laurent.		
A. B. Lavallée	Ste. Adèle d'Aber-	Terrebonne.....	Abercrombie, Morin, Beresford.....		
Alex. Daly....	Rawdon..... {crombie	Montcalm.....	Chilton, Watford, Guernsey, Kilkenny, Rawdon, Londonderry	35,000	30 cts.
Jules Bourgeois	Kildare.....	Joliette et Berthier....	Catheart, Kildare, Joliette, Brandon,	141,000	"
A. Dubord.....	Trois-Rivières.....	St. Maurice et Maski-	Peterborough, Caxton, Shawenegan,	40,000	"
A. Bochet.....	Ste. Anne de la Péradc	Champlain..... {nonge	Radnor, Alton, Montaubun.....	40,000	"
J. P. Déry.....	St. Raymond	Portneuf.....	Gosford, Colbert, Roquemont.....	23,000	"
Vincent Martin	Chicoutimi	Chicoutimi.....	Bagot, Chicoutimi, L.-terrière, Jonquière, Mesy. Tremblay,	28,000	"
			Charlevoix, Metabetchouan, Kénogami, Labarre, Caron,		
			Signay, Simard, Harvey, St. Johns.....	250,000	20 cts.
			Sud de la Riviere St. Laurent.		
John Felton....	Sherbrooke.....	Stanstead, Sherbrooke,			
		Richmond, et partie de			
F. H. Pratte...	Stanfold.....	Wolfe et Compton....	Marston, Auckland, Hereford, Weedon, Hampden.....		
J. T. Lebel....	Wotton	Partie d'Arthabaska....	Maddington, Blandford, Stanfold, Bulstrode.....	160,000	60 cts.
		Partie, Wolfe et Compton	Wotton, Ham et augmentation, Wolfstown, Garthby, Strat-	100,000	"
J. O. C. Arcand	St. Joseph, Beauce...	Partie de Mégantic....	ford, Watton, Winslow		
E. M. McKenzie	Lambton, Lac St	Beauce.....	Broughton Thetford.....	200 000	"
Andrew Ross..	Frampton.. {François	Dorchester, part. Beauce	Price, Adstock, Tring, Lambton, Forsyth, Aylmer, Gayhurst	44,000	40 cts.
			Shenley, Jersey, Marlow, Rixborough, Ditchfield, Lanière,	130,000	"
S. Y. Larue....	St. Charles, R. Boyer	Bellechasse.....	Watford, Cranbourne, Frampton, Buckland, Standon, Ware		
Frs. Têtu.....	St. Thomas.....	Montmagny, p. de l'Islet	Mailloux.....	300,000	30 cts.
Jos. Jolivet....	St. Gervais	Bellechasse.....	Montmagny, Ashburton, Bourdages, Patton.....	20,000	"
Stanis. Drapeau	St. Jean Port Joly....	L'Islet et Chemin Elgin.	Roux, Belechasse, partie de Buckland, Danquam, Armagh..	120,000	"
			Tournier, Ashford, Garneau, Casgrain, Lafontaine, Dionne,	92.000	"
F. DeGuise....	Ste. Anne La Pocatière	Kamouraska.....	Arago, Chemin d'Arago.....		
			Ixworth, Chapais, Woodbridge, Painchaud, Parke, Bungay,	110,000	"
L. N. Gauvreau	Isle Verte.....	Témiscouata.....	Chabot, Pohenegamook		
J. Bte. Lepage.	Rimouski.....	Rimouski.....	Whitworth Viger, Demers, Denonville, Begon, Rodot.....	285,000	"
			Duquesne, Macpès, Nigrette, Cabot, Fleurieu, Macneider.	135,000	"
J. A. LeBel....	New Carlisle.....	Bonaventure.....	Matane & augmentation, St. Denis, Cap Chat, Romieu,		
			D'Alibert Cherbourg.....		
John Eden.....	Fassia de Gaspé.....	Gaspé	Matapedias Restigouche. Mann, Nouvelle, Carleton, Maria,	300,000	"
			New-Richmond. Hamilton, Cox, Hope, Port Daniel.....		
			Newport, Pred, Malbaie, Douglas, York, Sud de la Baie de	180,000	20 cts.
			Gaspé, Nord de la Baie de Gaspé, Fox, Sydenham	130,000	"

OCTROIS GRATUITS.

Il y a dans le Bas-Canada cinq chemins sur lesquels le gouvernement accorde des octrois gratuits.

Le chemin Elgin dans le comté de l'Islet, long d'à-peu-près 35 milles, ouvrant de St. Jean Port Joli à la ligne Provinciale. STANISLAS DRAPEAUX, Ecuier, en est l'Agent et réside à St. Jean Port Joli.

Le chemin entre Metane et Cap Chat ; Agent, J. B. LEPAGE, Ecuier, à Imouski.

Le chemin Taché, de Buckland dans le Comté de Bellechasse au chemin Kempt dans le Comté de Rimouski, à peu près 200 milles de longueur ; Agent, STANISLAS DRAPEAUX, Ecuier, à St. Jean Port Joli.

Le chemin Matépédiac, de Métis à Restigouche ; Agent, J. B. LEPAGE, Ecuier, à Rimouski.

Le chemin de Témiscouata, de la Rivière-du-Loup au lac Témiscouata Agent, L. N. GAUVREAU, Ecuier, Isle Verte.

Dans le but d'établir ces parties du Bas-Canada, le gouvernement a autrisé des octrois gratuits le long de ces chemins n'excédant pas 100 acres chaque, et sujets aux conditions suivantes :—

1o. Le colon devra être âgé d'au moins dix-huit ans.

2o. Il devra prendre possession de la terre dans le cours d'un mois.

3o. Il mettra au moins douze acres de terre en culture dans l'espace de quatre ans, et

4o. Il devra y bâtir une maison d'au moins 20 pieds sur 18, et résider sur le lot jusqu'au parfait accomplissement des conditions ci-haut mentionnées.

Les familles composées de plusieurs colons ayant droit à des octrois gratuits pourront demeurer sur le même lot et être exemptes de l'obligation de bâtir et de résider excepté sur le lot sur lequel elles demeurent.

Le manque d'accomplir ces conditions entraînera la perte immédiate dudit de terre assigné qui sera vendu et octroyer de nouveau.

Ces chemins ayant été construits aux frais du gouvernement, les colons sont obligés de les tenir en bon état de réparation.

Les terres le long de ces chemins ainsi ouvertes et offertes gratuitement par le gouvernement sont généralement d'excellente qualité et sous le rapport du sol et du climat sont très propres à toutes les fins de l'agriculture.

Pour informations touchant les chemins à prendre et les prix de transports, on peut s'adresser de plus aux Agents suivants :—

QUÉBEC - - - - - A. C. BUCHANAN, Agent en Chef d'Emigration.
MONTRÉAL - - - - C. E. BELLE Agent des Bois et Forêts.
C. H. DALEY, Agent d'Emigration.

Bureau des Terres de la Couronne, Québec, 7 mai 1861.

P M VANKOUGHNET,
Commissaire.

NOUVEAU MAGASIN DE PICERIES
DE FAMILLE,
J. T. LAMB'S,
Rue Sparks, Ottawa central.

LE SOUSSIGNÉ ouvre en ce moment un MAGASIN D'ÉPICERIES et de LIQUEURS dans la Bâtisse voisine de
Mess. T. W. HUNTON.

Où il reçoit tous les jours, des premières maisons d'importations, un assortiment choisi de THÉS, CAFFÉS, ÉPICERIES, et TABAC SUCRÉ rafiné, SAVONS de toilette, CHANDELLES de Sparme, de Belmond et de SUIF, SPARROWS WASHING CRYSTAL.

—AUSSI—

Un assortiment considérable de VINS LIQUEURS, &c., &c., de la meilleure Qualité.

Consistant en—Port, Sherry, Champagne de Moët & Chandon, de Jules Mumm et de Perrier. Eau-de-vie de Martell, Hennessy, et de Robin. Rum de la Jamaïque, Gin de Holland, Old Tom, Whisky Ecossais, Morton's family Proof, Whisky Irlandais &c.

FRUITS NOUVEAUX, NOIX, &c.,
CONSISTANT EN

Raisins, Figues, Amandes, noix, et toute espèce de fruits confits, &c., &c. Epices, Sauces, Sardines, Homards et saumons en boites. Buiscuits supérieurs de Wattons, et Biscuits de Pic-Nic, etc., etc.

JAMES T. LAMB'S.

Voulez-vous un bon CHAPEAU,
ALLEZ CHEZ
MESS. DUKE & HUTCHISON,
Rue Rideau, Batisse D'ANGUS.
Ottawa, 8 mai 1861.

M. F. M'DOUGAL,

REMERCIE sincèrement ses nombreuses pratiques Canadiennes Françaises de l'encouragement qu'elles lui ont donné jusqu'ici. Il a l'honneur de les informer qu'il vient de recevoir un grand assortiment de

Quincaillerie et de Ferronnerie de toutes especes,
—SAVOIR—

Cables, Ancres, Clous à cheval, Clous taillés Chaines, Clous à river, scies à Moulin, Fer en barre, Acier, Ferblanc, Fer du Canada, Vitres, peintures, Huiles, Vernis et inceaux, Chaudrons à sucre et à potasse, Haches, Faulx, Poudre, Pelles, Bêches, Piques, Poêles, de toute description, et le CÉLÈBRE NAPOLÉON ! ! ! enfin toute sorte de Ferronnerie.

A BON MARCHE,
Venez à l'enseigne de la grosse Tarière.
RUE SUSSEX OTTAWA,

BUREAU DES TRAVAUX PUBLICS.
AVERTISSEMENT.

PAR le présent avertissement, il est défendu de circuler dans l'enceinte destiné à l'érection des Edifices et construction sur le lieu appelé "Barrack" à Major's Hill," ; et, sous peine d'être poursivi avec toute la rigueur des lois ; de nuire aux clôtures, aux arbres ou arbustes qui y trouvent.

La beauté de l'Emplement choisi pour les bâtiments du Gouvernement dépendant, en grande partie, des arbres et des arbustes qui croissent sur le penant du dit lieu, le public est requis d'aider leur conservation.

Par ordre,
JOHN MORRIS.
Surintendant.

Ottawa, le 13 Avil, 1860.

☞ Les commants de bois sont priés de bien faire compdre aux conducteurs des cages et aux autrepersonnes qu'ils emploient, la nécessité de ne int commettre de dégâts, et de ne point srendre coupables d'impropriétés

The Queen Insurance Company
CONTRE
LE FEU ET SUR LA VIE.
Capital £0.000 sterling, avec pouvoir d'aumenter jusqu'a UN MILLION

Bureau Incipal ; Queen Insurance *Buildds*, Liverpool.

DIRECTEURS,

Presid. WILLIAM MOLSON, Esq
Hon. JOHOUNG. | THOMAS KAY Esq.
HEN. THAS, Esq. | D. TORRANCE, Esq.
Bankers, BANQUE de MOLSON.
Secrety resident, et Agent General,
A M FORBES, Esq. Montréal.
HEP J. FRIEL, *Agent* pour Ottawa, et environs.

Batisse "*L'Union*," coin des rues Sussex York.

Etablissement de
HABES FAITES
DE
D'HERTY,
Rue Sussex, Ottawa.

L'Enseigné vient de recevoir un assortiment considérable et bien choisi de DRAP CASIMIRES, et d'ÉTOFFES à VESTS, qui peut entrer en compétition, avec aporte quelle maison de cette Cité, quants quantité ou la qualité, et qui sera vendues

aux extrêmement modérés.

Il inv particulièrement ses amis et ses pratiq, à lui faire une visite, et a examiner son magasin avant d'acheter ailleurs. Son assortiment de HARDES FAITES, est celui à l'ordinaire mieux fait, et il peut dire qu'il emploi de meilleurs fournisseurs qu'aucun autre établissement de ce genre, dette ville.

HADES D'ENFANT
de toute grandeur et de toute dimention, à
PRIX MODERES.
F. DOHERTY.
Ottawa, mai, 1861 12m.

CHEMIN DE FER D'OTTAWA ET DE PRESCOTT.
ARRANGEMENT D'ETE.

A commencer Lundi, 10 Juin, 1861.

Le Train de la Malle laissera Ottawa à 7 AM., et arrivera à Prescott à 9 30 AM., joignant à la Jonction, les Trains du Grand Tronc allant à l'Est et à l'Ouest ; et à Prescott avec la ligne de Bateaux à Vapeur Canadiens et Américains, allant à l'Est et à l'Ouest, et avec les Trains du Chemin de Fer d'Ogdensburgh allant à New-York et à Boston.

Les passagers venant par ce Train arriveront à Montréal à 2 heures, P. M.

Les Trains de retour.

Laisseront PRESCOTT à 2 P.M., à l'arrivée des Trains de New-York, joignant à la Jonction avec les Trains du Grand Tronc venant de Montréal, et arriveront à Ottawa à 4. 30 P.M.

Le Train d'Accommodement laissera PRESCOTT à 6.15 A.M., arrivant à Ottawa à 11.15 AM.

Le Train de Retour laissera Ottawa à 12.30 A.M., joignant à la Jonction avec le Grand Tronc allant à l'Ouest, et arrivera à Prescott à 4. 40 P.M.

Les passagers venant par ce Train, arriveront à Montréal à 9.30 P. M.

B. FRENCH,
Prescott, 5 juin, 1861. *Surintendant.*

Chemin de Fer d'Ottawa et de PRESCOTT.

Le et après LUNDI, 22 *avril*, le tarif pour le fret entre Montréal et Ottawa Cité, par le Chemin de Fer d'Ottawa et Prescott, et le Grand Tronc, sera comme suit, savoir :

Première Classe,.....	25 cts. par 100lbs.
Seconde "	22½ " " "
Troisième "	17½ " " "

☞ Pour particularités, classification, ou toute autre information, s'adresser, soit au Bureau de la Compagnie, à Ottawa, ou au Bureau de la Compagnie du Grand Tronc, à Montréal.

JNO. R. WHITE,
Ottawa, 15 avril, 1861. *Secretaire.*

CHEMIN DE FER D'OTTAWA ET DE PRESCOTT.
REDUCTION DE PRIX,
(Arrangement d'Eté.)

Le et après LUNDI 15 courant, les *Prix de Passage* entre Montréal et la Cité d'Ottawa par le Grand Tronc, et le Chemin de Fer d'Ottawa et Prescott seront comme suit, savoir ;—

Première Classe,.....	$4 00
Seconde "	2 00

AUX INSTITUTRICES.

On a besoin immédiatement à Wakefield (North) d'une institutrice capable d'enseigner l'anglais, pour plus amples informations s'adresser à M. Patrick Farrell, patron.

Wakefield (Nord), 21 avril, 1861.

BATISSE DE L'UNION.

BELIVEAU & LEBLANC,
Magasin de marchandises de gout et d'Etape,
RUE SUSSEX, OTTAWA.
17 juillet 1861.

HOTEL CHAMPAGNE,
RUE SUSSEX PRÈS DE LA CATHEDRAL,
Et a 5 minutes de Chemin de Fer, et des Bateaux a Vapeur.
Ottawa, C. E.

L'Propriétaire de cet immense établissement, commandant la vue de l'Ottawa, des Chutes, du Rideau, vient d'y ajouter un grand nombre d'améliorations qui lui permettent d'offrir maintenant au public voyageur, tout le comfort désirable. Outre un nombre de chambres qui viennent d'être complétées et meublées a neuf, il y a plusieurs salons et chambres a couches, extrêmement bien adaptés pour familles privées, ou elles peuvent être entièrement séparées du bruit, ordinairement inévitable dans un grand Hotel.

Outre la table d'hôte ouverte depuis 7 heures a. m. jusqu'à neuf, de 12 h. jusqu'a 3 p. m. et de 6 h. jusqu'a 8, il y a aussi une table privée pour les familles qui ne désireraient pas prendre leurs repas a la table d'hôte.

Attaché a l'établissement il y a aussi une vaste cour, et de bonnes écuries, ou les voyageurs a la campagne venant en ville avec leurs voitures, peuvent les laisser avec sureté.

Enfin le Propriétaire n'a regardé à aucune dépense pour mettre son Hotel sur un pied d'égalité avec les meilleurs maisons de ce genre, soit à Ottawa, Montreal, Québec, ou ailleurs.

ISIDORE CHAMPAGNE,—Proprietaire.

LIBRAIRIE DE H. HORN.

H. HORN a transporte sa Librairie et son atelier de relieure a trois portes au dessons de l'Hotel Campbell.

A VENDRE.

DEUX lots ou emplacements, situés au coin des rues BOLTON et DALHOUSIE, *Vis-à-vis de chez Hilaire Pinard Marchand ;*

De la contenance de 66 pieds sur 99. Ces deux lots sont admirablement situés pour le commerce.

AUSSI,

LA MAISON EN BOIS, A DEUX ETAGES,

maintenant occupée par M. J. D. ROBILLARD, RUE YORK.

CONDITIONS FACILES.

Pour plus amples informations s'adresser à ANTOINE ROBILLORD, Prop., GLOUCESTER, C. W. ou à J. D. ROBILLARD Agent, Cité d'Ottawa, ou à ce Bureau.

Ottawa, 6 avril, 1861.

NOUVEAU MAGASIN DE FARINE
M. A. C. CAMPBELL.
NEGOCIANT COMMISSIONNAIRE,

A l'honneur d'annoncer respectueusement à ses anciennes pratiques et à ses nombreux amis qu'il a ouvert de nouveau son magasin dernièrement occupé par la compagnie A. C. & A. CAMPBELL. On aura toujours à livrer ; farine, lard, et toute espèce de grains de la meilleure qualité au plus

BAS PRIX COURANT DU MARCHÉ.

Tout ceux qui voudront bien l'honorer de leurs patronage peuvent-être assurés que tous les ordres qu'il voudront bien lui expédier seront éxécutés dans le plus bref délai.

Ottawa, Avril, 1861.

M. LOUIS DUHAMEL,
MANUFACTUREUR
DE
VOITURES,

M. LOUIS DUHAMEL,

Tient constament en main un assortiment considérable de

VOITURES DE TOUTES SORTES.

Toutes les commandes et réparations qu'on voudra bien lui confier seront faites avec promptitude, et aux prix les plus modérés.

OTTAWA, RUE MURRAY.
3 avril 1861.

Portland Hotel,

LE soussigné, tout en remerciant Québec, amis d'Ottawa et le public en général, pour l'encouragement qu'ils ont bien voulu lui accorder, prend la liberté de leur annoncer qu'il a fait de grandes améliorations à son établissement, pour le comfort de ceux qui voudront bien le favoriser de leur patronage.

Quebec, 1861. CHARLES BEGIN.

DEPARTEMENT
DES
TERRES DE LA COURONNE,

Les terres du Township de BASKATONGE, comté d'Ottawa, C. E., contenant environ **20,000 acres**, seront vendues par encan à ceux qui désirent s'y établir, le ou après le 29e jour d'Août courant.

Pour les Nos. des Lots et les conditions de la vente, s'adresser à

MICHAEL McBEAN,
Agent des T. de la Cou.
A Northfield, dans le dit Comté.

Andrew Russell,
Assis. Commissaire.

Ottawa, 7 août 1861.

DEPARTEMENT
DES
TERRES DE LA COURONNE.
BRANCHE DES PECHERIES,
QUÉBEC, 8 juin 1861.

Il a plu à SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR GENERAL en conseil nommer les Inspecteurs de poisson et d'huile suivants, en vertu des dispositions de l'acte 22 Vic, c. 50, Statuts Refondus du Canada, concernant l'inspection du poisson et de l'huile.

JASPER KIMBALL GOODING, de la ville de Goderich, Haut-Canada, inspecteur de poisson et d'huile, à Goderich.

JOHN FONTANA, de Port Amherst Isles de la Magdeleine, Bas-Canada, inspecteur de poisson et d'huile, aux Isles de la Magdeleine.

BERNARD LECLAIRE, de Carleton, comté de Bonaventure, Bas-Canada, inspecteur de poisson et d'huile, à Carleton.

JOHN JOHNSTONE de New Richmond, comté de Bonaventure, Bas-Canada, inspecteur de poissons et d'huile, à New Richmond.

PHILLIPPE RECHERVAIS, du Bassin de Gaspé, comté de Gaspé, dans le Bas-Canada, inspecteur de poisson et d'huile, au Bassin de Gaspé.

P. M. VANKOUGNET,
Commissaire.

Ottawa, 7 Août 1861.

LEVI R. CHURCH, M. D.

Peut être consulté tous les jours à son office.

AYLMER,
C. E.

NOUVEAU SALON
DE
PERFUMERIE.

M. E. MILES vient d'ouvrir un nouveau salon de parfumerie dans la Maison occupée par M. Salmon, porte voisine de

T. STORY,
Marchand Tailleur,

Où ses pratiques de cette partie de la ville pourront se faire faire et coudre suivant le dernier goût. M. MILES, tiendra aussi toujours en même un assortiment d'instruments de musique, &c., dont il disposera à très bas prix.

E. MILES,
Ottawa, 9 juillet 1861. *Propriétaire.*

Désirez vous acheter à bas prix
Tout ce qui est necessaire a la vie
Boissons, Epiceries habillement
Pour argent comptant seulement
ALLEZ CHEZ ISIDORE TRAVERSY.

MAISON CANADIENNE
Batisses de Mdme. FOSTER,
Rue Sussex.

M. P. COMTE,

Tout en remerciant ses pratiques de la ville et de la campagne, de l'encouragement libéral qu'il a reçu d'eux jusqu'à ce jour, prend la liberté de les informer, ainsi que le public en général, qu'il a en mains en ce moment un assortiment varié de marchandises sèches, épiceries dont il disposera aux prix les plus réduits.

Il tient aussi constamment un assortiment considérable de HARDES FAITES ET CHAUSSURES.

NARCISSE PAQUET,
MARCHAND TAILLEUR,
RUE SUSSEX,
Vis-a-vis la rue York.

Tout en remerciant ses nombreuses pratiques de l'encouragement qu'il a reçu d'eux, prend la liberté de leurs annoncer qu'il vient de recevoir un

magnifique assortiment de

Draps et Casimires, Tweeds, Doeskin, et patrons choisies pour Vestes, &c., de la meilleure qualité, au plus BAS PRIX, et à des conditions libérales.

De plus, il tient constamment en mains un assortiment considérable de

HARDES FAITES.

Surtouts, Pantalons, Vestes, Cots, Coletz, Chemises, etc, etc.

MANUFACTURES.

IMPORTATEURS DE MARCHANDISES
FRANÇAISES, ANGLAISES
ET AMÉRICAINES.

No. 138, Rue St. Paul, Montréal.

MM. N. & G., ont toujours en mains un assortiment des plus variés de Marchandises ci-dessus nommées, qu'ils vendront à des prix très réduits. Ils ont, de plus, un grand assortiment de Chaussures en caoutchouc et en cuir, Chapeaux en laines et soutes pour Messieurs. 30 Mai 1861.

NOUVEAU MAGASIN
DE
POELS et d'Articles en FONTE
Poels de toutes sortes, Meubles en FER, Charrues, Couchettes et Porte-Chapeaux, unis et ORNES, &c., &c., &c.

LES SOUSSIGNES fabriquent maintenant une grande variété des articles sus mentionnés, et pour la commodité des habitants d'Ottawa, ils ont ouvert un magasin dans la nouvelle bâtisse de ANGUS, Rue Rideau près du pont du Canal.

On vend au plus bas prix.

RODDEN & CIE.

Ottawa, 1861.

Cuisiniere demandee.

Une Cuisinière expérimentée trouverait immédiatement du service en s'adressant à

L'HOTEL CHAMPAGNE,
Rue Sussex, Ottawa.

On donnera de BONS GAGES. Une personne parlant l'anglais et le Français serait préférée.

Ottawa, 9 juillet 1861.

L. ARMAND GRISON,
Coins des Rues Sussex & Murray,
BASSE VILLE OTTAWA

M. GRISON, tient toujours en mains un assortiment complet de marchandises sèches, Epiceries, quincailleries &c. &c., dont il disposera comme par le passé, à des prix modérés, et à des conditions faciles.

Ottawa, mars, 1861.

MANUFACTURE DE SAVON.
ET DE
CHANDELLE D'OTTAWA,
Au Nord de la Rue Sussex.

On trouve toujours à cet établissement, un assortiment considérable et très étendu de

SAVONS ET DE CHANDELLES
De la meilleure qualité

R. M'DERMOT & Cie.
Agents.

N. B On paiera, au comptant, le plus HAUT PRIX du MARCHE, pour toutes espèces de suif et de graisse, s'adresser à l'établissement.

Ottawa, 3 avril 1861.

MAGASIN EN GROS
M. FRANCOIS X. GUERTIN,

ANNONCE respectueusement à ses amis et au public qu'il reçoit maintenant, un assortiment de

Marchandises sèches et de Groceries

de premier choix, dont il disposera à des prix très modérés.

On trouvera aussi à son magasin toute espèce de liqueur de la première qualité.

Ottawa, Mars 1861.

A VENDRE,

UN emplacement situé au Nord de la RUE CHURCH, No. 12, avec Maison en bois à trois logements, donnant maintenant $216 de loyer par an.

CONDITIONS LIBERALES, *S'adresser a*

J. T. Prud'homme,
BATISSES PRUD'HOMME,
Rue Sussex.

Ottawa, 17 avril, 1861. 6m.

J. T. PRUD'HOMME,
Marchand de Marchandises SECHES,
Groceries, épiceries, Chaussures &c.
à des PRIX MODERES.
BATISSE PRUD'HOMME,
RUE SUSSEX.
Ottawa, 1861.

TANNERIE CANADIENNE,
Rue Clarence,
Cité d'Ottawa, C. W.

LE Propriétaire de cet Etablissement,
EDMOND GERMAIN,
Offre en vente, un assortiment considérable de CUIR ROUGE, CUIR NOIR, PEAUX de VEAU, PEAUX de MOUTON, &c. &c., *Le tout a des prix extrêmement réduits.*

J. DOSSERT,
PROFESSEUR DE MUSIQUE,
HOTEL CHAMPAGNE.

M. DOSSERT à l'honneur d'informer les amis de la bonne musique, qu'il se propose de donner des leçons de

PIANO, D'ORGUE ET DE CHANT,

Sa méthode d'enseignement est facile e simple.

Ottawa, avril, 1861.

A LOUER.

Un beau bloc de maisons en briques, TROIS ETAGES, situé Rue Sparks, Ottawa central, contenant quatre magasins, et quatre logements magnifiques, bien situés pour le commerce, et à quelques pas seulement du

BATISSES DU PARLEMENT.

Les magasins et les logements peuvent être loués séparément, si on le désire.

Pour les conditions, s'adresser à
M. CHS. LAPOINTE, Propriétaire.
Rue Rideau, vis à vis Bureau.

Western Assurance Company,
Incorporée par Acte du Parlement.

Capital $400,000.—En Actions de $40 chacune.

BUREAU PRINCIPAL, TORONTO,
Church Street.

PRESIDENT : ISAAC C. GILMOUR, Ecr.
VICE-PRESIDENT ; MARCUS ROSSIN, Ecr.

Directeurs :

JOSHUA G. BEARD. | MARCUS ROSSIN,
I. C. GILMOUR, | THOMAS HAWORTH,
JOHN McMURRICH, | ROBT GILMOUR,
ROBT STANTON, | AND
GEORGE MICHIE, | WM. HENDERSON, Ecr.

Secrétaire Trésorier : BERN, H[illegible], Ecr.
Solicitor : ANGUS MORRISON, *Ecr.*
Conseil : HON. J. H. CAMERON.
Inspecteur : BENJAMIN SWITZER, Ecr.
Banquier : BANK OF UPPER CANADA.

Pertes justement reparées et promptement payées.

R. O'REILLY,
Agent.

Ottawa, Mars 1861.

SALON DE PERFUMERIE
No. 1.
DE
PRNCE DE GALLES
E. MILES,
PERUQUIER PERFUMEUR A LA MODE,
Rue Rideau, Ottawa.

CEUX qui désirent être bien coiffés, et qui tiennent à avoir une chevelure luxuriante, n'ont qu'à faire une visite au SALON du PRINCE DE GALLES, et les plus difficiles s'en retourneront contents. M. MILES, ne peut être surpassé dans son art.

On y trouvera aussi toute espèce de parfumerie française, d'ouvrages en cheveux &c. &c.,

DE PLUS

UN ASSORTIMENT CHOISI D'INSTRUMENT DE MUSIQUE.

GEORGE COX,
GRAVEUR ET IMPRIMEUR
SUR ACIER ET SUR CUIVRE.

M. GEORGE COX, déjà avantageusement connu du public, a l'honneur d'informer ses amis et le public, qu'il est toujours prêt à exécuter toutes sorte de gravure soit sur acier cuivre ou bois tels que, paysage, vignettes cartes de visite cartes d'affaire &c, &c.

Toute commande laissée à son bureau,

Rue Rideau,

sera exécutée avec le plus grand soin et sous un court délai.

Ses ateliers sont situés au dessus du bureau de M. Aumond, Rue Rideau, près du pont des sappeurs.

Ottawa, mars, 1861.

M. LOUIS PAIEMENT,

A l'honneur d'informer ses pratiques et le public en général, qu'il vient de recevoir un assortiment considérable de

GROCERIES ASSORTIES,

Qu'il vendra à des prix très réduits.—

Il espère pouvoir mériter une part du patronage public.

DURHAM.—Toute personne désirant avoir une voiture bien peinte, peut s'adresser à M. LOUIS PAIEMENT, où on trouvera toujours un assortiment complet de peinture &c.

Ottawa, 3 avril 1861.

Thos. Paterson.
OFFRE EN VENTE,

3000 Gallons Esprit de vin.
1000 Gallons de Morceau Family Proof Pur.
100 Boîtes de Thé Nouveau Fin.
100 Boîtes de Tubac assorti.
Sucre et Sirops de toute espèce.
100 Boîtes de Figues, Nouvelle récolte.

AUSSI

3000 Kgs. de Poudre à laver, Crystalisée, de SPARROWS, qui ne peut être surpassée par aucune autre.

—DE PLUS—

Une variété incalculable de Groceries de toute sorte, consistant en Liqueurs, Crakers, Fromages, Poisson, Porter et Ale, &c. &c.

Ottawa, mars, 1861 { Chez, THOS. PATTERSON, Rue Rideau

EAUX MINERALES
DE
PLANTAGENET
ET DE
BORTHWICK.

LE Soussigné espère que l'expérience qu'il a acquise dans sa branche de commerce et l'attention qu'il portera toujours à ceux qui visiteront son établissement lui mériteront, comme par le passé, la faveur du public voyageur et des Messieurs de la ville.

A. BROWN.

Ottawa, 3 Avril, 1851.

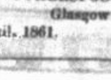

E. E. BEAUDRY,
SUCCESSEUR de L. P. BOIVIN,
IMPORTATEUR
DE Vases Sacrés, Montres, Horloges ; Fabricant de toute espèce de Bijouteries et Argenterie.

COIN DES RUES
St. Vincent et Notre-Dame,
En face du nouveau Palais de Justice,
MONTREAL.
IMPORTATEUR de Jouets d'enfants &c.

J. HEBERT,
AVOCAT, RUE DU ROI,
Ancienne résidence de feu M. de Rouville,
SOREL.
M. HEBERT, suivra le circuit
D'YAMASKA.

Sorel,

OLIVIER ET ARMSTRONG,
AVOCATS.

Bureau vis-à-vis le Palais de Justice, Sorel.

M. ARMSTRONG, réside à Sorel ; M. Olivier, à Berthier, mais il sera au Bureau à Sorel tous les Samedis, depuis 9 heures A. M. jusqu'à 5h. P. M.

[illegible] ARMSTRONG.

Sorel, 3 mai 1859.

LORSQUE VOUS DEMANDEZ DE
L'EMPOIE PATENTE,
DE CLENFIELD,

Voyez à ce que vous Payez comme souvent on le substitue des sortes inférieures.
WATERSPOON & Cie.,
Glasgow et Londres.

Sorel, 3 Avril, 1861.

J. C. SPRAGUE,
Successeur d'H. S. HUMPHRY

CHIMISTE ET PHARMACIEN.
No. 2 Eagle Block, Rue Ford,
OGDENSBURGH, N. Y.

Tient toutes les medecines, et les Drogues les plus rares.

EN GROS et en DETAIL.

Où on vend toutes espèces de Peintures, Huiles, Mastic, Vernis, Bois de teintures, Medecines Patentés. Couleurs à Teindre, Esprit de Térébentine, Browse, Camphine, Fluid Instruments pour Chirugiens et pour Dentistes, de toute description et des plus modernes. Aussi, Instruments et articles nécessaires, aux

ATELIERS DAGUERRIENS.

Parfumeries,
Peignes,
Savons,
2 Avril. **&c., &c.**

POMMADE
POUR LE MAL D'YEUX.

M. Le Dr. L. U. TURCOTTE, de cette ville, Possède depuis quelques années, une

POMMADE ADMIRABLE

pour guérir l'inflammation chronique des paupières. Des personnes affectées de cette maladie depuis plus de vingt ans, sont prêtes à attester leur guérison par l'application de ce remede souverain, et ce peu de jours.

Cette pommade commence à jouir d'une réputation merveilleuse. Ses éminentes qualités se font sentir dès le premier jour de son application.

Avis à ceux qui souffrent du mal d'yeux.

LE RESTAURATEUR
DE LA
CHEVELURE,
DU DOCTEUR PARADIS.
(Preparation d'Iodine.)
PATENTE POUR LE CANADA,
1er JUN 1860.

Pour embellir, conserver et faire pousser les cheveux. Pour guérir toutes les maladies de la peau, telle que Dartres, Gerçures aux mains etc., etc.

C'est un article DE TOILETTE très agréable.

Références :-Tous les Médecins.
H. PARADIS, Propriétaire,
St. Antoine, Rivière Richelieu.
R. H. KITTSON, Ec. Agent pour Sorel.

Sorel, 186.—ua.

WM. N. OSWELL,
COMMERÇANT DE THES, ET
GROCERIES.

De Bieres Liqueurs et Cigares, Fruits, Noix Confitures, &c., et de mille autres articles de [illegible] ou moins.

COIN DES RUES FORD ET ISABELLE,
OGDENSBURGH, N. Y.

C. P. BOUCHETTE,
Arpenteur Provincial,
BRITISH HOTEL.

G. MORTIMER,
APOTHICAIRE ET DROGUISTE.
Rue Sussex, Ottawa.

ON trouvera, à son établissement, toutes sortes de drogues, médecines à patente, parfumeries, etc. etc., peintures, huiles, et teintures.

Prescriptions préparées avec soin.

Ottawa, mars 1861.

O. MARTIN,
CHIRURGIEN DENTISTE.

Bureaux Batisses de Brown, audessus des Bureau du Télégraphe.

Ottawa Centre.

Les opérations et les pièces faites par le Dr. MARTIN sont garanties donner entière satisfaction.

Ottawa, mars, 1861.

E. R. E. RIEL,
MEDECIN-CHIRURGIEN,
Rue Sussex.

Ottawa, mars, 1861.

DR. ST. JEAN,
Rue Sussex.

Ottawa, mars, 1861.

DR. L. DUHAMEL,
Coins des Rues CUMBERLAND et St. PATRICE,
Ottawa.

DR. BEAUBIEN,
RUE YORK,
Ottawa.

LE Dr. TRESTLER,
DENTISTE,
Encoignure des Rues St. Lambert et petite Rue St. Jacques,
Vis-avis de chez le Dr NELSON,
MONTREAL.

DR. TURCOTTE,
Chaumiere St. Laurent
RUE ST. GEORGE, SOREL.

Sorel, 1861.

WILLIAM CLEGG,
AVOCAT,
Bureau, Rue Rideau,
BASSE-VILLE, OTTAWA.

LE COURRIER D'OTTAWA,
JOURNAL PUBLIE DANS LES INTERETS DES
CANADIENS FRANCAIS DU CANADA CENTRAL.

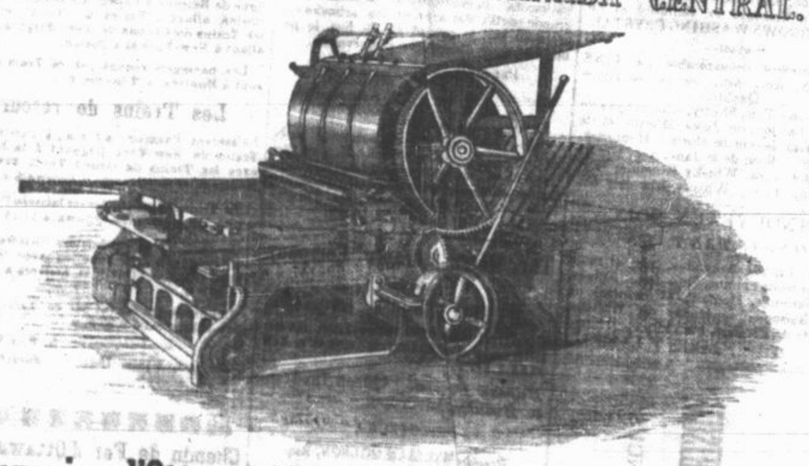

Le Courrier d'Ottawa parait le Mecredi de chaque semaine.

Le prix de l'abonnement est de $2 00. par année payals d'avance, ou 2. 50. à la fin de l'année.

Toutes demandes d'abonnements, lettres correspondances &c. &c. doivent être adressées franco, au bureau du *Courrier d'Ottawa.*

RUE RIDEAU, VIS-A-VIS LARUE SUSSEX,
ON PEUT AUSSI S'ABONNER POUR SIX MOIS A CE JRNAL, EN PAYANT D'AVANCE $1. 00.

TARIF DES ANNONCES.

LES ANNONCES SONT PUBLIES AUX CONTIONS SUIVANTES SAVOIR :

Six lignes et au dessous, première insertion	50 Cts.
Pour chaque insertion subséquente	12½ "
Dix lignes et au dessous première insertion	75 "
Pour chaque insertion subséquente	20 "
Les annonces au dessus de dix lignes seront publiées à raison de 8 cents la ligne la premier insertion, et 2 cts. pour les insertions subséquentes.	
UN DEMI-QUARRE (10 lignes) par an	$12.00
UN QUARRÉ (20 lignes)	$20.00
Pour chaque carré additionel	$15.
Les notices spéciales et rédactionelles paieront par ligne	10 "
Les Correspondances d'un intérêt personel paieront, par ligne	10 "

Les Ateliers Typographiques du "*COURRIER D'OTTAWA*" sont pourvus d'un matériel qui permet d'exécuter avec avantage pour ses propriétaires et satisfaction pour clientèle, toute espèce de commande dans les genres suivans :

Livres, Brochures, Factums, Blancs, Circulaires, Cartes mineraires, Cartes D'Adresses et Cartes de Visite, Pan-Cartes, Placards, Affiches, Tete de comptes, Blancs pour Avocats, Recus de toute Description, &c.

N. B.—Toute commande venant de la campagne sera exécutée dans un court délai, et expédiée par la voie la moins coûteuse,—il faudra donner des instructions complètes ; rapport au nombre de copies, à la manière dont on désire avoir l'ouvrage exécuté, et à la qualité du papier auquel on désire que le tirage soit fait.

MAGASIN DE MARCHANDISES.

J. H. GUEST,
No. 60 FORD STREET,

M. GUEST, tient un assortiment complet de

MARCHANDISES SECHES,
CONSISTANT EN

Patrons de Robes de soie et autres, Rubans, Dantelles,
Broderies sur Mousseline, Gants,
Bas, Garnitures pour Robes, &c.
Toiles, Serviettes ouvrées,
Toile ouvrée, Linge de table,
Serviettes de Table, Essuie mains,
&c. &c.. &c.

Casimires, Draps, Merinos, Mousseline de Laine,

Indiennes: Guingham, &c.

Tapis, Toiles Cirées, Transparents, Tapisseries, Bordures,
Rideaux de Dentelle et de Mousseline Broderie, &c. &c.

Noubliez pas le No. 60 Rue Ford
OSDENBURGH, N. Y.

LAMOTHE & McGREGOR
MARCHANDS A COMMISSION
ET ENCANTEURS,
OFFRENT EN VENTE :—

Vins Français, "Claret," en futailles et en bouteilles, de différentes marques.
Champagne, Sherry, Port, Pale Ale, Porter &c., &c.
Eau-de-vie, Jamaique, Genièvre, Whisky en entrepot ou droits payés,—

Ils se chargeront de toutes les affaires dont on voudra bien les charger, ayant une vaste bâtisse, ils offrent toutes les commodités pour marchandises pour ventes publiques et privées.

Ils continuent à faire des avances très-libérales sur toutes descriptions de marchandises et paient au comptant toutes les ventes qu'on leur confient.

Ils sollicitent des ventes au dehors.

LAMOTHE & McGREGOR.
Montreal, 192, Rue St. Paul.

WILLIAM L. BOYD,
Editeur de Guides d'affaires,
(DIRECTORIES)
Pour les Etats, Cités et Comtés suivants.

Conecticut.
Bridgeport. Norwich.

Delaware.
Guide d'affaire pour l'Etat du Delaware.
Guide pour la Cité Wilmington.

Dist. de Colombia.
Washington et Georgetown.

New Jersey.
Pour les comtés de Camden, Salem, Atlantic, Glouceste, Cape May.
Comtés Essex Hudson et Union.
Contés Mercer et Berlington.
Guides d'affaire, Newark, Paterson, Trenton.

New York.
Auburn, et son Comté.
Binghamton et son Comté.
Broadway Guide d'affaire pour la Cité N. Y.
Brooklyn Guide d'affaire.
Elmira et son Comté.
N. Y. Guide d'affaire.
N. Y. Livres de Taxes.
Rome et son Comté.
Rondout, Schenectady,
Syracuse et son Comté.
Cheverans,

Ohio.

Pennsylvania.
Lancaster et son Comté.
Philadelphia Guide d'affaire.
Philadelphia (Guides pour Société.)
Berks, Lebanon, Lehigh, Northampton et le Comté de Schuylkill.
Bucks, Chester, Delaware et le Comté de Montgomery.

Rhode Island.
Newport, Pawtucket et Woonsocket.

Virginia.
Virginie (Guide d'affaire.)

Canada.
Ottawa, Cité.

Hamilton.
Hamilton sous presse.

Cartes montrant l'étendue des fils Télégraphiques des Etats Unis et des possessions Britanniques &c. &c.,

Bureau—346 & 348 Broadway, New York, et 333 Chestrent Street, Philadelphia.

A. O. LABONTE,
CORDONNIER.

PORTE VOISINE DE M. BACON,
DROGUISTE,
Côte Ouest de la Rivière Ogdensburgh.

M. Labonte est un ouvrier pratique. Il sollicite le patronage de ses compatriotes.

EXCHANGE HOTEL,
Vis-à-vis le Marché, RUE YORK,
BASSE-VILLE OTTAWA.

LE SOUSIGNÉ prend la liberté d'anoncer à ses amis et au public, qu'il a loué pour un nombre d'années, la maison si bien connue sous le nom de

EXCHANGE HOTEL,
Presque vis-a-vis le
MARCHE DE LA BASSE VILLE.

Qu'il vient de réparer et meubler à neuf. La position qu'occupe son Etablissement, au centre des affaires, est la plus commode et la plus avantageuse qui puisse être offerte à ceux qui désirent visiter les marchés &c.

Le propriétaire de cet établissement peut assurer au public que rien ne sera épargné pour soutenir la réputation déjà établie de sa maison, et la mettre sur un pied à pouvoir offrir tout le comfort désirable.

On pourrait recevoir un certain nombre de pensionnaires soit au mois, soit à la journée, suivant le désire des appliquants.

La table sera toujours fournie de ce que le marché a de meilleur, et la Barre, du meilleur choix de *Vins, Brandy's, Gin &c.*

THOMAS CLARK,
Propriétaire.

N. B. Il y a aussi, de bonnes et spacieuses écuries, et remises attachées à son établissement.

Ottawa, 24 Février, 1861.

Hotel du Voyageur,
RUE SUSSEX,
LOUIS BLANCHETTE,
Propriétaire.

Ottawa, 3 avril 1861.

NOUVELLES MARCHANDISES

M. CADIER,

A l'honneur d'annoncer aux habitans **Ogdensburgh et des environs,** qu'il a reçu son assortiment complet de marchandises d'*Automne et d'Hiver* consistant entre autres en

Manteaux pour Dames, faits à la dernière mode,
Ainsi que Chapeaux au dernier gout.

Patrons de Robe en Soie Noire et de couleur, Mérinos Français et Mérinos Ecossais, Mousseline de Laine,
Flanelle blanche et de couleur,
CASIMIRES,
Draps, de toutes qualités, &c., &c.
Enfin M. CADIER, tient tout ce qui est nécessaire pour l'usage des familles.

M. CADIER,
Invite donc respectueusement le public à venir visiter son établissement.

A. G. CADIER,
FORD STREET,
OGDENSBURGH, N. Y.

GEM RESTAURANT,
RUE YORK, BASSE-VILLE.

REPAS à toute heure du jour : *Lunch* depuis 11 heures A. M. jusqu'à 2 P. M. Les meilleurs vins et liqueurs de toute espèce importés directement d'Europe : aussi un choix d'excellents cigares de la Havane etc.

La table sera constamment pourvue de tout ce que la saison pourra offrir de recherché.

A. BROWN.

HOTEL VICTORIA,
RUE MURRAY,
Trois Portes Est des Bâtisses de
SPARROW.
Le Propriétaire de cet Hotel,
M. EUSEBE GAUTHIER.

AYANT meublé son établissement à NEUF, peut maintenant offrir aux public voyageur, tout le comfort désirable. Sa table est toujours fournie du choix des marchés, ses vins sont de la meilleure qualité, et le soin qu'il apportera à servir ses nombreuses pratiques lui font espérer une part du patronage public.

Les personnes de la campagne venant avec leur voiture trouveront une cour spacieuse et de bonnes écuries.

Ottawa, Fév. 1861.

QUEBEC HOUSE,
RUE MURRY. BASSE-VILLE,
Ottawa, C. W.

M. A. RENEAUD,

A L'honneur d'informer ses amis et le public en général, qu'il vient d'ouvrir un hotel, dans la maison déjà si bien connue, et dernièrement occupée par

M. CONWAY.

Les améliorations qu'il a fait faire a son établissement le mettent sur un pied à ne laisser rien à désirer. On sera toujours pourvue de ce qu'il y aura de mieux sur nos marchés, ses liqueurs, choisies par lui-même, dans les meilleures maisons de Montréal et de cette Cité, sont garanties être de la meilleurs qualités.

Les voyageurs qui viennent en ville avec leurs chevaux, trouveront de bonnes écuries, avec remises, et une vaste cour, pour leurs voitures.

Ottawa, 1861.

HOTEL LARIVIERE
Coins des Rues SUSSEX et ST. PATRICE.
BERNARD LARIVIERE,
Propriétaire.

Ottawa, 1861.

CITY HOTEL,
PAR
ISAAC BERICHON,
Rue Sussex.

CET Hotel est tenu sur un pied élevé, se trouve à proximité du chemin de fer et du Steamboat et est monté de ce qu'il y a d'exquis quand aux liqueurs, à la table, et en un mot de tout ce qui peut assurer le comfort du voyageur.

Ottawa, 1861.

NOUVEAU MAGASIN,

(BATISSE DE M. FRASER,)

Le Soussigné a l'honneur d'informer ses amis, et le public en général, qu'il aura constamment en mains un assortiment considérable et varié de Marchandises Sèches, Hardes Faites de toute description et de toute grandeur, Bottes pour chantier, Bottes fines, Souliers, Congress, Bottines, Chaussures d'enfants, etc., etc., qu'il vendra à bon marché et pour ARGENT COMPTANT.

EUG. MARTINEAU.
Rue Sussex, Ottawa.

LE SOUSSIGNE a l'honneur d'informer ses amis d'Ottawa et des environs, qu'il vient d'ouvrir un

Magasin de Groceries, Vins, &c., &c.,

dans la maison adjoignant le magasin de farine de A. C. CAMPBELL, Ecr. Bâtisse de

M. NAZAIRE GERMAIN,
Rue Sussex.

Où il invite les acheteurs à lui faire une visite, persuadé qu'il seront parfaitement satisfaitant par rapport au prix qu'à la qualité des articles.

J. M'CARRON.

Ottawa, 14 avril, 1861.

M. WILLIAM BOHRER.
Organiste à l'Eglise St. Joseph de cette Ville,
ET PROFESSEUR de MUSIQUE
au Collège d'Ottawa.

M. BOHRER est chez lui, RUE St. GEORGE, *ancienne residence de M. GEORGE COX, graveur,* tous les LUNDIS et JEUDIS, depuis midi à 2 heures P. M.

Ottawa, 17 avril, 1861.

Première Année. Ottawa, (H. C.) Mercredi matin, 14 Août 1861. Vol. 1. No. XI.

Courrier d'Ottawa.

JOURNAL PUBLIE DANS LES INTERETS FRANCO-CANADAIENS DU CANADA CENTRAL.

Rédigé par un Comité de Collaborateurs. (Les Prospectus se déplacent quelquefois, mais ne s'oublient jamais.) J. G. Charpentier, Imprimeur.

SALSEPAREILLE D'AYER

Pour purifier le sang, et pour la prompte guérison des maladies suivantes, savoir: les scrofules ou tumeurs, ulcères, éruptions, blessures taches de rousseur, pustules, et tout les maladies de la peau.

Oakland, Indiana, 6 Juin 1859.

J. C. Ayer & Co.,

Je me fais un devoir de reconnaitre ce que votre salsepareille a opéré en moi. Une maladie scrofuleuse m'ayait été transmise, j'en ai souffert durant de longues années. Tantôt elle éclatait en ulcères aux mains et aux jambes, tantôt atteignait l'estomac, la tête et les oreilles qui n'était plus qu'une seule plaie. Toutes les médecines ordinaires dont j'ai fait usage ne m'ont procuré aucun soulagement, tout au contraire le mal empirait. Enfin, je me suis réjoui de voir dans un journal le Gaspel Messenger la préparation de votre sal-epareille, et vous connaissant, de réputation j'en ai envoyé chercher à Cincinnati; peu si fait usage, et j'ai été entièrement guéri. J'ai pris ce remède selon votre prescription, en petites doses et durant un mois dans une caillère à thé. Je n'ai pris que trois bouteilles. Une peau lisse et blanche a remplacé la plaie qui couvrait mon corps. Je suis actuellement convaincu que cette terrible maladie est chassée de mon système. Vous pouvez me croire en vous déclarant que je vous considère comme l'un des plus grand bienfaiteurs de l'humanité qui aient existé dans ce siècle, et je suis avec reconnaissance votre dévoué serviteur.

Alfred B. Tallery.

Erésipèle ou feu de St. Antoine, Dartre, Calvitie, Maux d'yeux, Hydropisie, &c.

Le Dr Robert M. Preble écrit de Salem, N. Y., en date du 12 septembre 1859 qu'il a guéri radicalement un cas d'hydropisie qui menaçait d'être fatal et ce par le moyen de votre salsepareille. Il a opéré également la cure de violent Erésipèle à fortes doses du même remede qui en outre guérit les éruptions scrofulaires.

Bronchite, goitre ou gonflement du cou.

Babulon Sloan, de Prospect, Texas, écrit ce qui suit :—"Trois bouteilles de votre salsepareille m'ont complétement guéri du hideux gonflement du cou que l'on appelle goitre et dont je souffrais cruellement depuis deux ans.

Edward S. Morrow, de Newbarry, Alabama, cite le cas suivant ;—"J'ai guéri dans ma famille, au moyen de votre salsepareille une tumeur ovaire qui avait jusqu'à présent déjé tous les efforts de la medecine, mais après avoir employé votre remède durant six semaines, il ne restait aucun symtôme de la maladie."

Maladies syphilitiques ou mercurielles.

Nouvelle-Orléans, 25 août 1859.

Dr. J. C. Ayer,—Monsieur, je suis, tout-à-fait de l'opinion de votre agent sous le rapport de l'efficacité de votre salsepareille. J'ai dans ma pratique, opéré maintes et maintes cures dans les cas de maladies vénériennes. L'un de mais malades avait des ulcères au gosier, à la bouche et au nez; il a été guéri dans cinq semaines. Une autre attaque de la même maladie a été également guérie et nulle trace n'en reste sur son visage. Une femme traitée auparavant pour le même mal par le mercure, et qui avait été la proie d'incroyables souffrances à la suite de l'humidité, a été également rendue à la santé en quelques semaines. Je sais d'ailleurs que d'après la formule que votre agent m'a remise, que votre préparation, sortie de votre laboratoire, ne peut être qu'un grand remède, et je n'ai pas, en conséquence, été étonné de ses heureux résultats.

Tout à vous fraternellement.

G. V. LARIMER, M. D.

Rhumatisme, goutte affection du foie.

Indépendance, Preston, Connecticut, 6 juillet 1859.

Dr. J. C. Ayer,—Monsieur, j'ai été affligé pendant longtemps d'un douloureux rhumatisme chronique contre lequel avaient échoué tous les efforts de la medecine. J'ai eu recours à votre salsepareille dont une seule bouteille m'a radicalement guéri en deux semaines, de sorte que je jouis actuel ement d'une bien meilleure santé qu'avant d'avoir été attaqué de cette maladie. Je pense que c'est une merveilleuse medecine.

J. FREAM.

Jules Y. Getchell de St. Louis, écrit ce qui suit :—"J'ai été, durant des années affligé d'une affection du foie qui avait complétement détruit ma santé. Aucun remède ordinaire n'ayant pu me soulager, mon bien-aimé pasteur le Révd. M. Espy m'a conseillé de faire usage de votre salsepareille en me disant qu'il connaissait que toutes vos préparations ne pouvait produire que du bien. Grâce à Dieu, votre salsepareille qui m'a guéri a tellement purifié mon sang que je me sens actuellement un nouvel homme. Je me sens rajeuni, et je pourrais jamais, sous ce rapport, dire assez de bien de vous."

Tumeurs cancéreuses, "élargement" ulcères, carie et exfoliations des os.

On nous a rapporté beaucoup de cures accomplies par cet excellent remède, et nous référons nos lecteurs à notre almanach américain que les agents ci-dessous nommés se font un plaisir de fournir gratis à tous ceux qui en font la demande.

Dyspépsie, affection du cœur, abcès, épilepsie humeur sombre, névralgie, etc.

De nombreuses cures de ces maladies ont été opérées par la puissance ultérieure de cette médecine. Elle stimule vigoureusement les fonctions vitales, et combat des maladies que l'on pourrait croire au-delà de son efficacité. Les besoins du peuple ont longtemps réclamé ce remède, et nous sommes certains qu'il opérera tout le bien qu'il est au pouvoir de la médecine de faire.

Baume Pectoral d'Ayer, pour la prompte guérison de Rhumes frais, influx, enrouement, croup, pulmonie naissante et pour le soulagement des malades dans une phase avancée de cette dernière maladie.

Ce remède si universellement connu surpasse tout autre par la cure des maux de gorge et des affections pulmonaires, qu'il est inutile de reproduire ici l'évidence de sa verte que pour ces sortes de maladies, il est sans rival dans le monde civilisé. Peu de communautés et même de familles qui n'aient point fait une expérience personnelle de ses effets. Comme chacun connait les fatals resultats de ces maladies ainsi que l'efficacité de remède, nous ne pouvons faire plus que d'assurer le public qu'il possède actuellement toute la vertu qu'il avait lorsqu'il opérait des cures qui lui ont acquis à juste titre la confiance de tout le genre humain.

Préparé par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Massachussetts.

Prix 25 cents par boîte.

25 oct—am.

LE

NOUVEAU PAIN KILLER

Le meilleur remède encore pour le Rhumatisme, la Roideur de Jointures, le mal de Dents, les Contusions, les Brulures, le mal de Tête et les maladies des Intestins.

LINIMENT DU VERMONT DE HENRY.

Nous n'avons que c'est une tentative téméraire que de tenter l'introduction d'un nouveau Liniment ou remède contre toute douleur dans un moment où le pays est tellement rempli de tant de remèdes de cette espèce ; et nous avons retardé l'introduction de notre longtemps après avoir résolu de le soumettre au public ; nous avons consulté un grand nombre de médecins éminents, et nous en avons parlé à un grand nombre de propriétaires de Liniments et de remèdes, contre toutes douleurs, des plus populaires et nous sommes arrivés à cette conclusion que nous pouvions apporter au nôtre des améliorations qui les surpassent tous ; car nous avons vendu des remèdes de cette sorte depuis plusieurs années, et nous avons suivi leurs effets ; nous avons fait l'essai de cet article, et y avons apporté quelques changements, qui, croyons nous, nous donnent la certitude que c'est le meilleur remède qui puisse être fait. Nous n'avons pas l'intention de faire à notre remède une réputation au dépens des autres, mais nous demandons seulement qu'on en fasse l'essai, et s'il est trouvé préférable à tout autre article de ce genre, employez-le de préférence à tout autre. Afin que les personnes qui désirent en faire l'essai ne courent aucun risque, nous autorisons tous nos Agents à remettre aux acheteurs leur argent dans le cas où ils n'en seraient pas satisfaits. Nous donnons une grande bouteille pour 30 sous, et nous la garantissons.

J. M. HENRY & FILS, Waterbury, Vt.

Et 30, rue Saint-Henry, vis-à-vis l'American House.

Montréal, C. E.

A Vendre à Québec, chez

O. GIROUX, J. MUSSON, & Cie., J. BOWLES, J. H. MARSH, J. S. BOWEN, J. E. BURKE et S. STURTON.

9 fév. 1861. 107-12m.

Soulagement en Dix Minutes.

LES PASTILLES PULMONAIRES

Soulagement en Dix Minutes.

DE BRYAN.

CETTE MEDECINE A ETE DECOUVERTE EN 1737, *et est le premier article de ce genre qui ait jamais été présenté sous le nom de "* PASTILLES PULMONAIRES," *soit dans ce page ou ailleurs ; toutes les autres pastilles pulmonaire sont des contrefaçons. Les véritables se reconnaissent à la signature de* BRYAN *qui est opposée sur chaque* PASTILLE.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Guérissent les Rhumes de Gorge et de Cerveau, les Maux de Gorge et les Enrouements.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Guérissent de l'Asthme, des Bronches et de l'Oppression.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Guérissent le Crachement de sang et les Douleurs de Poitrine.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Guérissent les commencement de Consomption et les Maladies du Poumon.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Guérissent l'Irritation de la Luette et des Amygdales.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Soulagent les maladies ci-dessus dans l'espace de dix minutes.

LES PASTILES PULMONAIRES DE BRYAN

Sont un bienfait pour toutes les classes et toutes les constitution.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Se recomandent aux Chanteurs et Orateurs.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Sont faciles et agréables à prendre.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Font plus que soulager, elles guérissent promptement pour toujours.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Sont garanties devoir donner satisfaction à tout le monde.

PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Toute personne devrait avoir une boite des

PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Tout voyageur devrait avoir une boite des

PASTILLES PULMANAIRES DE BRYAN

dans sa poche.

Pour une boite des

PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Personnes ne refusera de payer

Vingt-cinq cents.

JOS. MOSES, seul propriétaire Rochester, N. Y. A vendre à Montréal, par LYMAN, SAVAGE et Cie., par CARTER, KERRY Cie., et par LAMPLOUGH et CAMPBELL.

19 mars, dm—135

GRANDS REMEDES!

Pour guérir un Rhume ou une Toux sévères il faut faire usage du

Baume de Cerfaier Sauvage du Dr. Wistar,

Pour arrêter la prédisposition à la Consomption, il faut faire usage des

Baume de Cerfaier Sauvage du Dr. Wistar,

Pour guérir la Toux criarde, la Grippe ou la maladie des *Branches,* il faut faire usage du

Baume de Cerfaier Sauvage du Dr. Wistar,

Pour arrêter la prédisposition à la Consomption, il faut faire usage des

Baume de Cerfaier Sauvage du Dr. Wistar,

Pour guérir l'Asthme, l'Acidité ou le Brûlement d'estomac il faut faire usage des

AMERS OXIGENES.

Pour guérir l'Asthme, l'Acidité ou le Brûlement d'estomac il faut faire usage des

AMERS OXIGENES.

Ces remèdes produisent l'effet qu'on en attend. Ils soulagent ceux qui souffrent, éloignent la maladie, rappellent à la santé, procurant ainsi aux malades et aux affligés la consolation et le comfort.

Clyde, comté de Wayne, N. Y. 10 mars 1857.

MM. S. W. Fowle & Cie : Je suis heureux de déclarer que j'ai fait usage des Amers Oxigénés dans ma pratique pendant les trois dernières années, pour le traitement de la Dyspepsie, la débilité générale ; l'Indigestion et les affections du Foie, et j'en ai obtenu les résultats les plus satisfaisants. J'exorte bien cordialement ceux qui souffrent de cette terrible maladie à faire usage de cette médecine précieuse.

Votre tout dévoué.

J. E. SMITH, M. D.

Exeter, Me., 30 septembre.

Le présent certifie que pendant les deux dernières années, j'ai recommandé l'usage du *Baume de de Cerfaier Sauvage du Dr. Wistars* pour la Malaria des Poumons, et à ma connaissance, plusieurs bouteilles ont été bues par mes patients, qui tous en ont obtenu de bons résultats. Dans deux cas, où la Consomption semblait être déclarée, le Cerfaier Sauvage effectua une cure complète.

E. BOYDEN,

Médecin à Exeter Corner.

Le seul Baume véritable est celui qui porte écrit sur l'enveloppe la signature de I. BUTTS.

SETH W. FOWLE et Cie., Boston, propriétaires. A vendre à Québec, en gros et en détail, par JOHN MUSSON, JOSEPH BOWLES et Mme ARDOUIN.

8 janv. 1861.

VIVE LE VIEUX REMEDE DU VERMONT.

CONTRE LA TOUX.

Elixir Balzamique Végetal

DE N. H. DOWNS.

NOUS disons au public que cette médecine s'est vendue dans toute la Nouvelle-Angleterre, pendant plus de trente ans, et à toujours été garantie comme donnant une satisfaction à ceux qui en ont fait usage ; nous ne connaissons pas un seul cas où les gens aient été mécontents et aient recommandé leur agent. Nous garantissons de plus que si, après en avoir fait usage, une personne veut qu'on lui rende son argent, elle n'a qu'à le demander aux Agents ou Propriétaires qui s'empresseront de la satisfaire. Que dire de plus ? Vous faut-il un grand almanach rempli de certificats que personne ne croit ? S'il vous faut quelque chose de plus que cela, demandez à vos voisins qui ont fait usage de ce médicament, et ils vous diront qu'il est le meilleur remède contre la TOUX, le RHUME, les FLUXIONS, l'ASTHME et toutes les Maladies de la GORGE, de la POITRINE, et des POUMONS, maladies qui toutes tendent à la CONSOMPTION. Achetez le, et s'il vous contente, veuillez en retour, le recommander à vos amis et connaissances ; et rappelez vous que, quand vous trouverez un médicament qui remplit tout ce que disent ces prospectuires, il est dans votre intérêt de ne jamais le changer, pour ce qui peut être inférieur.

Si vous voulez essayer l'Elixir de N. H. Downs, et si on ne le vend pas dans votre localité, priez votre Druguiste ou votre marchand d'en demander une petite provis on à mes Agents, J. M. Henry & fils, Waterbury, Vt. et n 30 rue Saint-Henri, Montreal, ou de M. S. Burr & Cie., Cornhill, Boston, Mass, ou de C. W. Atwell, Portland, Maine, ou de Lyman, Savage & Cie. Montréal, Canada, ou de Barnes & Park, 13, Rangée du Park, New-York, ou des principaux Druguiste (en gros) de la Nouvelle-Angleterre, New-York ou le Canada. Ils vous fourniront des circulaires à demande.

Le prix de cet article est de 50 cents à $1 *la bouteille, et pour les bouteilles d'essai 25 cents.*

Il n'y a que depuis quelques mois seulement que nous avons adopté les bouteilles d'essai, et nous l'avons fait afin que vous puissiez essayer cet excellent remède à peu de frais.

Il y a sur le marché un petit Elixir contrefait fabriqué par Jasper Curtis, de Saint-Albans, mais il n'est pas signé de la main de N. H. Downs, il porte J. Curtis, à l'encre lement le reconnaître en ce qu'il vaut venons d'indiquer, et par le fait qu'il est marqué 37½ et 75 cents la bouteille. Naturellement, le dit Curtis n'ose pas signer le nom de N. H. Dows, parce que ce serait un faux.

GARE A LA CONTREFAÇON DU JASPOR CURTIS !

Rappelez-vous que l'Elixir véritable est garanti, et signé de mon nom, à la plume.

N. H. DOWNS.

BOUTEILLE D'ESSAI, 25 CENTS.

A Vendre à Québec chez

O. GIROUX, J. MUSSON & Cie., J. S. BOWEN, J. E. BURKE, J. H. MARSH, J. BOWLES et S. STURTON.

9 fév. 1861. 106 12m.

L'APPAREIL AUBIN

POUR LE

Gaz d'Eclairage,

Pour les Maisons privées, les Magasins, les Manufactures, les Moulins à Scie, les Phares, les Hotels, les Colléges, les Villages et les Villes.

BREVETE POUR LE CANADA LE

10 *Décembre,* 1858.

Breveté aussi en Angleterre, aux Etats-Unis et en France.

CET appareil (dont un modèle fonctionne tous les jours au No. 142, rue Craig, à Montréal.) s'adopte très rapidement dans les Etablissements Privés et Publics, comme on peut le voir par les certificats et articles de journaux en la possession du Soussigné.

C'est l'appareil à Gaz le plus simple, le plus sûr et le plus effectif qui ait encore été inventé. Il s'adopte à tous les climats et à tous les pays, attendu qu'il n'est pas exposé à être dérangé par le froid, et qu'il extrait le Gaz de toutes les substances qui le contiennent, comme la Sciure du bois, la Résine, la Houille, la graisse, les Os, l'Huile, le Pain de suif ou de graines. PRODUIT.

LA LUMIERE ARTIFICIELLE

la plus économique et la plus agréable que l'on connaisse.

Il a obtenu la MEDAILLE D'OR de l'Institut Américain et des prix partout où il a été exposé.

Pour des appareils ou des renseignements à ce sujet, s'adresser à

E. BEAUMANN,

Agent pour le Bas-Canada.

Rue Craig No. 142, chez M GARTH.

Montréal 16 Février 1858.

J. B. HUSSON,

BONAVENTURE HALL,

MONTREAL.

M. J. B. HUSSON, a l'honneur d'offrir ses plus sincères remercîments pour l'encouragement libéral qu'il a reçu de ses amis, et du public, pendant les trois années qui viennent de s'écouler, et il prend la liberté de leur annoncer qu'il est, comme par le passé, toujours prêt à servir les déjeunés de NOCES, dîners ou soupers de soirées,

SOUS LE PLUS COURT DELAI.

Ses servants sont des plus attentifs et rien n'est épargné pour donner la satisfaction la plus entière.

Montréal, 8 mars 1861.

Litterature.

Feuilleton du Courrier d'Ottawa.

L'HOMME DE FER.

DEUXIEME PARTIE.

X.—*La fin de l'histoire.*

Un long murmure accueillit cette conclusion attendue, Messire Olivier, baron d'Harmoy, gardait son sourire impassible.

De nos jours, une histoire semblable à celle de messire Olivier serait un conte à dormir debout ou bien une légende railleuse. En l'an 1469, c'était un récit tout plein d'émotion et d'actualité.

Il ne faut pas oublier, en effet, que le héros mystérieux et terrible de cette légende, le comte Otto Béringhem, l'Homme de Fer, vivait à quelques lieues de Pontorson. Il ne faut pas oublier que toute la contrée tremblait à son nom seul. Il ne faut pas oublier surtout que bien des mères étaient en deuil, depuis que ses soudan's tenaient garnison dans les Iles Chausey.

Ce que le récit de messire Olivier pouvait avoir de fantastique dans la forme disparaissait devant la réalité du fond. Il faisait écho aux terreurs de chaque jour. Le temps et le lieu se réunissaient pour augmenter l'impression produite : le temps, c'était l'heure présente ; le lieu, c'était le pays même. N'avait-on pas vu tout à l'heure, dans la plaine, la bannière redoutée du comte Otto flotter au vent, flamboyer au soleil ? Une autre cause d'émotion, et on n'était pas la moindre, devait être attribuée au conteur lui-même. Personne ne savait au juste, nous l'avons dit déjà, ce qu'était messire Olivier. Beaucoup s'occupaient pourtant du mystère de sa vie. L'endant qu'il poursuivait ce récit, dont la bizarre poésie faisait peur et plaisir à la fois, tous les regards étaient fixés sur lui. Avant l'arrivée des valets porteurs de flambeaux, et tandis que l'ombre allait s'épaississant dans le salon, chacun lui faisait un visage à sa guise. Transfigure ainsi par l'imagination de ses auditeurs, Olivier, dont la voix sonore vibrait dans la nuit, prenait, pour les femmes surtout, des proportions presque surnaturelles.

On avait entendu des dents claquer lorsqu'il s'interrompait, et de longs soupirs soulever les poitrines oppressées. D'où venait-il, cet homme au langage entraînant qui se jouait avec la parole comme les virtuoses provençaux avec la viole ou le rebec ? Et n'était-il pas acteur dans ce drame impossible ?

L'Homme de Fer l'avait recueilli mourant dans sa galère de plaisance. Il n'avait pas dit encore ses propres aventures dans la cité inconnue d'Hélion.

Elle existait donc, cette ville fantôme, à une heure de chemin de la côte d'Avranches, couverte de barques innombrables ? Et aucune de ces barques n'avait jamais signalé son port ! Mystère ! mystère !

Mystère ! sans doute, cet être surhumain qui avait tenu à Satan le grand secret, enveloppait d'un voile cabalistique les effrayantes années de sa demeure. On passait auprès

Une idée venait à quelques-uns dans le salon du Dayron, une de ces idées qu'on repousse en vain et qui s'obstinent. On se disait : "Si le conteur lui-même, si cet Olivier baron d'Harmoy était...."

Plus d'un frisson courait sous la soie des corsages et même sous l'acier miroitant des cottes de parade. Vous savez, c'était une frayeur mauvaise : l'Homme de Fer, l'Ogre des Iles et ce jouvenceau pâlebout les observaient sans bouger, sans tourner un seul regard d'alentour.

Le baron Olivier était si pâle ! La plume du corbeau n'était pas plus sombre que ses cheveux.

Depuis le moment où Berthde Maurever, la noble fille, avait élevé la voix pour défendre l'honneur des vierges betonne-, Mme Reine ne l'avait point quitte. Tant que les hautes fenêtres du salon ouvrent passage aux lueurs du crépuscule, Mme Reine remarqua l'œil ardent de messire Olivier fixé incessamment sur Berthe. Etait-ce rancune ? Etait ce amour ? Berthe restait immobile, les yeux baissés dans les demi-ténèbres qui alaient s'obscurcissant de minute en minute, Mme Reine eut la voir deux ou tens fois tressaillir. Aux dernières paroles de messire Olivier, Berthe porta la main à son sein et sa tête s'inclina sur sa poitrine. Mme Reine eut une châtelaine de trop d'expérience pr ne point savoir que le serpent fascine distance le pauvre oiseau condamné. La rose, qui était sa meurtrière préférée, ne suffit la défendre complétement contre l'emerveillement qu'on reparaît dans l'air à ce époque crédule. Et e frémit en songeant qu'on sort tombait peut-être sur Berthe ece moment. Son regard se tourna malgrélui vers le fascinateur.

Les porteurs de flambeaux passaient devant messire Olivier. Mme Reine le vit sourire ; la flamme de prunelle n'allait point à Berthe, ou plutelle glissait sur le front vaincu de Berthe dardait au éclair à Jeannine, qui rougit et baissait les yeux. Il est vrai que cette Aubry n'était pas très loin de Jeannine qu'il avait dû être plus près d'elle ete avant l'arrivée des flambeaux. Tel fdu moins, l'avis de Madame Reine.

Mme Reine devina ; c'était pas pour Olivier que Jeannine sait les yeux en rougis-ant. Certes, elle voulait pas de mal à la fille du brave ver Jeannin. mais elle se demanda pour le mauvais œil allait à Berthe plu ôt quette petite Jeannine. Chute de vas-alest guère de conséquence. Le mauvais en allant à Jeanmine plutôt qu'à Berthe Maurever, eût fait si bien les affaires Mme Reine !

Il arriva ce qui toujours : la lumière des flambeaux fit évano ne bonne partie des spectres qui planaient les ténèbres. Chacun voulut cacher sonition ; les tetes se redressèrent ; les mains et les physionomies se composèrent Les plus braves se sentaient tout prêts à ier la chose en raillerie, quitte à reprena chair de poule en éteignant la lampe leur chambre à coucher, cette nuit.

" Merci Dieu ! dit re de Landal, voilà un bel exploit qu ce conte Otto ! Tuer un vieillard de cents ans !

—Pour un chevalier sans Olivier sans regarder son inter eau front chauve et barbe blanche font assez armure, messire le comte O.to s'enflit de ce coup-là plus que de tous ses fa s d'armes."

Ses yeux noirs, tandi parlait, avaient une expression de tne ; le front pâle de Berthe ne se relevait.

" Madame ma mèrmura-t-elle en s'adressant à Reine, goutte d'eau, je vous prie, je me sendis."

Jeannine entendit se précipita pour soutenir son amie. Reine la repoussa ; messire Olivier eut aire en voyant les deux jeunes filles, tant groupées, mêler les boucles brublondes de leurs admirables chevelures.

" Toutes deux l....mura-t-il pour la seconde fois.

Berthe ferma les y

" A qui sont tous ces extravagants, s'écria Mme Reine ce, sinon à frapper le faible esprit de la ? Voici Mlle de Maurever évanou

Aubry était jaloux de cet Olivier, mais jaloux ! Il eût voulu, lui aussi, faire tomber les femmes en pâmoi-on. Quelle gloire ! On a deux ambitions principales à dix-huit ans : étonner, effrayer. C'est pour étonner et pour effrayer que l'adolescent se damne. Etonner qui ? Mon Dieu, n'importe ; sa mères, ses sœurs, sa cousine. Qui effrayer ? N'importe encore ; les vieilles fi les d'en face, les passants inconnus, la chambrière ; tout est bon qui s'effraye et qui s'étonne. C'est le succès.

" Eh bien ! eh bien ! demanda-t-on, la fin de l'histoire ?

—Que fi le comte Otto de son vieillard de deux cents ans ?

—Ressuscita-t-il la ville morte ?"

Ces questions se croisaient ; messire Olivier gardait le silence : il semblait profondément rêver. Les dames qui s'empressaient autour de Berthe lui cachaient maintenant les deux jeunes filles.

" Elle rouvre les yeux !" s'écria Mme Reine.

Messire Olivier saisit cet instant pour répondre :

" J'ai effrayé sans le vouloir une noble demoiselle ; veuillez m'excuser, messires, je ne parlerai plus.

—Parlez encore, dit une voix faible au centre du groupe formé par les dames : je veux savoir...."

Olivier s'inclina gravement.

" C'est un ordre murmura-t-il, que veut savoir Berthe de Maurever ?

—S'il fit de l'or.... prononça la jeune fille comme malgré elle.

—Il fit de l'or, répliqua Olivier.

—Avec du sang ?" demanda encore Berthe d'une voix si basse qu'on eut peine à l'entendre.

Mme Reine la regardait inquiète et attristée. Messire Olivier répondit lentement :

" Avec du sang !"

La curiosité renaissait plus vive ; les dames avaient repris leur place. Olivier restait seul debout au milieu du cercle. Une girandole qui pendait au-dessus de sa tête éclairait en plein son visage. Certaines figures, pour rester poétiques et belles, ont besoin du clair obscur. La lumière donnait aux traits de messire Olivier quelque chose de hautain et faisait briller la souveraine noblesse de son port. Au grand jour comme dans les demi-ténèbres, ce pâle jeune homme était maître et roi. Il y avait là de fières lances, des noms illustres par l'épée, des chevaliers vaillants et beaux. On ne les voyait point ; un rayonnement étrange s'échappait de son front et semblait éteindre tous les regards.

" Et ne croyez pas, reprit messire Olivier, baron d'Harmoy, que le comte Otto soit las na ressassé des délices de sa vie. Le comte Otto fait de l'or. Il a les philtres de l'enchanteur ; il a les profiges de la science. On vit d'or. Le comte Otto, toujours ardent, toujours jeune, a, depuis bien longtemps peut être, l'âge ou la barbe grisonne, où le cœur glacé ne tressaille plus ; la barbe de comte Otto ondule en anneaux soyeux plus noirs que le jais ; le cœur du comte Otto brûle, foyer inextinguible. De temps en temps, il promène au loin son regard d'aigle. Il cherche la fleur qui va éclore, et dont la calice demi-fermé garde encore tous les parfums. Quand il l'a trouvée, il abbore sa voient briller au soleil son arc d'amour et de guerre : *A la plus belle !*

Berthe du Maurever sentait son souffle s'embarrasser dans sa poitrine. Les sourcils de Jeannine se froncèrent. Messire Olivier les regardait toutes deux.

Il prit sur un plateau qui passait une coupe large et profonde ; il l'a tendit au page et le page l'emplit jusqu'aux bords. Les yeux de messire Olivier eurent comme un rayonnement doux et joyeux pendant qu'il levait la coupe pleine.

" Moi qui ne fais point d'or, dit-il, et qui ne suis qu'un pauvre gentilhomme, j'emprunte aujourd'hui le devise du comte Otto Béringhem et je bois à la plus belle !"

Il s'inclina à la ronde. Quand il porta la coupe à ses lèvres, ses yeux étaient revenus à leur point de départ ; ils se fixaient sur Berthe et sur Jeannine.

" Chevaliers et nobles dames, dit le sire du Dayron, la salle de danse vous attend."

Les plus forts tenants de la couleur locale ignorent comment dansaient les chevaliers. Le menuet, déjà connu en Italie, n'avait cours que parmi les baladins. La danse du longtemps tombée en désuétude. Marcou et Javotte dansaient la gigue, mais ils n'é taient pas de grand monde. On peut-être bal se composait d'une sorte de hourrée analogue à celle des paysans de l'Auvergne. Cela se dansait en quadrille. Mais les croisades avaient transplanté en Europe la plupart des coutumes du Levant. Les Orientaux, nonchalants et pleins d'esprit, aiment bien mieux voir danser que danser. Pour eux, la danse est un spectacle. Au xve siècle, on peut affirmer qu'en Europe la danse était surtout un spectacle.

Le vrai bal, c'était le tournoi.

La danse, comme la musique, servait d'accompagnement aux mets d'un festin. Il y avait une sorte de dignité un peu exagérée qui proscrivait cet exercice, réservé aux clowns de l'époque. De nos jours, on aime beaucoup mieux danser que voir danser. De nos jours, ce qui nous amuserait par-dessus tout, ce serait un spectacle où chaque spectateur aurait son petit bout de rôle. Notre siècle a la rage d'être acteur. Nos gentilshommes conduisent eux-mêmes leurs voitures et se cassent le cou, de leur propre personne, aux cour-es. Il faut bien faire quelque chose pour vivre.

L'illustre compagnie rassemblée à l'hôtel du Dayron passa du salon dans la galerie où douze danseurs napolitains attendaient le signal du théâtre. La galerie donnait sur cette terrasse qui dominait le pont du Couesnon et les deux rives bretonne et normande. On recommença d'entendre le brouhaha de la fête. C'étaient des éclats redoublés de gaieté. Les gais et les filles dansaient en bas autrement que par procuration. La plaine regorgeait de foule, et de tous côtés des lumières brillaient dans la nuit.

La galerie du Dayron était belle et vaste. On respira, au sortir du salon fermé ; chacun se sentit un poids de moins sur la poitrine. Edit-on le grand air, ou bien l'absence de messire Olivier ?

Plusieurs danseurs, au moment où tout le monde quittait le salon ; était resté à sa place, suivant de Paul Berthe et Jeannine qui s'éloignaient en se tenant par la main. Quand on ne le vit point venir dans la galerie, on s'enquit de lui ; les dames le demandèrent et quelques cavaliers empressés retournèrent au salon. Le salon était vide ; messire Olivier avait disparu.

XI.—*L'incendie.*

C'était l'heure ou jamais de parler de messire Olivier. Les baladins de Naplepouvaient sauter ou se tenir sur la pointe d'un seul pied en agitant la tambour à grelots. On causait ; messire Olivier était sur le tapis. Dieu sait combien d'hypothèses fantastiques furent édifi es à son sujet. Où était-elle, sa baronnie d'Harmoy ? A qu'elle nation appartenait cet accent bizarre et à la fois gracieux, qui souli nait si bien ses paroles ? Il avait tout vu, cet homme de vingt-quatre ans ; l'univers entier lui était connu. Avait-il aussi vaillante lame que bonne langue ? Certains prétendaient le savoir ; ils affirmaient que sa langue n'était rien auprès de sa lame.

Mais sainte Vierge ! qu'il était beau ! Voici l'opinion des dames. Ses cheveux noirs, qu'elle couronne à son front ! Quels diamants que ses prunelles ! Dame Josephe de la Croix-Maudut avait remarque ses mollets ; c'étaient des mollets de dignité première. Les baladins pouvaient danser ; les joueurs de harpe et de viole pouvaient s'escrimer ; messire Olivier, absent, tenant encore captive l'attention de tous.

Un fantôme ? Pourquoi cette idée ? A présent les dames en riaient. Mais cette idée est bretonne ; elle devait revenir.

Un fantôme, ce robuste et souple soldat ? Eh ! bon Dieu ! dame Josèphe de la Croix-Maudut avait connu, dans sa toute jeune jeunesse, un clerc tonsuré dont la tarte à la mode normande avait vu comme cela une demoiselle de sang noble, qui fit ses vœux vers la fin de l'autre siècle, pour ce qu'elle avait ressenti le mal d'amour pour un fantôme. La demoiselle de sang noble était bègue et bréche dents. Le fantôme lui avait pris un soir sa chaine d'or, ses pendants d'oreilles et ses reliques qu'elle avait dans une boîte précieuse ; après quoi, il l'avait malement meurtrie et battue comme un vilain. Dame Josephe inférait de là qu'il faut éviter les relations d'amour avec les fantômes. En thèse générale, on recueille toujours quelques enseignements utiles auprès des personnes discrètes et de grand âge.

Une mère inquiète et bien contente, c'était Mme Reine. Nous avons oublié de vous dire cela, tant notre pauvre Aubry perd de son importance auprès du resplendissa t Olivier. Aubry aussi avait disparu. Aubry était évidemment avec le baron d'Harmoy ; on le disait ; Mme Reine l'entendait dire. Elle avait d'agréables frissons, la bonne dame, comme si elle eût entendu conter quelque terrible histoire au coin de son feu, Aubry était avec Olivier. N'était-ce pas effrayant ? mais n'était ce pas flatteur et charmant ? De ce fait, Aubry ne recevait-il pas quelque lustre ? Les dames parlaient de lui ; on se promettait de le remarquer au retour. Veuillez réfléchir au succès qu'obtiendrait un jouvenceau qui reviendrait de chez le diable.

De chez le diable, cependant, on ne revient pas toujours, et c'est pour cela que Mme Reine avait de l'inquiétude parmi sa joie. Mais ce sont là les bonnes pires maternelles. Il faut craindre un peu pour être heureuse ensuite et jouir du péril évité.

Aubry était avec messire Olivier ; Aubry allait devenir tout pareil à messire Olivier. C'est-à-dire, entendons-nous ; Aubry allait avoir tout ce qde messire Olivier avait de beau et de bon, le mauvais, Mme Reine n'en voulait pas pour Aubry.

Nos pauvres mères, si elles faisaient le dessin, qu'auriez-vous à regretter du paradis perdu ?

Elle était si contente, Mme Reine, qu'elle oubliait le dessein formé à l'avance de parler à Berthe de Maurever et de lui faire un peu de morale. Au sens de Mme Reine, Berthe se familiarisait par trop avec la petite Jeannine. Mme Reine était de Pavis de Javotte. Mais Berthe avait entraîné Jeannine sur la terrasse et Mme Reine n'en savait seulement rien.

C'était un beau spectacle. L'azur du ciel s'étendait, profond et tout parsemé d'étoiles. La lune, qui se couchait derrière les collines de Cancale, laissait deviner l'immense horizon des grèves ; mais l'œil était saisi tout de suite par les mille lueurs, fixes ou mobiles, claires ou fumeuses, qui disparaient la plaine. Elles brillaient partout, les torches à la longue chevelure de feu, les lanternes, balancées au vent du large, les humbles résines, abritées au fond de leur cornet en parchemin. Les rondes joyeuses se déroulaient autour des flambeaux de genêt ou d'ajonc ; les fourneaux forains jetaient, sous l'effort du souffiet, de folles traînées d'étincelles. Le pot, chargé de pots à feu et de lampions, dressait ses dos d'âne gothique ; le Cocennon lui-même, éclairant sa large nappe d'eau salée, servait de miroir à la fête ; chacun de ses petits flots scintillait gaiement.

Et le tapage ! et la joie ! On avait bu. Il y avait trois fois plus de *batteries* que de danses. Les batteries, avouons-le sans scrupule, sont l'allégresse d'une fête. Trois dents cassées, un œil poché, cela refait bien un jeune gars ! Et quelle fille e le cœur de repousser l'amoureux qui revient avec la vaillante bosse au front ou compresse mouillée sur l'oreille ? A la lutte, on déchire la chemise ; à la batterie, on la sère la peau vivante. La lutte est bonne avant sanper ; après souper, fermez les poings, lancez le mortel coup de tête, ou retournez-vous pour mettre votre talon ferré dans l'estomac des amis. Avez-vous des bâtons, c'est mieux encore ; les bâtons sonnent l'un contre l'autre ; cela réveille le cœur. Une tête cassée, ne voilà-t-il pas de quoi se plaindre ? Le fouet aussi peut servir, le fouet emmanché de court et portant sa mèche poissée au bout d'une corde de douze ou quinze pieds. Le fouet, quand on le manie bellement, coupe aussi bien que le sabre ; en outre, le fouet claque gaill

qui eût tué s'appuyer de la tête du comte Otto ? Les cuirassiers avaient entrevu, quand les draperies s'écartèrent pour donner passage aux chevaliers, les magnificences du Pinturrow. Puis une troupe d'écuyers à cheval, précédée par des timbales et généralement dans la plus ou moins de discrétion, active. Les cuirassiers levèrent la tête à l'intérieur ; ils parvinrent dans cette perspective dans une vaste et vaste sphérique, au fond qui monte et droit, presque par le plafond. Des chariots suivaient, chargés de vaisselle, de mets exquis et de fruits verts-vis.

Le velours des draperies se réforma sur les cuirasses et sur les armées. On entendit bientôt à l'intérieur une musique suave qui dominait par intervalles la voix mâle des chevaliers entonnant un hymne bachique.

A un certain moment où la joie du festin semblait à son apogée, une détonation se fit, semblable à un coup d'arquebuse ; une traînée lumineuse sillonna le vert de une gerbe d'étoiles étincela au firmament pendant quelques secondes. Quand les étoiles s'éteignirent, la tente du seigneur des îles apparut aux regards étonnés comme un édifice indescriptible. Dix mille jets de lumière l'inondaient de la base au faîte.

Le roi de France et le duc de Bretagne n'étaient pas assez riches pour déployer un luxe pareil. Mais le comte Otto faisait du Pat.

(A continuer.)

A NOS ABONNÉS.

La direction de ce journal a pris des arrangements avec M. Friel, agent du Citizen pour faire nos collections.— Nous espérons que nos abonnés de cette ville voudront bien se rappeler que nos payments doivent se faire à l'avance si l'on ne veut pas s'exposer à payer 50 cts. de plus à la fin du semestre.

Nous préparerons tous nos comptes d'abonnements et autres. Nous les ferons collecter dans le cours de la semaine prochaine.

Nous espérons que chacun de nos abonnés s'empressera de répondre généreusement à notre appel.

Le Courrier d'Ottawa

Ottawa, 14 Août 1861

Justice égale pour tous.

Personne n'ignore l'importance de la population canadienne dans la cité d'Ottawa ; sans vouloir nous-mêmes exagérer le rôle que nos concitoyens de même origine ont joué et sont appelés à jouer dans les destinées de cette ville, nous tenons cependant à constater un fait qui nous a toujours frappés douloureusement, c'est le peu de cas que l'on fait de nous lorsqu'il s'agit de faire ici ou dans ce district quelques nominations ministérielles ou même municipales.

On veut la représentation législative basée sur la population ; un certain parti la réclame comme un acte de justice suprême : nous, nous voulons la représentation aux charges et aux emplois publics basée aussi sur le chiffre de la population. Quand on nous aura fait justice sur ce point dans le Haut comme dans le Bas-Canada, alors, peut-être serons-nous moins intraitables sur ce fameux chapitre browniste. Comment, en effet, parler justice avec des hommes qui ne la demandent et ne l'exploitent que pour eux ! Comment écouter les plaintes de tyrannie et de domination de race sur un autre race, lorsque la partie plaignante est précisément celle qui méconnait les principes de l'équité même la plus élémentaire !

Nous dirons plus : si le Haut-Canada, ou ce qui est la même chose, si la race qui peuple aujourd'hui tous nos départements publics nous avait habitués, nous, canadiens, à plus d'égards et de considération ; si elle nous avait toujours rendu justice ; car nous n'avons jamais demandé, ni voulu autre chose : si elle nous avait convaincus par une série d'actes non interrompus que notre langue, nos progrès matériels, et surtout notre religion, n'avaient rien à craindre d'hostile de sa part, la question de la représentation aurait-elle jamais été une question sérieuse ? Pour notre part, nous sommes convaincus qu'elle n'aurait même jamais vu le jour. Et le parti qui, le premier, aurait arboré de telles couleurs, hissé un tel drapeau, proclamé un tel programme, aurait croulé le lendemain dans son insignifiance et sous les cris de dérision ou d'anathème des hommes du Bas comme du Haut-Canada.

Qu'on nous cite un seul fait sérieux où les canadiens aient voulu abattre leurs concitoyens d'origine étrangère, aient tenté de les tyraniser dans leur foi religieuse, ne leur aient pas accordé la justice la plus large et quelquefois la plus aveugle !

Appelés à vivre côte à côte avec une population qui n'a ni les mêmes aspirations, ni les mêmes goûts, ni les mêmes aptitudes que la nôtre, nous savons qu'il y a sous ce ciel libre du Canada assez de place pour s'y asseoir tous sans se heurter. Comme peuple, nous n'avons jamais demandé autre chose des races qui sont venues nous y retrouver et chercher à s'y créer une seconde patrie.

C'est la même réclamation que nous faisons aujourd'hui.

Dans le commerce, qui se trouve favorisé ; sinon l'homme qui n'est ni canadien, ni catholique ! Si les marchands, si les hommes de finance d'un certain parti trouvent l'occasion de nuire à l'industriel canadien ; s'ils peuvent le ruiner à son début, dans quelle circonstance n'en ont-ils pas profité ; quand ne l'ont-ils pas fait ! Ces bons messieurs, dans leur suffisance et leur morgue toutes nationales, ne croient pas qu'un canadien soit bon à autre chose qu'à travailler à la journée dans leurs comptoirs, ou dans leurs manufactures : et si ce même canadien veut s'élever, malheur à lui ! N'est-ce pas là de l'histoire de tous les jours, de l'histoire contemporaine enfin ! Et ensuite, on viendra nous parler d'injustice, de tyrannie française, de domination catholique !...

Nous n'en finirions pas si nous voulions continuer cette esquisse de la conduite que l'on tient à l'égard de tout ce qui est canadien et catholique. Nous couperions nos pages dans le vif de tout ce qui nous entoure, de tout ce qui nous touche de près ou de loin, depuis les bureaux du Ministère, jusque dans l'humble conseil municipal, jusque dans l'humble transaction des affaires de la localité la plus nouvelle.

Nous livrons ces réflexions à nos lecteurs telles qu'elles nous sont venues : nous voudrions qu'elles fussent lues de ceux surtout à qui elles sont adressées.

Correspondance.

Excursion à Plattsburg.

MONSIEUR LE RÉDACTEUR,—

Je ne sais si jamais vous avez songé aux vérités frappantes renfermées dans les proverbes. Je suis sûr, en tout cas, que si vous étiez en vacance depuis un mois, vous seriez étonné de la justesse de celui-ci. *L'on n'est jamais plus occupé que lorsqu'on n'a rien à faire.* Vous êtes sans occupations pressantes, et cependant, c'est à peine si vous pouvez *pour* un instant afin d'écrire à un ami quelques lignes obligées.

Telle est ma position.

Néanmoins, après avoir lutte contre bien des difficultés, me voilà au bureau. Saisez moi vous dire quelques mots sur une excursion que je vous à Plattsburg, U. S.

Parti de Caughnawaga, dans l'après midi, l'espérais, ainsi que mon compagnon de route, un rendre gaiment et agréablement pour prendre le thé dans la ville americaine. Malheureusement, javais oublie que cette ligne de chemins de fer est loin d'être des mieux administrés. Aussi, voilà qui après avoir fait à peine une heure de marche, le train se met à aller un peu moins vite qu'une personne à pied. Jugez de notre disappointement, lorsqu'on nous dit que nous etions condamnés à aller de ce pas jusqu'à Hemmingford village situé, comme vous saves, à une très comte distance de la frontière americaine.

C'était un grand inconvenient le fut aussi un avantage ; avantage que nous avions été loin de prevoir, mais qui ne laissa pas de nous amuser beaucoup. Quelques 'uns des passagers craignant nullement d'être laissés en chemin, et tentes d'autre part par les fruits succulents bordaient la route, se mûrent à descendre de chars à cueillir framboises et blust et à en apporter aux amis ; de sorte que jusqu'au lieu ou l'on change de chars, le trajet fut une sorte de *Pic-nic* des plus amusants.

De l'autre côte des lignes, ce fut une tout autre affaire. Vous saves, Mr. le Rédacteur, qu'aux Etats-dé-unis, *tout se fait à la vapeur*, aussi je vous assure quon nous fit aller d'un train qui nous permit guère de cueillir les fruit qui se rencontraient sur notre passage. En quelques instants nous fumes à Plattsburg.

Cette petite ville est tout-à-fait charmante. Les rues sont larges, propres unies, et bordées invariablement de magnifiques arbres qui permettent au flaneur comme à l'homme d'affaires, de circuler à l'ombre, à n'importe quelle heure de la journée.

Les maisons tout petites, mais élégantes et presque toutes ornées d'un petit portique qui les rend tout à fait coquettes. Du reste, les points de vue sont délicieux. D'un côté, vous avez le Champlain, lac majestueux, qui, en cet endroit, revêt les allures grandioses de notre St. Laurent. De l'autre, vous avez le St. Revac, rivière assez peu considérable, mais surmontée par deux jolies ponts et célèbre par les combats que se livrèrent, dans le premier quart de ce siècle, les armées anglaises et américaines. On voit encore les restes de leurs retranchements. Dans une autre direction, l'œil se repose délicieusement sur les magnifiques collines du Vermont.

Mais les objets qui, à Plattsburg comme à Ottawa, attirent et captivent l'attention des étrangers, ce sont les établissements catholiques. L'Eglise Canadienne d'abord, avec sa forme majestueuse, sa façade splendide, ses vitraux coloriés et ses flèches magnifiques. Le couvent ensuite, que les américains contemplent avec une sorte d'admiration et de complaisance. Enfin, le presbytère, charmante habitation qui, malgré sa modeste simplicité, fait honneur au goût du Révd. Monsieur qui en a doté la ville. A Plattsburg, la population Canadienne est dans une proportion pour le moins aussi grande qu'à Ottawa. J'ai été heureux de rencontrer un assez bon nombre de familles vivant dans une honorable aisance et faisant des affaires considérables. Malheureusement, je dois vous dire que ces familles priviligées sont loin de former la majorité. La plupart sont ouvriers, bon nombre sont manœuvres et grâce à un luxe et un défaut d'économie qui sont malheureusement trop communs parmi nous un grand nombre dépensent journellement ce qu'il leur faut acquérir au prix de tant de sueurs.

Inutile d'ajouter que, vû la guerre civile qui devient de jour en jour plus désastreuse l'état de ces pauvres gens devient aussi incomparablement plus précaire, qu'il ne l'a été jusqu'à présent. Impossible pour eux de toucher la plus petite somme d'argent. Le pauvre ouvrier est obligé de se contenter d'une mauvaise marchandises ou de *due bills* qui, vous pouvez bien le croire, feront bien peu de millionnaires. Ne serait-ce pas bien le temps, comme vous le remarquez si bien vous même Mr. le Rédacteur dans votre dernier No. ; ne serait-ce pas bien le temps pour notre gouvernement de prendre des mesures efficaces pour ramener dans leur pays natal tant de frères dont la triste situation ne peut que s'aggraver ! Espérons que, avant de faire venir à grands frais des colons Européens, il donnera à nos compatriotes exilés l'attention et les secours dont ils sont dignes.

On a dit qu'un certain nombre d'entre ces derniers avaient renoncé à leur titre de Canadiens et de catholiques. Cela est malheureusement vrai. Il ne faut cependant pas croire que le nombre en soit grand. Je dois au contraire vous dire que j'ai éprouvé un plaisir bien sensible en voyant la satisfaction que goûtaient quelques-uns en s'entretenant du pays, ainsique le respect et l'attachement que le grand nombre semblent conserver pour leurs prêtres. Ce qui me fut surtout agréable, ce fut de voir, le dimanche, leur belle et vaste église remplie par une foule modeste et recueillie, prenant le même intérêt qu'en Bas-Canada aux belles cérémonies de notre culte, et modulant avec une grâce véritable ces jolis airs religieux qui ont charmé notre enfance. Puissent ces enfants de notre sol conserver toujours cet attachement à leur sublime religion ! Avec lui se conserver intacte leur nationalité. Puissent-ils plutôt revenir au foyer et profiter des grands avantages que leur offre la colonisation de nos townships ! Là ils n'auront rien à craindre ni pour leur nationalité ni pour leur foi.

Recevez, M. le Rédacteur, l'assurance de ma considération distinguée.

W. F.

Pensionnat de Jeunes Demoiselles.

(Sous la direction des Sœurs Grises, Ottawa.)

La rentrée du pensionnat des Sœurs Grises d'Ottawa aura lieu cette année, le 2 Septembre. Les parents sont priés instamment d'envoyer leurs enfants au jour fixé.— Ne le faisant pas, ils nuisent beaucoup à l'Etablissement, ainsi qu'à leurs propres enfans ; à l'Etablissement, lorsque les soins ne peuvent être repris d'une manière régulière, lorsqu'un certain nombre d'élèves sont absentes, l'ordre et la discipline en souffrent tout naturellement, ainsi que les élèves retardataires qui éprouvent de graves et souvent d'insurmontables difficultés pour suivre les cours déjà trop avancés.

Le site magnifique sur lequel se trouve l'Etablissement des Sœurs Grises, la salubrité de l'air qu'on y respire, l'avantage qu'ont les jeunes personnes d'apprendre tout à la fois le Français et l'Anglais, les soins maternels et de tout genre qu'on prodigue aux jeunes élèves, la pureté et la solidité de l'éducation qu'elles y reçoivent, mettent cette maison au rang des premiers établissements du pays et lui ont acquis cette estime et cette réputation si justement méritées dont il jouit.

Le cours complet d'études embrasse toutes les branches de l'éducation qu'on peut donner à une jeune personne ;

Savoir : Lecture, Ecriture, Arithmétique, Tenue des Livres ; Grammaire Française et Anglaise ; Littérature, Française et Anglaise ; Géographie, Française et Anglaise ; Histoire, Ancienne et Moderne ; Astronomie, Botanique, Zoologie ; Economie domestique.

Cours élémentaire de Chimie et de Physique, ainsi que toutes sortes de travaux à l'aiguille, broderie, etc., etc.

Les leçons de musique, de dessin, de peinture, etc., sont payées indépendamment de la pension qui est de :

£18	0	0	- - -	pour les pensionnaires ;
4	0	0	- - -	quart de pension ;
5	5	0	- - -	musique ;
1	7	6	- - -	dessin et peinture ;
0	10	0	- - -	usage du piano ;
0	8	0	- - -	pour frais d'entrée.

Les frais de poste, de docteur, et autres dépenses pour livres, papier, etc., sont à la charge des parens.

A moins de graves raisons, on ne peut faire aucune remise pour une élève qui quitterait l'établissement avant l'expiration du mois.

Il devra y avoir uniformité dans le costume des élèves. C'est pourquoi les parents avant de confectionner le trousseau de leurs enfants, consulteront les maîtresses de l'Etablissement, afin de se conformer aux règles établies dans la maison.

Afin de ne point nuire aux élèves pendant leur études : elles ne recevront de visite que les Jeudis de la part de leurs pères, mères, frères, sœurs, oncles et tantes. Certaines personnes munies d'une autorisation par écrit des parents des élèves seront admises à les visiter. On accorde aux semaines de vacances tous les ans aux jeunes demoiselles qui peuvent passer ce temps soit chez leurs parents soit dans l'Etablissement.

Toute lettre adressée à une élève doit être affranchie.

Fontaines d'huile et Mines d'or en Canada.

On lit dans le *Courrier du Canada* :

" Les fontaines d'huile découvertes récemment à Enniskillen, Haut-Canada, sont, paraît-il, d'une grande richesse, comme l'on s'en peut convaincre par la lecture d'une lettre privée du savant M. Sterry Hunt, dont la *Gazette* de Montréal a eu la bonne fortune de pouvoir se procurer un extrait. Nous donnons ci-dessous cet extrait, avec les remarques de ce journal. Selon M. Hunt, en s'en tenant aux apparences actuelles, les fontaines d'huile d'Enniskillen pourront rivaliser avec celles de Burmah et de Perse, qui pendant des siècles ont fourni le bitume à tout l'orient.

Si le Haut-Canada a les fontaines d'Enniskillen, le Bas-Canada, de son côté, a des richesses métalliques et aurifères qui, si l'on en croit un homme très compétent, au dire du *Commercial Advertiser* de Montréal, ne le céderaient en rien aux mines d'or de la Californie et de l'Australie, et seraient mêmes supérieures à ces dernières si on les exploitaient de la même manière. Nous donnons également l'article du *Montreal Commercial Advertiser*, en nous servant, dans l'un comme dans l'autre cas, de la traduction du *Journal de Québec*. Voici d'abord l'article de la *Gazette* de Montréal :

" Les fontaines d'huile d'Enniskillen dans le Haut-Canada sont, sans contredit, la grande merveille du jour ; et de plus une merveille digne de toute l'attention de la Province. M. Sterry Hunt, chimiste et minéralogiste de la Société Géologique, est maintenant occupé à explorer la région de l'huile dans le but d'en faire l'inspection. Il a trouvé un état de choses plus surprenant encore que ce que lui et les autres avaient imaginé ; et si l'on peut trouver un endroit favorable à la vente de l'huile, cette localité possède une source inappréciable de richesse nationales. On nous a fait le plaisir de nous prêter, pour la publication, un extrait d'une lettre privée de M. Hunt, que, nous en sommes certains, les lecteurs de la *Gazette* de Montréal parcourront avec intérêt. M. Hunt date sa lettre de Barnie, H.-C., le 31 Juillet, c. 61 :

" Les dernières découvertes de fontaines d'huile à Enniskillen, Russell-ville sont très remarquables. On y voit un grand nombre de fontaines au niveau du sol, et de puits ayant de 40 à 50 pieds dans le sable, jusqu'au roc, et à travers ce, plusieurs d'entre eux de grandes qu'ils donnent de l'huile ; il se trouve maintenant environ de puits percés dans le roc à une profondeur variant de 40 à 200. En creusant ainsi à travers la couche et la roche, près de Hamilton, nous rencontrons à différentes profondeurs, des sources irrégulières fournissant de l'huile mais donnant du bitume en quantité, jusqu'ici sans exemple sur ce point. Le plus remarquable de ces puits, ouvert pendant ces huit derniers jours, fournit de l'huile avec des quantités considérables de gaz, mais sans eau. Quelques-uns de ceux qui ont été ouverts pendant une semaine (30 juillet) ont donné de 200 à 600 barils d'huile pure, et cette quantité était retirée, le puits, en peu d'heures, s'est trouvé rempli jusqu'à la surface, et maintenant deux heures suffisent pour le faire déborder. Il est impossible de dire quelle quantité d'huile ces puits fourniraient, si elle était tirée constamment ; mais les moyens semblent plus qu'insuffisants. D'ailleurs, il n'y a point de marché pour l'huile et plusieurs milles barils sont entassés dans des caves attendant des acheteurs. Un chemin payé doit être fait jusqu'à *Wyoming Station* sur le *Great Western Railway*, à 12 milles de distance. Nous espérons, d'après une récente information d'Angleterre, que ce lieu possédera bientôt un bon marché à l'huile. Les résultats obtenus ici pendant les dix derniers jours ont surpassé les rêves les plus ambitieux, et, si l'on en juge par l'apparence actuelle, les fontaines d'Enniskillen rivaliseront avec celles de Burmah et de Perse qui pendant des siècles ont fourni le bitume à tout l'Orient."

Voici maintenant l'article du *Montreal Commercial Advertiser* touchant les mines d'or dans le Bas-Canada :—

" Un de nos amis qui s'occupe habituellement de mines, et qui a parcouru les lieux les plus célèbres de la Californie, nous a donné les détails suivants de son exploration des mines dans les environs de la Chaudière. Ce monsieur a passé deux mois à parcourir le pays, depuis la Rivière-du-Loup jusqu'à celle de la Chaudière où la compagnie de Montréal est actuellement à l'œuvre, et par où la compagnie de Napanee espère se rendre jusqu'aux frontières du Maine et du Nouveau-Brunswick. La saison a été très mauvaise pour l'exploration des rivières et des ruisseaux, à cause des nombreuses inondations causées par les pluies incessantes. Il lui a été par conséquent impossible de bien examiner le lit des ruisseaux ni de pratiquer des ouvertures à une distance nécessaire pour obtenir une connaissance suffisante de la nature et de l'étendue de ces mines. Mais, malgré ces circonstances défavorables, ses découvertes, en général, ont été très heureuses. Il a trouvé de l'or sur les bords de chaque rivière qu'il a examinée, dans les fossés qui bordent les chemins sur les bords sablonneux des cours d'eau, sur le sommet des côteaux entièrement privés d'eau, et dans d'autres lieux qui n'ont jamais été inondés depuis des siècles. Cet or, dont nous avons sous nos yeux plusieurs échantillons, est très rude et d'une pureté surprenante ; on en trouve usé par l'eau, d'autre qui vient d'être séparé du quartz.

" On trouve aussi dans ce comté de l'arsénic en grande quantité mêlée de quartz ; c'est ce qui fait dire que ce comté a beaucoup de similitude avec la Californie, avec la seule différence qu'on n'y trouve aucunes traces volcaniques comme en Californie. Quoique les géologues aient tiré du diable, jusqu'à présent on n'a rien trouvé qui annonce l'or dans cette matière. Nous annonçons maintenant la découverte d'une grande veine de quartz dans les environs de la Chaudière dans laquelle on trouve une quantité extraordinaire d'or en lingots dont quelques-uns pesent plusieurs onces. On a découvert aussi quelques autres conduits qui peuvent clairement qu'il se trouvent des mines d'or en Canada et qu'on peut l'y exploiter avec de grands profits aussi bien qu'en Australie et en Californie. Une de ces masses de quartz tirée de la veine principale portait de nombreux lingots de poisant depuis 1 once jusqu'à 6. On trouvera morceaux séparés les uns des autres, et dernièrement il s'en est trouvé de la pesanteur de 500 lbs., qui a fourni de l'or au propriétaire pour valeur de $700 et cela sans autre trouble que celui de le broyer avec un marteau.

" Ce monsieur nous dit aussi qu'il n'a jamais vu extraire de pailles massives de quartz, même des meilleures veines de la Californie ; et que si la dernière partie de conduit est semblable à la première sa valeur est incalculable. Cette veine fut découverte l'année dernière par quelques habitants de l'endroit qui en ont gardé le secret ; on dit de cette veine qu'on a extrait les lingots que sont vendus à Québec en novembre dernier et nous avons sous les yeux des fragments qui en montrent la richesse. L'or qu'on trouve dans les différentes rivières varie de qualité, dans quelques-unes, il est aussi fin que l'or des rivières Fraser ; dans d'autres et même de quelques-unes des plus petites, l'or est plus pâle que celui de la Californie, car on dit que l'or fin est le résultat des compositions d'oxydes aurifères, et l'or rude est le produit veines de quartz.

" Jusqu'ici les eaux seules ont été le sujet des recherches les explorations qu'on y a faites ont été faites avec si peu d'habileté que celui qui la donne ces détails est même surpris qu'il ait obtenu le peu dont nous venons de parler. Cependant, dans une occasion, on a tiré 10 onces d'or dans un peu plus d'un demi-quart terrain. Dans une autre circonstance on a trouvé 9 livres dans un seul trou ; et une autre fois on était arrivé à réaliser 200 en deux jours, dans un ruisseau qu'on a asséché.

" C'est l'opinion notre correspondant que les mines que l'on va dans les terrains secs des environs de la chaudière sont plus productives que celles que l'on trouve dans les ruisseaux ; et il ajoute l'or qu'on a tiré des rivières de la Chaudière a occasionné des dépenses qui ont tué la valeur de l'or lui-même.

" Il prétend aussi que l'or qu'on trouve dans les cours d'eau montre chose que ce que le courant détache roche en, et qu'on trouverait notre pays est même plus riche en mines d'or, que la Californie et l'Australie, s'il était exploité de la même manière. Il dit qu'il n'aurait jamais cet autant d'or des mines de la Californie les seuls moyens qu'il a employés d'exploitation de celle de la Chaudière ; forcés qu'il a obtenu, malgré la saison désavantageuse, est plus grand que tous ceux qui ont été depuis qu'il s'occupe d'exploiter qu'enfin avec une habileté ordinaire, ment en assèchant le lit des rivières et certainement faire des bénéfices énormes."

On fait courir le bruit que l'empereur des Français projet de créer un nouveau port de tout disposer pour établir amp de 40,000 hommes, vis-à-vis l'île de Chausey, qui est à vingt de la côte de Jersey.—*Corr. Guernsey.*

Angleterre.

On écrit de Londres, 18 juillet, à un journal de Paris :

L'élévation de lord John Russell à la pairie est un incident qu'on peut envisager sous une foule d'aspects ; et la chose est toute naturelle lorsqu'il s'agit d'un homme d'Etat qui entra au Parlement dans l'année de l'incendie de Moscou, et qui se retire des affaires en 1861. Remarquons tout d'abord que ce fait établit l'autocratie parlementaire du ministre qui contresigna autrefois l'exil de Napoléon à Sainte-Hélène. En effet, il n'y a pas à en douter, envoyer lord John Russell jouir de l'obscurité et du repos dorés de la chambre des lords, c'est pour lord Palmerston un triomphe visible. Quatre fois ils ont été membres du même cabinet ; tantôt l'un, tantôt l'autre était premier ministre, et toujours ils se sont mutuellement congédiés ou renversés. A la chambre des communes, lord John, sous l'empire d'un caprice ou d'un accès de colère pouvait, en n'importe quel moment, jeter bas le gouvernement ; à la chambre des lords, il ne peut que se nuire à lui-même. Le prétexte de son élévation, ou mieux, de sa retraite, c'est son âge, ce sont ses longs services, c'est encore l'héritage qu'il vient de faire d'une grande propriété en Irlande, grâce à la mort de son frère, le duc de Bedford. Quant à son âge et à ses services, ils n'ont pas plus atteint ses facultés intellectuelles que n'ont fait ceux de lord Palmerston ; quant à sa propriété irlandaise, j'ose espérer qu'il apprendra, comme lord Russell d'Ardsallagh, à mieux respecter les sentiments de ceux qui lui payeront ses rentes, en dépit de *leur intelligence dégénérée et de leurs âmes asservies*, comme il le disait dans sa fameuse lettre à l'évêque de Durham.

Chose singulière ! une des raisons qu'on met en avant pour justifier son exil à la chambre des pairs, c'est l'insuffisance notoire des hommes d'Etat whigs pour lutter avec lord Derby. Depuis deux ans, les whigs ont envoyé successivement quatre ministres à la chambre des lords dans le but de soutenir lord Granville contre le grand chef des torys ; ce sont : lord Lyveden, lord Llanover, lord Taunton et lord Herbert ; mais aucun d'eux ne s'est même hasardé à entamer un débat sérieux avec celui qu'on pourrait appeler le Murat de la discussion. Lord Russell, vous le savez, prendrait comme l'a dit Sidney Smith, sans sourciller le commandement d'une flotte, ou encore se chargerait d'amputer un membre, car il se croit propre à toutes choses. Nous pouvons donc penser qu'il se fait fort d'attaquer en champ clos le chef de l'opposition. Nous verrons bien, et je lui donnerai toutes les chances qu'il voudra contre lord Derby. Il est vrai qu'il a un caractère tout particulier ; si le petit *Johnnie*, comme on l'appelle, a parfois du courage, il en manque aussi souvent, et n'est pas moins fameux pour s'être dérobé par la fuite que pour avoir combattu vaillamment. La meilleure caricature qu'ait peut-être jamais publiée le *Punch* avait pour sujet et victime lord Russell. Ce Journal l'avait représenté sous la figure d'un gamin qui, après avoir écrit sur la porte d'un hôtel : *A bas le papisme !* s'enfuyait à toutes jambes de peur d'être attrapé par les domestiques.

Eh bien, aujourd'hui, la situation a quelque chose d'analogue ; lord John, après avoir lui-même élevé le cri de la réforme parlementaire, après avoir renversé un cabinet conservateur pour n'avoir pas présenté un bill de réforme assez démocratique, s'enfuit au moment critique, lorsque M. Bright s'apprête à soulever les nombreux meetings des districts manufacturiers, et il s'élève vers cette région sereine qui, d'après notre constitution, sépare le trône des regards profanes du peuple. Cette retraite rend la puissance de lord Palmerston plus absolue ; elle fait aussi de M. Gladstone le *leader* du parti libéral dans la chambre des communes, et en dernier lieu, elle livre au parti conservateur la représentation de la cité de Londres par l'élection du lord maire qui est à peu près assurée.

Selon un de mes amis qui s'appuie sur l'autorité de M. Brand, le *whipper in* du parti whig, le parlement sera clos le 3 août ; mais, pour ma part, je n'en crois rien. Il y a encore plus d'une centaine de votes à donner dans le comité des subsides, et la chambre y procède à raison d'une demi-douzaine par soirée. Elle a eu plusieurs séances de jour cette semaine, mais elle n'en est pas moins dans un état de langueur persistante. Elle ne peut ni travailler sérieusement ni rester tout à fait oisive. C'est une heureuse année pour les *grouse* sur les monts Grampiens ; si seulement elles s'en doutaient !

Quant à la saison de Londres, proprement dite, elle est maintenant terminée. Le drapeau royal a été retiré la semaine dernière du palais de Buckingham. Dans les châteaux des ducs, on agite beaucoup la question de savoir si Sa Grâce le duc de Sutherland est devenu catholique romain, ce qui n'est encore qu'une terreur, mais une grande, de la part de cette sublime classe qui a longtemps adoré la duchesse comme la reine, dis-je ! comme l'impératrice de *Vanity Fair !* Dans des régions moins hautes, on s'occupe des deux grandes causes célèbres de la semaine dernière. Quelques-uns d'entre nous connaissent le baron Vidil, et quelques autres ont dîné avec le major Murray, mais je n'ai pas la prétention d'expliquer le mystère qui enveloppe leurs actes. Cependant nos hommes de loi disent que le baron a fait une grande faute en demandant à être ramené en Angleterre pour y subir son jugement, parce que vos tribunaux n'auraient pu forcer les témoins anglais, si son fils à comparaître contre lui, tant qu'il serait resté ici. Quant à l'affaire de M. Robert et du Major Murray, chacun comprend la *déterrée* qu'a perdu Miss [illegible] le nom d'Hélène, et que chez nous sir Edwin Landseer appelle une " jolie dompteuse de chevaux (*pretty horse breaker*). Les deux adversaires sont vivants, mais Murray a un trou de balle dans la colonne vertébrale ; et la tête de Robert est fracturée en trois endroits. Si les chirurgiens peuvent éviter l'érésipèle, ils espèrent les sauver, sinon, non !

Nouvelles de Rome.

On lit dans une correspondance de Rome, adressée au *Monde* :

Il est arrivé à Rome un ambassadeur qui en vaut bien un autre, à mon avis. C'est un paysan polonais des environs de Cracovie. Les paysans de son village de Kossowa ayant entendu raconter par leur curé les douleurs de Pie IX, se sont émus grandement. Ils auraient voulu venir tous sécher les larmes du Père souverain, et comme cela n'était point possible, ils ont député un des leurs, du nom de Golomb ; nom qui semblait l'appeler à cette haute mission, puisqu'il signifie *colombe*. Golomb n'a pas traversé l'Allemagne et l'Italie en chemin de fer ni en voiture. Il a marché sept semaines, comme aux temps apostoliques, demandant Roma. Il possédait, du reste, pour les pays germaniques un mot d'une grande utilité : *brod*, pour les habitants de la Péninsule un autre mot : *pane*. Il savait où trouver de l'eau, le Ciel la prodigue à la terre. Son voyage n'eût rien laissé à désirer si les Piémontais, le prenant pour un émissaire croate, ne l'avaient saisi, arrêté, lié et jeté dans un cachot à Césena. Cependant, après trois jours de souffrance, pendant lesquels Golomb s'était préparé à mourrir, il a été relâché, et le voici à Rome. Comme il entrait par la porte du Peuple, un artiste polonais l'ayant reconnu à son costume, lui, a dit : D'où viens-tu ? N'es-tu pas Polonais ? Je suis Polonais, par la grâce de Dieu, et je viens de Kossowa.—Pourquoi faire ? —*Pour consoler le Pape.* L'artiste s'est empressée de conduire Golomb chez les Pères de la Résurrection, à Saint-Claude, ancienne église des Bourguignons, où il a été accueilli avec cette grâce affectueuse que les Polonais possèdent au plus haut point. Golombe a six pieds. Il rappelle les paysans que commandait Kosciuszko, et qui, armés d'une faux, se jetaient dans les régiments russes comme dans un champ de blé mûr. Golomb ne sait pas se détacher du chœur de Saint-Claude. Il passe des heures en adoration devant le Très-Saint-Sacrement. Je suis sûr que Dieu l'y retient avec tendresse. Comme un de nos amis, M. le comte Ladislas Kulczycki, est venu lui annoncer que le Saint-Père voulait le voir et *être consolé*. Golomb est demeuré un instant frappé de stupeur de joie, puis il s'est pris à répandre un torrent de larmes. Il sera donc demain assisté d'un interprète aux pieds de Pie IX.

Royaume d'Italie.

On nous écrit de Turin, 18 juillet :—

Le gouvernement piémontais attachait une grande importance à la réception du général Fleury ; on y a mis toute la solennité possible. Le général paraît assez pressé de retourner à Paris, mais le roi étant à chasser à Racconigi, à 12 lieues de Turin, dans la belle propriété qui était le séjour de prédilection de son père, n'est revenu qu'avant-hier ; car il importe de constater que Victor-Emmanuel s'occupe peu des affaires et paraît rarement au Conseil des ministres.

La réception du général Fleury a été fort longue et l'on sait qu'après avoir entendu en audience particulière un long discours de l'ambassadeur de France, il en a répondu un tout aussi long. Ce soir, le bruit court dans tous les cafés de la ville que le roi aurait dit à haute voix : Je suis heureux d'apprendre que l'Empereur Napoléon partage entièrement mes idées et approuve la politique que je suis à l'égard de l'Italie."

Le ministère a dans ce moment une bien vive préoccupation. Garibaldi s'étant enfin décidé à quitter Caprera ; les uns disent qu'il va s'établir à Gênes et devenir le centre de l'opposition qui se manifeste partout contre le ministère ; d'autres qu'il va se rendre à Bologne, ce qui serait plus grave encore. On prétend que le héros de Caprera est dans un état d'exaltation indicible, et qu'il est poussé par le parti mazzinien. Je ne le crois pas ; Garibaldi n'a pas besoin d'être poussé. Il a écrit à un de ses amis une lettre que celui-ci a bien voulu me communiquer. Cet ami est un Hongrois qui, découragé par les événements, se disposait à quitter le pays et à retourner à Londres. Garibaldi lui dit : " Ne nous abandonnez pas ; nous sommes, au contraire, à la veille de grands événements. L'Autriche agit avec une perfidie sans égale à l'égard de la Hongrie ; mais, soyez tranquille, son heure arrivera bientôt." Puis se trouve une phrase au sujet de la France, que je ne crois pas devoir reproduire. M. Ricasoli ne paraît pas disposé à supporter l'opposition de Garibaldi ; il le répète continuellement : " Il faut en finir avec lui." Je crois que ce n'est pas aussi aisé qu'il le pense. Il disait ces jours-ci avec une naïveté incroyable : " Les Chambres nous gênent trop ; nous allons nous en débarrasser jusqu'à l'hiver, et d'ici là, nous allons faire de la besogne." Il y a des moments où le fameux baron entre dans des accès de frayeur inexprimable ; c'est surtout quand on lui parle de la Toscane et de sa triste situation. Il compte beaucoup sur l'exposition qui se prépare à Florence pour donner du mouvement à la ville ; mais cette exposition ne peut avoir grand succès, car il faut des exposants, et je ne sais en vérité où on les trouvera. Pour encourager les négociants génois à envoyer des produits à Florence, le ministère leur fait distribuer des gratifications qui paieront et au-delà les frais de leurs envois. L'exposition de Florence terminée, beaucoup de négociants expédieront leurs produits à Londres.

Le général Cialdini, à peine arrivé à Naples, a écrit pour dire qu'il se chargeait de pacifier le pays d'ici à deux mois. Il convient que les moyens qu'il emploiera seront violents ; mais il s'agit de l'unité de l'Italie, et il croit que tout lui est permis. Il prend de grandes précautions et ne sort qu'en voiture et parfois déguisé. M. Spaventa lui a mis dans la tête qu'on voulait l'assassiner, et, comme il a reçu des lettres anonymes qui le menaçaient, Cialdini s'est effrayé.

On sait maintenant que M. Ponza di S. Martino n'a pas voulu rester à Naples pour ne pas se déshonorer aux yeux de la postérité et prendre la responsabilité des cruautés qui se commettent. Il a envoyé au roi un long rapport que celui-ci n'a pas même lu et qui a été envoyé dans les bureaux du ministère. Le général Durando répète à qui veut l'entendre, qu'on ne pourra rester à Naples et qu'il faut s'entendre avec l'empereur Napoléon sur ce qu'il y a à faire.

L'emprunt, que l'on croyait à peu près conclu, ne l'est pas, et l'on vit à grande peine dans ce moment avec les avances faites par Rotschild et quelques banquiers allemands. Des anglais envoyés, dit-on, par lord John Russell, étaient venus ici paraissant désireux de tout souscrire ; mais ils ont été si émus de ce qu'ils ont vu et entendu qu'ils sont repartis au bout de huit jours, rompant brusquement les négociations.

On écrivait la semaine dernière à l'intendant de Gênes d'envoyer des fonds pour les dépenses courantes ; la somme qu'il a adressée au Trésor était si minime que c'était une dérision.

En résumé, rien ne se consolide, l'anarchie est partout, et tout le monde convient que l'on n'est que dans le provisoire.—*Ami de la Religion.*

VOL.—Vendredi dans la nuit, des voleurs se sont introduits dans l'arrière-magasin de M. Isidore Traversy et en ont enlevé une quantité assez considérable de marchandises. Ces prudents filous voulant, sans doute, se préparer à passer confortablement l'hiver, prirent la clée des champs avec valises pleines, chaussures, chemises de flanelle, caleçons et un assortiment complet de hardes faites.

Ils avaient compté sans la garde de nuit, qui coupa court à cette transaction nocturne. Les voleurs ont pu s'échapper.

Le départ du *Great Eastern* suggère au *Journal de Québec* les remarques ci-dessous :

" Si les nombreux et souvent terribles accidents qui ont signalé l'exist

TEAMBOAT HOTEL,

11, Rue Sous le Fort, Québec.

LOUIS SIMONEAU.

PROPRIÉTAIRE.

LOUIS SIMONEAU prend la liberté d'annoncer aux collecteurs d'Ottawa et le public en général qu'il continue à tenir l'hôtel ci-dessus nommé où il peut offrir tout le comfort que les voyageurs peuvent désirer. La Situation de son Hôtel, au centre des affaires, à la proximité des Steamboats et de la traverse du Chemin de Fer, a fait la place la plus avantageuse qui reste qui visite Québec.

La table est toujours couverte de ce que les marchés approvisionnent de plus nouveau. Ses liqueurs choisies par lui même sont garanties pures de la meilleure qualité, des serviteurs polis et attentifs pour veiller aux besoins des voyageurs, enfin rien n'est épargné pour donner la plus entière satisfaction.

M. SIMONEAU, invite particulièrement Messieurs les collecteurs d'Ottawa à visiter son Hôtel, lorsqu'ils viendront à Québec, persuadé qu'ils y trouveront toutes les comodités désirables.

Québec, 25 mai 1861

Portland Hotel,

Rue St. Pierre, No. 9, Quebec.

LE soussigné, tout en remerciant ses amis d'Ottawa et le public en général, pour l'encouragement qu'ils ont bien voulu accorder, prend la liberté de leur annoncer qu'il a fait de grandes améliorations à son établissement, pour le comfort de ceux qui voudront bien le favoriser de leur patronage.

CHARLES BEGIN.

Quebec, 1861.

A VENDRE.

DEUX lots ou emplacements, situés au coin des rues BOLTON et DALHOUSIE, *Vis-à-vis de chez Hilaire Pinard Marchand ;*

De la contenance de 66 pieds sur 99. Ces deux lots sont admirablement situés pour le commerce.

Aussi,

LA MAISON EN BOIS, A DEUX ETAGES,

maintenant occupée par M. J. D. ROBILLARD, RUE YORK.

CONDITIONS FACILES.

Pour plus amples informations s'adresser à ANTOINE ROBILLORD, Prop., GLOUCESTER, C. W. ou à J. D. ROBILLARD Agent, Cité d'Ottawa, ou à ce Bureau.

Ottawa, 6 avril, 1861.

NOUVEAU MAGASIN DE FARINE

M. A. C. CAMPBELL.

NEGOCIANT COMMISSIONNAIRE,

A l'honneur d'annoncer respectueusement à ses anciennes pratiques et à ses nombreux amis qu'il a ouvert de nouveau son magasin dernièrement occupé par la compagnie A. C. & A. CAMPBELL. On aura toujours à livrer ; farine, lard, et toute espèce de grains de la meilleure qualité au plus BAS PRIX COURANT DU MARCHÉ.

Tout ceux qui voudront bien l'honorer de leurs patronage peuvent-être assurés que tous les ordres qu'il voudront bien lui expédier seront exécutés dans le plus bref délai.

Ottawa, Avril, 1861.

M. LOUIS DUHAMEL,

MANUFACTUREUR

DE

VOITURES,

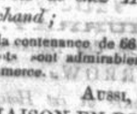

M. LOUIS DUHAMEL,

Tient constamment en main un assortiment considérable de

VOITURES DE TOUTES SORTES.

Toutes les commandes et réparations qu'on voudra bien lui confier seront faites avec promptitude, et aux prix les plus modérés.

OTTAWA, RUE MURRAY.

3 avril 1861.

NOUVEAU MAGASIN DE PIGERIES DE FAMILLE,

J. T. LAMB'S,

Rue Sparks, Ottawa central.

LE SOUSSIGNÉ ouvre en ce moment un MAGASIN D'ÉPICERIES et de LIQUEURS dans la Bâtisse voisine de

Mess. T. W. HUNTON.

Où il reçoit tous les jours, des premières maisons d'importations, un assortiment choisi de THÉS, CAFFÉS, ÉPICERIES, et TABAC SUCRÉ raffiné, SAVONS de toilette, CHANDELLES de Sperme, de Belmont et de SUIF, SPARROWS WASHING CRYSTAL.

—AUSSI—

Un assortiment considérable de VINS LIQUEURS, &c., &c., de la meilleure Qualité.

Consistant en—Port, Sherry, Champagne de Mûet & Chandon, de Jules Mumm et de Perrier, Eau-de-vie de Martell, Hennessy, et de Robin. Rum de la Jamaique, Gin de Hollande, Old Tom, Whisky Ecossais, Morton's family Proof, Whisky Irlandais &c.

FRUITS NOUVEAUX, NOIX, &c.,

CONSISTANT EN

Raisins, Figues, Amandes, noix, et toute espèce de fruits nouveaux, &c., &c. Epices, Sauces, Sardines, Homards et saumons en boites. Balcouits supérieurs de Watsons, et Biscuits de Pic-Nic, etc., etc.

JAMES T. LAMB'S.

LEVI R. CHURCH, M. D.

Peut être consulté tous les jours à son office.

AYLMER.

C. E.

Décès.

C'est avec douleur que nous annonçons la mort de M. JOSEPH CAMPEAU, de cette ville, décédé le 10 courant, à l'âge de 34 ans.

M. CAMPEAU a su s'attirer pendant sa trop courte carrière le respect et l'amitié de tous ceux qui l'environnaient. Il fut bon époux et tendre père, un ami sincère ; sa charité était inaltérable envers les pauvres.

Ses funérailles eûrent lieu Dimanche dernier auxquelles assistait un grand nombre de citoyens ; on remarquait aussi les différentes compagnies de pompiers, à l'une desquelles il était adjoint.

Il laisse, pour déplorer sa perte, une épouse et 4 enfants ainsi qu'un cercle nombreux de parents et d'amis reconnaissants qui le regretteront longtemps.—Que ses cendres reposent en paix.—Communiqué.

DEPARTEMENT

DES

TERRES DE LA COURONNE.

Les terres du Township de BASKATONGE, comté d'Ottawa, C. E., contenant environ **29,000 acres**, seront vendues par encan à ceux qui désirent s'y établir, 9 ou après le 29e jour d'Août courant.

Pour les Nos. des Lots et les conditions de la vente, s'adresser à

MICHAEL McBEAN,
Agent des T. de la Cou.
A Northfield dans le dit Comté.

Andrew Russell,
Asst. Commissaire

Ottawa 7 août 1861.

DEPARTEMENT

DES

TERRES DE LA COURONNE.

BRANCHE DES PÊCHERIES,

Québec, 8 juin 1861.

Il a plu à Son Excellence le Gouverneur General en conseil nommer les inspecteurs de poisson et d'huile suivants, en vertu des dispositions de l'acte 22 Vic., c 56, Statuts Refondus du Canada, concernant l'inspection du poisson et de l'huile.

JASPER KIMBALL GOODING, de la ville de Goderich, Haut-Canada, inspecteur de poisson et d'huile, à Goderich.

JOHN FONTANA, de Port Amherst Isles de la Magdeleine, Bas-Canada, inspecteur de poisson et d'huile, aux Iles de la Magdeleine.

BERNARD LECLAIRE, de Carleton, comté de Bonaventure, Bas-Canada, inspecteur de poisson et d'huile, à Carleton.

JOHN JOHNSTONE de New Richmond, comté de Bonaventure, Bas-Canada, inspecteur de poissons et d'huile, à New Richmond.

PHILIPPE RACHERVAISE, du Bassin de Gaspé comté de Gaspé, dans le Bas-Canada, inspecteur de poisson et d'huile, au Bassin de Gaspé.

P. M. VANKOUGNET,
Commissaire.

Ottawa, 7 Août 1861.

DPARTEMENT

DES

TRAVAUX PUBLICS.

AVIS AUX CONTRACTEURS.

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées au soussigné et portant sur le dos "Soumission pour les Canaux du St. Laurent," seront reçues à ce bureau, jusqu'à MIDI, de MARDI, le 27 d'AOUT prochain, pour les ouvrages suivants, savoir :

CANAL BEAUHARNOIS.—La construction et la livraison de deux paires de portes d'écluses.

CANAL DE CORNWALL.—La construction et la livraison de deux paires de portes d'écluses.

CANAUX DE WILLIAMSBURG.—La construction et la livraison de deux paires de portes d'écluses.

Des soumissions pour chacun de ses ouvrages devront être envoyées séparément.

Tous les matériaux devront être fournis par les contracteurs et l'ouvrage devra être exécuté en stricte conformité avec les plans et spécifications qui peuvent être vus à ce bureau ou au bureau du surintendant du canal de Cornwall où de plus amples informations peuvent être obtenues.

La signature de deux personnes responsables désirant se porter caution pour la bonne exécution du contrat devra accompagner chaque soumission.

T. TRUDEAU,
Secrétaire, T.P.

Ottawa, 14 août 1861. 15-a.

BUREAU DES TRAVAUX PUBLICS.

AVERTISSEMENT.

PAR le présent avertissement, il est défendu de circuler dans l'enceinte destinée à l'érection des Edifices en construction sur le lieu appelé "Barrack" ou Major's Hill," ; et, sous peine d'être poursuivi avec toute la rigueur des lois ; de nuire aux clôtures, aux arbres ou arbustes qui s'y trouvent.

La beauté de l'Emplacement choisi pour les bâtiments du Gouvernement dépendant, en grande partie, des arbres et des arbustes qui croissent sur le penchant du dit lieu, le public est requis d'aider à leur conservation.

Par ordre,

JOHN MORRIS,
Surintendant.

Ottawa, le 13 Avril, 1860.

Nota Les commerçants de bois sont priés de bien faire comprendre aux conducteurs des cages et aux autres personnes qu'ils emploient, la nécessité de ne point commettre de dégâts, et de ne point se rendre coupables d'impropriété.

FERRONNERIE.

LE SOUSSIGNÉ ose attirer l'attention des Citoyens d'Ottawa, et de ses environs résidant dans le voisinage, sur l'assortiment étendu et général de **Ferronnerie**, provenant des meilleures manufactures Anglaises et Américaines, qu'il vient d'ouvrir au public dans les

BATISSES EN BRIQUE DE PATERSON

A l'Enseigne de l'Enclume,

Au Vieil Etablissement, Rue Rideau,

CITE D'OTTAWA.

Il les invite respectueusement à examiner attentivement son fonds de magasin, qui se compose du plus grand assortiment de

FERONNERIE GENERALE,

Dans toutes les branches, qui ait jamais été exhibé sur ce Marché ; d'après les bas prix auxquels il vend ses effets, il est convaincu que les acheteurs trouveront qu'il est de leur intérêt de faire leurs achats chez lui.

Il vend à meilleur marché qu'aucun autre établissement de cette Ville.

Rappelez-vous de l'Enseigne

DE L'ENCLUME,

Au Vieil Etablissement, Rue Rideau.

JAMES STARKE.

Les personnes qui désirent faire l'achat de TERRES PUBLIQUES dans le BAS-CANADA peuvent obtenir toutes les informations dont elles peuvent avoir besoin quant aux prix, à la qualité des terres et aux conditions de vente en s'adressant aux Agents sous-mentionnés :—

AGENTS.	RESIDENCES.	COMTÉS.	TOWNSHIPS.	Nombre d'acres en vente	Prix par acre.
			Nord de la Riviere Ottawa.		
W. Thompson	Fitzalen—Arundel	Partie d'Argenteuil	Harrington, Montcalm, Arundel, DeSalaberry		
G. W. Cameron	Hurd	Partie d'Ottawa	Harwell, Hinchinbrooke	191,000	30 cts.
E. E. Murray	Buckingham	Partie de Ottawa	Portland, Derry, Villemaire, Bowman, Templeton, Buckingham	35,000	60 cts.
Robt. Parker	Wakefield	Partie de Ottawa	Wakefield, Low, Masham, Hincks, Aylmer	169,000	"
Mic. Murray	Northfield	Partie d'Ottawa	Cameron, Bouchette, Northfield, Kensington, Armour, Wright, Egan	185,000	"
G. M. Judgson	Gleneadon	Partie de Pontiac	Midford, Thorne, Cawood, Leslie, Onslow	99,000	"
Thos. Burrows	Lachute	Partie d'Argenteuil	Wentworth	180,000	"
Terance Smith	Allumette	Partie de Pontiac	Allumette, Waltham, Sheen, Chichester	99,000	30 cts.
				60,000	"
			Nord de la Riviere St. Laurent.		
A. B. Lavallée	Ste. Adèle d'Abercrombie	Terrebonne	Abercrombie, Morin, Bereaford		
Alex. Dufresne	Rawdon	Montcalm	Chilton, Wexford, Cherrey, Kilkenny, Rawdon, Landsdowne	35,000	30 cts.
Jules Bourgeois	Kildare	Joliette et Berthier	Catherest, Kildare, Juliette, Brandon	141,000	"
A. Dubord	Trois-Rivieres	L'Assomption et Maskinongé	Peterborough, Caston, Shawenegan	40,000	"
A. Buchet	Ste Anne de la Pérade	Champlain	Rawdon, Alton, Montcalm	60,000	"
J. P. Dery	St. Raymond	Portneuf	Grenford, Quebec, Roquemont	7,000	"
Vincent Martin	Chicoutimi	Chicoutimi	Hugo, Chicoutimi, Labrie, Jonquière, Roberval, Metabetchouan, Kenogami, Laberge, Grenville, Simard, Harvey, St. Johns	36,000	"
				250,000	20 cts.
			Sud de la Riviere St. Laurent.		
John Felton	Sherbrooke	Stanstead, Sherbrooke, Richmond, et partie de Wolfe et Compton			
F. H. Brayton	Stanfold	Partie d'Arthabaska	Marston, Auckland, Hereford, Weedon, Hampden	60,000	10 cts.
J. T. Lloyd	Watton	Partie, Wolfe et Compton	Maddington, Standford, Stanfold, Batiscan	100,000	"
J. O. C. Arcand	St. Joseph, Beauce	Partie de Mégantic	Ottawa, Islam et augmentation, Wolfstown, Garthby, Stratford, Watton, Wallow	390 000	"
E. M. McKenzie	Lambton, Lac St. François	Dorchester, part. Beauce	Price, Adstock, Tring, Lambton, Forsyth, Aylmer, Gayhurst, Shebley, Jersey, Marlow, Rixborough, Ditchfield, Laurier, Watford, Cranbourne, Frampton, Buckland, Standon, Ware	44,000	10 cts.
Andrew Ross	Frampton		Ma Houx	120,000	"
S. V. Larue	St. Charles, R. Boyer	Bellechasse	Montmagny, Aubertton, Bourdages, Patton	200,000	30 cts.
Frs. Têtu	St. Thomas	Montmagny, p. de l'Islet	Roux, Bellechasse partie de Buckland, Danquam, Armagh	20,000	"
Jos. Jolivet	St. Gervais	L'Islet et Chemin Elgin	Dorchester, Ashford, Gaineau, Casgrain, Lafontaine, Dionne, Arago, Chemin d'Arago	120,000	"
Stanis. Drapeau	St. Jean Port Joly	Bellechasse	Whitworth, Chapais, Woodbridge, Painchaud, Parke, Bungay, Chabot, Pohenegamook	92 000	"
F. DeGuise	Ste. Anne La Pocatière	Kamouraska	Whitworth, Viger, Demers, Denonville, Begon, Rodot	110,000	"
L. N. Gauvreau	Isle Verte	Témiscouata	Dionne, Macpès, Nigette, Cabot Fleurieu, Macneider, Metapedia et augmentation, St. Denis, Cap Chat, Romieu, D'Alleret, Cherbourg	285,000	"
J. Bte. Lepage	Rimouski	Rimouski	Matapedias, Restigouche, Mann, Nouvell, Carleton, Maria, New-Richmond, Hamilton, Fox, Hope, Port Daniel	135,000	"
J. A. LeBel	New Carlisle	Bonaventure	Newport, Percé, Malbaie, Douglas York, Sud de la Baie de Gaspé, Nord de la Baie de Gaspé, Fox, Sydenham	300,000	"
John Eden	Bassin de Gaspé	Gaspé		180,000	20 cts.
				130,000	"

OCTROIS GRATUITS.

Il y a dans le Bas-Canada cinq chemins sur lesquels le gouvernement accorde des octrois gratuits.

Le chemin Elgin dans le comté de l'Islet, ouvert il y a peu près 35 milles, courant de St. Jean Port Joli à la ligne Provinciale. STANISLAS DRAPEAUX, Ecuier, en est l'Agent et réside à St. Jean Port Joli.

Le chemin entre Matane et Cap-Chat ; Agent, J. B. LEPAGE, Ecuier, à Rimouski.

Le chemin Tache, de Huckland dans le Comté de Bellechasse au chemin Kempt dans le Comté de Rimouski, à peu près 200 milles de longueur ; Agent, STANISLAS DRAPEAUX, Ecuier, à St. Jean Port Joli.

Le chemin de Matépédiac, de Métis à Restigouche ; Agent, J. B. LEPAGE Ecuier, à Rimouski.

Le chemin de Témiscouata, de la Rivière-du-Loup au Lac Témiscouata ; Agent, L. N. GAUVREAU, Ecuier, Isle Verte.

Dans le but d'établir ces parties du Bas-Canada, le gouvernement a autorisé des octrois gratuits le long de ces chemins n'excédant pas 100 acres chacun, et sujets aux conditions suivantes :—

1o. Le colon devra être âgé d'au moins dix-huit ans.

2o. Il devra prendre possession de la terre dans le cours d'un mois.

3o. Il mettra au moins douze acres de terre en culture dans l'espace de quatre ans, et mentionnées.

4o. Il devra y bâtir une maison d'au moins 20 pieds sur 18, et résider sur le lot jusqu'au parfait accomplissement des conditions ci-haut

Les familles composées de plusieurs colons ayant droit à des octrois gratuits pourront demeurer sur le même lot et être exemptes de l'obligation de bâtir et de résider excepté sur le lot sur lequel elles demeurent.

Le manque d'accomplissement ces conditions entraînera la perte immédiate du lot de terre assigné qui sera vendu et octroyer de nouveau.

Ces chemins ayant été construits aux frais du gouvernement les colons sont obligés de les tenir en bon état de réparation.

Les terres le long de ces chemins ainsi ouvertes et offertes gratuitement par le gouvernement sont généralement d'excellente qualité et sous le rapport du sol et du climat sont très propres à toutes les fins de l'agriculture.

Pour informations touchant les chemins à prendre et les prix de transports, on peut s'adresser de plus aux Agents suivants :—

QUEBEC - - - A. C. BUCHANAN, Agent en Chef d'Émigration.
MONTREAL - - - C. E. BELLE, Agent des Bois et Forêts.
J. H. DALEY, Agent d'Émigration.

P M VANKOUGHNET,
Commissaire.

Département des Terres de la Couronne, Québec, 7 mai 1861.

CHEMIN DE FER D'OTTAWA ET DE PRESCOTT.

ARRANGEMENT D'ETE.

A commencer Lundi, 10 Juin, 1861.

Le Train de la Malle laissera Ottawa à 7 A.M., et arrivera à Prescott à 9 30 A.M., joignant à la Jonction, les Trains du Grand Tronc allant à l'Est et à l'Ouest ; et à Prescott avec la ligne de Bateaux à Vapeur Canadiens et Américains, allant à l'Est et à l'Ouest, et avec les Trains du Chemin de Fer d'Ogdensburgh allant à New-York et à Boston.

Les passagers venant par ce Train arriveront à Montréal à 2 heures, P. M.

Les Trains de retour.

Laisseront PRESCOTT à 2 P.M., à l'arrivée des Trains de New-York, joignant à la Jonction avec les Trains du Grand Tronc venant de Montréal, et arriveront à Ottawa à 6. 30 P.M.

Le Train d'Accommodement laissera PRESCOTT à 6.15 A.M., arrivant à Ottawa à 11.15 AM.

Le Train de Retour laissera Ottawa à 12 30 A.M., joignant à la Jonction avec le Grand Tronc allant à l'Ouest, et arrivera à Prescott à 4.40 P.M.

Les passagers venant par ce Train, arriveront à Montréal à 9.30 P. M.

B. FRENCH,
Prescott, 5 juin, 1861. *Surintendant.*

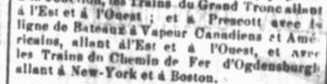

Chemin de Fer d'Ottawa et de PRESCOTT.

Le et après Lundi, 22 avril, le tarif pour le fret entre Montréal et Ottawa Cité, par le Chemin de Fer d'Ottawa et Prescott, et le Grand Tronc, sera comme suit, savoir :

Première Classe,	25 cts. par 100lbs.
Seconde "	22½ " " "
Troisième "	17½ " " "

☞Pour particularités, classification, ou toute autre information, s'adresser, soit au Bureau de la Compagnie, à Ottawa, ou au Bureau de la Compagnie du Grand Tronc, à Montréal.

JNO. R. WHITE,
Ottawa, 15 avr., 1861. *Secretaire.*

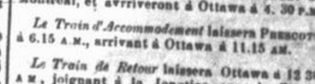

CHEMIN DE FER D'OTTAWA ET DE PRESCOTT.

REDUCTION DE PRIX,

(Arrangement d'Eté.)

Le et après LUNDI 15 courant, les *Prix de Passage* entre Montréal et la Cité d'Ottawa par le Grand Tronc, et le Chemin de Fer d'Ottawa et Prescott seront comme suit, savoir :—

Première Classe,	$4 00
Seconde "	2 00

AUX INSTITUTRICES.

On a besoin immédiatement à Wakefield (North) d'une institutrice capable d'enseigner l'anglais, pour plus amples informations s'adresser à M. Patrick Farrell, patron.

Wakefield (Nord), 21 avril, 1861.

PREMIERS ARRIVAGES D'AUTOMNE.

BROUGH, BUCHANAN & CO.,

Exposeront aujourd'hui

PLUS DE QUINZE CENTS VERGES

De Soie Noire Glacee.

—AUSSI—

Reçu par le dernier Steamer "*Anglo Saxon*,"

UN ASSORTIMENT DE NOUVELLE SOIE DE GOUT.

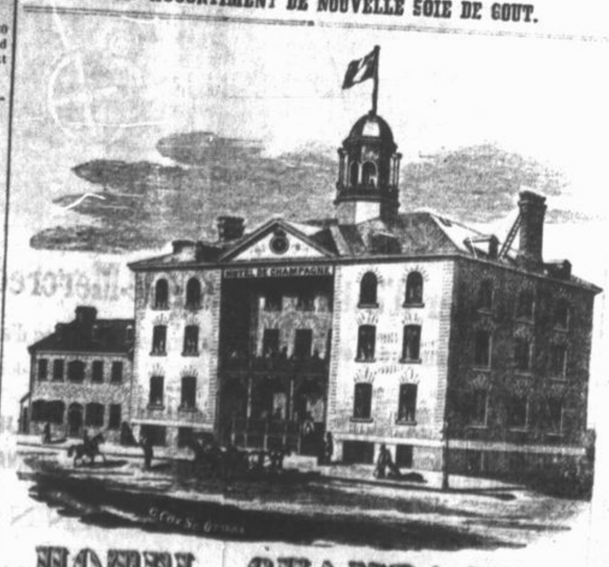

HOTEL CHAMPAGNE,

RUE SUSSEX, PRES DE LA CATHEDRAL,

Et a 5 minutes du Chemin de Fer, et des Bateaux a Vapeur.

Ottawa. (H. C.)

LE propriétaire de cet immense établissement, commandant la vue de l'Ottawa, des Chaudières, du Rideau, vient d'y ajouter un grand nombre d'améliorations qui lui permettent d'offrir maintenant, au public voyageur, tout le comfort désirable. Outre un nombre de chambres qui viennent d'être complétées et meublées a neuf, il y a plusieurs salons et chambres à coucher, extrêmement bien adaptés pour familles privées, ou elles peuvent être entièrement séparées du bruit, ordinairement inévitable dans un grand Hotel.

Outre la table d'Hôte ouverte depuis 7 heures a. m. jusqu'à neuf, de 12 h. jusqu'a 3 p. m. et de 6 h. jusqu'a 8, il y a aussi une table privée pour les familles qui ne désireraient pas prendre leurs repas a la table d'hote.

Attaché a l'établissement il y a aussi une vaste cour, et de bonnes écuries, ou les voyageurs a la campagne venant en ville avec leurs voitures, peuvent les laisser avec sureté.

Enfin le Propriétaire n'a regardé à aucune dépense pour mettre son Hotel, sur un pied d'égalité avec les meilleurs maisons de ce genre, soit à Ottawa, Montreal, Québec, ou ailleurs.

ISIDORE CHAMPAGNE,—Proprietaire.

MAISON DU PEUPLE

BATISSE DE *L'UNION.*

RUE SUSSEX, 3eme Porte de la RUE YORK.

GRANDE REDUCTION DE PRIX !

25 *Pour Cent* meilleur marche

QUE LE PRIX ORDINAIRE

—CHEZ—

BELIVEAU & LEBLANC.

BELIVEAU & LEBLANC,

Vendront tout leur fonds de marchandises

DE GOUT ET D'ETAPE

Aux Conditions ci-dessus.

ILS VIENNENT DE RECEVOIR

10 caisses de

NOUVELLES MARCHANDISES.

—CHEZ—

BELIVEAU & LEBLANC.

Indiennes de couleur garantie

—A 9 sous—

Shirting et Toile Fine à des prix réduits.

—CHEZ—

BELIVEEU & LEBLANC.

Cobourg de couleur

—A 18 sous.

Mouseline de laines Françaiscet autres

—CHEZ—

BELIVEAU & LEBLANC.

ETOFFE A ROBES

FRANGE ET GARNITURE

—CHEZ—

BELIVEAU & LEBLANC.

Chemises, Cols, cravates, Gants.

Bas de gout et autres

—CHEZ—

BELIVEAU & LEBLANC.

Rubans Français

—A 12 sous—

Plumes, Chapeaux, Passes de Chapeaux

Au-dessous du Prix Coutant.

—CHEZ—

BELIVEAU & LEBLANC.

Draps, Tweeds, Casimire, Etoffe de toute espece

—CHEZ—

BELIVEAU & LEBLANC.

Crinolines !!!

40 sous valant 3s 9d. pour Dames.

24 " 1s. 8d. pour enfants.

Et bien d'autres articles trop longs à énumérer

—CHEZ—

BELIVEAU & LEBLANC.

N'OUBLIEZ PAS LA 3e PORTE DE LA RUE YORK,

Et 25 pour cent meilleur marche.

BELIVEAU & LEBLANC,

RUE SUSSEX, OTTAWA.

14 aout 1861.

NOUVEAU SALON DE PERFUMERIE.

M. E. MILES vient d'ouvrir un nouveau salon de parfumerie dans la bâtisse occupée par M. Holmes, porte voisine de

T. STORY,
Marchand Tailleur,

Où ses pratiques de cette partie de la ville pourront se faire faire et coudre suivant la dernière mode. E. MILES, Gradué assez longtemps en modes un assortiment d'instruments de musique, &c., dont il disposera à très bas prix.

E. MILES,
Ottawa, 9 juillet 1861. *Propriétaire.*

Desirez vous acheter à bas prix
Tout ce qui est necessaire a la vie
Boissons, Epiceries habillement
Pour argent comptant seulement
☞ALLEZ CHEZ ISIDORE TRAVERSY.

MAISON CANADIENNE

Batisse de Mme. FOSTER,
Rue Sussex.

L. P. COMTE,

Tout en remerciant ses pratiques de la ville et de la campagne, de l'encouragement libéral qu'il a reçu d'eux jusqu'à ce jour, prend la liberté de les informer, ainsi que le public en général, qu'il a en mains en ce moment un assortiment varié de marchandises sèches, et épiceries dont il disposera aux prix les plus réduits.

Il tient aussi constamment un assortiment considérable de HARDES FAITES ET CHAUSSURES.

NARCISSE PARENT,
MARCHAND TAILLEUR,
RUE SUSSEX.
Vis-a-vis la rue York.

Tout en remerciant ses nombreuses pratiques de l'encouragement qu'il a reçu d'eux, prend la liberté de leurs annoncer qu'il vient de recevoir un

magnifique assortiment de

Draps et Casimires, Tweeds, Doeskin, et patrons choisies pour Vestes, &c., de la meilleure qualité, au plus BAS PRIX, et à des conditions libérales. De plus, il tient constamment en mains un assortiment considérable de

HARDES FAITES.

Surtouts, Pantalons, Vestes, Cols, Colets, Chemises, etc, etc.

HUDON & GELINAS.

IMPORTATEURS DE MARCHANDISES FRANÇAISES, ANGLAISES ET AMÉRICAINES.

No. 138, Rue St. Paul, Montréal.

MM. H. & G., ont toujours en mains un assortiment des plus variés de Marchandises ci-dessus nommées, qu'ils vendront à des prix très réduits. Ils ont, de plus, un grand assortiment de Chaussures en caoutchouc et en cuir, Chapeaux en laines et autres, pour Messieurs. 22 Mai 1861.

NOUVEAU MAGASIN
DE
POELS et d'Articles en FONTE
Poels de toutes sortes, Meubles en FER, Charrues, Couchettes et Porte-Chapeaux, unis et ORNES, &c., &c., &c.

LES SOUSSIGNES fabriquent maintenant une grande variété des articles sus mentionnés, et pour la commodité des habitants d'Ottawa, ils ont ouvert un magasin dans la nouvelle bâtisse de ANGUS, Rue Rideau près du pont du Canal.

☞On vend au plus bas prix.

RODDEN & CIE.
Ottawa, 1861.

Cuisiniere demandee.

Une Cuisinière expérimentée trouverait immédiatement de service en s'adressant à

L'HOTEL CHAMPAGNE,
Rue Sussex, Ottawa.

On donnera de BONS GAGES. Une personne parlant l'anglais et le Français serait préférée.

Ottawa, 9 juillet 1861.

L. ARMAND GRISON,
Coins des Rues Sussex & Murray,
BASSE VILLE OTTAWA

M. GRISON, tient toujours en mains un assortiment complet de marchandises sèches, Epiceries, quincailleries &c. &c., dont il disposera comme par le passé, à des prix modérés, et à des conditions faciles.

Ottawa, mars, 1861.

MANUFACTURE DE SAVON.
ET DE
CHANDELLE D'OTTAWA,
Au Nord de la Rue Sussex.

ON trouve toujours à cet établissement, un assortiment considérable et très étendu de

SAVONS ET DE CHANDELLES
De la meilleure qualité

R. M'DERMOT & Cie.
Agents.

N. B On paiera, au comptant, le plus HAUT PRIX du MARCHE, pour toutes espèce de suif et de graisse, s'adresser a l'établissement.

Ottawa, 3 avril 1861.

MAGASIN EN GROS
M. FRANCOIS X. GUERTIN,

ANNONCE respectueusement à ses amis et au public qu'il reçoit maintenant, un assortiment de

Marchandises sèches et de Groceries

du premier choix, dont il disposera à des prix très modérés.

On trouvera aussi à son magasin toute espèce de liqueur de la première qualité.

Ottawa, Mars 1861.

A VENDRE.

UN établissement situé au Nord de la RUE CHURCH, No. 13, avec Maison en bois à trois logements, donnant maintenant $210 de loyer par an.

CONDITIONS LIBERALES, *S'adresser a*

J. T. Prud'homme,
BATISSES PRUD'HOMME,
Rue Sussex.
Ottawa, 17 avril, 1861.

J. T. PRUD'HOMME,

Marchand de Marchandises SECHES,

Groceries, épiceries, Chaussures &c. à des PRIX MODERES.

BATISSE PRUD'HOMME, RUE SUSSEX.

Ottawa, 1861.

TANNERIE CANADIENNE,
Rue Clarence,
Cité d'Ottawa, C. W.

LE Propriétaire de cet Etablissement, EDMOND GERMAIN, Offre en vente, un assortiment considérable de CUIR A SEMELLE, CUIR NOIR, PEAUX DE VEAU, PEAUX DE MOUTON, &c. &c., *Le tout a des prix extrêmement réduits.*

J. DOSSERT,
PROFESSEUR DE MUSIQUE,
HOTEL CHAMPAGNE.

M. DOSSERT A l'honneur d'informer les amis de la bonne musique, qu'il se propose de donner des leçons de

PIANO. D'ORGUE ET DE CHANT,

Sa méthode d'enseignement est facile et simple.

Ottawa, avril, 1861.

A LOUER.

Tout ce bloc de maisons en briques, à QUATRE ETAGES, situé

Rue Sparks, Ottawa central,

contenant quatre magasins, et quatre logements magnifiques, bien situés pour le commerce, et à quelques pas seulement des

BATISSES DU PARLEMENT.

Les magasins et les logements peuvent être loués séparément, si on le désire.

Pour les conditions, s'adresser à
M. CHS. LAPORTE Propriétaire.
Rue Rideau, ou à ce Bureau.

Western Assurance Company,

Incorporée par Acte du Parlement.

Capital $400,000.—En Actions de $40 chaque.

BUREAU PRINCIPAL, TORONTO,
Church Street.

PRESIDENT : ISAAC C. GILMOUR, Ecr.
VICE-PRESIDENT ; MARCUS ROSSIN, Ecr.

Directeurs :

JOSHUA G. BEARD. | MARCUS ROSSIN,
I.C. GILMOUR, | THOMAS HAWORTH,
JOHN MCMURRICH, | ROBT GILMOUR,
ROBTT STANTON, | AND
GEORGE MICHIE. | WM. HENDERSON, Ecr.

Secrétaire Trésorier : BERR. HALDAN, Ecr.
Solliciteur : ANGUS MORRISON, Ecr.
Conseil : HON. J. H. CAMERON.
Inspecteur : BENJAMIN SWITZER. Ecr.
Banquier : BANK DU HAUT CANADA.

Pertes justement reparées et promptement payées.

R. O'REILLY,
Agent.
Ottawa, Mars 1861.

SALON DE PERFUMERIE
No. 1.
DU
PRNCE DE GALLES.
E. MILES,
PERUQUIER PERFUMEUR A LA MODE,
Rue Rideau, Ottawa.

CEUX qui désirent être bien Coiffés, et qui tiennent à avoir une chevelure luxuriante, n'ont qu'à faire une visite au SALON du PRINCE DE GALLES, et les plus difficiles s'en retourneront contents. M. MILES, ne peut être surpassé dans son art.

On y trouvera aussi toute espèce de parfumerie française, d'ouvrages en cheveux &c. &c.,

DE PLUS

UN ASSORTIMENT CHOISI D'INSTRUMENT DE MUSIQUE.

GEORGE COX,
GRAVEUR ET IMPRIMEUR
SUR ACIER ET SUR CUIVRE.

M. GEORGE COX, déjà avantageusement connu du public, a l'honneur d'informer ses amis et le public, qu'il est toujours prêt à exécuter toute sorte de gravure soit sur acier cuivre ou bois tels que, paysage, vignettes cartes de visite cartes d'affaire &c, &c.

Toute commande laissée à son bureau,

Rue Rideau,

sera exécutée avec le plus grand soin et sous un court délai.

Ses ateliers sont situés au dessus du bureau de M. Aumond, Rue Rideau, près du pont des sapeurs.

Ottawa, mars, 1861.

M. LOUIS PAIEMENT,

A l'honneur d'informer ses pratiques et le public en général, qu'il vient de recevoir un assortiment considérable de

GROCERIES ASSORTIES,

Qu'il vendra à des prix très réduits.—

Il espère pouvoir mériter une part du patronage public.

DEPUIS.—Toute personne désirant avoir une voiture bien peinte, peut s'adresser à M. LOUIS PAIEMENT, où on trouvera toujours un assortiment complet de peinture &c.

Ottawa, 3 avril 1861.

Thos. Paterson.
OFFRE EN VENTE,

3000 Gallons Esprit de vin.
1000 Gallons de Marsaux Fameux Proof Pur.
100 Boîtes de Thé Nouveau Fin.
100 Boîtes de Tabac assorti.
Sucre et Sirops de toute espèce.
100 Boîtes de Figues, Nouvelle récolte.

AUSSI

3000 Kgs. de Poudre à laver, Crystalisée, de SPARROWS, que ne peut être surpassée par aucune autre.

—DE PLUS—

Une variété inestimable de Groceries de toute sorte, consistant en Liqueurs, Cakes, Fromages, Poisson, Porter et Ale, &c. &c..

Ottawa, mars, 1861 { Chez, THOS. PATTERSON, Rue Rideau

EAUX MINERALES
DE
PLANTAGENET
ET DE
BORTHWICK.

LE Soussigné espère que l'expérience qu'il a acquise dans sa branche de commerce et l'attention qu'il portera toujours à ceux qui visiteront son établissement lui mériteront, comme par le passé, la faveur du public voyageur et des Messieurs de la ville.

A. BROWN.

Ottawa, 3 Avril, 1851.

E. E. BEAUDRY,
SUCCESSEUR de L. P. BOIVIN,
IMPORTATEUR

DE Vases Sacrés, Montres, Horloges ; Fabricant de toute espèce de Bijouteries et Argenterie.

COIN DES RUES
St. Vincent et Notre-Dame,
En face du nouveau Palais de Justice,
MONTREAL.
☞IMPORTATEUR de Jouets d'enfants &c.

J. HEBERT,
AVOCAT, RUE DU ROI,
Ancienne résidence de feu M. de Rouville,
SOREL.
M. HEBERT, suivra le circuit
D'YAMASKA.
Sorel,

OLIVIER ET ARMSTRONG,
AVOCATS.

Bureau vis-à-vis le Palais de Justice, Sorel.

M. ARMSTRONG, réside à Sorel ; M. Olivier, à Berthier, mais il sera au Bureau à Sorel tous les Samedis, depuis 9 heures A. M. jusqu'à 3h. P. M.

L. A. OLIVIER,
JAMES ARMSTRONG.
Sorel, 3 mai 1859.

LORSQUE VOUS DEMANDEZ DE
L'EMPOIE PATENTE, DE CLENFIELD,

Voyez à ce que vous l'ayez, comme souvent on le substitue à des sortes inférieures.

WOTHERSPOON & Cie.,
Glasgow et Londres.
Sorel, 3 Avril, 1861.

J. C. SPRAGUE,
Successeur d'H. S. HUMPHRY

CHIMISTE ET PHARMACIEN.
No. 2 Eagle Block, Rue Ford,
OGDENSBURGH, N. Y.

Tient toutes les medecines, et les Drogues les plus rares.

EN GROS et en DETAIL.

Où on vend toutes espèces de Peintures, Huiles, Mastic, Vernis, Base de teintures, Medecines Patentés. Couleurs à Tremper, Esprit de Térébentine, Resine, Camphine, Fluid Instruments pour Chirugiens et pour Dentistes, de toute description et des plus modernes. Aussi, Instruments et articles nécessaires, aux

ATELIERS DAGUERRIENS.

Parfumeries,
Peignes,
Savons,
2 Avril. **&c., &c.**

POMMADE
POUR LE MAL D'YEUX.

M. LE DR. L. U. TURCOTTE, de cette ville, Possède depuis quelques années, une

POMMADE ADMIRABLE

pour guérir l'inflammation chronique des paupières. Des personnes affectées de cette maladie depuis plus de vingt ans, sont prêtes à attester leur guérison par l'application de ce remède souverain, et en peu de jours.

Cette pommade commence à jouir d'une réputation merveilleuse. Ses éminentes qualités se font sentir dès le premier jour de son application.

☞ *Avis à ceux qui souffrent du mal d'yeux.*

LE RESTAURATEUR
DE LA
CHEVELURE,
DU DOCTEUR PARADIS.
(Preparation d'Iodine.)

PATENTE POUR LE CANADA, 1er JUIN 1860.

Pour embellir, conserver et faire pousser les cheveux. Pour guérir toutes les maladies de la peau, telles que Dartres, Gerçures aux mains etc., etc.

C'est un article DE TOILETTE très agréable.

☞ Références :—Tous les Médecins.
H. PARADIS, Propriétaire,
St. Antoine, Rivière Richelieu.
R. H. KITTSON, Ecr., Agent pour Sorel.
Sorel, 1861.—ua.

WM. N. OSWELL,
COMMERÇANT DE THES, ET GROCERIES.

De Bieres Liqueurs et Cigares, Fruits, Noix Marinades, &c.,
Et de mille autres articles de nécessité ou de luxe.

COIN DES RUES FORD ET ISABELLE,
OGDENSBURGH, N. Y.

C. T. BOUCHETTE,
Arpenteur Provincial,
BRITISH HOTEL.

G. MORTIMER,
APOTHICAIRE ET DROGUISTE.
Rue Sussex, Ottawa.

ON trouvera, à son établissement, toutes sortes de drogues, médecines à patente, parfumeries, etc. etc., peintures, huiles, et teintures.

☞Prescriptions préparées avec soin.☜
Ottawa, mars 1861.

O. MARTIN,
CHIRURGIEN DENTISTE.

Bureaux Batisses de Brown, audessus des Bureau du Télégraphe.

Ottawa Centre.

Les opérations et les pièces faites par le Dr. MARTIN sont garanties donner entière satisfaction.

Ottawa, mars, 1861.

E. R. E. RIEL,
MEDECIN-CHIRURGIEN,
Rue Sussex.
Ottawa, mars, 1861.

DR. ST. JEAN,
Rue Sussex.
Ottawa, mars, 1861.

DR. L. DUHAMEL,
Coins des Rues CUMBERLAND et St. PATRICE,
Ottawa,

DR. BEAUBIEN,
RUE YORK,
Ottawa.

LE Dr. TRESTLER,
DENTISTE,
Encoignure des Rues St. Lambert et petite Rue St. Jacques,
Vis-avis de chez le Dr NELSON,
MONTREAL.

DR. TURCOTTE,
Chaumiere St. Laurent
RUE ST. GEORGE, SOREL.
Sorel, 1861.

WILLIAM CLEGG,
AVOCAT,
Bureau Rue Rideau,
BASSE-VILLE, OTTAWA.

LE COURRIER D'OTTAWA,
JOURNAL PUBLIE DANS LES INTERETS DES CANADIENS FRANCAIS DU CANADA CENTRAL.

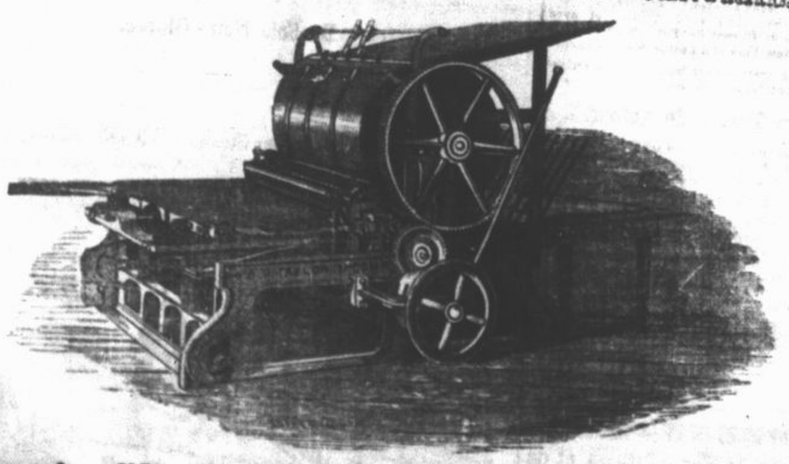

Le Courrier d'Ottawa parait le Mercredi de chaque semaine.

Le prix de l'abonnement est de $2 00. par année payables d'avance, ou 2. 50. à la fin de l'année.

Toutes demandes d'abonnements, lettres correspondances &c. &c., doivent être adressées franco, au bureau du *Courrier d'Ottawa.*

RUE RIDEAU, VIS-A-VIS LA RUE SUSSEX,
ON PEUT AUSSI S'ABONNER POUR SIX MOIS A CE JOURNAL, EN PAYANT D'AVANCE $1. 00.

TARIF DES ANNONCES.

LES ANNONCES SONT PUBLIES AUX CONDITIONS SUIVANTES SAVOIR :

Six lignes et au dessous, première insertion	50 Cts.
Pour chaque insertion subséquente	12½ "
Dix lignes et au dessous première insertion	124 "
Pour chaque insertion subséquente	75 "
Les annonces audessous de dix lignes seront publiées à raison de 8 cents la ligne pour la premier insertion, et 2 cts. pour les insertions subséquentes.	20 "
Un DEMI-QUARRE (10 lignes) par an	$12.00
Un QUARRÉ (20 lignes)	$20.00
Pour chaque carré additionnel	$15.
Les NOTICES SPÉCIALES et RÉCRÉOLOGIQUES paieront par ligne	10 "
☞ Les Correspondances d'un intérêt personnel paieront, par ligne	10 "

Les Ateliers Typographiques du "*COURRIER D'OTTAWA,*" sont pourvus d'un matériel qui permet d'exécuter avec avantage pour ses propriétaires et satisfaction pour la clientèle, toute espèce de commande dans les genres suivants :

Livres, Brochures, Factums, Blancs, Circulaires, Cartes Funeraires, Cartes D'Adresses et Cartes de Visite, Pan-Cartes, Placards, Affiches, Tete de Comptes, Blancs pour Avocats, Recus de toute Description, &c.

N. B.—Toute commande venant de a campagne sera exécutée dans un court délai, et expédiée par la voie la moins coûteuse.—Il faudra donner des instructions complètes par rapport au nombre de *copies*, à la manière dont on désire avoir l'ouvrage exécuté, et à la qualité du papier sur lequel on désire que le tirage soit fait.

MAGASIN DE MARCHANDISES.

J. H. GUEST,
No. 60 FORD STREET,

M. GUEST, tient un assortiment complet de

MARCHANDISES SECHES,
CONSISTANT EN

Patrons de Robes de soie et autres, Rubans, Dentelles,
Broderies sur Mousseline, Gants,
Bas, Garnitures pour Robes, &c.
Toiles, Serviettes ouvrées,
Toile ouvrée, Linge de table,
Serviettes de Table, Essuie mains,
&c. &c.. &c.

Casimires, Draps, Merinos, Mousseline de Laine,

Indiennes: Guingham, &c,
Tapis, Toiles Cirées. Transparents,
Tapisseries, Bordures,
Rideaux de Dentelle et de Mousseline
Broderie, &c. &c.

Noubliez pas le No. 60 Rue Ford
OSDENBURGH, N. Y.

LAMOTHE & McGREGOR
MARCHANDS A COMMISSION
ET ENCANTEURS.
OFFRENT EN VENTE :—

Vins Français. "Claret," en futailles et en bouteilles, de différentes marques.
Champagne, Sherry, Port, Pale Ale, Porter &c.. &c.
Eau-de-vie, Jamaique, Genièvre, Whisky en entrepot ou droits payés.

Ils se chargeront de toutes les affaires dont on voudra bien les charger, ayant une vaste bâtisse, ils offrent toutes les commodités pour marchandises pour ventes publiques et privées.

Ils continuent à faire des avances très-libérales sur toutes descriptions de marchandises et paient au comptant toutes les ventes qu'on leur confient.

Ils sollicitent des ventes au dehors.

LAMOTHE & McGREGOR.
Montreal, 192, Rue St. Paul.

WILLIAM H. BOYD,
Editeur de Guides d'affaires,
(DIRECTORIES)
Pour les Etats, Cités et Comtés suivants.

Connecticut.
Bridgeport. Norwich.

Delaware.
Guide d'affaire pour l'Etat du Delaware.
Guide pour la Cité Wilmington.

Dist. de Colombia.
Washington et Georgetown.

New Jersey.
Pour les comtés de Camden, Salem, Atlantic, Gloucester, Cape May.
Comtés Essex Hudson et Union.
Comtés Mercer et Berlington.
Guides d'affaire, Newark, Paterson, Trenton.

New York.
Auburn, et son Comté.
Binghamton et son Comté.
Broadway Guide d'affaire pour la Cité N. Y.
Brooklyn Guide d'affaire.
Elmira et son Comté.
N. Y. Guide d'affaire.
N. Y. Livres de Taxes.
Rome et son Comté.
Rondout, Sehenectady,
Syracuse et son Comté.

Ohio.
Cheveland.

Pennsylvania.
Lancaster et son Comte.
Philadelphia Guide d'affaire.
Philadelphia (Guides pour Société.)
Berks, Lebanon, Lehigh, Northampton et le Comté de Schuylkill.
Bucks, Chester, Delaware et le Comté de Montgomery.

Rhode Island.
Newport, Pawtucket et Woonsocket.

Virginia.
Virginie (Guide d'affaire.)

Canada.
Ottawa, Cité.

Hamilton.
Hamilton sous presse.
Cartes montrant l'étendue des fils Télégraphiques des Etats Unis et des possessions Britanniques &c. &c.,

Bureau—346 & 348 Broadway, New York, et 333 Chestnut Street, Philadelphia.

A. O. LABONTE,
CORDONNIER.

PORTE VOISINE DE M. BACON,
DROGUISTE,
Côte Ouest de la Rivière Ogdenburgh.

M. Labonte est un ouvrier pratique. Il sollicite le patronage de ses compatriotes.

EXCHANGE HOTEL,
Vis-à-vis le Marché, RUE YORK,
BASSE-VILLE OTTAWA.

LE SOUSIGNÉ prend la liberté d'annoncer à ses amis et au public, qu'il a tenu pour un nombre d'années, la maison si bien connue sous le nom de

EXCHANGE HOTEL,
Presque vis-a-vis le
MARCHE DE LA BASSE VILLE.

Qu'il vient de réparer et meubler à neuf. —La position qu'occupe son Etablissement, au centre des affaires, est la plus commode et la plus avantageuse qui puisse être offerte à ceux qui désirent visiter les marchés &c.

Le propriétaire de cet établissement peut assurer au public que rien ne sera épargné pour soutenir la réputation déjà établie de sa maison, et la mettre sur un pied à pouvoir offrir tout le comfort désirable.

On pourrait recevoir un certain nombre de pensionnaires soit au mois, soit à la journée, suivant le désire des appliquants.

La table sera toujours fournie de ce que le marché à de meilleur, et la *Barre*, de meilleur choix de *Vins, Brandy's, Gin &c*

THOMAS CLARK,
Propriétaire.

N. B. Il y a aussi, de bonnes et spacieuses écuries, et remises attachées à son établissement.

Ottawa, 24 Février, 1861.

Hotel du Voyageur,
RUE SUSSEX,
LOUIS BLANCHETT,
Propriétaire.
Ottawa, 3 avril 1861.

NOUVELLES MARCHANDISES.

M. CADIER,

A l'honneur d'annoncer aux habitans d'Ogdensburgh et des environs, qu'il a reçu son assortiment complet de marchandises *d'Automne et d'Hiver* consistant entre autres en

Manteaux pour Dames, faits a la dernière mode,

Ainsi que Chapeaux au dernier gout.

Patrons de Robe en Soie Noire et de couleur, Mérinos Française et Mérinos Ecossais, Mousseline de Laine,

Flanelle blanche et de couleur,
CASIMIRES,
Draps, de toutes qualités, &c., &c.

Enfin M. CADIER, tient tout ce qui est nécessaire pour l'usage des familles.

M. CADIER,
Invite donc respectueusement le public à venir visiter son établissement.

A. G. CADIER,
FORD STREET,
OGDENSBURGH, N. Y.

GEM RESTAURANT,
RUE YORK, BASSE-VILLE.

REPAS à toute heure du jour : Lunch depuis 11 heures A. M. jusqu'à 2 P. M. Les meilleurs vins et liqueurs de toute espèce importés directement d'Europe : aussi un choix d'excellents cigares de la Havane etc.

La table sera constamment pourvue de tout ce que la saison pourra offrir de recherché.

A. BROWN.

HOTEL VICTORIA,
RUE MURRAY,
Trois Portes Est des Bâtisses de
SPARROW.
Le Propriétaire de cet Hotel,
M. EUSEBE GAUTHIER.

AYANT meublé son établissement à NEUF, peut maintenant offrir aux public voyageur, tout le comfort désirable. Sa table est toujours fournie du choix des marchés, ses vins sont de la meilleur qualité, et le soin qu'il apportera à servir ses nombreuses pratiques lui font espérer une part du patronage public.

Les personnes de la campagne venant avec leur voiture trouveront une cour spacieuse et de bonnes écuries.

Ottawa, Fév. 1861.

QUEBEC HOUSE,
RUE MURRY. BASSE-VILLE,
Ottawa, C. W.

M. A. RENEAUD,

A L'honneur d'informer ses amis et le public en général, qu'il vient d'ouvrir un hotel, dans la maison déjà si bien connue, et dernièrement occupée par

M. CONWAY.

Les améliorations qu'il a fait faire a son établissement le mettent sur un pied à ne laisser rien à désirer.—Sa table sera toujours pourvue de ce qu'il y aura de mieux sur les marchés, ses liqueurs, choisies par lui-même, dans les meilleures maisons de Montréal et de cette Cité, sont garanties être de la meilleurs qualités.

Les voyageurs qui viennent en ville avec leurs chevaux, trouveront de bonnes écuries, avec remises, et une vaste cour, pour leurs voitures.

Ottawa, 1861.

HOTEL LARIVIERE
Coins des Rues SUSSEX et ST. PATRICE.
BERNARD LARIVIERE,
Proprietaire.
Ottawa, 1861.

CITY HOTEL
PAR
ISAAC BERICHON,
Rue Sussex.

CET Hotel est tenu sur un pied élevé, se trouve à proximité du chemin de fer et du Steamboat et est monté de ce qu'il y a de plus qui- quand aux liqueurs, à la table, et en un mot de tout ce qui peut assurer le comfort du voyageur.

Ottawa, 1861.

NOUVEAU MAGASIN,

(BATISSE DE M. FRASER,)

Le Soussigné a l'honneur d'informer ses amis et le public en général, qu'il aura constamment en mains un assortiment considérable et varié de Marchandises Sèches, Hardes Faites de toute description et de toute grandeur, Bottes pour chantier, Bottes fines, Souliers, Congress, Bottines, Chaussures d'enfants, etc., etc., qu'il vendra à bon marché et par ARGENT COMPTANT.

EUG. MARTINEAU.
Rue Sussex, Ottawa.

LE SOUSSIGNE a l'honneur d'informer ses amis d'Ottawa et des environs, qu'il vient d'ouvrir un

Magasin de Groceries, Vins, &c., &c.,

dans la maison adjoignant le magasin de feu A. C. CAMPBELL, Ecr. Batisse de

M. NAZAIRE GERMAIN.
Rue Sussex.

Où il invite les acheteurs à lui faire une visite, persuadé qu'il seront parfaitement satisfaisant par rapport au prix qu'à la qualité des articles.

J. M'CARRON.
Ottawa, 14 avril, 1861.

M. WILLIAM ROHRER,
Organiste a l'Eglise St. Joseph de cette Ville,
Et PROFESSEUR de MUSIQUE au Collège d'Ottawa.

M. ROHRER est chez lui, RUE Ste GEORGE, ancienne residence de M. GEORGE COX graveur, tous les LUNDIS et JEUDIS, depuis 9 à 2 heures P. M.

Ottawa, 17 avril, 1861.

Première Année. Ottawa, (H. C.) Mercredi matin, 21 Août 1861. Vol. 1. No. XXI.

Courrier d'Ottawa.

JOURNAL PUBLIE DANS LES INTERETS FRANCO-CANADIENS DU CANADA CENTRAL.

Rédigé par un Comité de Collaborateurs.

(Les Peuples se déplacent quelquefois, mais ne s'anéantissent jamais.)

J. G. Charpentier, Imprimeur.

SALSEPAREILLE D'AYER

Pour purifier le sang, et pour la prompte guérison des maladies suivantes, savoir: le scrofule ou tumeurs, ulcères, éruptions, blessures taches de rousseur, pustules, et tous les maladies de la peau.

Oakland, Indiana, 6 Juin 1859.

J. C. Ayer & Co.,

Je me fais un devoir de reconnaître ce que votre salsepareille a opéré en moi. Une maladie scrofuleuse m'ayant été tranmise, j'en ai souffert durant de longues années. Tantôt elle éclatait en ulcères aux mains et aux jambes, tantôt atteignait l'estomac, la tête et les oreilles qui n'était plus qu'une seule plaie. Toutes les médecines ordinaires dont j'ai fait usage ne m'ont procuré aucun soulagement, ont au contraire le mal empirait. Enfin, je me suis rejoui de voir dans un journal le Gaspé Messenger la préparation de votre salsepareille, et vous connaissant, de réputation j'en ai envoyé chercher à Cincinnati, j'en ai fait usage, et j'ai été entièrement guéri. J'ai pris ce remede selon votre prescription, en petites doses et durant un mois dans une cuillère à thé. Je n'en est pris que trois bouteilles. Une peau lisse et blanche a remplacé la plaie qui couvrait mon corps. Je suis actuellement convaincu que cette terrible maladie est chassé de mon système. Vous pouvez me croire en vous déclarant que je vous considère comme l'un des plus grand bienfaiteurs de l'humanité qui aient existé dans ce siècle, et je suis avec reconnaissance votre dévoué serviteur.

Alfred B. Tallery.

Erésipèle ou feu de St. Antoine, Dartre, Calvitie, Maux d'yeux, Hydropisie, &c.

Le Dr. Robert M. Preble écrit de Salem, N. Y., en date du 12 septembre 1859 qu'il a guéri radicalement un cas d'hydropisie qui menaçait d'être fatal et ce par le moyen de votre salsepareille. Il a opéré également la cure de violent érésipèle à fortes doses du même remède qui en outre guérit les éruptions ordinaires.

Bronchite, goitre ou gonflement du cou.

Bebulon Sloan, de Prospect, Texas, écrit ce qui suit :—" Trois bouteilles de votre salsalsepareille m'ont complètement guéri du hideux gonflement du cou que l'on appelle goitre et dont je souffrais cruellement depuis deux ans.

Edward S. Morrow, de Newburry, Alabama, cite le cas suivant ;—" J'ai guéri dans ma famille, au moyen de votre salsepareille une tumeur ovaire qui avait jusqu'à présent défié tous les efforts de la medecine, mais après avoir employé votre remède durant six semaines, il ne restait aucun symtôme de la maladie."

Maladies syphilitiques ou mercurielles.

Nouvelle-Orléans, 25 août 1859.

Dr. J. C. Ayer,—Monsieur, je suis, tout-à-fait de l'opinion de votre agent sous le rapport de l'efficacité de votre salsepareille. J'ai dans ma pratique, opéré maintes et maintes cures dans les cas de maladies vénériennes. L'un de mais malades avait des ulcères au gosier, à la bouche et au nez ; il a été guéri dans cinq semaines. Une autre attaque de la même maladie a été complètement guérie et nulle trace n'en reste sur son visage. Une femme traitée auparavant pour le même mal par le mercure, et qui avait été la proie d'incroyables souffrances à la suite de l'humidité, a été également rendue à la santé en quelques semaines. Je sais d'ailleurs que d'après la formule que votre agent m'a remise, que votre préparation, sortie de votre laboratoire, ne peut être qu'un grand remède, et je n'ai pas, en conséquence, été étonné de ses heureux résultats.

Tout à vous fraternellement.

G. V. LARIMER, M. D.

Rhumatisme, goutte affection du foie.

Indépendance, Preston, Connecticut, 6 juillet 1859.

Dr. J. C. Ayer,—Monsieur, j'ai été affligé pendant longtemps d'un douloureux rhumatisme chronique contre lequel avaient échoué tous les efforts de la medecine. J'ai eu recours à votre salsepareille dont une seule bouteille m'a radicalement guéri en deux semaines, de sorte que je jouis actuellement d'une bien meilleure santé qu'avant d'avoir été attaqué de cette maladie. Je pense que c'est une merveilleuse médecine.

J. FREAM.

Jules Y. Getchell de St. Louis, écrit ce qui suit :—"J'ai été, durant des années affligé d'une affection du foie qui avait complètement detruit ma santé. Aucun remède ordinaire n'ayant pu me soulager, mon bien-aimé pasteur le Révd. M. Espy m'a conseillé de faire usage de votre salsepareille en me disant qu'il connaissait que toutes vos préparations ne pouvait produire que du bien. Grâce à Dieu, votre salsepareille qui m'a guéri a tellement purifié mon sang que je me sens actuellement un nouvel homme. Je me sens rajeuni, et je pourrais jamais, sous ce rapport, dire assez de bien de vous."

Tumeurs cancéreuses, "élargement" ulcères, carie et exfoliations des os.

On nous a rapporté beaucoup de cures accomplies par cet excelent remède, et nous référons nos lecteurs à notre almanach américain que les agents ci-dessous nommés se font un plaisir de fournir gratis à tous ceux qui en font la demande.

Dyspépsie, affection du cœur, abcès, épilepsie humeur sombre, névralgie, etc.

De nombreuses cures de ces maladies ont été opérées par la puissance ultérieure de cette médecine. Elle stimule vigoureusement les fonctions vitales, et combat des maladies que l'on pourrait croire au-delà de son efficacité. Les besoins du peuple ont longtemps réclamé ce remède, et nous sommes certains qu'il opérera tout le bien qu'il est au pouvoir de la médecine de faire.

Baume Pectoral d'Ayer, pour la prompte guérisson de Rhumes froids, influza, enrouement, croup, pulmonie naissante et pour le soulagement des malades dans une phase avancée de cette dernière maladie.

Ce remède si universellement connu surpasse tout autre par la cure des maux de gorge et des affections pulmonaires, qu'il est inutile de reproduire ici l'évidence de sa verte que pour ces sortes de maladies, il est sans rival dans le monde civilisé. Peu de communautés et même de familles qui n'aient point fait une expérience personnelle de ses effets. Comme chacun connait les fatals resultats de ces maladies ainsi que l'efficacité de remède, nous ne pouvons faire plus que d'assurer le public qu'il possède actuellement toute la vertu qu'il avait lorsqu'il opérait des cures qui lui ont acquis à juste titre la confiance de tout le genre humain.

Préparé par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Massachusetts.

Prix 25 cents par boite.

25 oct—em.

LE

NOUVEAU PAIN KILLER

Le meilleur remède encore pour le Rhumatisme, la Roideur de Jointures, le mal de Dents, les Contusions, les Brulures, le mal de Tête et les maladies des Intestins.

LINIMENT DU VERMONT DE HENRY

Nous n'avons que c'est une tentative téméraire que de tenter l'introduction d'un nouveau Liniment ou remède contre toute douleur dans un moment où le pays est tellement rempli de tant de remèdes de cette espèce ; et nous avons retardé l'introduction de notre longtemps après avoir résolu de la soumettre au public ; nous avons consulté un grand nombre de médecins éminents, et nous en avons parlé à un grand nombre de propriétaires de Liniments et de remèdes contre toutes douleurs, des plus populaires et nous sommes arrivés à cette conclusion que nous pouvions apporter au nôtre des améliorations qui les surpassent tous ; car nous avons vendu des remèdes de cette sorte depuis plusieurs années, et nous avons suivi leurs effets ; nous avons fait l'essai de cet article, et y avons apporté quelques changements, puis essayé encore, et nous sommes arrivés à cette conclusion que nous pouvions apporter au nôtre des améliorations qui les surpassent tous ; car nous avons vendu des remèdes de cette sorte depuis plusieurs années, et nous avons suivi leurs effets ; nous avons fait l'essai de cet article, et y avons apporté quelques changements, puis essayé encore, et nous sommes certains que c'est le meilleur remède qui puisse être fait. Nous n'avons pas l'intention de faire à notre remède une réputation aux dépens des autres, mais nous demandons seulement qu'on en fasse l'essai, et s'il est trouvé préférable à tout autre article de ce genre, employez-le de préférence à tout autre. Afin que les personnes qui désirent en faire l'essai ne courent aucun risque, nous autorisons tous nos Agents à remettre aux acheteurs leur argent dans le cas où ils n'en seraient pas satisfaits. Nous donnons une grande bouteille pour 30 sous, et nous la garantissons.

J. M. HENRY & FILS, Waterbury, Vt.

Et 30, rue Saint-Henry, vis-à-vis l'American House.

Montréal, C. E.

A Vendre à Québec, chez

O. GIROUX, J. MUSSON, & Cie., J. BOWLES, J. H. MARSH, J. S. BOWEN, J. E. BURKE et S. STURTON.

9 fév. 1861. 107-12m.

Soulagement en Dix Minutes.

LES PASTILLES PULMONAIRES

Soulagement en Dix Minutes.

DE BRYAN.

CETTE MEDECINE A ETE DECOUVERTE EN 1737, *et est le premier article de ce genre qui ait jamais été présenté sous le nom de "* PASTILLES PULMONAIRES," *soit dans ce pays ou ailleurs ; toutes les autres pastilles pulmonaire sont des contrefaçons. Les véritables te reconnaissent à la signature de* BRYAN *qui est apposée sur chaque* PASTILLE.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Guérissent les Rhumes de Gorge et de Cerveau, les Maux de Gorge et les Enrouements.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Guérissent de l'Asthme, des Bronches et de l'Oppression.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Douleurs de Poitrine et Douleurs de Côté.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Guérissent les commencement de Consomption et les Maladies du Poumon.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Guérissent l'Irritation de la Luette et des Amygdales.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Soulagent les maladies ci-dessus dans l'espace de dix minutes.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Sont un bienfait pour toutes les classes et toutes les constitution.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Se recomandent aux Chanteurs et Orateurs.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Sont faciles et agréables à prendre.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Font plus que soulager, elles guérissent promptement pour toujours.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Sont garanties devoir donner satisfaction à tout le monde.

PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Toute personne devrait avoir une boite des

PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Tout voyageur devrait avoir une boite des

PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

dans sa poche.

Pour une boite des

PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Personnes ne refusera de payer

Vingt-cinq cents.

JOS. MOSES, Seul propriétaire Rochester, N. Y. A vendre à Montréal, par LYMAN, SAVAGE et Cie., par CARTER, KERRY Cie., et par LAMPLOUGH et CAMPBELL.

19 mars, dm—135

GRANDS REMEDES!

Pour guérir un *Rhume* ou une *Toux* sévères il faut faire usage du

Baume de Cerisier Sauvage du Dr. Wistar,

Pour guérir la *Toux criarde*, la *Grippe* ou la maladie des *Branches*, il faut faire usage du

Baume de Cerisier Sauvage du Dr. Wistar,

Pour arrêter la prédisposition à la *Consomption*, il faut faire usage des

Baume de Cerisier Sauvage du Dr. Wistar

Pour guérir l'*Asthme*, l'*Acidité* ou le *Brûlement d'estomac* il faut faire usage des

AMERS OXIGENES.

Pour guérir l'*Asthme*, l'*Acidité* ou le *Brûlement d'estomac* il faut faire usage des

AMERS OXIGENES.

Ces remèdes produisent l'effet qu'on en attend. Ils soulagent ceux qui souffrent, éloignent la maladie, rappellent à la santé, procurant ainsi aux malades et aux affligés la consolation et le comfort.

Clyde, comté de Wayne, N. Y. 10 mars 1857.

MM. S. W. Fowle & Cie :—*Je suis heureux de déclarer que j'ai fait usage des Amers Oxigénés dans ma pratique pendant les trois dernières années, pour le traitement de la Dyspepsie, la débilité générale ; l'Indigestion et les affections du Foie, et j'en ai obtenu les résultats les plus satisfaisants. J'exorte bien cordialement ceux qui souffrent de cette terrible maladie à faire usage de cette médecine précieuse.*

Votre tout dévoué.

J. E. SMITH, M. D.

Exeter, Me., 20 septembre.

Le présent certifie que pendant les deux dernières années, j'ai recommandé l'usage du Baume de de Cerisier Sauvage du Dr. Wistar, pour la Maladie des Poumons, et à ma connaissance, plusieurs bouteilles ont été bien par mes patients, qui tous en ont obtenu de bons résultats. Dans deux cas, où la Consomption semblait être déclarée, le Cerisier Sauvage effectua une cure complète.

E. BOTDEN,
Médecin à Exeter Corner.

VIVE LE VIEUX REMEDE DU VERMONT

CONTRE LA TOUX.

Elixir Balzamique Vegetal

DE N. H. DOWNS.

NOUS disons au public que cette médecine s'est vendue dans toute la Nouvelle-Angleterre, pendant plus de trente ans, et a toujours été garantie comme donnant une entière satisfaction à ceux qui en ont fait usage ; nous ne connaissons pas un seul cas où les gens aient été mécontents et aient redemandé leur argent. Nous garantissons de plus que si, après en avoir fait usage, une personne veut qu'on lui rende son argent, elle n'a qu'à le demander aux Agents ou Propriétaires qui s'empresseront de la satisfaire. Que dire de plus ? Vous faut-il un grand almanach rempli de certificats que personne ne croit ? S'il vous faut quelque chose de plus que cela, demandez à vos voisins qui ont fait usage de ce médicament, et ils vous diront qu'il est le meilleur remède de contre la TOUX, le RHUME, les FLUXIONS, l'ASTHME et toutes les Maladies de la GORGE, de la POITRINE, et des POUMONS, maladies qui toutes tendent à la CONSOMPTION. Achetez-le, et s'il vous contente, veuillez en retour, le recommander à vos amis et connaissances ; et rappelez vous que, quand vous trouverez un médicament qui remplit tout ce que disent ses propriétaires, il est dans votre intérêt de ne jamais le changer, pour ce qui peut être inférieur.

Si vous voulez essayer l'Elixir de N. H. Downs, et si on ne le vend pas dans votre localité, priez votre Droguiste ou votre marchand d'en demander une petite provision à mes Agents, J. M. Henry & fils, Waterbury, Vt. et n 30 rue Saint-Henri, Montreal, ou de M. S. Burr & Cie., Cornhill, Boston, Mass, ou de C. W. Atwell, Portland, Maine, ou de Lyman, Savage & Cie. Montréal, Canada, ou de Barnes & Park, 13, Rangée du Park, New-York, ou des principaux Droguiste (en gros) de la Nouvelle-Angleterre, New-York ou le Canada. Ils vous fourniront des circulairs à demande.

Le prix de cet article est de 50 cents à $1 la bouteille, et pour les bouteilles d'essai 25 cents.

Il n'y a que depuis quelques mois seulement que nous avons adopté les bouteilles d'essai, et nous l'avons fait afin que vous puissiez essayer cet excellent remède à peu de frais.

Il y a sur le marché un petit Elixir contrefait fabriqué par Jasper Curtis, de Saint-Albans, il porte J. Curtis, à l'encre rouge. C'est une contrefaçon, on peut facilement le reconnaître au signe que nous venons d'indiquer, et par le fait qu'il est marqué 37½ et 75 cents la bouteille. Naturellement, le dit Curtis n'ose pas signer le nom de N. H. Dows, parce que ce serait un faux.

GARE A LA CONTREFACON DU JASPOR CURTIS !

Rappelez-vous que l'Elixir veritable est garanti, et signé de mon nom, à la plume.

N. H. DOWNS.

BOUTEILLE D'ESSAI, 25 CENTS.

A Vendre à Québec chez

O. GIROUX, J. MUSSON & Cie., J. S. BOWEN, J. E. BURKE, J. H. MARSH, J. BOWLES et S. STURTON.

9 fév. 1861. 106 12m.

L'APPAREIL AUBIN

POUR LE

Gaz d'Eclairage,

Pour les Maisons privées, les Magasins, les Manufactures, les Moulins à Scie, les Phares, les Hotels, les Collèges, les Villages et les Villes.

BREVETE POUR LE CANADA LE 10 *Décembre*, 1858.

Breveté aussi en Angleterre, aux Etats-Unis et en France.

CET appareil (dont un modèle fonctionne tous les jours au No. 142, rue Craig, à Montréal.) s'adopte très rapidement dans les Etablissements Privés et Publics, comme on peut le voir par les certificats et articles de journaux en la possession du Soussigné.

C'est l'appareil à Gaz le plus simple, le plus sûr et le plus effectif qui ait encore été inventé. Il s'adopte à tous les climats et à tous les pays, attendu qu'il n'est pas exposé à être dérangé par le froid, et qu'il extrait le Gaz de toutes les substances qui le contiennent, comme la Sciure de bois, la Résine, la Houille, la graisse, les Os, l'Huile, le Pain de suif ou de graines. PRODUIT.

LA LUMIERE ARTIFICIELLE

la plus économique et la plus agréable que l'on connaisse.

Il a obtenu la MEDAILLE D'OR de l'Institut Américain et des prix partout où il a été exposé.

Pour des appareils ou des renseignements à ce sujet, s'adresser à

E. BEAUMANN,
Agent pour le Bas-Canada.
Rue Craig No. 142, chez M GARTH.

Montréal 16 Février 1858.

J. B. HUSSON,

BONAVENTURE HALL,

MONTREAL.

M. J. B. HUSSON, a l'honneur d'offrir ses plus sincères remerciements pour l'encouragement libéral qu'il a reçu de ses amis, et du public, pendant les trois années qui viennent de s'écouler, et il prend la liberté de leur annoncer qu'il est, comme par le passé, toujours prêt à servir les déjeunés de NOCES, dîners ou soupers de soirées.

SOUS LE PLUS COURT DELAI.

Ses servants sont des plus attentifs et rien n'est épargné pour donner la satisfaction la plus entière.

Montréal, 8 mars 1861.

Litterature.

Feuilleton du Courrier d'Ottawa.

L'HOMME DE FER.

DEUXIEME PARTIE.

(*Suite.*)

XI—*L'incendie.*

Berthe s'accoudait sur la balustrade de la terrasse ; Jeannine était debout à ses côtés. Elles regardaient toutes deux cette mornagnes de lumière dont l'éclat blanc et transparent brillait parmi les lueurs rouges et fumeuses qui parsemaient la plaine. Les rayons de ce lumineux géant arrivaient jusqu'à elles ; Berthe, sous ses tresses blondes, en paraissait plus pâle, et je ne sais quel effroi superstitieux se lisait sur le front incliné de Jeannine.

" Nous vivons dans un temps bien étrange, ma fille, murmura Mlle de Maurever ; je pense à l'ermite du mont Dol, qui l'a salubre du titre de noble dame.

—L'ermite s'est trompé," dit Jeannine.

Berthe secoua la tête et répliqua lentement :

" Les saints ne se trompent point, parce que c'est Dieu qui parle par leur bouche."

Jeannine laissa échapper un petit cri d'étonnement.

" Qu'as-tu ?" demanda Berthe.

Jeannine, au lieu de répondre, étendit sa main vers le cône resplendissant qui se mirait dans l'eau tranquille du Couesnon. Berthe ne vit rien d'abord. La masse lumineuse ondulait à la brise ; on ne pouvait la regarder qu'à travers des éblouissements. Au bout de quelques instants, comme l'astronome qui aperçoit enfin les taches du soleil, Berthe remarqua sur la surface enflammée un lent et mystérieux travail. Une invisible main éteignait çà et là les lumières une à une, de manière à tracer des lignes sombres qui se détachaient en noir sur le fond ardent. Les lignes formaient déjà trois lettres : A LA.

" Si j'étais homme, dit Berthe qui touche son front du revers de sa blanche main, je voudrais tenter cette aventure de pénétrer dans la ville morte d'Hélion.

—Oh ! chère demoiselle, fit Jeannine, ne parlez point de la sorte devant messire Aubry !

—Pourquoi cela, ma fille ?

—Parce que l'idée lui viendrait peut-être d'affronter les dangers de ces îles maudites.

—Et tu as peur pour lui ?

—J'ai peur pour sa mère, répondit Jeannine en baissant les yeux, et j'ai peur pour vous."

Berthe avait les yeux sur elle.

" Etait-ce la première fois, demanda-t-elle brusquement, que tu voyais le saint ermite du mont Dol ?

—C'était la première fois, répliqua Jeannine.

—Sais-tu que tu es bien belle ? ma fille," prononça Mlle de Maurever comme malgré elle.

Jeannine et Berthe devinaient déjà ce qui allait suivre.

" Partout ! murmura Berthe qui tremblait.

—Partout ! répéta Jeannine.

—Il y a en moi une voix qui me crie : " Ces mots sont une menace terrible !"

—Chère demoiselle, dit Jeannine timidement, si vous êtes menacée, messire Aubry vous défendra.

—Toi et moi, ma fille ! s'écria Berthe avec vivacité, comme si elle eût voulu mettre sur les épaules de Jeannine la moitié du fardeau de ses appréhensions ; la menace est pour toi autant que pour moi.... Est-ce que tu ne crains pas ?

—Qu'ai-je à perdre moi ? repartit Jeannine en détournant la tête ; non, je ne crains rien.

—La vie....

—Je ne tiens pas à la vie.

—L'honneur....

—Comment prendre l'honneur de celles qui ne tiennent pas à la vie !

—Mais tu as donc bien souffert, Jeannine ? demanda Mlle de Maurever qui se rapprocha d'elle ; autrefois tu était si heureuse et si joyeuse !

—Autrefois.... répéta Jeannine en laissant échapper un soupir, j'étais une enfant ; les enfants ne savent rien.

—Est-ce que ton cœur a parlé, ma mie ?

—La dernière lettre est tracée !" s'écria Jeannine éludant ainsi la question.

Berthe reporta son regard vers la tente. Les lettres noires formaient les quatre mots de la devise de l'Homme de Fer : A LA PLUS BELLE !

En ce moment un sourd tumulte se fit dans la plaine bretonne ; on eût dit le bruit d'une lutte qui avait lieu vers la cabane du bonhomme Remy, l'heureux impresario, en train de faire sa fortune. Des cris et des malédictions s'élevèrent bientôt ; les lanternes et lampions qui entouraient la baraque s'éteignirent : de tous les coins divers où la foule s'était scindée, la foule s'élança vers la loge du bonhomme Remy. Une nouvelle s'était répandue dans l'assemblée avec la rapidité de l'éclair.

Berthe et Jeannine écoutaient et regardaient cette cohue qui se mouvait désordonnément dans l'ombre. La cause du tumulte leur échappait encore ; tout à coup une grande clameur de détresse monta en même temps qu'un nuage d'épaisse fumée.

" Au feu ! au feu !" cria la foule.

Quelques coups d'arquebuse retentirent. Les hôtes du sire du Dayron, quittant la galerie, se précipitèrent sur la terrasse à l'instant où la flamme, se dégageant violemment de ses langes de fumée, jaillissait en gerbe vers le ciel.

Une seconde fusée, partie de la tente du seigneur des Iles, traça dans l'air sa courbe chevelue et jeta sa cascade d'étoiles.

" Au feu ! au feu ! au feu !" clamait la cohue sur la rive bretonne.

Chacun put remarquer ce fait : la tente royale et la tente ducale éteignirent à la fois leurs fanaux, comme si elles eussent eu honte de paraître. Ne voulant réprimer, elles se voilèrent.

Nous disons réprimer, car l'incendie qui dévorait la pauvre masure était un méfait patent. On avait vu les porteurs de torches, et pendant que la foule éclatait en cris de détresse, un cercle muet d'hommes couverts d'acier entourait la loge et fermait tout passages aux secours.

Dans la loge on entendait des plaintes confuses et désespérées.

Sur la terrasse du Dayron, dames et chevaliers s'interrogeaient les uns les autres. Quel démon avait jeté le brandon sur cet humble toit ?

Il y avait comme une reponse muette dans le spectacle que présentait la plaine. L'ombre avait envahi les deux rives du Couesnon. Pour regarder l'incendie rouge et voilé de vapeur, il n'y avait plus que la tente du seigneur des Iles toujours radieuse et vêtue d'étincelles.

A mesure que la cabane brûlait, on apercevait mieux, de la terrasse du Dayron, le cercle d'hommes d'armes qui protégeait l'œuvre de destruction. Les chevaliers n'auraient pas eu le temps de monter à cheval ; le feu ne faisait qu'une bouchée de ces minces planches, et s'il n'y avait pas eu des créatures humaines à l'intérieur, c'eût été comme un feu de joie.

L'incendie jeta son dernier soupir : cette grande flamme qui bondit au-dessus de la maison à l'agonie, quand la toiture s'abîme. La terrasse du Dayron s'éclaira vivement à ce coup. On vit entre Jeannine et Berthe, muettes d'horreur, messire Olivier, baron d'Harmoy, qui regardait froidement l'incendie.

Aubry, accoudé contre la balustrade, essayait son front baigné de sueur.

" Celui-là sait tout ! prononça le sire du Dayron à voix basse en montrant messire Olivier.

—Le nom ! le nom de l'incendiaire !" s'écria-t-on de toutes parts.

Messire Olivier promena sur la noble assemblée son regard souriant et tranquille.

" Pourquoi le saurais-je mieux que vous ? demanda-t-il.

—Vous le savez," dit Mme Reine avec autorité.

Berthe répéta comme si une voix qui n'était pas la sienne eût parlé au-dedans d'elle :

" Vous le savez !

—Je le sais, repondit Olivier dont le froid sourire prit une expression de sarcasme, mais messire Aubry de Kerkarioc'he sait comme moi.

—Le nom ! le nom ! s'écria-t-on en chœur.

Le comte Otto Béringhem ! prononça Aubry tout pâle et avec un frémissement.

—Et pourquoi ce crime lâche et abominable ?"

Aubry se tut.

" Voilà ce que mon jeune compagnon ne sait pas, dit messire Olivier en rejetant à droite et à gauche les belles boucles de ses cheveux noirs.... Le comte Otto ne veut pas qu'on lui désobéisse.

—Et le comte Otto s'attaque à des malheureux sans défense ! dit Mme Reine avec dédain.

—Il y a dans la plaine de Pontorson, répondit messire Olivier, un roi, un duc et des chevaliers.... Malgré les chevaliers, malgré le duc et malgré le roi, le comte Otto a puni ceux-là qui lui avaient désobéi !"

Messire Olivier avait, en parlant ainsi, la voix calme et douce. Seulement, son front s'était redressé, tandis que sa prunelle lançait un rapide éclair. Berthe avait les yeux fixés sur lui ; Jeannine regardait messire Aubry, qui semblait la fuir.

La cabane du bonhomme Remy n'était plus déjà qu'un amas de charbon. La lueur du feu jetait à peine quelques sombres reflets à l'acier des armures.

Une troisième fusée déchira la nuit. Quand elle éclata, la tente du seigneur des Isles éteignit comme par enchantement son illumination resplendissante. La plaine entière se plongea dans les ténèbres.

Au milieu de cette obscurité soudainement venue, on put entendre la voix tranquille de messire Olivier qui disait :

" Demain, il fera jour. Ceux qui blâment le comte Otto Béringhem ont toute une nuit pour aiguiser le fer de leurs lances et fourbir leurs épées."

XII.—*Le rendez-vous.*

Aussitôt la fête, tout était silencieux et sombre. C'est à peine si la barque incendiée jetait encore une lueur faible dans cette grande et complète obscurité. La nuit était sans lune ; des vapeurs lourdes et chaudes couvraient les étoiles. On entendait le bruit sourd et lointain de la mer qui arrivait à l'embouchure du Couesnon. Les gens de Normandie avaient regagné Beauvoir ou Ardevon, les gens de Bretagne s'étaient mis en marche pour Saint-Georges ou le Roz. Pontorson regorgeait ; il n'y avait point de place pour les paysans, dans ses maisons pleines de gentilhommes ou tout au moins de bourgois.

Ceux qui demeuraient trop loin pour retrouver leur logis s'étaient arrangés comme ils avaient pu dans une manière de camp, formé de huit ou dix douzaines de tentes, qui s'abritait derrière la ville.

La ville elle-même dormait. Point de fête qui tienne quand a sonné le couvre-feu. Les fenêtres de l'hôtel du Dayron, situé hors de l'enceinte, restèrent éclairées quelques temps encore, puis elles cessèrent de briller l'une après l'autre, hormis une seule, dont les rideaux fermés laissaient passer une lueur.

Dans la plaine, la tente ducale, la tente royale et le fastueux tabernacle où le comte Otto Béringhem avait donné festin, se taisaient. Il eût fallu passer tout près de l'une d'elles, pour entendre le pas des sentinelles qui veillaient alentour.

Un homme rôdait cependant sur la rive bretonne, non loin de la barque en cendres du pauvre père Remy. Cet homme était un vieillard et portait le costume monacal.

" Dix heures et puis une, disait-il en cheminant avec peine, cela fait onze maintenant comme autrefois. Et il y a longtemps que je ne m'étais vu hors de mon lit à pareille heure !

—Quand tu répétera cela vingt fois ! s'interrompit-il en haussant les épaules.

—Ne te fâche pas, ne te fâche pas, je ne le répéterai plus !"

Frère Bruno s'arrêta tout en face de la cabane incendiée et baissa la voix pour dire en soupirant :

" Ah ! quel caractère !"

Le fait est qu'il n'y avait pas moyen de discuter : au moindre mot, il s'emportait !

Frère Bruno resta un instant appuyé sur son bâton. Il regardait d'un air triste le petit tas de cendres et de charbons presque éteints.

" Au mois d'août de l'an soixante-neuf, murmura-t-il en secouant sa tête sur laquelle il avait ramené son froc prudemment, à cause de l'humidité de la nuit, le pauvre nain Fier-à-Bras, surnommée l'Araignoire parce qu'il avait les cheveux hérissés, mourut brûlé avec le père Remy, du bourg de Tintenlac, et un homme de Jersey, qui avait six pieds de haut. Ce fut l'Ogre maudit qui mit le feu à leur baraque, car ils étaient dans une baraque où ils jouaient des farces et soties, ce qui ne doit point être une préparation bonne pour paraître devant Dieu. Le nain Fier-à-Bras s'appelait, de son vrai nom, Perrin Boisrenu ; il était page pour rire, bouffon ou fou de messire de Coëtquen, seigneur de Combourg. Il avait plus d'esprit qu'il n'était gros et mangeait volontiers des tourtes du village d'Ardevon, lesquelles sont en vérité tendres et bien faites."

Frère Bruno ayant prononcé à haute voix cette oraison funèbre, pour les besoins de son répertoire de bonnes aventures, poussa un gros soupir. Pendant qu'il soupirait un bruit léger se fit entendre dans la nuit. Pauvre Fier-à-Bras ! son petit corps et sa grosse tête chevelue ne devaient plus rejouir ou dessert les hôtes du sire de Combourg. Perdamnée, autour de laquelle, tant qu'avait duré l'incendie, un cordon serré de soudards avait veillé l'estoc au poing. Mais si l'esprit du nain revenait sur terre, il devait rire dans la brise des nuits. Ce bruit qui se faisait entendre ressemblait au rire sec et strident du nain. C'était peut-être l'esprit du nain qui passait avec le vent du large.

Frère Bruno poursuivit son chemin ; il allait vers le pont.

" Je ne sais pas si j'ai jamais vu une nuit plus noire, dit-il.

—Voilà, enfin, un mot de vrai ! répliqua la partie batailleuse et mauvaise de son individu ; ce n'est pas malheureux !

—Mon Dieu ! mon cher enfant, reprit frère Bruno avec douceur, quand je me trompe, c'est de bonne foi. La nuit est noire, je le dis.... et maintenant que je me souviens, j'en ai vu de plus noires....

—Bon ! bon ! s'écria frère Bruno méchant, j'étais sûr que le vieux fou se repentirait de sa parole véridique !"

Frère Bruno n'avait tout court. Il croisa ses bras sur sa poitrine.

" Mon ami, dit-il, je te donne l'exemple ; je retiens un mot un peu vif qui allait m'échapper. Crois-tu que je n'aies pas, toi aussi, tes défauts et tes ridicules ? Tu serais donc le seul ! Tu bavardes, tu bavardes.... Tiens ! Javotte de chez les Maurever, la nièce.... Et que celle-là est une grosse jouffla ! Javotte a pour dit : on l'appelle Bruno la B.... cette.... Certes, ce n'est pas bien de donner des sobriquets aux gens d'église.... mais les gens d'église ont tort de les mériter, voilà tout."

Il trébucha contre une pierre et failli tomber tout de son long. Pour le coup, il se prit à rire.

" Ah ! ah ! ah ! s'écria-t-il, l'aventure est bonne, mon cousin ! Pendant que tu m'accuse d'être bavard, tu bavardes tant et si bien que tu te casses le nez ! Ou voit la paille dans l'œil du voisin, on ne voit pas dans le sien la poutre ! Bryot, le bègue de Saint-Léonard-en-Trégnier, me disait toujours que je n'avais pas la langue bien pendue. Melaine Chrestien, qui jouait du serrvigne endurci, conseillait aux plus sobres de ne pas tant boire. La femme du dit Melaine accoucha une fois de deux enfants jumeaux : un garçon et une fille. La fille fut soeur converse à la Madeleine ; le fils tourna de côté ; on le pendit à Vannes en soixante et un, voilà huit ans de cela. Il avait un soir coupé la bourse de Jean Riboust, le gros tanneur, de Redon, et il y avait dans la bourse....

—Là ! là ! s'interrompit frère Bruno ; la voix s'enroue, mon camarade ! Repose-toi ; tu n'as plus ta langue de quinze ans !"

Il arrivait à la tête du pont. Le Couesnon, un bavard aussi, babillait sur les galets de son lit. Frère Bruno releva son froc et fit effort pour percer les ténèbres. Il n'y avait personne sur le pont.

" Si le petit Jeannin me fait croquer le marmot ici, pensa le bonhomme, je lui dirai mon avis. Du diable si je courrai la prétantaine par une nuit semblable pour un autre que lui. Je sens venir l'orage ; dans une heure il va éclairer ; dans une autre heure pleuvoir et tonner.... Ce qu'on va penser au couvent, je vous le demande !....

—Parbleu ! on pensera ce qu'on voudra, n'est-ce pas ?

—Sans doute, je dis seulement qu'on s'étonnera de notre absence.

—Moi, je m'en bats l'œil !

—Toi, tu n'as pas la gravité qui convient à ton âge. Un religieux ne doit point parler comme un soldat.... Je sais bien que ce n'est pas une affaire, Jérôme me remplacera bien pour une nuit.

—Et pour deux !....

—Et pour trois !.... si tu crois que tu es utile au couvent !

—Aussi utile que toi, mon ami.... Saperlotte ! tu me fais jurer !

—Jure, vieux pécheur !"

Frère Bruno frappa du pied et ferma les poings.

" Il y aurait de quoi, s'écria-t-il avec une véritable colère ; il y aurait de quoi se jeter à l'eau.

—Eh bien ! nous sommes sur le pont ! jette-toi, jette-toi ! je t'en défie !"

Le spectre de Fier-à-Bras ne devait pas être bien loin, car un éclat de rire grinça aux oreilles de frère Bruno. En même temps la voix de Jeannin s'éleva vers l'autre bout du pont.

" Est-ce vous, mon digne frère ? demanda-t-elle.

—C'est moi, répondit le moine convers ; mais où diable pêches-tu la gaieté par cette triste nuit, petit Jeannin ?"

Le premier éclair entr'ouvrit la nue et montra le visage de bon écuyer, qui, certes, n'était point trop joyeux.

" La gaieté ?.... répéta-t-il sans comprendre.

—Ne t'ai-je pas entendu rire ?

—Non, mon frère ; je croyais que c'était vous ou votre compagnon.

—Mon compagnon ? répeta frère Bruno à son tour. Bien, bien, petit Jeannin ! s'interrompit-il un peu confus ; je sais ce que tu veux dire. Quand je chemine seul, la nuit, j'ai coutume de réciter tout haut mes patenôtres.

—J'ai ouï parler, insista Jeannin, et j'ai ouï répondre.

—Bien, bien ! j'y suis ! Tu as raison ; je change de ton à chaque verset comme on fait au chœur. Arrêtons au fait, je te prie, et ne perdons pas un temps si précieux en paroles inutiles. T'ai-je raconté jamais, petit Jeannin, la bonne aventure de Malandrin Pierre d'Acigné, qui détrousa sur ce pont même où nous sommes dom Vincent, prieur des bénédictins de Cancale ? Il ne faisait pas encore nuit close, et dom Vincent venait tranquillement sur sa mule....".

Jeannin lui serra fortement le bras.

" Avez-vous confiance en moi, mon frère ? demanda-t-il.

—Presque autant que si tu étais d'église ou gentilhomme, mon petit Jeannin, répondit Bruno sans hésiter.

—Ce n'est pas assez, dit l'homme d'armes.

—Eh bien ! répliqua encore Bruno, une fois plus que si tu étais noble ou d'église. Es-tu content ?"

Jeannin lui lâcha le bras et passa le revers de sa main sur son front.

" Non, murmura-t-il, je ne suis pas content et ce n'est pas assez.

—Que te faut-il ?

—Il me faut la confiance qu'on a pour son frère ou pour son père."

qui est donnée là-bas au nord de la rivière. Il devrait être déjà. Bonsoir, petit Jeannin, et bonne nuit !"

Le bon écuyer ne répondit pas. Il s'était mis sur le parapet du pont et mit sa tête entre ses mains. Frère Bruno descendit jusqu'à la berge et se prit à chasser au bord de l'eau, le long des buissons de saules touffus d'aunes. En cheminant, vous pensez bien qu'il causait avec lui-même.

"Pour! se disait-il, de quoi aurais-je peur !

—Qui te parle d'avoir peur ?

—Je te vois, parbleu, mon cousin ! Tu trembloses comme un vieux fou !

—Devinons d'autre chose. Bertrand Duguesclin qui pour une fois en sa vie... A-t-il vu ce Jeannin ! Le roi. Le duc ! Que me fait le duc ? Je suis sujet du roi, et je suis chargé d'un poste de confiance. Si le roi et le duc ont des affaires ensemble..."

Le battillage des cloches d'église tout auprès de lui.

"Le roi s'est moqué de toi !" dit cette voix aigrelette et sifflante qui naguère s'était fait entendre sous l'arche. Frère Bruno pressa le pas. Mais l'agitation des saules blancs et des aunes semblait le suivre. On eût dit que tous ces buissons avaient la fièvre sur son passage. Le frêne se commençait de l'un à l'autre, et les touffes de feuillage frémissaient à tout de rôle. Pas un souffle du vent dans l'air. Le tonnerre grondait au lointain et les éclairs zébraient l'horizon à de longs intervalles du côté de la haute mer.

Frère Bruno ne parlait plus, mais il pensait :

"Pourvu que j'arrive à la tente du guetter avant l'orage !

Tu n'y arriveras pas !" prononça la voix qui répondit à sa pensée.

Et de la feuillée en refrain monotone incessamment accrut :

"Le roi s'est moqué de toi ! le roi s'est moqué de toi !

(A continuer.)

A NOS ABONNÉS.

☞ *La direction de ce journal a pris des arrangements avec M. Friel, agent du Citizen, pour faire nos collections.— Nous espérons que nos abonnés de cette ville voudront bien se rappeler que nos paiements doivent se faire à l'avance, si l'on ne veut pas s'exposer à payer 50 cts. de plus à la fin de semaine.*

☞ *Nous préparerons tous nos comptes d'abonnements et autres. Nous les ferons collecter dans le cours de la semaine prochaine.*

☞ *Nous espérons que chacun de nos abonnés s'empressera de répondre généreusement à notre appel.*

Le Courrier d'Ottawa

Ottawa, 21 Aout 1861.

Qu'avons-nous a faire ?

On parle en ce moment de modifications ministérielles ; il serait même question, dans la presse du moins, de faire entrer au Ministère un député du Canada-Central, M. W. F. Powell : Nous ne saurions dire jusqu'à quel point ces rumeurs sont fondées, ni quelle en peut être la raison. Cependant, comme la chose peut se vérifier, nous allons rechercher d'avance en quoi elle pourrait être favorable à nos intérêts et quelle position un tel événement ferait aux populations de l'Outaouais.

Tout d'abord, nous ne croyons pas que le Ministère appelé dans son sein des hommes qui ne lui apportent aucune nouvelle force, aucun support effectif : or, dans le cas où Mr. tel ou tel du Canada-Central serait fait ministre, serait-il de l'intérêt des autres de s'attacher à son char quand même ? Et, d'ailleurs, supposant qu'ils le fassent, qu'est-ce qu'une voix dans le Cabinet pour obtenir la réalisation des grandes mesures réclamées par cette partie du pays ?

La position actuelle de la petite phalange de nos députés est de beaucoup préférable. Ne reconnaissant dans leurs rangs aucune autorité que la meilleure voie pour arriver à la réalisation du programme commun ; indépendants les uns des autres sur toutes les questions, et pouvant au besoin se rallier sur un même terrain sans compromis dangereux ou inutile, ils ont tous les avantages de leur union sans en avoir les inconvénients.

En effet, supposons les formant un petit parti ayant son chef dans le Ministère ; ils devront dès ce moment avoir les mêmes vues, toujours donner les mêmes votes, subir en un mot toutes les conditions d'un parti homogène et compacte. Dès lors, pour eux, la question du portefeuille de leur chef devient la principale ; avant tout, ils devront sauver l'honneur du drapeau, et se maintenir au pouvoir, cela se conçoit. Au lieu de regarder la question individuelle comme secondaire, ils en feront désormais la première : ils devront s'allier coûte que coûte à tous les actes du Ministère où ils ont poussé un des leurs ; et dans toute cette confusion d'intérêts, de programmes, de vues opposées, que devient le Canada-Central ! Que devient l'influence de nos députés ?

Aujourd'hui, ils donnent au Ministère un support honnête, libéral, indépendant ; ils savent ce qu'ils veulent et ils savent jusqu'à quel point le Ministère peut les aider et les seconder sans se compromettre, sans exciter les jalousies. Aujourd'hui, ils peuvent avoir des amis pour voter avec eux sur leurs mesures, dans les nuances modérées des deux partis ; supposez les précédés d'un chef-ministre, et dès ce moment, l'opposition, même non déboutée, se retire et les laisse isolés et faibles. On sait que dans notre Chambre d'Assemblée, il suffit qu'un projet de loi vienne du Ministère pour que toute l'opposition crie non !—ce qui d'ailleurs, est bien rendue à celle-ci par le parti ministériel.

Ne sacrifions donc pas les grands intérêts de cette partie de notre pays à une vaine question d'ambition individuelle ; le Canada-Central a trop besoin de l'union de ses députés dans son progrès moraux et matériels pour qu'il ne soit pas criminel de les rélégier au second plan de notre politique et de les mettre après la gloire courte et éphémère d'un portefeuille.

Avant de songer à demander comme les membres des districts de Montréal et de Québec à être représentés dans le Ministère, nous devons demander des choses plus difficiles, peut être, mais infiniment plus essentielles. Nous devons prendre les moyens d'avancer la colonisation du vaste et fertile bassin de l'Ottawa et par là augmenter notre nombre ; nous devons veiller à la qualité de l'immigration et insister auprès du Ministère à nous la donner en rapport avec nos besoins religieux et nationaux. Nous devons travailler à améliorer nos voies de communication avec les nouveaux établissements, obtenir des octrois pour des chemins de colonisation, propager l'instruction parmi nos nouvelles populations et donner enfin à cette partie du pays le rang qui convient à sa richesse et à son importance.

Pour nous, canadiens, notre devoir est de rester unis et de nous grouper dans la conservation intacte de notre belle langue, de notre foi et de nos mœurs. Trop faibles pour faire quelque chose seuls, nous devons nous allier au parti qui nous est le plus sympatique par ses principes religieux et conservateurs. Et surtout, prenons garde à l'anglification : car, un canadien anglifié n'a plus ni foi, ni instinct national ; il n'a que le mépris qui s'attache aux pas des traitres et des lâches.

Phénomène Remarquable.

Nous avons été témoin le 12 de ce mois, d'un phénomène atmosphérique qui acausé un certain émoi parmi les habitants de la ville et des campagnes environnantes, et qui n'a pas manqué d'être regardé comme un prognostique sur l'issue de la guerre actuelle aux Etats-*Unis*, ou plutôt *désunis* ; prognostique qui ne manquera pas de se raliser de quelque côté que se range la victoire, car les opinions sont on ne peut plus contradictoires sur sa signification.

Voici ce que nous traduisons du *Herald* de Moutréal à ce sujet :

A 11 h. environ, les citoyens de cette ville ont remarqué dans l'atmosphère un phénomène très-extraordinaire. Il consistait en plusieurs cercles de lumière, les uns concentrés avec le soleil, les autres se croisant avec eux, quelques-uns formés d'une lumière pure et presque blanche, d'autres présentant les couleurs de l'arc-en-ciel. Au même instant, le disque du soleil parut se couvrir d'un léger brouillard, qui, toutefois, n'empêcha pas la chaleur de ses rayons de se faire sentir avec assez d'intensité. Les cercles changeaient fréquemment de position et de couleur ; la couleur blanche prenant les couleurs du prisme et *vice versa*. A un certain moment, nous remarquâmes trois cercles autour du soleil, et deux ou trois autres qui les croisaient. L'azur du firmament était plutôt sombre que clair, et l'on voyait dans toutes les directions des nuages brillants comme des flocons de laine blanche. Le phénomène dura à peu près deux heures. Il excita une grande attention, et nous avons rencontré

[illegible] sur le caractère du présage que l'on applique généralement à l'état actuel des affaires dans la République voisine ; mais était-ce un augure de succès pour le Sud ? chacun l'interprétait suivant ses propres sympathies pour l'une des parties belligérantes.

L'apparition de ces cercles de lumière, est si extraordinaire que nous ne croyons pas déplacé d'en donner ici quelques explications, quoi que les auteurs que nous ayons consultés soient plus diffus que clairs, au moins pour un lecteur qui n'est pas déjà familiarisé avec ces sortes de sujets. Ces cercles différent, paraît-il, de l'arc-en-ciel, en ce qu'ils apparaissent autour et non pas à l'opposite des différents corps lumineux ; ils tirent leur origine de plusieurs causes dont quelques-unes peuvent se rencontrer dans les lumières artificielles aussi bien que dans les corps planétaires. Il y en a de plusieurs espèces et de plusieurs couleurs, apparaissant dans diverses directions, en égard à la surface du corps lumineux qui les forme. Quelquefois aussi, une ou plusieurs images du soleil apparaissent sur le diamètre ou en dedans des hautes latitudes Nord, et sont toujours entourées par les nuages les plus élevés. Le froid étant plus intense dans les régions élevées occupées par ces nuages, il est à peu près certain que leurs particules doivent être à l'état de congélation, formant des nuages de givre très fin, comme nous avons pu en observer pendant les plus froides journées de l'hiver. Mariotte assigne la production de ces cercles à la réfraction et au pouvoir prismatique de ces nuages. On peut voir de ces cercles autour du soleil ou de la lune, en regardant, dans une certaine direction, à travers un carreau de vitre gelé. Les détails précis de la manière dont ils se manifestent nous paraissent fort absurde, et surtout les conditions qui font varier le phénomène ; mais une partie en est due à la réflection des rayons directs. On rapporte plusieurs exemples de ces sortes d'apparitions.

"Schreiner en vit une à Rome en 1629. Les Français ont rapporté en avoir vu de très brillantes pendant qu'ils occupaient Moscou ; mais la plus belle dont les philosophes fassent mention, fut aperçue à Gothe, le 12 mai 1824. Quelques-unes de ces dernières étaient accompagnées de simulacres de soleils. L'on croit que tous ces phénomènes ont certaines relations avec les désordres de l'atmosphère, et surtout avec les tempêtes à venir. Hier, cependant, le temps était remarquablement beau toute la journée, quoique frais, et le baromètre de notre bureau ne présenta aucun changements dans sa colonne de mercure. Le soir, l'apparence atmosphérique était celle qui précède ordinairement le beau temps. On nous a informé, cependant, qu'il n'en a pas été ainsi pour quelques autres baromètres. Il serait peut-être de quelque intérêt, pour les personnes éloignées et curieuses de ces sortes de sujets, de savoir que nous avons eu samedi une des plus terribles averses que nous ayons éprouvées pendant un été si pluvieux. Nous ne prétendons pas cependant dire que ce fait ait quelque rapport avec celui des cercles lumineux que nous avons observés."—*Journal de Québec.*

—Mardi dernier a été placée la croix sur le clocher de la nouvelle église paroissiale de St. Hyacinthe, et maintenant l'œil peut se reposer avec complaisance sur ce point brillant. La hauteur de la flèche est de 145 pieds, c'est-à dire 13 pieds plus grand que le sommet du dôme du Collège qui est de 132 pieds. C'était un spectacle émouvant que de voir poser cette croix, et plus d'un spectateur fut étonné de l'intrépidité de ceux qui se hasardèrent à faire cette opération périlleuse. Ce sont MM. Jeanbart et Lemoine. Les travaux de l'église à l'intérieur avancent aussi rapidement et l'on a lieu de croire que l'on pourra dire messe au commencement de l'hiver.—*Courrier de St. Hyacinthe.*

Nouvelles des Etats-Unis.

Le télégraphe ajoute les détails suivants à ce que nous savions déjà de la bataille de Springfield :

" Le camp de l'ennemi s'étendait le long du ruisseau connu sous le nom de Wilson's Creek, sur un espace de trois milles, borné des deux côtés par un terrain élevé sur lequel a eu lieu la plus grande partie du combat.

" Il ne paraît pas que les rebelles aient beaucoup roulé ; mais leurs charges ont été toutes repoussées, et ils ont brûlé une grande quantité de bagages et d'objets de campement, pour les empêcher de tomber entre nos mains.

" L'ennemi avait 21 pièces d'artillerie et une cavalerie considérable.

"Le gén. Siegel commença son attaque au sud-est, dès qu'il entendit le feu de la colonne du gén. Lyon. Il refoula l'ennemi d'un demi mille, et prit possession de leur camp, qui s'étendait à l'ouest vers la route de Fayetteville. Là il se vit en butte à un feu terrible, de la part d'un régiment qu'il avait laissé avancer, dans la croyance que c'était le 1er de l'Iowa. Ses hommes se dispersèrent et le régiment du colonel Solomon ne put être rallié. En conséquence le général Seigel perdit cinq canons ; les autres furent ramenés par le capitaine Flagg, qui contraignit les prisonniers à s'y atteler pour les traîner hors du champ de bataille. Nos troupes prirent 400 chevaux.

" Notre perte est d'environ 200 tués et 600 à 700 blessés. Celle de l'ennemi doit être au moins du double, car ses forces étaient massées sous une artillerie qui a dû y exercer de grands ravages.

" Nous avons pris le lieutenant colonel Brand, qui commandait naguères les forces rebelles à Bonneville et était devenu aide-de-camp du général Price."

La mort de ce dernier est positivement démentie. Quand à Ben McCulloch, le *Star* la regarde comme positive, mais il ne s'est pas produit de nouvelles affirmations à cet égard.

Nous restons sans avis sur les événements qui ont suivi la bataille.

Le Président a reçu une lettre de M. Ely, représentant au Congrès, qui se trouve captif à Richmond depuis la bataille de Bull Run. M. Ely écrit que ses relations avec les populations du Sud ont grandement modifié l'opinion qu'il en avait, et il considère comme opportun l'adoption des règles qui président aux guerres ordinaires, en matière de drapeaux de trêve, d'échange de prisonniers, etc. Suivant M. Ely, le nombre des soldats et officiers du Nord actuellement entre les mains des confédérés est de 1350. La lettre se termine par quelques détails sur les fortifications de Richmond, quelques voyageurs, dont ses informations : la ville, défendue de tous côtés, ne pourra être enlevée que par une série de luttes opiniâtres.

L'affaire d'*habeas corpus* soulevée à Brocklin a pris les proportions d'un conflit déclaré. L'officier civil chargé de notifier au commandant du fort Lafayette le mandat lancé contre lui, s'est vu refuser l'accès de la citadelle. Il ne reste donc au juge Garrison que l'emploi de la force pour faire respecter ses ordres ; mais assiéger le fort Lafayette est une entreprise qui sort des bornes ordinaires de ces sortes de démêlés. D'un autre côté, le même magistrat a été saisi d'une nouvelle demande d'*habeas corpus*, au nom de 150 soldats de l'armée fédérale, qui prétendent être retenus contre leur gré au fort Hamilton. Ces hommes faisaient partie des corps stationnés au Texas au commencement de la guerre ; désarmés par les sécessionnistes, ils ont pris l'engagement de ne pas servir contre le Sud et considèrent par suite le contrat qui les liait au gouvernement comme rompu. Le commandant du Fort Hamilton a reçu sommation de les amener demain devant la cour. Nous verrons s'il adoptera la même marche que son collègue du fort Lafayette.

Les prisonniers renfermés dans ce dernier poste ont vu leur nombre grossir par l'arrivée de M. Robert Mure, dont nous avons annoncé l'arrestation à bord de l'*Africa*. On assure qu'à ce propos le secrétaire d'Etat aurait adressé des plaintes au ministre d'Angleterre, touchant la connivence de certains sujets britanniques avec les "rébellen," malgré la proclamation de neutralité de la reine. Lord Lyons répondra naturellement que cette proclamation interdit les intelligences avec le Nord aussi bien qu'avec le Sud, et qu'il n'est pas plus en son pouvoir d'empêcher celles-ci que celles-là.

Les bords du Potomac ont été, jeudi, le théâtre d'une escarmouche, fort courte, mais cependant sanglante. Voici le récit qu'en apporte le télégraphe, sous la date de Washington, 16 août :

" Hier, à environ une heure et demie après-midi, le steamer *Resolute* reçut l'ordre de quitter Aquia Creek, et de pousser une reconnaissance dans la direction de Mathias Point.

" Un bateau chargé de barils fut aperçu juste au-dessous de la pointe, et une embarcation du *Resolute* fut envoyée avec six hommes pour s'en emparer.

" A peine l'embarcation avait-elle touché terre, qu'une décharge de mousqueterie, partie d'un bois où était caché un corps sécessionniste, tua sur le coup trois hommes dont voici les noms :

" John James Fuller, de Brooklyn, quartier-maître, atteint, assure-t-on, de dix balles ;

" George Seymour, chef de pièce, de New-York, percé de sept balles ;

" Thomas Tully, de Boston, frappé de deux balles ;

" Ernest Walter, natif d'Angleterre, a été blessé à la tête, peut-être mortellement.

" Une seconde décharge a été faite par l'ennemi au moment où l'embarcation s'éloignait, ou aussitôt qu'il eut pu recharger ses armes.

" Le *Resolute*, qui était à environ sept cents verges, tira au milieu des rébellen une douzaine de coups de canon qui ont dû y porter un grand ravage.

" La scène, à bord de l'embarcation, était des plus saisissantes ; les morts y gisaient entassés et baignés dans leur sang. Elle fut remorquée à une petite distance de la berge par un homme de l'équipage nommé Sanderson, qui se mit à l'eau pour la désamarrer, et se déroba ainsi à la vue de l'ennemi.

" Celui des hommes qui n'avait pas été atteint resta, dit-on, immobile, et comme stupéfié par la scène à laquelle il venait d'assister tandis que le malheureux blessé aidait Sanderson à ramer vers le *Resolute*, qui envoya immédiatement des secours. L'ennemi paraissait se réjouir d'avoir détruit l'équipage entier de l'embarcation.

" Le *Resolute* est revenu à l'arsenal hier soir à onze heures, ramenant à son bord les morts et les blessés, qui ont été envoyés à l'hôpital.

" Comme les bois qui avoisinent la plupart des passages importants du Potomac fournissent à l'ennemi d'excellentes ambuscades, ceux qui connaissent la géographie de la rivière recommandent l'emploi du feu, comme le meilleur moyen de détruire ces positions si favorables aux sécessionistes."

Le Prince Napoléon a passé la journée d'hier en promenades par la ville et en visites à divers magasins. Il s'est entre autres longuement arrêté dans la galerie photographique de Fredericks, dont le luxe et les dispositions ont paru vivement le frapper. Fredericks a pris une épreuve de grande dimension, représentant le prince et la princesse ; il a également tiré des portraits-cartes de l'un et de l'autre, ainsi que de Mme la duchesse d'Abrantès.

Le soir, le prince a dîné à l'Union Club : mais la sérénade annoncée n'a pas eu lieu. Elle a été remise jusqu'au moment où le prince reviendra de la tournée pour laquelle il part aujourd'hui même.

Cette tournée le conduira d'abord dans l'Ouest, pour revenir par les lacs au Niagara. Là il sera rejoint par la princesse, avec laquelle il descendra le Saint Laurent et visitera le Canada.

ARRIVÉE DU NAVIRE A VAPEUR

" Persia."

(Nouvelles d'Europe de deux jours plus recentes.)

(Traduit du *Chronicle*.)

Le *Persia* est arrivé le 14 à New-York.

Le Parlement anglais se hâte de clore la session.

Lord Palmerston a dit que le gouvernement n'interviendrait pas dans les affaires napolitaines, mais il espère au contraire que les généraux italiens écraseront le brigandage qui règne.

Le *Times* de Londres croit qu'aucune maison influente n'agira comme agent pour l'emprunt américan à Londres, cette démarche étant dangereuse tant pour les souscripteurs à l'emprunt que pour le maintien des relations amicales avec l'Union, dans quelque temps qu'elle soit réhabilitée par le retour forcé ou volontaire des Etats du Sud.

Lord Herbert est mort le 2 courant.

L'archiduc et l'archiduchesse Maximilien d'Autriche, sont venus visiter la Reine Victoria.

La ligne Canadienne a acheté de la ligne Cunard le navire à vapeur *Jura*.

On dit qu'après la visite du roi de Prusse en France Napoléon ira assister à Brahlx aux manœuvres militaires des troupes prussiennes.

On dit que les escrades française et anglaise croiseront jusqu'au commencement de l'hiver sur les côtes de la Syrie.

On affirme que la Cour de Turin cherche à faire déposer le baron Ricasoli, parcequ'il n'obéit pas d'assez bonne grâce à Napoléon.

Les souscriptions à l'emprunt italien ont de beaucoup excédé le montant requis.

Un mouvement combiné et simultané des réactionnaires napolitains a été écrasé vigoureusement par Cialdini.

De nouveaux troubles ont eu lieu dans le quarter juif à Prague, Pologne.

On dit que la fonction de gouverneur général de Pologne va être abolie.

Deux-Siciles.

La *Gazette des Midi* publie les nouvelles suivantes de Naples sous la date du 23 :

Les faits survenus à Avellino se sont encore reproduits à Nola, où les royalistes, occupant une position avantageuse dans la montagne et forts du concours sympathique de la population, ont fait éprouver, après deux jours de feu, des pertes très-considérables aux troupes piémontaises, qui ont dû se replier.

Dans les environs mêmes de la place forte de Capoue, il se trouve plusieurs bandes. Il en est de même à Cannes et aux *Camaldoni*, dans le voisinage de Naples.

Enfin, le gouverneur de la Capitanate affirme que toute cette province est parcourue par des corps à pied et à cheval auxquels il ne peut opposer aucune résistance parce qu'il n'a plus à sa disposition que fort peu de troupes piémontaises à Foggia, qu'en outre, toutes les gardes nationales de la province, favorable à la réaction, lui ont refusé leur concours. Telle est la position dans laquelle se trouvent toutes nos provinces.

Pendant que d'un côté l'élément populaire se soulève de tous côtés pour rendre au pays l'ordre, la paix, l'indépendance, ici, comme si on voulait augmenter la misère publique, on pousse à la suppression des départements ministériels ; celui de la guerre est déjà retranché et ses quarante employés, appelés à Turin seront considérés comme démissionnaires s'ils ne sont pas rendus dans cette ville le 7 du mois prochain. Notre trésorerie, qui comptait 400 employés, devient une simple division qui n'en aura que 100. Enfin, la caisse d'escompte doit être aussi de tout le reste.

Nous avons eu cette semaine, comme d'ordinaire, beaucoup de blessure et de meurtre dans la capitale.

Mardi dernier, comme vous l'avez sans doute appris, le commissaire de police, Mels, du quartier de Saint Joseph, à été assassiné. Cette événement a mis la discorde parmi les hommes du pouvoir. Ce qui n'a rien d'étonnant, car la révolution, comme Saturne, dévore ses propres enfants, c'est que l'assasin de Mels n'est pas un réactionnaire mais bien un camorsiste, de ceux qui composent, sous la protection de la police, le comité de la Virgo, destiné à massacrer, assasiné et bâtonner les bourbonniens.

Le jour de Saint-Pierre les adhérents de ce comité blessèrent quelques personnes, parmi lesquelles plusieurs officiers bourbonniens se promenaient paisiblement sur la môle et en volèrent un plus grand nombre, toujours avec la même impunité, l'autorité ne voyant dans ces misérables qu'une garantie contre l'élément réactionnaire.

A la fin de ce mois, quatre cents ouvriers de l'arsenal seront congédiés (sous le roi il y en avait plus de 2,500), et ce qui reste encore du matériel sera porté à Gênes. Toutes ces mesures spoliatrices ne font qu'accroître l'horrible misère qui pèse sur notre malheureuse population ouvrière.

Un piquet de troupes qui se trouvait de garde à la Darse a déserté tout entier l'autre nuit, avec armes bagages, déclarant par écrit que nul de ceux qui le composaient ne retournerait vivant. C'étaient des Napolitains et des Romagnols.

Le gouvernement, sachant bien qu'il n'a chez nous qu'une domination éphémère, fait argent de tout et vend à ville prix tout ce qu'il peut. Les chevaux et voiture de François une grande valeur, sont livrés presque pour rien.

Des lettres de Potenza, dans la Basilicate, datées du 21, annoncent que les colonnes royalistes battent toute les contrée ; une petite colonne de deux cents hommes a même menacé d'envahir cette ville.

Le 21, un peu au-dessus de Galdinale, les prétendus brigands, à la suite d'un combat acharné, ont vaincu les Piémoutais, qui ont été obligés de se retirer avec des pertes très sensibles.

Enfin, des Abruzzes, des Calabres et de la Pouille, il arrive des rapports très-défavorables aux envahiseurs, qui annoncent que les colonnes de *brigands* se renforcent et se multiplient dans tous les pays où les Piémontais éprouvent un échec.

On écrit de Turin, 25 juillet, à la *Patrie :*

Les nouvelles de naples ne sont guère rassurantes. La proclamation du général Cialdini a été accueillie avec beaucoup de froideur, et la dernière phrase, où il était dit que *lorsque le Vésuve rugit, Portici tremble !* a donné lieu à des plaisanteries et à des lazzis qui sont si familiers à la populace napolitaine. Il faut que l'autorité morale du gouvernement soit relevée à Naples par quelque succès éclatant contre les révoltés, sans cela son prestige sera de plus en plus amoindri. Malheureusement, les nouvelles de ce soir sont encore loin d'annoncer rien de pareil : les bandes font preuve d'une audace terrible, et elles se multiplient au point que toutes les provinces en sont envahies, les Calabres surtout. Dans les environs de Naples, la garde nationale est obligé de faire des sorties, la nuit, pour se mettre à l'abri de quelque surprise, car dans les derniers jours les bandes se sont montrées à 8 milles de la capitale.

On écrit de Turin, le 26 juillet, au *Progrès* de Lyon :

Depuis hier toute l'attention est concentrée sur une dépêche de Naples ainsi conçu : " Insurrection dans les Calabres ; nouvelle très graves.

En Chiavone, qui, stratégiquement parlant, n'est qu'un nom servant à couvrir les opérations militaires de deux ou trois officiers supérieurs de l'ex-armée royale, a envahi les Calabres. Les bandes, admirablement commandées, paraissaient insaisissables. Elles pillent les courriers, brûlent les maisons des autorités, désarment les petits postes de gardes nationaux, et quand les troupes arrivent, elles sont déjà loin.

A Cotrone, une grande bande d'environ six cents hommes s'était établie et avait installé un gouvernement provisoire, lequel, à ces jours derniers, lancé une proclamation dont voici quelques fragments :

" Napolitains ! l'heure de reconquête a sonnée ; venez combattre au saint de Dieu !

" L'ennemi qui nous opprime et qui nous insulte est fort par ses hommes et par ses canons ; mais il lui manque la foi qui soutient les principes et fait vaincre pour eux. Il marche sous une bannière tachée de sang fraternel !.... Il vient avec l'incendie et le meutre !.... Son triomphe est accompagné par les cris de milliers de victimes, par les pleurs des innocents condamnés et il installe sont triomphe sur les ruines des villes brûlées.

" Les Piémontais, venus de lieux éloignés, les Piémontais, qui parlent un barbare jargon et montrent clairement que des bâtards français, prétendent dominer ici pour nous apprendre à être Italiens."

Le reste est sur ce ton. Le gouvernement provisoire engage les citoyens à se réunir par bandes de 50 hommes, à défoncer les routes, à détruire les maisons qui pourraient servir de poste à l'ennemi. Il recommande d'épargner la vie des prisonniers piémontais, mais d'être sans pitié pour les prisonniers étrangers et surtout les Hongrois.—Hier, Cotrone a été assiégée par la troupe, composée de grenadiers et de bersagliers. Après un combat acharné, qui n'a pas duré moins de quatre heures les brigands se sont enfuis poursuivis par les habitants qui les fusillaient du haut de la terrasses.

Deux cents bandits, après avoir saccagé Taverna et Kilpolla, se sont retranchés dans la ville de Montefalcone, où la plupart des habitants ont fait cause commune avec eux et se préparent à soutenir un siége.

Mines d'or a la Nouvelle-Ecosse.

Le *Chronicle* de Halifax du 6 courant nous rapporte qu'une mine d'or a été découverte à Ovens, près de Lunenberg, qui se trouve située dans la baie de Mahone.

Il s'est d'abord élevé de graves difficultés parmi les mineurs, les membres du gouvernement de la Nouvelle-Ecosse sont descendus sur les lieux et sont parvenus à maintenir l'ordre parmi eux.

Le lavage donne un rendement assez abondant. Un homme, avec une machine grossière, lave un once d'or par jour.

Le terrain aurifère est divisé en lots de trente pieds sur trente-trois. M. Cunard, le fils de sir Samuel Cunard, et l'agent de la ligne des vapeurs transatlantiques qui porte ce nom, en a acheté à lui seul 70 lots, qu'il a payés £5 le lot comme rente annuelle.

Il est parti d'Halifax le 5 courant, avec un de ses vapeurs qu'il avait nolisé pour le transport d'hommes, de machines, et de tout ce qui peut servir dans l'exploitation de ces mines qui paraissent s'étendre dans l'espace de 2 milles le long de la côte.

Cette initiative prise par M. Cunard est un indice certain que ces mines mérite d'être exploitées.

[illegible] faire apologie à notre correspondant de Plattsburg pour les erreurs typographiques qui se trouvent dans sa correspondance qui a parue dans notre No. de mercredi dernier. On comprendra facilement la raison de semblables erreurs, lorsqu'on saura que nous n'avons qu'un seul typographe français, et que les autres employés de notre bureau ne parlent pas un mot de français. On a dû s'en appercevoir en lisant la correspondance, qui avait été corrigée en épreuve mais non en *galley*.

—M. Ferres, député du dernier parlement vient d'être nommé inspecteur des Prisons.

—Nous avons appris avec regret la mort de l'Honorable Edmond Murney, membre du Conseil Législatif pour la Division de Trent, arrivée jeudi matin à Belleville. Mr. Murney a été près de vingt ans membre de la Législature.

—On dit que le Colonel Playfair, ex-M.P.P. pour Lanark, vient d'être nommé agent pour la colonisation de huit nouveaux townships sur l'Ottawa.

Encore le Théatre-Français.—Nos lecteurs apprendront sans doute avec beaucoup de plaisir qu'une société d'acteurs français vient de conclure un engagement avec le propriétaire du théatre royal de cette cité, et qu'elle doit arriver ici dans le cours de la semaine prochaine.

Accident.—Hier, pendant qu'un parti d'hommes occupé au creusage de la rue Willington, était à charger une mine, une pierre frappée avec le fer, produisit une étincelle, la mine fit explosion, et deux des hommes, du nom de Michel Stars et Wm. Burke, furent grièvement blessés. Burke eut un œil arraché, et la figure horriblement brulée, on désespère de le sauver. Stars, quoique moins mutilé, est cependant dans un état très précaire.

Feu.—Dimanche, vers une heure après-midi, le feu s'est déclaré dans une bâtisse en arrière de la demeure de M. E. Sherwood. Heureusement que les pompiers se rendirent aussitôt sur les lieux et maitrisèrent l'incendie avant qu'il est causé beaucoup de dommage.

Perte Capitale.—Nos échanges de Montréal nous apprennent que le shériff de cette ville a reçu une lettre du gouvernement lui disant que la demande en grâce du Dr. Paterson avait été refusée, et que la justice devait avoir son cours. En conséquence, ce malheureux sera pendu le 6 du mois prochain, à Montréal.

Hommage à un jeune canadien.—M. Faucher, fils de N. C. Faucher, Ecr., avocat de cette ville, jeune homme de 17 ans, a reçut de " club militaire de discussion du Prince Albert," institution militaire de Québec, une belle croix et une boucle d'or, 2ème prix pour un essais sur " la fortification." La croix, qui a une valeur intrinsèque considérable, porte l'inscription : " *Ubique dux fit et gloria decoret.—Fortification et opérations de siége*" ; et la boucle porte l'inscription suivante :—" 2ème prix,—Canada, 1861.—Enseigne N. H. E. Faucher, C. R. B (Brigade des Carabiniers Canadiens).—*Morning Chronicle* d'hier.)

POESIE.

CE QUE J'AIME *

Le jour de l'Assomption 1855, sous les murs de Sébastopol, un jeune soldat, qui s'était confessé la veille et dont le cœur chrétien était encore tout rempli de l'onction du ciel, s'attristait en entendant les chansons profanes et légères de ses compagnons d'armes.

Pourquoi n'essaierait-il pas d'y substituer des chants plus nobles et plus chrétiens ? Aussitôt il fait appel à sa muse ; et, sous l'ardeur d'une poétique inspiration, il trace à la hâte quelques couplets ; ils ont bientôt parcouru tous les rangs, et deux heures après, les deux mille hommes du régiment les chantaient avec enthousiasme.

PREMIERE PARTIE.

Ce que j'aime, c'est l'ombrage
Au fort de l'été ;
C'est le verdoyant feuillage
Du bois ombragé ;
C'est la fleur de la nature
Au sein du buisson ;
C'est le ruisseau qui murmure
Sous le frais gazon.

Ce que j'aime, c'est l'orage
Grondant par les airs ;
C'est l'onde sur le rivage
Brisant ses flots verts ;
C'est la vague blanchissante
Roulant sur l'eau ;
C'est la lame bondissante
Aux mâts du vaisseau.

C'est la brise caressante
Et la rose en fleur ;
C'est l'abeille bourdonnante
Et l'oiseau chanteur ;
Le papillon qui voltige
Et sa liberté ;
C'est, balancé sur sa tige
Le lis argenté.

Ce que j'aime, c'est la bombe
Eclatant aux cieux ;
C'est la grenade qui tombe
En bouquets de feux ;
Le boulet qui fend l'espace
La nuit, quand tout dort ;
Et la mitraille qui passe
En semant la mort.

Ce que j'aime, c'est mon père
Auprès du foyer ;
C'est ma bonne et tendre mère
M'aidant à prier ;
J'aime encor la paix profonde
Qui règne au saint lieu ;
Enfin, plus que tout au monde
J'aime le nom bleu.

SECONDE PARTIE.

J'aime la rose naissante,
L'aubépine en fleurs,
La tulipe éblouissante
Aux mille couleurs.
J'aime aussi dans la prairie
Le lis argenté ;
Mais bien plus encor, Marie,
J'aime ta beauté.

J'aime sous un frais ombrage
Les petits oiseaux ;
Sur le verdoyant herbage
Les jeunes agneaux ;
J'aime la brebis chérie,
L'espoir du pasteur ;
Mais bien plus encor, Marie,
J'aime ta douceur.

J'aime de nos Basiliques
Les sombres détours ;
J'aime leurs flèches gothiques
Et leurs vieilles tours.
J'aime les splendeurs ;
Mais bien plus encor, Marie,
J'aime tes grandeurs !

J'aime des âmes pieuses
Les chants innocents ;
J'aime aux vois harmonieuses
Mêler mes accents.
Les exploits de la patrie
J'aime à les vanter,
Mais bien plus encor, Marie,
J'aime à te chanter.

* Poésie, composée sous les murs de Sébastopol, par L. G. . . . , grenadier de la garde impériale.

Faits Divers.

—Un jeune Milanais, qui avait pris du service dans les chasseurs des Alpes en 1859, était depuis longtemps porté parmi les hommes manquant au corps, et l'on supposait qu'il avait été tué à Varèse. Mais voilà qu'il reparaît tout à coup à Milan à la porte de sa maison et demande au concierge, Antonio Boggia, des nouvelles de sa vieille mère qu'il avait laissée seule, occupant un des étages de la maison.

Le trouble du concierge en le voyant, ses réponses embarrassées et l'insistance qu'il mettait à le renvoyer à Côme, où il trouverait la personne qu'il demandait, inspirèrent des craintes au jeune soldat sur la cause de la disparition de sa mère, et, sans plus tarder, il fit part de ses soupçons à la police. Antonio Boggia fut arrêté. C'était un homme connu pour sa assiduité exemplaire à remplir ses devoirs religieux et dont la réputation de piété était grande dans toutes les paroisses de Milan. Néanmoins, à la requête du jeune volontaire, on procéda à une perquisition dans la maison dont Boggia gardait la porte on fit des fouilles de côté et d'autre, et enfin, sous le pavé d'un corridor obscur et humide, on découvrit le corps de la vieille dame, qui avait été assassinée.

Cette première découverte en amena d'autres. Il était de notoriété à Milan qu'à diverses époques un forgeron, un vieux brocanteur et un jeune bûcheron avaient successivement disparu de leurs demeures, sans que depuis on eût jamais entendu parler d'eux. On sut bientôt qu'Antonio Boggia, indépendamment de la loge qu'il occupait dans la maison de la Via Santa-Maria, avait à location une misérable vieille chambre avec une cave au-dessous, au rez-de-chaussée d'une maison de la Via Stretta-Bagnera.

La police y fit invasion avec bêches, pioches et pelles ; on creusa partout du matin au soir, et l'on allait abandonner l'entreprise, quand on découvrit un squelette que les personnes présentes reconnurent pour être celui du forgeron. On alla aussitôt tirer Boggia de sa prison, et on l'amena sur les lieux pour le confronter avec sa victime. Lors de cette confrontation, on surprit un regard rapide lancé par cet homme avec inquiétude vers un autre côté de la cave. On fouilla immédiatement cet endroit, et l'on y trouva les ossements blanchis du bracanteur, dont on avait perdu la trace depuis les premiers troubles politiques de 1848, ainsi que ceux du jeune bucheron, qu'on avait cessé de voir depuis le 6 février 1852

—Lundi dernier, dans la nuit, quelques individus sont entrés sur le vapeur *Salaberry*, dans l'intention d'y exercer leur état d'industriels ; mais ayant trouvé que tout était bien et dûment fermé, force leur fut de s'en retourner. Les malins, cependant, avant de battre en retraite écrivirent en plusieurs endroits ces mots lugubres ! " *Fer, six mois de prison ; tarcin, un mois.*" C'était une simple manière de se venger.

" Celui d'entre eux d

—M. Charles J. Faulkner, ex-ambassadeur des Etats-Unis à Paris, a été arrêté à son Hôtel, à Washington, lundi dernier, et conduit en prison par ordre du département de la guerre. Les motifs de cette arrestation sont encore inconnus du public ; on croit cependant que l'ex-ministre, ayant reçu une commission de brigadier dans l'armée du Sud, a matériellement servi la cause de celui-ci en Europe.

—*Le Page* nous informe qu'il est question dans un certain cercle de Montréal d'ouvrir des souscriptions afin de faire poser aux Tours de Notre-Dame des horloges dans le genre de celle de la cathédrale anglaise.

—Le montant des importations dans le port de New-York, durant la semaine finissant le 6 du courant, s'élève à $ 1,169,117.

—*Le Times* de Londres annonce que la ligne canadienne des vapeurs océaniques a acheté de la ligne Canard le *Fort*, magnifique vaisseau jaugeant 2,000 tonneaux, et d'une force de 400 chevaux

—Vers 9½ h., lundi soir, un cordonnier du nom de Narcisse Duhamel, résidant rue Ste. Marie, a tenté de se suicider en se jetant à l'eau, au quai du marché Bonsecours ; il a été sauvé par M. John Jordan qui l'a remis aux mains de la police. Il paraît que le malheureux était en proie au *delirium tremens*.

—Nous apprenons que M. Edouard Doherty, jeune homme de St. Hyacinthe, se trouvait à la bataille de Bull's Run. Ayant été fait prisonnier, il est parvenu à s'échapper, et ses amis apprendront avec plaisir qu'il est arrivé sain et sauf à Washington, après s'être battu en brave.

LA PÊCHERIE. — La récolte de foin, grâce à la température magnifique que nous avons depuis quelque jours, progresse rapidement. Le prix du foin est considérablement diminué sur nos marchés, en présence de l'abondante récolte de cette année.

ANECDOTES DIVERSES.—St. de Vendôme disait que, dans la marche des armées, il avait souvent examiné les querelles des mules et des muletiers, et qu'à la honte de l'humanité, la raison était presque toujours du côté des mulets.

—Spinelle, peintre toscan, ayant peint la chute des anges rebelles, donna des traits si terribles à Lucifer, qu'il en fut lui-même saisi d'horreur ; et tout le reste de sa vie il crut voir continuellement le démon lui apparaître, pour lui reprocher de l'avoir fait si hideux

—Un grand seigneur de la fin du siècle dernier avait pour ami un personnage qui passait pour aller un peu trop la fortune au jeu : un jour qu'on s'aperçut d'un de ses tours de passe-passe, une querelle s'ensuivit et on le jeta par la fenêtre : heureusement pour lui, la salle où l'on jouait était au premier et donnait sur un jardin : l'escroc tomba sans se faire de mal. "Mon ami, lui dit le grand seigneur pour le consoler, je te défends, à l'avenir, de jouer ailleurs qu'au rez-de-chaussée."

—Le marquis de Ximenès, qui joignait à beaucoup d'autres ridicules celui de faire des tragédies pitoyables, en avait une dont le sujet était la mort d'Achille. "Hein ! dit-il à Piron, à qui il avait fait lire sa pièce, comment trouvez-vous mon Achille ? Est-il assez colère ?—Oh oui ! comme un diadon !"

—M. le Dr. Landry a reçu, par *l'Anglo-Saxon* son diplôme de membre correspondant de la société d'Anthropologie de Paris.

—Il vient de mourir à l'hospice un homme qui était en proie à une aberration mentale des plus singulières. C'était un soldat nommé Pierre Valin, qui avait été blessé à la bataille de Solferino. Sa blessure s'était promptement cicatrisée, mais depuis ce moment il se croyait mort.

Quand on lui demandait des nouvelles de sa santé : "Vous voulez savoir comment va Pierre Valin ! Le pauvre garçon ! il été tué d'un coup de feu dans la tête à Solferino. Ce que vous voyez là n'est pas Valin ; c'est une machine qu'ils ont faite à sa ressemblance, mais elle est bien mal faite ; vous devriez les prier d'en faire une autre."

Jamais, en parlant de lui-même, il ne disait je ou moi, mais *cela*. Souvent il tombait dans un état complet d'immobilité et d'insensibilité qui durait plusieurs jours. Appliqués contre cette affection, les sinapismes, les vesicatoires n'ont jamais déterminé le signe de douleur. On a exploré souvent la sensibilité de la peau chez cet homme ; on lui a pincé les bras et les jambes sans qu'il manifestât la plus petite souffrance.

Pour être plus certain qu'il ne la dissimulait pas, le médecin le faisait piquer vivement par derrière pendant qu'il lui parlait ; le malade ne s'apercevait de rien. Souvent Pierre Valin refusait de manger en disant que ça n'en avait pas besoin ; que d'ailleurs ça n'avait pas de ventre, etc.

Ce fait du reste, n'est pas le seul de ce genre. Un autre soldat, également blessé à la tête, ne parlait toujours qu'au féminin. Il s'écriait : "Ah ! comme elle souffre ! elle a bien soif !" etc. On lui fit d'abord apercevoir son erreur, et il en convint avec beaucoup de surprise, mais il y retombait continuellement, et, dans les derniers temps de sa vie, il ne s'exprimait plus que de cette manière.

Un zouave, toujours par suite d'une blessure à la tête, parfaitement guérie, cependant, avait perdu la mémoire des substantifs. Sergent instructeur, quoiqu'il connût très bien les noms des soldats de son escouade, il les désignait par ces mots ; le grand brun, le petit châtain, etc. Pour commander à l'exercice il se servait de périphrase lorsqu'il s'agissait de désigner le fusil ou le sabre, la baïonnette, etc. On fut obligé de le renvoyer dans ses foyers.

Les dernières années du célèbre médecin Baudelocque offrirent l'exemple d'une lésion analogue, mais moins marquée. Il se rappelait fort bien ce qu'il avait étant en santé : il reconnaissait à la voix (car il avait été frappé de cécité) les personnes qui venaient le voir, mais il n'avait aucune conscience de son existence.

Lui demandait-on, par exemple : "Comment va la tête ?" Il répondait : "Je n'ai pas de tête." Si on lui demandait le bras pour lui tâter le pouls, il répondait qu'il ne savait pas où il était. Il voulut un jour se tâter lui-même le pouls ; on lui mit la main droite sur le poignet gauche ; il demanda ensuite si c'était bien sa main qu'il sentait, après quoi il jugea fort sainement de son pouls.

NOUVELLES TELEGRAPHIQUES.

Washington, le 19.

Le Président est sur le point d'émaner une proclamation déclarant que certains ports des Etats-Unis ne sont plus des ports d'entrée sous les dispositions du statut maintenant en force.

New-York, le 19.

Il se forme maintenant 48 (!) régiments dans cette ville. Plusieurs sont déjà complétés : aux autres, il manque de 200 à 850 hommes. Tous les régiments seront sans aucun doute mis en campagne sous peu de jours.

Fort-Monroe, le 18.

Le général Wool a pris le commandement, ici, ce matin. Les régiments de volontaires reçoivent leurs nouveaux uniformes et leur condition est de beaucoup améliorée. On a entendu ce matin le bruit du canon à la Pointe Willoughby.

Philadelphie le 19.

Il y a actuellement 31 régiments dans cette ville. On pense qu'on pourra bientôt envoyer d'ici à l'armée de 9 à 10,000 hommes.

La goélette *Hannibal* de St. Thomas rapporte que le vaisseau-corsaire *Sumter* a été pris et amené à Curaçoa.

Le New-York *Post* dit que 7 à 8,000 hommes de troupe ont été dernièrement envoyés pourraient bien être envoyés à Washington.

HUITRES NOUVELLES

Venant d'être reçues

RESTAURANT LAFONTAINE.

A l'Enseigne du Fanal Rouge. Rue Sussex.

N. B.—M. LAFONTAINE recevra ses huitres, pour toute la saison, deux fois par semaine par Express.

Ottawa, 21 août 1861.

Grand Concert et Bazar.

Sous le Patronage de la

SOCIETE DE ST. VINCENT DE PAUL,

En faveur des Pauvres de cette cité.

Auront lieu MARDI, le 1er Octobre prochain.

Dans la SALLE ST. PATRICE,

Rue Sussex.

On peut se procurer des billets d'admission aux magasins de MM. J. F. Caldwell, F. Dougherty, J. Heney, T. F. O'Meara, J. Leamy, et chez M. S. Cuttle, libraire ;

Et aux Hôtels de MM. P. O'Meara, M. Kavanagh, C. Carleton, C. Goulden et D. Good, Bas-de-la-ville ;

Ainsi qu'à la Haute-ville, chez MM. Wm. O'Meara, D. Lanigan et J. Enright, et à l'Office de Thos. McGreevy, Ecr., Côte du Gouvernement.

Par ordre, R. O'REILLY,

Secrétaire.

Ottawa, 21 août 1861.

NOUVEAU MAGASIN DE FARINE

M. A. C. CAMPBELL.

NEGOCIANT COMMISSIONNAIRE,

A l'honneur d'annoncer respectueusement à ses anciennes pratiques et à ses nombreux amis qu'il a ouvert de nouveau son magasin dernièrement occupé par la compagnie A. C. & A. CAMPBELL. On aura toujours à livrer ; farine, lard, et toute espèce de grains de la meilleure qualité au plus bas prix courant du marché.

Tout ceux qui voudront bien l'honorer de leurs patronage peuvent être assurés que tous les ordres qu'il voudront bien lui expédier seront exécutés dans le plus bref délai.

Ottawa, Avril, 1861.

M. LOUIS DUHAMEL,

MANUFACTUREUR

DE

VOITURS,

M. LOUIS DUHAMEL,

Tient constamment en main un assortiment considérable de

VOITURES DE TOUTES SORTES.

Toutes les commandes et réparations qu'on voudra bien lui confier seront faites avec promptitude, et aux prixles plus modérés.

OTTAWA, RUE MURRAY.

3 avril 1861.

NOUVELLES COMMERCIALES.

PRIX DU MARCHÉ D'OTTAWA.

Blé du Printemps, par minot	0 90	0 95
Blé d'Automne	0 95	1 00
Fleur—Extra, par baril	6 00	6 00
" —Superfine, No. 1	5 00	5 00
" —Superfine, No. 2	4 70	4 80
" de Ferme	4 35	4 50
Farine d'Avoine, par barils de 196 lbs	4 35	4 50
Seigle, par minot de 56 lbs	0 60	0 65
Orge, " 48 lbs	0 40	0 55
Avoine, " 34 lbs	0 30	0 35
Pois, " 60 lbs	0 60	0 65
Fèves, "	0 60	0 65
Blé d'Inde, "	0 80	1 00
Pommes de terre (nouvelles), par minot	0 40	0 50
Foin, par tonneau	6 00	7 00
Paille, "	2 50	3 00
Lard, par 100 lbs	5 00	6 00
Bœuf, par 100 lbs	3 00	4 00
" par lb	0 04	0 05
Mouton par lb. par quartier	0 04	0 10
Jambon "	0 10	0 11
Suif, par lb	0 10	0 12
Saindoux, par lb	0 10	0 12
Peaux de Bœuf, par 100 lbs	5 00	6 00
Peaux de Veau, par lb	0 06	0 08
Poulets, chacun	0 30	0 40
Canne, la cent	0 00	0 00
" détail	0 00	0 00
Pommes, par minot	0 00	0 00
Bois—Pruche, etc., par corde	0 00	0 00
" franc	0 00	0 00
Dindes, chacune	0 00	0 00
Beurre Frais, par lb	0 00	0 00
" Sale, "	0 15	0 15
Œufs, par douz	0 10	0 12
Oignons, par minot	0 00	0 00
Pois Nouveaux, par gallon	0 00	0 00

Ottawa, 7 août, 1861.

PRIX DU MARCHÉ DE MONTRÉAL.

FARINE.

Farine par quintal	0 0	0 0
Farine d'avoine "	1 00	1 10
Blé-d'Inde "	1 00	1 00

GRAINS.

Blé, par minot	0 0	0 0
Orge "	0 0	0 0
Avoine "	0 0	0 0
Seigle "	0 0	0 0
Blé d'Inde "	0 0	0 0
Lin "	1 00	1 10
Mil "	0 0	0 0

VOLAILLES ET GIBIER.

Dindes vieux, par couple	1 10	2 00
" jeunes, "	0 0	0 0
Oies "	1 50	2 00
Canards, "	1 75	1 00
" sauvages, "	0 00	1 00
Volailles, "	0 00	0 00
Poulets, "	0 00	0 00
Pigeons sauvages, par douz	0 00	0 00
Perdrix, "	0 00	0 00
Lièvres, "	0 00	0 00

VIANDES

Bœuf, par lb	0 0	0 0
Lard, "	0 0	0 0
Mouton, par quartier	0 0	0 0
Agneau, "	1 00	1 50
Bœuf, par 100 lbs	6 00	7 00
Lard frais, "	6 00	7 00
Saindoux, "	0 15	0 0

PRODUITS DE LA FERMERIE.

Beurre frais, par lb	0 16	0 18
Beurre salé "	0 14	0 15
Fromage "	0 10	0 12

VEGETAUX.

Foins Aunes, par minot	0 00	0 00
Foins Canes "	0 00	0 00
Pommes de terre, par poche	1 00	1 00
Navets, "	0 70	0 70
Oignons par minot	0 00	0 00
Choux frais par douz	0 00	0 00
Ail, par lb	0 10	0 12
Pois, par minot	0 00	0 00
Pommes, par quart	0 00	0 00
Oranges, par boite	3 00	0 00

SUCRE ET MIEL.

Sucre d'erable, par lb	0 00	0 00
Miel "	0 12	0 12

DIVERS.

Œufs frais, par douz	0 10	0 12
Pin, par M.	0 00	0 00
Merrin fendu, par M.	0 00	0 00
Pommes, par quart	0 00	0 00
Oranges, par boite	3 00	0 00

Montréal, 6 août 1861.

Les personnes qui désirent faire l'achat de TERRES PUBLIQUES dans le BAS-CANADA peuvent obtenir toutes les informations dont elles peuvent avoir besoin quant aux prix, à la qualité des terres et aux conditions de vente en s'adressant aux Agents sous-mentionnés :—

AGENTS.	RESIDENCES.	COMTES.	TOWNSHIPS.	Nombre d'acres en vente.	Prix par acre.
			Nord de la Rivière Ottawa.		
W. Thompson	Fitzalen—Arundel	Partie d'Argenteuil	Harrington, Montcalm, Arundel, DeSalaberry		
G.W. Cameron	Thurso	Partie d'Ottawa	Harwell, Ripon	101,000	30 cts.
E. E. Murray	Buckingham	Partie d'Ottawa	Portland, Derry, Villeneuve, Bowman, Templeton, Buckingham	35,000	60 cts.
Robt. Farley	Wakefield	Partie d'Ottawa	Wakefield, Low, Masham, Hincks, Aylmer	140,000	"
Mic. Melleau	Northfield	Partie d'Ottawa	Cayuga, Bouchette, Northfield, Kensington, Aumond, Wright, Egan	183,000	"
G. M. Judgson	Glaremdon	Partie de Pontiac	Aldfield, Thoron, Cawood, Leslie, Onslow	190,000	"
Thos. Barret	Eschelle	Partie d'Argenteuil	Westworth	180,000	"
Terrance Smith	Allumette	Partie de Pontiac	Allumette, Waltham, Sheen, Chichester	30,000	30 cts.
			Nord de la Rivière St. Laurent.	90,000	"
A. B. Lavallée	Ste. Adele d'Abercrombie	Terrebonne	Abercrombie, Morin, Beauford		
Alex. Daly	Rawdon	Montcalm	Chilton, Wexford, Chertsey, Kilkenny, Rawdon, Londonderry	35,000	30 cts.
Jules Bourgeois	Kildare	Joliette et Berthier	Cathcart, Kildare, Juliette, Brandon	141,000	"
A. Dubord	Trois-Rivieres	St. Maurice et Maskinongé	Peterborough, Caxton, Shawenegan	98,000	"
A. Bochet	Ste. Anne de la Pérade	Champlain [gongé	Radnor, Alton, Montaubon	40,000	"
J. P. Déry	St. Raymond	Portneuf	Gosford, Colbert, Roquemont	35,000	"
Vincent Martin	Chicoutimi	Chicoutimi	Bagot, Chicoutimi, Laterrière, Jonquière, Roy, Tremblay, Charlevoix, Metabetchouan, Kénogami, Labarre, Caron, Signay, Simard, Harvey, St. Johns	38,000	"
			Sud de la Rivière St. Laurent.	350,000	30 cts.
John Felton	Sherbrooke	Stanstead, Sherbrooke, Richmond, et partie de Wolfe et Compton	Marston, Auckland, Hereford, Weedon, Hampden		
P. H. Fraser	Stanfield	Partie d'Arthabaska	Maddington, Blandford, Stanfold, Bulstrode	140,000	60 cts.
J. T. Lebel	Wotton	Partie, Wolfe et Compton	Wotton, Ham et augmentation, Wolfstown, Garthby, Stratford, Whitton, Winslow	100,000	"
J. O. C. Arcand	St. Joseph, Beauce	Partie de Mégantic	Broughton, Thetford	290 000	"
E. M. McKenzie	Lambton, Lac St	Beauce	Price, Adstock, Tring, Lambton, Forsyth, Aylmer, Gayhurst	44,000	40 cts.
Andrew Ross	Frampton [Françoi	Dorchester, part. Beauce	Shenley, Jersey, Marlow, Rixborough, Ditchfield, Linière, Watford, Cranbourne, Frampton, Buckland, Standon, Ware	130,000	"
S. V. Larue	St. Charles, R. Boyer	Bellechasse	Maillocux	200,000	30 cts.
Frs. Têtu	St. Thomas	Montmagny, p. de l'Islet	Montmagny, Ashburton, Bourdages, Patton	20,000	"
Jos. Jolivet	St. Gervais	Bellechasse	Roux, Bellechasse, partie de Buckland, Danquam, Armagh	120,000	"
Stanis. Drapeau	St. Jean Port Joli	L'Islet et Chemin Elgin	Fournier, Ashford, Garneau, Casgrain, Lafontaine, Dionne, Arago, Chemin d'Arago	93,000	"
F. DeGuise	Ste. Anne La Pocatière	Kamouraska	Ixworth, Chapais, Woodbridge, Paluchaud, Parke, Bungay, Chabot, Pohenegamook	110,000	"
L. N. Gauvreau	Isle Verte	Témiscouata	Whitworth, Viger, Demers, Denonville, Begon, Rodot	285,000	"
J. Bte. Lepage	Rimouski	Rimouski	Dionne, Marpas, Seigette, Cabot. Fleurieu, Macouider, Matane et augmentation, St. Denis, Cap Chat, Romieu, D'Albert, Cherbourg	135,000	"
J. A. LeBel	New Carlisle	Bonaventure	Matapedia, Restigouche, Mann, Nouvelle, Carleton, Maria, New-Richmond, Hamilton, Cox, Hope, Port Daniel	300,000	"
John Eden	Bassin de Gaspé	Gaspé	Newport, Pabos, Malbaie, Douglas, York, Sud de la Baie de Gaspé, Nord de la Baie de Gaspé, Fox, Sydenham	180,000	20 cts.
				130,000	"

OCTROIS GRATUITS.

Il y a dans le Bas-Canada cinq chemins sur lesquels le gouvernement accorde des octrois gratuits.

Le chemin Elgin dans le comté de l'Islet, long d'à-peu-près 35 milles, courant de St. Jean Port Joli à la ligne Provinciale. STANISLAS DRAPEAUX, Ecuier, en est l'Agent et réside à St. Jean Port Joli.

Le chemin entre Matane et Cap Chat ; Agent, J. B. LEPAGE, Ecuier, à Rimouski.

Le chemin Taché, de Buckland dans le Comté de Bellechasse au chemin Kempt dans le Comté de Rimouski, à peu près 200 milles de longueur ; Agent, STANISLAS DRAPEAUX, Ecuier, à St. Jean Port Joli.

Le chemin Matépédiac, de Métis à Restigouche ; Agent, J. B. LEPAGE, Ecuier, à Rimouski.

Le chemin de Témiscouata, de la Rivière-du-Loup au Lac Témiscouata ; Agent, L. N. GAUVREAU, Ecuier, Isle Verte.

Dans le but d'établir ces parties du Bas-Canada, le gouvernement a autorisé des octrois gratuits le long de ces chemins n'excédant pas 100 acres chacun, et sujets aux conditions suivantes :—

1o. Le colon devra être âgé d'au moins dix-huit ans.

2o. Il devra prendre possession de la terre dans le cours d'un mois.

3o. Il mettra au moins douze acres de terre en culture dans l'espace de quatre ans, et

4o. Il devra y bâtir une maison d'au moins 20 pieds sur 18, et résider sur le lot jusqu'au parfait accomplissement des conditions ci-haut mentionnées.

Les familles composées de plusieurs colons ayant droit à des octrois gratuits pourront demeurer sur le même lot et être exemptes de l'obligation de bâtir et de résider excepté sur le lot sur lequel elles demeurent.

Le manque d'accomplir ces conditions entraînera la perte immédiate du lot de terre assigné qui sera vendu et octroyer de nouveau.

Ces chemins ayant été construits aux frais du gouvernement, les colons sont obligés de les tenir en bon état de réparation.

Les terres le long de ces chemins ainsi ouvertes et offertes gratuitement par le gouvernement sont généralement d'excellente qualité et sous le rapport du sol et du climat sont très propres à toutes les fins de l'agriculture.

Pour informations touchant les chemins à prendre et les prix de transports, on peut s'adresser de plus aux Agents suivants :—

QUÉBEC
MONTRÉAL

A. C. BUCHANAN, Agent en Chef d'Émigration.
C. E. BELLE, Agent des Bois et Forêts.
J. H. DALEY, Agent d'Émigration.

Département des Terres de la Couronne, Québec, 7 mai 1861.

P. M. VANKOUGHNET,
Commissaire.

CHEMIN DE FER D'OTTAWA ET DE PRESCOTT.

ARRANGEMENT D'ETE.

A commencer Lundi, 10 Juin, 1861.

Le Train de la Malle laissera Ottawa à 7 A.M., et arrivera à Prescott à 9 20 A.M., joignant à la Jonction, les Trains du Grand Tronc allant à l'Est et à l'Ouest ; et à Prescott avec la ligne de Bateaux à Vapeur Canadiens et Américains, allant à l'Est et à l'Ouest, et avec les Trains du Chemin de Fer d'Ogdensburgh allant à New-York et à Boston.

Les passagers venant par ce Train arriveront à Montréal à 2 heures, P. M.

Les Trains de retour.

Laisseront PRESCOTT à 2 P.M., à l'arrivée des Trains de New-York, joignant à la Jonction avec les Trains du Grand Tronc venant de Montréal, et arriveront à Ottawa à 4. 20 P.M.

Le Train d'Accommodation laissera Prescott à 6.15 A.M., arrivant à Ottawa à 11.15 A.M.

Le Train de Retour laissera Ottawa à 12.30 A.M., joignant à la Jonction avec le Grand Trone allant à l'Ouest, et arrivera à Prescott à 4.40 P.M.

Les passagers venant par ce Train, arriveront à Montréal à 9.30 P. M.

B. FRENCH,
Prescott, 5 juin, 1861. *Surintendant.*

Chemin de Fer d'Ottawa et de PRESCOTT.

Le et après LUNDI, 22 *avril*, le tarif pour le fret entre Montréal et Ottawa Cité, par le Chemin de Fer d'Ottawa et Prescott, et le Grand Trone, sera comme suit, savoir :

Première Classe,	25 cts. per 100lbs.	
Seconde "	22½ " " "	
Troisième "	17½ " " "	

☞ Pour particularités, classification, ou toute autre information, s'adresser, soit au Bureau de la Compagnie, à Ottawa, ou au Bureau de la Compagnie du Grand Trone, à Montréal.

JNO. B. WHITE,
Ottawa, 15 avril, 1861. *Secrétaire.*

CHEMIN DE FER D'OTTAWA ET DE PRESCOTT.

REDUCTION DE PRIX,

(Arrangement d'Eté.)

Le et après LUNDI 15 courant, les Prix de Passage entre Montréal et la Cité d'Ottawa par le Grand Trone, et le Chemin de Fer d'Ottawa et Prescott seront comme suit, savoir :

Première Classe,	$4 00
Seconde "	2 00

LEVI R. CHURCH, M. D.

Peut être consulté tous les jours à son office.

AYLMER,
C. E.

M. F. M'DOUGAL,

REMERCIE sincèrement ses nombreuses pratiques Canadiennes Françaises de l'encouragement qu'elles lui ont donné jusqu'ici. Il a l'honneur de les informer qu'il vient de recevoir un grand assortiment de

Quincaillerie et de Ferronnerie de toutes especes,

—SAVOIR—

Cables, Ancres, Clous à cheval, Clous taillés Chaines, Clous à river, Scies à Moulin, Fer en barre, Acier, Perbians, Fer du Canada, Vitres, peintures, Huiles, Vernis et Pinceaux, Chaudrons à sucre et à potasse, Haches, Fusils, Poudre, Pelles, Bêches, Piques, Poêles de toute description, et le CÉLÈBRE NAPOLEON !!! enfin toute sorte de Ferronnerie.

A BON MARCHE,

Venez à l'enseigne de la grosse Tarière.

RUE SUSSEX OTTAWA.

FERRONNERIE.

LE SOUSSIGNÉ ose attirer l'attention des Citoyens d'Ottawa, et des personnes résidant dans le voisinage, sur l'assortiment étendu et général de Ferronnerie, provenant des meilleures manufactures Anglaises et Américaines, qu'il vient d'ouvrir au public dans les

BATISSES EN BRIQUE DE PATERSON

A l'Enseigne de l'Enclume,

Au Vieil Etablissement, Rue Rideau,

CITE D'OTTAWA.

Il les invite respectueusement à examiner attentivement son fonds de magasin, qui se compose du plus grand assortiment de

FERONNERIE GENERALE,

Dans toutes les branches, qui ait jamais été exhibé sur ce Marché ; d'après les bas prix auxquels il vend ses effets, il est convaincu que les acheteurs trouveront qu'il est de leur intérêt de faire leurs achats chez lui.

Il vend à meilleur marché qu'aucun autre établissement de cette Ville.

Rappelez-vous de l'Enseigne

DE L'ENCLUME,

Au Vieil Etablissement, Rue Rideau.

JAMES STARKE.

Portland Hotel,

Rue St. Pierre, No. 9, Quebec.

LE soussigné, tout en remerciant ses amis d'Ottawa et le public en général, pour l'encouragement qu'ils ont bien voulu lui accorder, prend la liberté de leur annoncer qu'il a fait de grandes améliorations à son établissement, pour le comfort de ceux qui voudront bien le favoriser de leur patronage.

CHARLES BEGIN.

Québec, 1861.

MOUNTAIN HILL HOUSE,

Rue Lamontagne

QUEBEC.

PETER BOURASSA, Proprietaire

Ceux qui vont visiter Québec, soit par affaires, soit par promenade, ne peuvent faire mieux que d'aller à

L'HOTEL BOURASSA,

où l'on trouve toujours une table bien servie, de bonne liqueurs, et de bonnes chambres

La position de cet Hotel, au centre des affaires, à quelques pas seulement des batisses du gouvernement, à quelques minutes des bateaux à vapeur du Grand Trone, en fait la place la plus avantageuse pour le voyageur. Ses prix sont extrêmement modérés.

PETER BOURASSA,
Propriétaire.

Québec, 12 mai 1861.

The Queen Insurance Company

CONTRE

LE FEU, ET SUR LA VIE.

Capital £2000,000 sterling, avec pouvoir d'augmenter jusqu'a UN MILLION.

Bureau Principal ; Queen Insurance *Buildings*, Liverpool.

DIRECTEURS,

President, WILLIAM MOLSON, Esq

Hon. JOHN YOUNG. | THOMAS KAY Esq.
HEN. THOMAS, Esq. | D. TORRANCE, Esq.

Banquiers, BANQUE de MOLSON.

Secrétaire resident, et Agent General, A McK. FORBES, Esq. Montréal.

HENRY J. FRIEL, *Agent* pour Ottawa, et les environs.

Batisse de "*L'Union*," coin des rues Sussex et York.

Etablissement de

HARDES FAITES

DE

DOHERTY.

Rue Sussex, Ottawa.

LE soussigné vient de recevoir un assortiment considérable et bien choisi de DRAPS, CASIMIRES, et d'ÉTOFFES à VESTES, qui peut entrer en compétition, avec n'importe quelle maison de cette Cité, quant à la quantité ou la qualité, et qui sera vendu à des

Prix extrêmement modérés.

Il invite particuliérement ses amis et ses pratiques, à lui faire une visite, et à examiner son magasin avant d'acheter ailleurs.

Son assortiment de HARDES FAITES, est comme à l'ordinaire mieux fait, et il peut garantir qu'il emploi de meilleurs fourniture qu'aucun autre établissement de ce genre, en cette ville.

HARDES D'ENFANT

de toute grandeur et de toute dimension, à

PRIX MODERES.

F. DOHERTY.

Ottawa, 16 mai, 1861 — 3m.

HOTEL CHAMPAGNE,

RUE SUSSEX, PRES DE LA CATHEDRALE.

Et à 5 minutes du Chemin de Fer, et des Bateaux à Vapeur.

Ottawa, (H. C.)

LE propriétaire de cet immense établissement, commandant la vue de l'Ottawa, des Chaudières, du Rideau, vient d'y ajouter un grand nombre d'améliorations qui lui permettent d'offrir maintenant, au public voyageur, tout le comfort désirable. Outre un nombre de chambres qui viennent d'être complétées et meublées à neuf, il y a plusieurs salons et chambres à coucher, extrêmement bien adaptés pour familles privées, ou elles peuvent être entièrement séparées du bruit, ordinairement inévitable dans un grand Hotel.

Outre la table d'Hôte ouverte depuis 7 heures a. m. jusqu'à neuf, de 12 h. jusqu'a 2 p. m. et de 5 h. jusqu'a 8, il y a aussi une table privée pour les familles qui ne désireraient pas prendre leurs repas à la table d'hôte.

Attaché à l'établissement il y a aussi une vaste cour, et de bonnes écuries, ou les voyageurs à la campagne venant en ville avec leurs voitures, peuvent les laisser avec sureté.

Enfin le Propriétaire n'a regardé à aucune dépense pour mettre son Hotel sur un pied d'égalité avec les meilleurs maisons de ce génre, soit à Ottawa, Montreal, Québec, ou ailleurs.

ISIDORE CHAMPAGNE, —Proprietaire.

BUREAU DES TRAVAUX PUBLICS.

AVERTISSEMENT.

PAR le présent avertissement, il est défendu de circuler dans l'enceinte destiné à l'érection des Edifices en construction sur le lieu appelé "Barrack" ou Major's Hill," ; et, sous peine d'être poursuivi avec toute la rigueur des lois ; de nuire aux clôtures, aux arbres ou arbustes qui s'y trouvent.

La beauté de l'Emplacement choisi pour les bâtiments du Gouvernement dépendant, en grande partie, des arbres et des arbustes qui croissent sur le penchant du dit lieu, le public est requis d'aider à leur conservation.

Par ordre,
JOHN MORRIS,
Surintendant.

Ottawa, le 13 Avril, 1860.

☞ Les commerçants de bois sont priés de bien faire comprendre aux conducteurs des cages et aux autres personnes qu'ils emploient, la nécessité de ne point commettre de dégâts, et de ne point se rendre coupables d'impropriétés.

NOUVEAU MAGASIN DE PICERIES DE FAMILLE,

J. T. LAMB'S,

Rue Sparks, Ottawa central.

LE SOUSSIGNÉ ouvre en ce moment un MAGASIN D'ÉPICERIES et de LIQUEURS dans la Bâtisse voisine de

Mess. T. W. HUNTON.

Où il reçoit tous les jours, des premières maisons d'importations, un assortiment choisi de THÉS, CAFFÉS, ÉPICERIES, et TABAC SUCRÉ raffiné, SAVONS de toilette, CHANDELLES de Sparme, de Belmont et de SUIF, SPARROWS WASHING CRYSTAL.

—AUSSI—

Un assortiment considérable de VINS LIQUEURS, &c., &c., de la meilleure Qualité.

Constant en—Port, Sherry, Champagne de Moët & Chandon, de Jules Mumm et de Perrier. Eau-de-vie de Mortell, Hennessy, et de Robin. Rum de la Jamaïque, Gin de Holland, Old Tom, Whisky Ecossais, Morton's family Proof, Whisky Irlandais &c.

FRUITS NOUVEAUX, NOIX, &c.,

CONSTANT EN

Raisins, Figues, Amandes, noix, et toute espèce de fruits confits, &c., &c. Epices, Sauces, Sardines, Homards et saumons en boîtes. Biscuits supérieurs de Wattons, et Biscuits de Pic-Nic, etc., etc,

JAMES T. LAMB'S.

STEAMBOAT HOTEL,

No. 11, RUE SOUS LE FORT, QUÉBEC.

LOUS SIMONEAU.

PROPRIÉTAIRE.

M. LOUIS SIMONEAU prend la liberté d'annoncer aux collecteurs d'Ottawa et le public en général qu'il continue à tenir l'Hotel ci-dessus nommé où il peut offrir tout le comfort que les voyageurs peuvent désirer. La Situation de son Hotel, au centre des affaires, à la proximité des Steamboats et de la traverse du Chemin de Fer, en fait la place la plus avantageuse pour ceux qui visitent Québec.

La table est toujours couverte de ce que les marchés apportent de plus nouveau. Ses liqueurs choisies par lui même sont garanties être de la meilleur qualité, des serviteurs polis et attentifs pour veiller aux besoins des voyageurs, enfin rien n'est épargné pour donner la plus entière satisfaction.

M. SIMONEAU, suivant particuliérement Messieurs les collecteurs d'Ottawa à visiter son Hotel, lorsqu'ils viendront à Québec, parsuadé qu'ils y trouveront toutes les comodités désirables.

Québec, 25 mai 1861.

A VENDRE.

DEUX lots ou emplacements, situés au coin des rues BOLTON et DALHOUSIE, *Vis-à-vis de chez Hilaire Pinard Marchand ;*

De la contenance de 66 pieds sur 99. Ces deux lots sont admirablement situés pour le commerce.

Aussi,

LA MAISON EN BOIS, A DEUX ETAGES,

maintenant occupée par M. J. D. ROBILLARD, RUE YORK.

CONDITIONS FACILES.

Pour plus amples informations s'adresser à ANTOINE ROBILLORD, Prop., GLOUCESTER, C. W. ou à J. D. ROBILLARD Agent, Cité d'Ottawa, ou à celui-ci.

Ottawa, 6 avril, 1861.

DEPARTEMENT

DES

TERRES DE LA COURONNE,

Les terres du Township de BASKATONGE, comté d'Ottawa, C. E., contenant environ 29,000 acres, seront vendues par encan à ceux qui désirent s'y établir, le ou après le 29e jour d'Août courant.

Pour les Nos. des Lots et les conditions de la vente, s'adresser à

MICHAEL McBRAN,
Agent des T. de la Cou.
A Northfield, dans le dit Comté

Andrew Russell,
Assis. Commissaire.

Ottawa, 7 août 1861.

DEPARTEMENT

DES

TERRES DE LA COURONNE.

BRANCHE DES PECHERIES,

Québec, 8 juin 1861.

Il a plu à SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR GENERAL en conseil nommer les inspecteurs de poisson et d'huile suivants, en vertu des dispositions de l'acte 22 Vic, c. 50, Statuts Refondus du Canada, concernant l'inspection du poisson et de l'huile.

JASPER KIMBALL GOODING, de la ville de Goderich, Haut-Canada, inspecteur de poisson et d'huile, à Goderich.

JOHN FONTANA, de Port Amherst Isles de la Magdeleine, Bas-Canada, inspecteur de poisson et d'huile, aux Isles de la Magdeleine.

BERNARD LECLAIRE, de Carleton, comté de Bonaventure, Bas-Canada, inspecteur de poisson et d'huile, à Carleton.

NOUVEAU SALON DE PERFUMERIE.

M. E. MILES vient d'ouvrir un nouveau salon de parfumerie dans le bâtisse occupée par M. Soliane, porte voisine de

T. STOBY,
Marchand Tailleur,

Où son pratique de cette partie de la ville pourra se faire tirer et diriger suivant les dernières mode. M. MILES, tendra aussi toujours en main un assortiment d'instruments de musique, &c., dont il disposera à tous les prix.

E. MILES,
Ottawa, 9 juillet 1861. *Propriétaire.*

Désirez vous acheter à bas prix
Tout ce qui est necessaire a la vie
Boisson, Epiceries habillement
Pour argent comptant seulement
☞ ALLEZ CHEZ JODOIN & THAVERSY.

MAISON CANADIENNE

Batisse de Mdme. FOSTER,
Rue Sussex.

M. P. COMTE,

Tout en remerciant ses pratiques de la ville et de la campagne, de l'encouragement libéral qu'il a reçu d'eux jusqu'a ce jour, prend la liberté de les informer, ainsi que le public en général, qu'il a en mains en ce moment un assortiment varié de marchandises sèches, et épiceries dont il disposera aux prix les plus réduits.

Il tient aussi constamment un assortiment considérable de HARDES FAITES ET CHAUSSURES.

NARCISSE PARENT,
MARCHAND TAILLEUR,
RUE SUSSEX,
Vis-a-vis la rue York.

Tout en remerciant ses nombreuses pratiques de l'encouragement qu'il a reçu d'eux, prend la liberté de leurs annoncer qu'il vient de recevoir un

magnifique assortiment de

Draps et Casimires, Tweeds, Doeskin, et patrons choisies pour Vestes, &c., de la meilleure qualité, au plus BAS PRIX, et à des conditions libérales.

De plus, il tient constamment en mains un assortiment considérable de

HARDES FAITES.

Spetouts, Pantalons, Vestes, Cols, Colets, Chemises, etc, etc.

HUDON & GELINAS.

IMPORTATEURS DE MARCHANDISES FRANCAISES, ANGLAISES ET AMERICAINES.

No. 138, Rue St. Paul, Montréal.

MM. H. & G., ont toujours en mains un assortiment des plus variés de Marchandises ci-dessus nommées, qu'ils vendront à des prix très réduits. Ils ont, de plus, un grand assortiment de Chaussures en caoutchouc et en cuir, Chapeaux en laines et autres, pour Messieurs.

23 Mai 1861.

NOUVEAU MAGASIN
DE
POELS et d'Articles en FONTE

Poels de toutes sortes, Meubles en FER, Charrues, Couchettes et Porte-Chapeaux, unis et ORNES, &c., &c., &c.

LES SOUSSIGNES fabriquent maintenant une grande variété des articles sus mentionnés, et pour la commodité des habitants d'Ottawa, ils ont ouvert un magasin dans la nouvelle bâtisse de ANGUS, Rue Rideau près du pont du Canal.

☞On vend au plus bas prix.

RODDEN & CIE.

Ottawa, 1861.

Cuisiniere demandee.

Une Cuisinière expérimentée trouverait immédiatement du service en s'adressant à

L'HOTEL CHAMPAGNE,
Rue Sussex, Ottawa.

On donnera de BONS GAGES. Une personne parlant l'anglais et le Français serait préférée.

Ottawa, 9 juillet 1861.

L. ARMAND GRISON,

Coins des Rues Sussex & Murray,
BASSE VILLE OTTAWA

M. GRISON, tient toujours en mains un assortiment complet de marchandises sèches, Epiceries, quincaillerie &c. &c., dont il disposera comme par le passé, à des prix modérés, et à des conditions faciles.

Ottawa, mars, 1861.

MANUFACTURE DE SAVON.
ET DE
CHANDELLE D'OTTAWA,
Au Nord de la Rue Sussex.

On trouve toujours à cet établissement, un assortiment considérable et très étendu de

SAVONS ET DE CHANDELLES
De la meilleure qualité

R. M'DERMOT & Cie.
Agents.

N. B On paiera, au comptant, le plus HAUT PRIX du MARCHE, pour toutes espèces de suif et de graisse, s'adresser à l'établissement.

Ottawa, 3 avril 1861.

MAGASIN EN GROS

M. FRANCOIS X. GUERTIN,

ANNONCE respectueusement à ses amis et au public, qu'il reçoit maintenant, un assortiment de

Marchandises sèches & de Groceries

de premier choix, dont il disposera à des prix très modérés.

On trouvera aussi à son magasin toute espèce de liqueur de la première qualité.

Ottawa, Mars 1861.

A VENDRE.

UN emplacement situé en Bord de la RIVIERE OTTAWA, No. 12, avec Maison en bois à trois logements, donnant actuellement $216 de loyer par an.

CONDITIONS LIBERALES. S'adresser a

J. T. Prud'homme,
BATISSES PRUD'HOMME,
Rue Sussex.

Ottawa, 17 avril, 1861. 6m.

J. T. PRUD'HOMME,

Marchand de Marchandises SECHES,

Groceries, épiceries, Chaussures &c. à des PRIX MODERES.

BATISSE PRUD'HOMME,
RUE SUSSEX,
Ottawa, 1861.

TANNERIE CANADIENNE,
Rue Clarence,
Cité d'Ottawa, C. W.

LE Propriétaire de cet Etablissement,
EDMOND GERMAIN,
Offre en vente, un assortiment considérable de CUIR SOLE, CUIR NOIR, PEAUX de VEAU, PEAUX de MOUTON, &c. &c., *Le tout a des prix extrêmement réduits.*

J. DOSSERT,
PROFESSEUR DE MUSIQUE,
HOTEL CHAMPAGNE.

M. DOSSERT a l'honneur d'informer les amis de la Basse musique, qu'il se propose de donner des leçons de

PIANO, D'ORGUE ET DE CHANT,

Sa méthode d'enseignement est facile et simple.

Ottawa, Avril, 1861.

A LOUER.

Tout en bloc de maisons en briques, A QUATRE ETAGES, situé

Rue Sparks, Ottawa central,

contenant quatre magasins, et quatre logements magnifiques, bien situés pour le commerce, et à quelques pas seulement des

BATISSES DU PARLEMENT.

Les magasins et les logements pourront être loués séparément, si on le désire.

Pour les conditions, s'adresser à

M. CHS. LAPORTE Propriétaire.
Rue Rideau, ou à ce Bureau.

Western Assurance Company,

Incorporée par Acte du Parlement.

Capital $500,000.—En Actions de $40 chaque.

BUREAU PRINCIPAL, TORONTO,
Church Street.

PRESIDENT : ISAAC C. GILMOUR, Ecr.
VICE-PRESIDENT ; MARCUS ROSSIN, Ecr.

Directeurs :

JOSHUA G. BEARD,	MARCUS ROSSIN,
I. C. GILMOUR,	THOMAS HAWORTH,
JOHN MCMURRICH,	ROBT GILMOUR,
ROBT STANTON,	AND
GEORGE MICHIE,	WM. HENDERSON, Ecr.

Secrétaire Trésorier : BERN. HALDAN, Ecr.
Solicitor : ANGUS MORRISON, Ecr.
Conseil : HON. J. H. CAMERON.
Inspecteur : BENJAMIN SWITZER, Ecr.
Banquier : BANK DU HAUT CANADA.

Pertes justement reparées et promptement payées.

R. O'REILLY,
Agent.

Ottawa, Mars 1861.

SALON DE PERFUMERIE
No. 1,
DU
PRINCE DE GALLES
E. MILES,
PERUQUIER PARFUMEUR A LA MODE,
Rue Rideau, Ottawa.

CEUX qui désirent être bien rasés, et qui tiennent à avoir une chevelure luxuriante, n'ont qu'à faire une visite au SALON du PRINCE DE GALLES, et les plus difficiles s'en retourneront contents. M. MILES, ne peut être surpassé dans son art.

On y trouvera aussi toute espèce de parfumerie française, d'ouvrages en cheveux &c. &c.,

DE PLUS

UN ASSORTIMENT CHOISI D'INSTRUMENT DE MUSIQUE.

GEORGE COX,
GRAVEUR ET IMPRIMEUR
SUR ACIER ET SUR CUIVRE.

M. GEORGE COX, déjà avantageusement connu du public, a l'honneur d'informer ses amis et le public, qu'il est toujours prêt à exécuter toutes sortes de gravure soit sur acier cuivre ou bois tels que, paysage, vignettes cartes de visite cartes d'affaire &c, &c.

Toute commande laissée à son bureau,

Rue Rideau,

sera exécutée avec le plus grand soin et sous un court délai.

Ses ateliers sont situés au dessus du bureau de M. Aimond, Rue Rideau, près du pont des canaux.

Ottawa, mars, 1861.

M. LOUIS PAIEMENT,

A l'honneur d'informer ses pratiques et le public en général, qu'il vient de recevoir un assortiment considérable de

GROCERIES ASSORTIES,

Qu'il vendra à des prix très réduits.—Il espère pouvoir mériter une part du patronage public.

DEPLUS.—Toute personne désirant avoir son voiture bien peinte, peut s'adresser à M. LOUIS PAIEMENT, où on trouvera toujours un assortiment complet de peinture &c.

Ottawa, 3 avril 1861.

Ottawa, 3 avril 1861.

Thos. Paterson.
OFFRE EN VENTE,

3000 Gallons Esprit de vin.
1000 Gallons de Marsala Fawcett Pond Fer.
100 Boites de Thé Nouveau Vin.
100 Balles de Tabac canadi.
Sucre et Sirops de toute espèce.
100 Balles de Figues, Nouvelle récolte.

AUSSI

3000 Kgs. de Poudre à laver, Crystalisée, de SPARROWS, qui ne peut être surpassée par aucune autre.

—DE PLUS—

Une variété incalculable de Groceries de toute sorte, consistant en Liqueurs, Crakers, Fromages, Poissons, Pickles et Ale, &c. &c.

Ottawa, mars, 1861 { Chez, THOS. PATTERSON, Rue Rideau

EAUX MINERALES
DE
PLANTAGENET
ET DE
BORTHWICK.

LE Soussigné espère que l'expérience qu'il a acquise dans sa branche de commerce et l'attention qu'il portera toujours à ceux qui visiteront son établissement lui mériteront, comme par le passé, la faveur du public voyageur et des Messieurs de la ville.

Ottawa, 3 Avril, 1851. A. BROWN.

E. E. BEAUDRY,
SUCCESSEUR de L. P. BOIVIN,
IMPORTATEUR
DE Vases Sacrés, Montres, Horloges ; Fabricant de toute espèce de Bijouteries et Argenterie.

COIN DES RUES
St. Vincent et Notre-Dame,
En face du nouveau Palais de Justice,
MONTREAL.
☞IMPORTATEUR de Jouets d'enfants &c.

J. HEBERT,
AVOCAT, RUE DU ROI,
Ancienne résidence de feu M. de Rouville,
SOREL.

M. HEBERT, suivra le circuit D'YAMASKA.

Sorel,

OLIVIER ET ARMSTRONG,
AVOCATS.

Bureau vis-à-vis le Palais de Justice, Sorel.

M. ARMSTRONG, réside à Sorel ; M. Olivier, à Berthier, mais il sera au Bureau à Sorel tous les Samedis, depuis 9 heures A. M. jusqu'à 3h. P. M.

L. A. OLIVIER,
JAMES ARMSTRONG.

Sorel, 3 mai 1859.

LORSQUE VOUS DEMANDEZ DE
L'EMPOIE PATENTE, DE CLENFIELD,

Voyez à ce que vous l'ayez, comme souvent on le substitue à des sortes inférieures.

WOTHERSPOON & Cie.,
Glasgow et Londres.

Sorel, 8 Avril, 1861.

J. C. SPRAGUE,
Successeur d'H. S. HUMPHREY
CHIMISTE ET PHARMACIEN,
No. 2 Eagle Block, Rue Ford,
OGDENSBURGH, N. Y.

Tient toutes les medecines, et les Drogues les plus rares.

EN GROS et en DETAIL.

Où on trouvera toutes espèces de Peintures, Huiles, Mastic, Vernis, Brie de toutes sortes, Medecines Patentes, Couleurs à Teindre, Esprit de Térébenthine, Rouges, Camphine, Fluid, Instruments pour Chirugiens et pour Dentistes, de toute description et des plus modernes. Aussi, Instruments et articles accessoires, aux

ATELIERS DAGUERRIENS.

Parfumeries,
Peignes,
Savons,
&c., &c.

1 Avril.

POMMADE
POUR LE MAL D'YEUX.

M. Le Dr. L. U. TURCOTTE, de cette ville, Possède depuis quelques années, une

POMMADE ADMIRABLE

pour guérir l'inflammation chronique des paupières. Des personnes affectées de cette maladie depuis plus de vingt ans, sont prêtes à attester leur guérison par l'application de ce remède souverain, et en peu de jours.

Cette pommade commence à jouir d'une réputation merveilleuse. Ses éminentes qualités ne font sentir dès le premier jour de son application.

☞ *Avis à ceux qui souffrent du mal d'yeux.*

LE RESTAURATEUR
DE LA
CHEVELURE,
DU DOCTEUR PARADIS.
(Preparation d'Iodine.)

PATENTE POUR LE CANADA, 1er JUIN 1860.

Pour embellir, conserver et faire pousser les cheveux. Pour guérir toutes les maladies de la peau, telles que Dartres, Geçures aux mains etc., etc.

C'est un article DE TOILETTE très agréable.

☞ Références :—Tous les Médecins.
H. PARADIS, Propriétaire,
St. Antoine, Rivière Richelieu.
R. H. KITTSON, Ecr., Agent pour Sorel.

Sorel, 1861.—an.

WM. N. OSWELL,
COMMERÇANT DE THES, ET GROCERIES.

De Bieres Liqueurs et Cigares, Fruits, Noix Marinades, &c.,
Et de mille autres articles de nécessité ou de luxe.

COIN DES RUES FORD ET ISABELLE,
OGDENSBURGH, N. Y.

C. T. BOUCHETTE,
Arpenteur Provincial,
BRITISH HOTEL.

G. MORTIMER,
APOTHICAIRE ET DROGUISTE.
Rue Sussex, Ottawa.

ON trouvera, à son établissement, toutes sortes de drogues, médecines à patente, parfumeries, etc. etc., peintures, huiles, et teintures.

☞Prescriptions préparées avec soin.☜
Ottawa, mars 1861.

O. MARTIN,
CHIRURGIEN DENTISTE.

Bureaux Batisses de Brown, audessus des Bureau du Télégraphe.

Ottawa Centre.

Les opérations et les pièces faites par le Dr. MARTIN sont garanties donner entière satisfaction.

Ottawa, mars, 1861.

E. R. E. RUEL,
MEDECIN-CHIRURGIEN,
Rue Sussex.

Ottawa, mars, 1861.

DR. ST. JEAN,
Rue Sussex.

Ottawa, mars, 1861.

DR. L. DUHAMEL,
Coins des Rues CUMBERLAND et St. PATRICE,
Ottawa,

DR. BEAUBIEN,
RUE YORK,
Ottawa.

LE Dr. TRESTLER,
DENTISTE,
Encoignure des Rues St. Lambert et petite Rue St. Jacques,
Vis-avis de chez le Dr NELSON,
MONTREAL.

DR. TURCOTTE,
Chaumiere St. Laurent
RUE ST. GEORGE, SOREL.

Sorel, 1861.

WILLIAM CLEGG,
AVOCAT,
Bureau Rue Rideau,
BASSE-VILLE, OTTAWA.

MAGASIN DE MARCHANDISES.

J. H. GUEST,
No. 60 *FORD STREET,*

M. GUEST vient de recevoir un complet de
MARCHANDISES SECHES,
CONSISTANT EN

Patrons de Robes de soie et autres,
Rubans, Dentelles,
Broderies sur Mousseline, Gants,
Bas, Garnitures pour Robes, &c.
Toiles, Serviettes ouvrées,
Toile ouvrée, Linge de table,
Serviettes de Table, Essuie mains,
&c. &c. &c.

Casimires, Draps, Merinos,
Mousseline de Laine,
Indiennes Guinghams, &c.
Tapis, Toiles Cirées, Transparents,
Tapisseries, Bordures,
Rideaux de Dentelle et de Mousseline
Broderie, &c. &c.

Souvenez vous du No. 60 Rue Ford
OGDENSBURGH, N. Y.

LAMOTHE & McGREGOR
MARCHANDS A COMMISSION
ET ENCANTEURS.
OFFRENT EN VENTE :—

Vins Français, "Claret," en futailles et en bouteilles, de différentes marques.
Champagne, Sherry, Port, Pale Ale, Porter &c., &c.
Eau-de-vie, Jamaique, Genièvre, Whisky en entrepot ou droits payés,—

Ils se chargent de toutes les affaires dont ils seront priés par leurs pratiques, dans leur ligne de batisse, ils offrent toutes les commodités pour marchandises pour ventes publiques et privées.

Ils continuent à faire des avances très-libérales sur toutes descriptions de marchandises et paient au comptant toutes les ventes qu'on leur confient.

Ils sollicitent des ventes au dehors.

LAMOTHE & McGREGOR,
Montreal, 192, Rue St. Paul.

WILLIAM E. BOYD,
Editeur de Guides d'affaires,
(DIRECTORIES)
Pour les Etats, Cités et Comtés suivants.

Connecticut
Bridgeport. Norwich.

Delaware
Guide d'affaire pour l'Etat du Delaware.
Guide pour la Cité Wilmington.

Dist. de Colombia
Washington et Georgetown.

New Jersey.
Pour les comtés de Camden, Salem, Atlantic, Glouceste, Cape May.
Comtés Essex Hudson et Union.
Contés Mercer et Burlington.
Guides d'affaire, Newark, Paterson, Trenton.

New York.
Auburn, et son Comté.
Binghamton et son Comté.
Broadway Guide d'affaire pour la Cité N. Y.
Brooklyn Guide d'affaire.
Elmira et son Comté.
N. Y. Guide d'affaire.
N. Y. Livres de Taxes.
Rome et son Comté.
Rondout, Secretestady,
Syracuse et son Comté.

Ohio.
Cleveland.

Pennsylvania.
Lancaster et son Comté.
Philadelphia Guide d'affaires.
Philadelphia (Guides pour Société.)
Berks, Lebanon, Lehigh, Northampton et le Comté de Schuylkill.
Bucks, Chester, Delaware et le Comté de Montgomery.

Rhode Island.
Newport, Pawtucket et Woonsocket.

Virginia.
Virginie (Guide d'affaire.)

Canada.
Ottawa, Cité.

Hamilton.
Hamilton sous presse.
Cartes montrant l'étendue des fils Télégraphiques des Etats Unis et des possessions Britanniques &c. &c.,
Bureau—346 & 348 Broadway, New York, et 333 Chestrent Street, Philadelphia.

A. O. LABONTE,
CORDONNIER.

PORTE VOISINE DE M. BACON,
DROGUISTE,
Côte Ouest de la Rivière Ogdenburgh.

M. Labonte est un ouvrier pratique. Il sollicite le patronage de ses compatriotes.

EXCHANGE HOTEL,
Vis-à-vis le Marché, RUE YORK,
BASSE-VILLE OTTAWA.

LE SOUSIGNÉ prend la liberté d'annoncer à ses amis et au public, qu'il a loué pour un nombre d'années, la maison si bien connue sous le nom de

EXCHANGE HOTEL,
Presque vis-a-vis le
MARCHE DE LA BASSE VILLE.

Qu'il vient de réparer et meubler à neuf. —La position qu'occupe son Etablissement, au centre des affaires, est la plus commode et la plus avantageuse qui puisse être offerte à ceux qui désirent visiter les marchés &c.

Le propriétaire de cet établissement, est persuadé qu'en donnant au public que rien ne sera épargné pour soutenir la réputation déjà établie de sa maison, et la mettre sur un pied à pouvoir offrir tout le comfort désirable.

On pourrait recevoir un certain nombre de pensionnaires soit au mois, soit à la journée, suivant le désire des appliquants.

La table sera toujours fournie de ce que le marché a de meilleur, et la Barre, du meilleur choix de *Vins, Brandy's, Gin &c.*

THOMAS CLARK,
Propriétaire.

N. B. Il y a aussi, de bonnes et spacieuses écuries, et remises attachées à son établissement.

Ottawa, 24 Février, 1861.

Hotel du Voyageur,
RUE SUSSEX,
LOUIS BLANCHETT,
Propriétaire.

Ottawa, 3 avril 1861.

NOUVELLES MARCHANDISES.

M. CADIER,

A l'honneur d'annoncer aux habitants d'Ogdensburgh et des environs,

qu'il a reçu son assortiment complet de marchandises d'Automne et d'Hiver consistant entre autres en

Manteaux pour Dames, faits à la dernière mode,

Ainsi que Chapeaux au dernier gout.

Pattes de Robe en Soie Noire et de couleur,
Mérines François et Mérines Ecossais,
Mousseline de Laine,
Flanelle blanche et de couleur,
Cambrics,
Draps, de toutes qualités, &c., &c.

Enfin M. CADIER, tient tout ce qui est nécessaire pour l'usage des familles.

M. CADIER,
Invite donc respectueusement le public à venir visiter son établissement.

A. G. CADIER,
FORD STREET,
OGDENSBURGH, N. Y.

GEM RESTAURANT,
RUE YORK, BASSE-VILLE

REPAS à toutes heures du jour ; Lunch depuis 11 heures A. M. jusqu'à 2 P. M. Les meilleurs vins et liqueurs de toute espèce importée directement d'Europe : aussi un choix d'excellents cigares de la Havane etc.

La table sera constamment pourvue de tout ce que la saison pourra offrir de recherché.

A. BROWN.

HOTEL VICTORIA,
RUE MURRAY,

Trois Portes Est des Bâtisses de SPARROW.

Le Propriétaire de cet Hotel,

M. EUSEBE GAUTHIER,

AYANT meublé son établissement à NEUF, peut maintenant offrir aux public voyageur, tout le comfort désirable. Sa table est toujours fournie du choix des marchés, les vins sont de la meilleur qualité, et le soin qu'il apportera à servir ses nombreuses pratiques lui font espérer une part du patronage public.

Les personnes de la campagne venant avec leur voiture trouveront une cour spacieuse et de bonnes écuries.

Ottawa, Fév. 1861.

QUEBEC HOUSE,
RUE MURRY, BASSE-VILLE,
Ottawa, C. W.

M. A. RENEAUD,

L'HONNEUR d'informer ses amis et le public en général, qu'il vient d'ouvrir un hotel, dans la maison déjà si bien connue, et dernièrement occupée par

M. CONWAY.

Les améliorations qu'il a fait faire a son établissement le mettent sur un pied à ne laisser rien à désirer.—Sa table sera toujours pourvue de ce qu'il y aura de mieux sur les marchés, ses liqueurs, choisies par lui-même, dans les meilleures maisons de Montréal et de cette Cité, sont garanties être de la meilleure qualité.

Les voyageurs qui viennent en ville avec leurs chevaux, trouveront de bonnes écuries, avec remises, et une vaste cour, pour leurs voitures.

Ottawa, 1861.

HOTEL LARIVIERE
Coins des Rues SUSSEX et ST. PATRICE.
BERNARD LARIVIERE,
Propriétaire.

Ottawa, 1861.

CITY HOTEL
PAR
ISAAC BERICHON,
Rue Sussex.

CET Hotel est tenu sur un pied élevé, se trouve à proximité du chemin de fer et du Steamboat et est monté de ce qu'il y a de plus quand aux liqueurs, à la table, et en un mot de tout ce qui peut assurer le comfort du voyageur.

Ottawa, 1861.

NOUVEAU MAGASIN,

(BATISSE DE M. FRASER,)

Le Soussigné a l'honneur d'informer ses amis, et le public en général, qu'il aura constamment en mains un assortiment considérable et varié de Marchandises Sèches, Hardes Faites de toute description et de toute grandeur, Bottes pour chantier, Bottes fines, Souliers, Congress, Bottines, Chaussures d'enfants, etc., etc., etc., qu'il vendra à bon marché et pour ARGENT COMPTANT.

EUG. MARTINEAU.
Rue Sussex, Ottawa.

LE SOUSSIGNE a l'honneur d'informer ses amis d'Ottawa et des environs, qu'il vient d'ouvrir un

Magasin de Groceries, Vins, &c., &c.,

dans la maison adjoignant le magasin de la rue de A. C. CAMPBELL, Ecr. Bâtisse de

M. NAZAIRE GERMAIN,
Rue Sussex.

Où il invite les acheteurs à lui faire une visite, persuadé qu'il seront parfaitement satisfaits par rapport au prix qu'à la qualité des articles.

J. M'CARRON.

Ottawa, 14 avril, 1861.

M. WILLIAM BOHRER.

Organiste a l'Eglise St. Joseph de cette Ville.

Et PROFESSEUR de MUSIQUE au Collège d'Ottawa.

M. BOHRER est chez lui, RUE St. GEORGE, ancienne residence de M. GEORGE COX, graveur, tous les LUNDIS et JEUDIS, depuis midi à 3 heures P. M.

Ottawa, 17 avril, 1861.

LE COURRIER D'OTTAWA,

JOURNAL PUBLIE DANS LES INTERETS DES CANADIENS FRANCAIS DU CANADA CENTRAL.

Le Courrier d'Ottawa paraît le Mercredi de chaque semaine.

Le prix de l'abonnement est de $2 00. par annee payables d'avance, ou 2. 50. à la fin de l'année.

Toutes demandes d'abonnements, lettres correspondances &c. &c., doivent être adressées franco, au bureau du *Courrier d'Ottawa.*

RUE RIDEAU, VIS-A-VIS LA RUE SUSSEX,

ON PEUT AUSSI S'ABONNER POUR SIX MOIS A CE JOURNAL, EN PAYANT D'AVANCE $1. 00.

TARIF DES ANNONCES.

LES ANNONCES SONT PUBLIES AUX CONDITIONS SUIVANTES SAVOIR :

Six lignes et au dessous, première insertion	50 Cts.
Pour chaque insertion subséquente	12½ "
Dix lignes et au dessous première insertion	75 "
Pour chaque insertion subséquente	25 "

Les annonces excédants de dix lignes seront publiées à raison de 5 cents la ligne pour la premier insertion, et 2 cts. pour les insertions subséquentes.

Un DEMI-QUARRE (10 lignes) par an	$12.00
Un QUARRÉ (20 lignes)	$20.00
Pour chaque carré additionel	$15.
Les NOTICES SPÉCIALES et RÉCRÉATIONS paieront par ligne	10 "
☞ Les Correspondances d'un intérêt personel paieront, par ligne	10 "

Les Ateliers Typographiques du "*COURRIER D'OTTAWA,*" sont pourvus d'un matériel qui permet d'exécuter avec avantage pour ses propriétaires et satisfaction pour la clientèle, toute espèce de commande dans les genres suivants :

Livres, Brochures, Pantams, Blancs, Circulaires, Cartes Funeraires, Cartes D'Adresses et Cartes de Visite, Pan-Cartes, Placards, Affiches, Tete de Comptes, Blancs pour Avocats, Recus de toute Description, &c.

N. B.—Toute commande venant de la campagne sera exécutée dans un court délai, et expédiée par la voie la moins coûteuse,—il faudra donner des instructions complètes par rapport au nombre de *copies*, à la manière dont on désire avoir l'ouvrage exécuté, et à la qualité du papier sur lequel on désire que le tirage soit fait.

Première Année. Ottawa, (H. C.) Mercredi matin, 28 Août 1861. Vol. 1. No. XXII.

Courrier d'Ottawa.

JOURNAL PUBLIE DANS LES INTERETS FRANCO-CANADIENS DU CANADA CENTRAL.

Rédigé par un Comité de Collaborateurs.

(Les Peuples ne déplacent quelquefois, mais ne s'anéantissent jamais.)

SALSEPAREILLE D'AYER

Pour purifier le sang, et pour la prompte guérison des maladies suivantes, savoir : le scrofule ou tumeurs, ulcères, éruptions, bienheureuses taches de rousseur, pustules, et tout les maladies de la peau.

Oakland, Indiana, 6 Juin 1859.

J. C. Ayer & Co.,

Je me fais un devoir de reconnaître ce que votre salseparaille a opéré en moi. Une maladie scrofuleuse m'ayant été transmise, j'en ai souffert durant de longues années. Tantôt elle éclatait en ulcères aux mains et aux jambes, tantôt atteignait l'estomac, la tête et les oreilles qui n'était plus qu'une seule plaie. Toutes les médecines ordinaires dont j'ai fait usage ne m'ont procuré aucun soulagement, sauf au contraire le mal empirait. Enfin, je me suis réjoui de voir dans un journal le Glaspe! Messenger la préparation de votre salseparaille, et vous donnaissant de réparation j'en ai envoyé chercher à Cincinnati, j'en ai fait usage, et j'ai été entièrement guéri. J'ai pris ce remède selon votre prescription, en petites doses et durant un mois dans une cuillère à thé. Je n'en est pris que trois bouteilles. Une peau lisse et blanche a remplacé la plaie qui couvrait mon corps. Je suis actuellement convaincu que cette terrible maladie est chassé de mon système. Vous pouvez me croire en vous déclarant que je vous considère comme l'un des plus grand bienfaiteurs de l'humanité qui aient existé dans ce siècle, et je suis avec reconnaissance votre dévoué serviteur.

Alfred B. Tallery.

Erésipele ou feu de St. Antoine, Dartre, Cavitie, Maux d'yeux, Hydropisie, &c.

Le Dr. Robert M. Preble écrit de Salem, N. Y., en date du 12 septembre 1859 qu'il a guéri radicalement un cas d'hydropisie qui menaçait d'être fatal et ce par le moyen de votre salseparaille. Il a opéré également la cure de violent Erésipèle à fortes doses du même remède qui en outre guéri les éruptions ordinaires.

Bronchite, goitre ou gonflement du cou.

Bebulon Sloan, de Prospect, Texas, écrit ce qui suit :—"Trois bouteilles de votre salseparaille m'ont complètement guéri du hideux gonflement du cou que l'on appelle goitre et dont je souffrais cruellement depuis deux ans.

Edward S. Morrow, de Newburry, Alabama, cite le cas suivant ;—"J'ai guéri dans ma famille, au moyen de votre salseparaille une tumeur ovaire qui avait jusqu'à présent défié tous les efforts de la medecine, mais après avoir employé votre remède durant six semaines, il ne restait aucun symtôme de la maladie."

Maladies syphilitiques ou mercurielles.

Nouvelle-Orléans, 25 août 1859.

Dr. J. C. Ayer,—Monsieur, je suis, tout-à-fait de l'opinon de votre agent sous le rapport de l'efficacité de votre salseparaille. J'ai dans ma pratique, opéré maintes et maintes cures dans les cas de maladies vénériennes. L'un de mais malades avait des ulcères au gosier, à la bouche et au nez ; il a été guéri dans cinq semaines. Une autre attaque de la même maladie a été également guérie et nulle trace n'en reste sur son visage. Une femme traitée auparavant pour le même mal par le mercure, et qui avait été la proie d'incroyables souffrances à la suite de l'humidité, a été également rendue à la santé en quelques semaines. Je sais d'ailleurs que d'après la formule que votre agent m'a remise, que votre préparation, sortie de votre laboratoire, ne peut être qu'un grand remède, et je n'ai pas, en conséquence, été étonné de ses heureux résultats.

Tout à vous fraternellement.

G. V. LARIMER, M. D.

Rhumatisme, goutte affection du foie.

Indépendance, Preston, Connecticut, 6 juillet 1859.

Dr. J. C. Ayer,—Monsieur, j'ai été affligé pendant longtemps d'un douloureux rhumatisme chronique contre lequel j'avaient échoué toutes les efforts de la medecine. J'ai eu recours à votre salseparaille dont une seule bouteille m'a radicalement guéri en deux semaines, de sorte que je jouis actuellement d'une bien meilleure santé qu'avant d'avoir été attaqué de cette maladie. Je pense que c'est une merveilleuse médecine.

J. FREAM.

Jules Y. Getchell de St. Louis, écrit ce qui suit :—"J'ai été, durant des années affligé d'une affection du foie qui avait complètement détruit ma santé. Aucun remède ordinaire n'ayant pu me soulager, mon bien-aimé pasteur le Révd. M. Espy m'a conseillé de faire usage de votre salseparaille en me disant qu'il connaissait que toutes vos préparations ne pouvait produire que du bien. Grâce à Dieu, votre salseparaille qui m'a guéri a tellement purifié mon sang que je me sens actuellement un nouvel homme. Je me sens rajeuni, et je pourrais jamais, sous ce rapport, dire assez de bien de vous."

Tumeurs cancéreuses, "élargement" ulcères, carie et exfoliations des os.

On nous a rapporté beaucoup de cures accomplies par cet excelent remède, et nous référons nos lecteurs à notre almanach américain que les agents ci-dessous nommés se font un plaisir de fournir gratis à tous ceux qui en font la demande.

Dyspépsie, affection du cœur, abcès, épilepsie humeur sombre, névralgie, etc.

De nombreuses cures de ces maladies ont été opérées par la puissance altérieure de cette médecine. Elle stimule vigoureusement les fonctions vitales, et combat des maladies que l'on pourrait croire au-delà de son efficacité. Les besoins du peuple ont longtemps réclamé ce remède, et nous sommes certains qu'il opèrera tout le bien qu'il est au pouvoir de la médecine de faire.

Baume Pectoral d'Ayer, pour la prompte guérisson de Rhumes froids, influza, enrouement, croup, pulmonie naissante et pour le soulagement des malades dans une phase avancée de cette dernière maladie.

Ce remède si universellement connu surpasse tout autre par la cure des maux de gorge et des affections pulmonaires, qu'il est inutile de reproduire ici l'évidence de sa vertu que pour ces sortes de maladies, il est sans rival dans le monde civilisé. Peu de communautés et même de familles qui n'aient point fait une expérience personnelle de ses effets. Comme chacun connait les fatals resultats de ces maladies ainsi que l'efficacité de remède, nous ne pouvons faire plus que d'assurer le public qu'il possède actuellement toute la vertu qu'il avait lorsqu'il opérait des cures qui lui ont acquis à juste titre la confiance de tout le genre humain.

Préparé par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Massachusetts.

Prix 25 cents par boîte.

25 oct—am.

LE

NOUVEAU PAIN KILLER

Le meilleur remède encore pour le Rhumatisme, la Roideur de Jointures, le mal de Dents, les Contusions, les Brulures, le mal de Tête et les maladies des Intestins.

LINIMENT DU VERMONT DE HENRY.

Nous n'avons que c'est une toutsi véritaire que de tenter l'introduction d'un nouveau Liniment ou remède contre toute douleur dans un moment où le pays est tellement rempli de tant de remèdes de cette espèce ; et nous avons retardé l'introduction de notre longtemps après avoir résolu de le soumettre au public ; nous avons consulté un grand nombre de médecins éminents, et nous en avons parlé à un grand nombre de propriétaires de Liniments et de remèdes, contre toutes douleurs, des plus populaires et nous sommes arrivés à cette conclusion que nous pourions apporter au notre des améliorations qui les surpassent tous ; car nous avons vendu des remèdes de cette sorte depuis plusieurs années, et nous avons suivi leurs effets ; nous avons fait l'essai de cet article, et y avons apporté quelques changements, puis essayé ensuite, et nous sommes certains que c'est le meilleur remède qui soit connu à ce jour. Nous avons pris le temps de faire à notre remède une réputation sur dépens des autres, mais nous demandons seulement qu'on en fasse l'essai, et s'il est trouvé préferable à tout autre article de ce genre, employez-le de préférence à tout autre. Afin que les personnes qui désirent en faire l'essai ne courent aucun risque, nous autorisons tous nos Agents à remettre aux acheteurs leur argent dans le cas où ils n'en seraient pas satisfaits. Nous donnons une grande bouteille pour 50 sous, et nous la garantissons.

J. M. HENRY & FILS, Waterbury, Vt.

Et 30, rue Saint-Henry, vis-à-vis l'Amérian House.

Montréal, C. E.

A Vendre à Québec, chez

O. GIROUX, J. MUSSON, & Cie., J. BOWLES, J. H. MARSH, J. S. BOWEN, J. E. BURKE et S. STURTON.

9 fév. 1861. 107-12m.

Soulagement en Dix Minutes.

LES PASTILLES PULMONAIRES

Soulagement en Dix Minutes.

DE BRYAN.

CETTE MEDECINE A ETE DECOUVERTE EN 1737, *et est le premier article de ce genre qui ait jamais été présenté sous le nom de "PASTILLES PULMONAIRES," soit dans ce pays ou ailleurs ; toutes les autres pastilles pulmonaire sont des contrefaçons. Les véritables se reconnaissent à la signature de* BRYAN *qui est opposée sur chaque* PASTILLE.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN Guérissent les Rhumes de Gorge et de Cerveau, les Maux de Gorge et les Enrouements.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN Guérissent le Crachement de sang et les Douleurs de Poitrine.

LES PASTILLES PULMONAIRE DE BRYAN Guérissent les comencement de Consomption et les Maladies du Poumon.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN Guérissent l'Irritation de la Luette et des Amygdales.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN Soulagent les maladies ci-desus dans l'espace de dix minutes.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN Sont un bienfait pour toutes les classes et toutes les constitution.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN Se recomandent aux Chanteurs et Orateurs.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN Sont faciles et agréables à prendre.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN Font plus que soulager, elles guérissent promptement pour toujours.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN Sont garanties devoir donner satisfaction à tout le monde.

PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN Toute personne devrait avoir une boite des

PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN Tout voyageur devrait avoir une boite des

PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN dans sa poche.

Pour une boite des

PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN Personnes ne refusera de payer Vingt-cinq cents.

JOS. MOSES, seul propriétaire Rochester, N. Y. A vendre à Montréal, par LYMAN, SAVAGE et Cie., par CARTER, KERRY Cie., et par LAMPLOUGH et CAMPBELL.

19 mars, dm—135

GRANDS REMEDES !

Pour guérir un Rhume ou une Toux sévères il faut faire usage du

Baume de Cordalor Sauvage du Dr. Wistar.

Pour guérir la Toux criaide, la Grippe ou la maladie des Branches, il faut faire usage du

Baume de Cordalor Sauvage du Dr. Wistar.

Pour arrêter la prédisposition à la Consomption, il faut faire usage des

Baumes de Cordalor, Sauvage, du Dr. Wistar.

Pour guérir l'Asmthe, l'Indigestion, il faut faire usage des

AMERS OXIGENES.

Pour guérir l'Asthme, l'Acidité ou le Brûlement d'estomac il faut faire usage des

AMERS OXIGENES.

Ces remèdes produisent l'effet qu'on en attend. Ils soulagent ceux qui souffrent, éloignent la maladie, rappellent à la santé, procurent ainsi aux malades et aux affligés la consolation et le comfort.

Clyde, comté de Wayne, N. Y. 10 mars 1857.

MM. S. W. Fowle & Cie : Je suis heureux de déclarer que j'ai fait usage des Amers Oxigénés dans ma pratique pendant les trois dernières années, pour le traitement de la Dyspepsie, la débilité générale ; l'Indigestion et les affections du Foie, et j'en ai obtenu les résultats les plus satisfaisants. J'exorte bien cordialement ceux qui souffrent de cette terrible maladie à faire usage de cette médecine précieuse.

Votre tout dévoué.

J. E. SMITH, M. D.

Exeter, Me., 20 septembre.

Le présent certifie que pendant les deux dernières années, j'ai recommandé l'usage du *Baume de de Cerisier Sauvage du Dr. Wister*, pour la Maladie des Poumons, et à ma connaissance, plusieurs bouteilles ont été bues par mes patients, qui tous en ont obtenu de bons résultats. Dans deux cas, où la Consomption semblait être déclarée, le Cerisier Sauvage effectua une cure complète.

E. BOYDEN,

Médecin à Exeter Corner.

Le seul Baume véritable est celui qui porte écrit par l'enveloppe la signature de L. BOTTS.

SETH W. FOWLE et Cie., Boston, propriétaires. A vendre à Québec, en gros et en détail, par JOHN MUSSON, JOSEPH BOWLES et Mme ARDOUIN.

8 janv. 1861.

VIVE LE VIEUX REMEDE DU VERMONT

CONTRE LA TOUX.

Elixir Balzamique Vegetal

DE N. H. DOWNS.

NOUS disons au public que cette médecine s'est vendue dans toute la Nouvelle-Angleterre, pendant plus de trente ans, et a toujours été garantie comme donnant une entière satisfaction à ceux qui en ont fait usage ; nous ne connaissons pas un seul cas où les gens aient été mécontents et aient redemandé leur agent. Nous garantissons de plus que si, après en avoir fait usage, une personne veut qu'on lui rende son argent, elle n'a qu'à le demander aux Agents ou Propriétaires qui s'empresseront de la satisfaire. Que dire de plus ? Vous faut-il un grand almanach rempli de certificats que personne ne croit ? S'il vous faut quelque chose de plus que cela, demandez à vos voisins qui ont fait usage de ce médicament, et ils vous diront qu'il est le meilleur remède de contre la TOUX, le RHUME, les FLUXIONS, l'ASTHME et toutes les Maladies de la GORGE, de la POITRINE, et des POUMONS, maladies qui toutes tendent à la CONSOMPTION. Achetez-le, et s'il vous contente, veuillez en retour, le recommander à vos amis et connaissances ; et rappelez vous que, quand vous trouverez un médicament qui remplit tout ce que disent ses propriétaires, il est dans votre intérêt de se le procurer, pour ce qui peut être infaillible.

Si vous voulez essayer l'Elixir de N. H. Downs, et si on ne le vend pas dans votre localité, priez votre Droguste ou votre marchand d'en demander une petite provision à nos Agents, J. M. Henry & fils, Waterbury, Vt. et à 30 rue Saint-Henri, Montreal, ou de M. S. Burr & Cie., Cornhill, Boston, Mass., ou de C. W. Atwell, Portland, Maine, ou de Lyman, Savage & Cie, Montréal, Canada, ou de Barnes & Park, 13, Rangée de Park, New-York, ou des principaux Droguiste (en gros) de la Nouvelle-Angleterre, New-York ou le Canada. Ils vous fourniront des circulairs à demande.

Le prix de cet article est de 50 cents à $1 la bouteille, et pour les bouteilles d'essai 25 cents.

Il n'y a que depuis quelques mois seulement que nous avons adopté les bouteilles d'essai, et nous l'avons fait afin que vous puissiez essayer cet excellent remède à peu de frais.

Il y a sur le marché un petit Elixir contrefait fabriqué par Jaspor Curtis, de Saint-Albans, mais il n'est pas signé de la main de N. H. Downs, il porte J. Curtis, à l'encre rouge. C'est une contrefaçon, on peut facilement le reconnaître au signe que nous venons d'indiquer, et par le fait qu'il est marqué 37½ et 75 cents la bouteille. Naturellement, le dit Curtis n'osc pas signer le nom de N. H. Dows, parce que ce serait un faux.

GARE A LA CONTREFAÇON DU JASPOR CURTIS !

Rappelez-vous que l'Elixir véritable est garanti, et signé de mon nom, à la plume.

N. H. DOWNS.

BOUTEILLE D'ESSAI, 25 CENTS.

A Vendre à Québec chez

O. GIROUX, J. MUSSON & Cie., J. S. BOWEN, J. E. BURKE, J. H. MARSH, J. BOWLES et S. STURTON.

9 fév. 1861. 106 12m.

L'APPAREIL AUBIN

POUR LE

Gaz d'Eclairage,

Pour les Maisons privées, les Magasins, les Manufactures, les Moulins à Scie, les Phares, les Hotels, les Collèges, les Villages et les Villes.

BREVETE POUR LE CANADA LE 10 *Décembre*, 1858.

Breveté aussi en Angleterre, aux Etats-Unis et en France.

CET appareil (dont un modèle fonctionne tous les jours au No. 142, rue Craig, à Montréal,) s'adopte très rapidement dans les Etablissements Privés et Publics, comme on peut le voir par les certificats et articles de journaux en la possession du Soussigné.

C'est l'appareil à Gaz le plus simple, le plus sûr et le plus effectif qui ait encore été inventé. Il s'adopte à tous les climats et à tous les pays, attendu qu'il n'est pas exposé à être dérangé par le froid, et qu'il extrait le Gaz de toutes les substances qui le contiennent, comme la Sciure de bois, la Résine, la Houille, la graisse, les Os, l'Huile, le Pain de suif ou de graines. PRODUIT.

LA LUMIERE ARTIFICIELLE

la plus économique et la plus agréable que l'on connaisse.

Il a obtenu la MEDAILLE D'OR de l'Institut Américain et des prix partout où il a été exposé.

Pour des appareils ou des renseignements à ce sujet, s'adresser à

E. BEAUMANN,

Agent pour le Bas-Canada.

Rue Craig No. 142, chez M GARTH.

Montréal 16 Février 1858.

J. B. HUSSON,

BONAVENTURE HALL,

MONTREAL.

M. J. B. HUSSON, a l'honneur d'offrir ses plus sincères remercements pour l'encouragement libéral qu'il a reçu de ses amis, et du public, pendant les trois années qui viennent de s'écouler, et il prend la liberté de leur annoncer qu'il est, comme par le passé, toujours prêt à servir les déjeunés de NOCES, dinners ou soupers de soirées,

SOUS LE PLUS COURT DELAI.

Ses servants sont des plus attentifs et rien n'est épargné pour donner la satisfaction la plus entière.

Montréal, 8 mars 1861.

Litterature.

Feuilleton du Courrier d'Ottawa.

L'HOMME DE FER.

DEUXIÈME PARTIE.

XIII.—*Le lutin.*

La patience n'était pas le vice dominant de frère Bruno.

"*Vade retro !* s'écria-t-il enfin, sans retantir le pas ; j'ai eu peur, c'est vrai, mais je donne mon âme Dieu et je te provoque, esprit, fantôme ou démon !"

L'esprit, le fantôme ou le démon répondit :

"Le roi s'est moqué de toi !

—Tu en as menti ! répliqua frere Bruno ; je ne connais pas le roi.

—Connais-tu maître Pierre Gillot, de Tours en Touraine ?" demanda la mystérieuse voix.

Frère Bruno resta un pied en l'air, malgré sa goutte. Un trait de lumière le frappait.

"Saint Dieu ! grommela-t-il, est-ce que c'est possible ?

—Maître Gillot est le roi, reprit la voix ; le roi est venu pour assassiner le duc de Bretagne ou tout au moins le tenir captif par trahison..... et c'est le roi que tu as envoyé à Jeannin l'écuyer, au manoir du Roz.

—Est-ce possible ? est-ce possible ?" répétait le moine convers.

Il se recueillit et fit cet important travail.

"En l'an soixante-neuf.... voilà une année fertile en bonnes aventures !.... En l'an soixante-neuf, Pierre Gillot, de Tours en Touraine, qui monte à ma cellule et me conte des histoires à dormir debout..... mariage du dauphin en projet et de la duchesse en semis..... Je donne là-dedans, vieil innocent que je suis..... Pierre Gillot me tire les vers du nez et me fait nommer portier..... Pierre Gillot était le roi de France !

—Merci Dieu ! voici la plaie ! s'interrompit-il ; spectre ! je sais bien que tu es l'âme de Fier-à-Bras ! Arrignoire.

—On ne peut rien vous cacher, mon frère ! dit la voix, qui s'étouffait dans un éclat de rire.

—Les démons ont-ils donc tant de gaieté grommela Bruno pris d'un doute.

—Quand ils furent d'un caractère joyeux en ce monde mortel, mon frère.

—Ceci paraît plausible, fit le moine ; veux-tu des prières ?

—A l'occasion. Une prière n'est jamais de trop.

—Tu en auras.... que Dieu te garde !

—Restez, s'il vous plaît, mon frère ; je veux encore autre chose."

Les gouttes de pluie tombaient, larges comme des écus.

"Dis ce qu'il te faut ! s'écria le moine avec impatience.

—L'entrée du couvent pour mon ancien compère Jeannin et ses hommes d'armes.

—Impossible !"

A petite ce mot était-il prononcé, qu'un éclair fit le jour dans la plaine. Quelque chose bondit hors du buisson de saules en poussant un cri bizarre et inhumain. La pauvre frère perdit le souffle. Le quelque chose était sur sa nuque, et deux objets, qu'on pouvait prendre pour des jambes, lui serraient le cou vigoureusement.

En général, les esprits n'ont point de jambes. Mais, au fond, sait-on bien précisément ces choses de l'autre monde ?

Frère Bruno chancela ; ses genoux fléchirent ; il se prosterna la face contre terre. En cette position, les deux jambes posaient commodément leurs pieds sur le sol.

"*Vade retro !* balbutia-t-il. Ah ! coquin ! tu m'étrangles !.... Grâce, mon petit ami ! nous étions compères de ton vivant !.... Vastu me lâcher, vampire !.... Cinquante messes, si tu veux, mon mignon, et autant de rosaires pour ton salut éternel !"

Le quelque chose le prit par sa dernière mèche en façon de lieu et se mit à faire le mouvement d'un cavalier qui trotte.

"Scélérat ! damné ! succube infernal ! criait le malheureux Bruno ; ah ! je me souviendrai longtemps de cette aventure !.... Mon digne petit compagnon, que t'ai-je fait ? hue ! hue !....

—Hue ! cria le lutin ; au trot ! au galop ! hue ! hue !....

—Pitié ! râla Bruno, dont la langue pendait.

—Bois la pluie pour te remettre ! répliqua le farfadet cruel. Fera-t-il ce que veut Jeannin ?

—Je ne puis.

—Alors, j'irai chaque nuit te rendre visite en ta cellule.

—Merci de moi !....

—Ou plutôt, je vais dire un mot au tonnerre....."

Un éclat de foudre fit trembler l'atmosphère et le sol.

"Miséricorde ! miséricorde ! s'écria frère Bruno affolé, je ferai tout ce que tu voudras, mon cher petit ami !"

Il sentit son cou subitement dégagé. Il se mleva. Son regard timide chercha tout alentour et Dieu sait que les éclairs ne manquaient point pour aider sa recherche. Il n'y avait personne auprès de lui. Un instant il pensa qu'il avait été le jouet d'un cauchemar. Mais, au dernier éclair, le buisson de saules s'agita comme si une main robuste l'eût secoué furieusement, et la voix fantastique s'éleva de nouveau.

"Je vais annoncer au bon écuyer, dit-elle, que tu l'attends avec ses hommes d'armes.

—C'est convenu, répliqua le moine ; que Dieu me protège !

—Au revoir !"

Frère Bruno reprit sa course. Quand il eut fait une centaine de pas sous la pluie, il se retourna les poings fermés, et menaça le vide.

"Que Dieu me protège, répéta-t-il, et que le diable t'emporte avec ton bon écuyer Jeannin !... En soixante-neuf les saules blancs du Couesnon qui s'agitaient tout seuls et l'âme de Fier-à-Bras l'Arraignoire qui me sauta à califourchon sur le cou, pendant que le tonnerre faisait rage et que la pluie tombait à torrents..... Mauvaise histoire !.... et ce qui s'ensuivra mon patron le sait !"

Il arriva à la tente du guyer traversé jusqu'aux os. Il se mit au lit sans conter aucune bonne avanture à son hôte. En se couchant, il trouva moyen de décharger sa mauvaise humeur sur quelqu'un.

"C'est ta faute, dit-il.

"Je t'attendais là !

Quand les choses tournent mal, c'est toujours ma faute, n'est pas ?

—On ne donne pas des rendez-vous aux godards à dix heures de nuit....

—Tu peux bien dire onze heures !

—Raison de plus ! Tu se cé que tu mérites !

—Mon cher garçon, réfléchis que nous avions toute confiance en ce Jeannin....

—Parle pour toi !

—Sois juste une fois en ta vie et tu conviendras....

—Allons, la paix ! s'interrompit le moine convers avec rudesse ; n'ajoute pas à tes torts en les commentant... Couche-toi sans souffle et fais le mort !

Que faire contre ces tyrans domestiques qui n'admettent pas la discussion ? Se soumettre. Frère Bruno étouffa un murmure et se coucha. Il dormit comme un juste qu'il était, rêvant qu'on le mettait en paradis et que le paradis était une maison immense, toute pleine d'oreilles incessamment avides d'entendre conter de bonnes histoires.

Jeannin était resté sur le pont tout pensif. Son plan lui avait coûté beaucoup de travail ; il le jugeait excellent, mais voilà que tout est édifice, péniblement construit, menaçait par la base. C'est à recommencer. Il y avait à la tête du pont un bouquet de vieux peupliers bien branchus ; quand la pluie vint, Jeannin se mit à couvert sous les arbres.

Il discutait en vérité avec lui-même comme s'il eût été frère Bruno la Bavette.

"Ces choses sont au-dessus de ma portée, disait-il ; qu'ai-je à faire dans ce monde, sinon à garder la veuve de mon maître et son noble héritier ? La Bretagne est trop grande ; c'est tout au plus si je saurai défendre notre petit manoir du Roz.... Malheureux que je suis ! Ai-je su défendre ma fille chérie contre la tristesse qui efface les belles couleurs de sa joue ?.... Les princes ont des conseillers et des capitaines. Jeannin ! Jeannin ! ne songe qu'à ceux que tu aimes !

—Jeannin ! Jeannin ! dit tout auprès de lui une voix bien connue, songe à la plaie qui tombe et au rhume que tu vas gagner !"

Le bon écuyer se leva tout droit.

"Songe, reprit la voix, que les peupliers attirent la foudre, et viens avec dans mon réduit.

—Fier-à-Bras ! balbutia Jeannin qui avait reconnu le petit homme à la lueur des éclairs ; veux-tu donc m'entraîner en l'autre monde ?"

Le nain fit une gambade et se mit à rire.

"Es-tu aussi simple que le pauvre frère Bruno ? s'écria-t-il ; on voilà un à qui j'ai fait une belle peur !.... Viens avec moi, Jeannin, mon ami, et je te dirai comment rendre les fraiches couleurs aux joues de la chère fille."

Jeannin hésitait. Il se signa.

"Je faut-il la preuve que je suis un homme de chair et d'os comme toi ? reprit Fier-à-Bras ; sois donc convaincu !"

Il se baissa un petit peu, presque pas, et l'écuyer porta la main à son mollet en laissant échapper un cri. Fier-à-Bras l'avait pincé jusqu'au sang.

"Tu es en vie, coquinet, dit Jeannin avec un véritable élan de joie ; tant mieux. J'ai fait ce que j'ai pu pour arriver jusqu'à toi, mais j'avais un pourpoint de laine et ces mécréants étaient armés de toutes pièces.

—Je t'ai vu, répliqua le nain, et je te dis grand merci, mon compère. Dans toute cette foule, il n'y a eu que toi pour dégainer en ma faveur.... Ah ! si seulement cette sotte Bruno qui tombe à verse maintenant avait avancé de deux heures, le bouhomme Rémy ne serait pas rôti et je pourrais faire valoir contre lui ma créance..... C'est trente sols tournois que je perds à ce jeu-là, c'est-à-dire, quinze tourtes d'Ardevon !"

Il avait pris l'écuyer par la manche et l'attirait vers le cours du Couesnon. Tout en marchant il continuait :

"La pluie perce déjà le feuillage des peupliers, et je ne veux pas gâter mes chausses neuves..... mon manteau a été brûlé avec le père Rémy et le grand idiot de Jersey.... Tu dis bien, mon ami Jeannin ; tant mieux que je vive ! tant mieux pour moi ! tant mieux pour toi ! tant mieux pour Coëtquen mon maître ! tant mieux pour la sainte femme Lequien, qui met au four les bonnes tourtes d'Ardevon ! tant mieux pour la Bretagne, qui me possède, pour la France, qui possédera la Bretagne ! Tant mieux pour l'Europe ! tant mieux pour l'univers !

"Là ! s'interrompit-il en tournant court sous la première arche du pont ; la mer baisse tout exprès pour nous, et nous serons ici comme dans notre chambre. J'ai dormi plus d'une fois en ce lieu ; seulement il ne faut avoir le sommeil trop dur, car le flux vient sans crier gare ! Assieds-toi là, mon ami Jeannin ; nous allons causer raison comme si tu étais un homme de sens."

Sous l'arche, du côté du rivage, il y avait un enfoncement en forme de niche. Dans la niche on n'avait mis une grosse pierre qui pouvait servir de siége. Jeannin s'assit ; Fier-à-Bras se mit sans façon sur ses genoux.

"Ecoute le vent siffler et la pluie tomber, dit-il ; ici, nous nous moquons de la pluie et du vent.

—Que me parlais-tu de ma fille ?.... commença Jeannin.

—Bon ! bon ! Tu vas trop vite.... Chaque chose aura son temps.... Dis-moi ce que tu as fait aujourd'hui.

—J'ai songé....

—Creux ? j'aime mieux ton bras que ta cervelle. Moi, qui suis un penseur et un philosophe, je puis bien passer mon temps à songer ; toi, tu as bons yeux et bon poignet : regarde et agis.

—J'ai beau regarder, mon pauvre Fier-à-Bras.

—Tu ne vois rien, n'est-ce pas ?

—Rien de bon !...r Et pour ce qui est d'agir.....

—Tu ne sais pas quel bout t'y prendre ?.... Ah ! ah ! si j'étais mort, tu serais un homme perdu !.... Que s'est-il passé à l'hôtel du Dayron depuis ce matin ?

—On a festoyé, on a ri, on a dansé.

—Y étais-tu ?

—Non.

—Que n'y étais-je, moi ! On a du remarquer mon absence. L'appât du gain et des tourtes m'avait entraîné : je suis puni.... L'Homme de Fer était ce soir à l'hôtel du Dayron.

—L'Homme de Fer ? répéta Jeannin.

—L'Homme de Fer trouve ta fille très belle," reprit Fier-à-Bras.

Jeannin serra involontairement la poignee de sa dague.

"Tu es fort, continua le nain tranquillement, mais celui-là est plus fort que toi.... L'ermite a dit qu'il serait tué par une femme. Pourquoi ? parce qu'aucun homme ne pourrait le tuer. Je n'ai pas pu tout voir à cause du rôle que je jouais dans la baraque du vieux Remy ; mais j'ai aperçu ta fille sur la terrasse avec Berthe de Maurever.... Le comte Otto la trouve aussi très-belle cette Berthe.

—Vrai Dieu ? s'écria Jeannin, c'est la fiancée de mon jeune seigneur !

—Ne t'occupe pas d'elle plus que ton jeune seigneur lui-même..... J'ai vu encore Mme Reine qui te cherchait des yeux dans la foule.... Si j'avais pu quitter la loge et me glisser à l'hôtel du Dayron, ne fut-ce que pour dix minutes, je t'en dirais plus long. Mais il fallait exécuter loyalement mon contrat avec ce bonhomme Rémy qui s'est fait griller pour ne point payer sa dette. Je n'ai vu les choses que de loin.... Ce que je puis te dire en toute sûreté de conscience, c'est ton messire Aubry est donné aux trois quarts.

—Quand tu parles de messire Aubry ou de Mme Reine, interrompit Jeannin sévèrement, garde-toi de perdre le respect !

—J'ai bien perdu trente sols tournois auxquelle je tenais plus qu'à tout le respect du monde !

Puisque tu ne veux point le savoir, je ne te dirai pas que je vu messire Aubry chevaucher côte à côte avec le diable.... Ah ! ah ! mon ami Jeannin, il est grand temps que tu sois chevalier !

—Explique-toi.

—Que nenni ! L'explication serait peu respectueuse pour ton jeune maître. Je suis gentilhomme et j'ai le droit d'avoir ces préférences ; je donnerais pour notre belle Jeannine messire Aubry, Mme Reine et la Berthe de Maurever par-dessus le marché. J'ai idée parfois que je l'aime autant que mes tourtes, notre belle Jeannine ! Pasques-Dieu ! comme dit mon cousin le roi de France ; l'ermite l'a appelée noble dame, et l'ermite ne parle pas au hasard....."

Jeannin le prit par les deux épaules et le regarda en face.

"Messire Aubry savait-il comme quelque faute grave ! demanda-t-il.

La faute que commet le papillon en mettant son aile trop près de la mèche, répondit le nain.

—Court-il un danger que je puisse lui épargner ?

—Il court le danger des fous sur les ponts où il n'y point de parapet.

—Au nom de Dieu ! dit Jeannin pour la seconde fois explique-toi."

Mais le nain disait si fabuleux ce qu'il essayait, rien autre.

"Tout à l'heure, fit-il comme s'il se fût parlé à lui-même, pendant que nous étions sous les peupliers, je regardais la façade de l'hôtel du Dayron. Toutes les fenêtres étaient noires, hormis une seule. Sur les blancs rideaux de celle-là j'ai vu deux silhouettes se détacher ; le profil hautain de Berthe et le gentil profil de Jeannine....

—Berthe de Maurever, interrompit l'écuyer, daigne porter à ma fille une affection qui nous honore.

—Et qui me fait l'aimer un petit peu, ajouta le nain, bien qu'elle soit la nièce de dame Joséphe de la Croix-Mauduit, qui m'a fait chasser de son hôtel par son vieil écuyer. Sais-tu, Jeannin ? si tu ne devienspas chevalier, tu ressembleras sur tes vieux jours à l'écuyer de dame Joséphe, lequel rit encore moins souvent que Mme Reine..... Mais pourquoi cette chambre aux rideaux blancs reste-t-elle éclairée quand toutes les autres lumières sont éteintes ? Et pourquoi les deux jeunes filles veillent-elles quand tout le monde dort ?

—Oui, pourquoi ? répéta Jeannin qui ouvrit ses deux oreilles.

—Voilà ! dit Fier-à-Bras, nous saurons cela un jour ou l'autre, si Dieu nous prête vie..... Mais tu n'es guère curieux, mon oncle ! Tu ne m'as pas seulement demandé comment j'avais échappé au feu de l'Ogre des Iles. Les miracles sont-ils si communs qu'on ne tourne point la tête pour les voir ?

—C'est donc par miracle que tu es épargné, petit homme ?

—Je te fais juge. J'avais été devoré déjà je ne sais combien de fois et j'étais harassé de fatigue..... Entre parenthèses, je parie que tu ne sais pas comment fait un balourd pour dévorer un gentilhomme ?

—Non, assurément.

—C'est curieux. Ce père Rémy était un vieux coquin de mérite. Il avait inventé cela. Figure-toi que le pauvre grand Jervyas, quand la baraque était bien pleine, revêtait une dalmatique de chevalier, longue, large et maintenue sur la poitrine par une légère armature en fil de fer. L'armature faisait bâiller le devant de la dalmatique sous le menton de Jervyas. Pendant qu'il manœuvrait ses énormes dents postiches, je me plongeais dans sa barbe d'étoupe, et je disparaîs petit à petit entre la dalmatique ballonnée et la peau du malheureux insulaire. Les spectateurs avaient la chair de poule, on n'entendait que des sanglots dans la baraque ; ils s'amusaient pour leur argent, va..... Tu me diras : Ce n'est pas tout d'avaler un gentilhomme, il faut en faire la digestion. Nous allons y venir. Entre les jambes de Jervyas, il y avait un sac de cuir suspendu par des courroies attachées autour de ses reins. J'arrivai tout essoufflé dans le sac, car je peinais beaucoup en passant au travers de sa barbe d'étoupe. Le corps, ce n'était rien ; mais la tête, je l'ai grosse pour pouvoir loger toute ma cervelle ; la tête, c'était le diable ! Si tu veux te mettre à ma place, tu comprendras qu'on n'était pas très commodément dans le sac de cuir pour reprendre haleine. Je ne gardais mon courage qu'en songeant au four de dame Lequien où cuisaient mes quinze tourtes d'Ardevon."

Ici le nain poussa un profond soupir. Jeannin écoutait bouche béante. Il y avait eu lui de l'enfant, malgré son honnête gravité ; il se croyait à la veillée.

"Enfin, reprit Fier-à-Bras, il me viendra quelque aubaine.... Je restai dans le sac de cuir jusqu'au moment où le géant prenait sa mausse pour se défendre contre les chevaliers français et bretons qui venaient l'attaquer. C'était la crise. Le géant, obligé de bondir et de faire toutes sortes de contorsions avant de recevoir le coup de la mort, ne pouvait pas me garder entre ses jambes.

—Dans votre mystère, interrompit Jeannin, les chevaliers de France et de Bretagne mettaient donc à mort l'Homme de Fer ?

—Eh ! sans doute, mon oncle ! C'est là ce qui lui a déplu. Il avait envoyé par un messager, noir comme la crémaillère du Roz, l'ordre de ne le point montrer vaincu dans ses lutte avec les chevaliers. Mais si nous avions fait cela, les bonnes gens nous auraient étranglés bel et bien ! Ne m'interrompe plus, car voilà qu'il est tard et j'ai sommeil. Le géant allait chercher sa massue, appuyée contre un arbre. Au pied de l'arbre, il y avait un trou fermé par une trappe. Je détachai les courroies, j'ouvris la porte et la digestion était faite.

—Vo

Le Courrier d'Ottawa

Ottawa, 23 Août 1861.

Une Question Sociale.

L'égalité est une des questions sur lesquelles il n'est fait le plus de mauvaises et dit le plus de sottises, au monde, en général, et en Canada en particulier.

Qu'est-ce que l'égalité ? Tout le monde croit savoir ce que c'est, et cependant personne ne l'accepte avec son véritable sens.

Qu'est-ce que l'égalité ? Nous parlons, depuis quelques années, de l'égalité de droits entre les différentes races qui habitent le Canada, et nous croyons avoir fait merveille, lorsque nous avons proclamé cette égalité. Mais, en réalité, nous n'avons rien fait. Nous avons seulement proclamé un principe, sans nous donner la peine de le mettre en pratique. Nous avons proclamé l'égalité de droits entre les différentes races, et nous avons laissé subsister entre elles toutes les causes de jalousie et de haine qui existaient auparavant. Nous avons proclamé l'égalité de droits entre les différentes religions, et nous avons laissé subsister entre elles toutes les causes de discorde et de guerre religieuse qui existaient auparavant. Nous avons proclamé l'égalité de droits entre les différentes classes de la société, et nous avons laissé subsister entre elles toutes les causes de haine et de mépris qui existaient auparavant. Nous avons proclamé l'égalité de droits entre les différentes fortunes, et nous avons laissé subsister entre elles toutes les causes de jalousie et de haine qui existaient auparavant. Nous avons proclamé l'égalité de droits entre les différentes professions, et nous avons laissé subsister entre elles toutes les causes de mépris qui existaient auparavant. Nous avons proclamé l'égalité de droits entre les différentes conditions, et nous avons laissé subsister entre elles toutes les causes de mépris qui existaient auparavant. Nous avons proclamé l'égalité de droits entre les différentes professions, et nous avons laissé subsister entre elles toutes les causes de mépris qui existaient auparavant. Nous avons proclamé l'égalité de droits entre les différentes conditions, et nous avons laissé subsister entre elles toutes les causes de mépris qui existaient auparavant.

Voilà où nous en sommes arrivés avec cette belle semence de 89 du principe de l'égalité. Le plus grand nombre croit que cette égalité consiste à ce que tout le monde soit riche ou puissant, ou jouisse d'une grande fortune, d'une grande influence, d'une grande position sociale. Or, ainsi entendue, l'égalité est impossible. Il y aura toujours des riches et des pauvres, des puissants et des faibles, des grands et des petits, des heureux et des malheureux, des gens en position et des gens sans position, des gens de fortune et des gens sans fortune, des gens influents et des gens sans influence, des gens de profession et des gens sans profession, des gens de métier et des gens sans métier, des gens de travail et des gens sans travail, des gens de talent et des gens sans talent, des gens de génie et des gens sans génie, des gens de vertu et des gens sans vertu, des gens de mérite et des gens sans mérite, des gens de bien et des gens sans bien, des gens de cœur et des gens sans cœur, des gens de tête et des gens sans tête, des gens de bras et des gens sans bras, des gens de jambes et des gens sans jambes, des gens de pied et des gens sans pied, des gens de main et des gens sans main, des gens de bouche et des gens sans bouche, des gens de nez et des gens sans nez, des gens d'oreilles et des gens sans oreilles, des gens d'yeux et des gens sans yeux, des gens de front et des gens sans front, des gens de cheveux et des gens sans cheveux, des gens de barbe et des gens sans barbe, des gens de moustaches et des gens sans moustaches, des gens de favoris et des gens sans favoris, des gens de mentons et des gens sans mentons, des gens de joues et des gens sans joues

—Un jour M. le duc de ..., qui était beau, se trouvait au foyer de la Comédie-Française (ceci se passait au commencement du 18e siècle), s'avisa d'entamer une longue série de plaisanteries sur les femmes qui avaient dépassé la quarantaine ; ces plaisanteries s'adressaient indirectement à Mlle Contat, qui, malgré ses quarante ans révolus, charmait encore par ses talents le public du Théâtre-Français. Mlle Contat, piquée, répliqua par une tirade sur ainsi générale contre les bossus : « Mon Dieu ! mademoiselle, dit le duc, tout le monde sait que les bossus ne sont pas trop mal partagés ; on leur accorde généralement de l'esprit. Pour moi,—Ah ! pour vous, monsieur le duc, reprit vivement Mlle Contat, vous n'êtes que contrefait. »

NOUVELLES COMMERCIALES.

PRIX DU MARCHÉ D'OTTAWA.

Blé de Printemps, par minot	0	90
Blé d'Automne, "	0	95
Pleas—Entre, par boisseau	0	60
" —Supérieur, No. 1	0	00
" —Supérieur, No. 2	0	00
" de Forme	0	00
Farine d'Avoine, par baril de 196 lbs	4	00
Orge, par minot de 48 lbs	0	00
Avoine, " 34 lbs	0	00
Pois, " 60 lbs	0	00
Patates, "	0	00
Pommes de terre (nouvelles), par minot	0	00
Foin, par hommock	0	00
Paille, "	0	00
Jambon, par lb	0	00
Beurre, par lb	0	00
Saindoux, par lb	0	00
Fraises du Bois, par 100 lbs	0	00
Volaille	0	00
Poulet, chaque	0	00
Lapins, livrés	0	00
" entiers	0	00
Pommes, par minot	0	00
Bois—Franc, etc., par corde	0	00
" Dur	0	00
Dindes, chaque	0	00
Beurre Frais, par lb	0	15
" Salé	0	12½
Œufs, par douz	0	10
Oignons, par minot	0	00
Pois Nouveaux, par gallon	0	00

Ottawa, 27 août, 1861.

THEATRE FRANCAIS ! !

—CE SOIR—

MERCRDI, 28 AOUT 1861.

Spectacle Comique

MADAME BERTRAND

ET

MADEMOISELLE RATON,

VAUDEVILLE EN UN ACTE.

Quand on attend sa Bourse.

VAUDEVILLE EN UN ACTE.

JOBIN ET NANETTE.

VAUDEVILLE EN UN ACTE.

Prix des Places :

PARQUET. - - 50 cts.
AMPHITHEATRE. - - 25 "

ENFANTS,—MOITIE PRIX.

Portes ouvertes à 7½ h. ; Levée du Rideau, 8 h., précises.

Ottawa, 28 août 1861.

ECOLE DE DANCE.

LE SOUSSIGNE a l'honneur d'informer ses amis et le Public en général qu'il ouvrira une ECOLE DE DANCE dans la salle de l'Institut, Place du Marché, pour tous les Lundi et Mercredi.

Première Soirée, LUNDI, 2 SEPTEMBRE, à 8 heures et demie. ☞Admission, 25 cts.

J. B. CHAMPOUX,
Professeur.

Ottawa, 28 août 1861.

Situation Demandée.

Un jeune homme marié qui a plusieurs années d'expérience dans le commerce des Groceries ou des Marchandises sèches, désirerait de l'emploi dans l'une ou l'autre de ces branches de commerce.

Il peut fournir les meilleures recommandations quand à son caractère et ses capacités. Il parle le Français et l'Anglais et se contentera d'un salaire modéré.

S'adresser à ce "Bureau," ou au bureau du "Citizen."

Ottawa, 28 août 1861.

Grand Concert et Bazar.

Sous le Patronage de la

SOCIETE DE ST. VINCENT DE PAUL,

En faveur des Pauvres de cette cité,

Aura lieu MARDI, le 1er Octobre prochain,

Dans la SALLE ST. PATRICE,

Rue Sussex.

On peut se procurer des billets d'admission aux magasins de MM. J. P. Cauldwell, P. Doherty, J. Heney, T. P. O'Brien, J. Leavy, et chez M. S. Cullin, libraire ;

Et aux Hôtels de MM. P. O'Meara, M. Kavanagh, C. Carleton, C. Goulden et D. Good, Basse-ville ;

Ainsi qu'à la Haute-ville, chez MM. Wm. O'Meara, D. Lanigan et J. Enright, et à l'Office de Thos. McGreevy, Ecr., Côté du Gouvernement.

Par ordre,
R. O'REILLY,
Secrétaire.

Ottawa, 21 août 1861.

OYSTERS.

HUITRES NOUVELLES

Venant d'être reçues

—AU—

RESTAURANT LAFONTAINE.

A l'Enseigne du Fanal Rouge, RUE SUSSEX.

N. B.—M. LAFONTAINE reçoit ses huitres, pour toute la saison, deux fois par semaine par Express.

Ottawa, 21 août 1861.

NOUVEAU MAGASIN DE FARINE

M. A. C. CAMPBELL.

NEGOCIANT COMMISSIONNAIRE,

A l'honneur d'annoncer respectueusement à ses anciennes pratiques et à ses nombreux amis qu'il a ouvert de nouveau son magasin dernièrement occupé par la compagnie A. C. & A. CAMPBELL. On aura toujours à livrer ; farine, land, et toute espèce de grains de la meilleure qualité au plus

BAS PRIX COURANT DU MARCHÉ.

Tout ceux qui voudront bien l'honorer de leurs patronage peuvent être assurés que tous les ordres qu'ils voudront bien lui expédier seront éxécutés dans le plus bref délai.

Ottawa, Avril, 1861.

M. LOUIS DUHAMEL,

MANUFACTUREUR

DE

VOITURES,

M. LOUIS DUHAMEL,

Tient constamment en main un assortiment considérable de

VOITURES DE TOUTES SORTES.

Toutes les commandes et réparations qu'on voudra bien lui confier seront faites avec promptitude, et aux prixles plus modérés.

OTTAWA, RUE MURRAY.

2 avril 1861.

Etablissement de BARBES FAITES DE DOHERTY.

Rue Sussex, Ottawa.

LE soussigné vient de recevoir un assortiment considérable et bien choisi de DRAPS, CASIMIRES, et d'ETOFFES à VESTES, qui peut rester en compétition, avec n'importe quelle maison de cette Cité, quant à la quantité ou la qualité, et qui sera vendu à des

Prix extrêmement modérés.

Il invite particulièrement ses amis et ses pratiques, à lui faire une visite, et a examiner son magasin avant d'acheter ailleurs.

Son assortiment de HARDES FAITES, est comme à l'ordinaire mieux fait, et il peut garantir qu'il emploi de meilleures fourniture qu'aucun autre établissement de ce genre, en cette ville.

HARDES D'ENFANT

de toute grandeur et de toute dimension, à

PRIX MODERES.

F. DOHERTY.

Ottawa, 15 mai, 1861 12m.

STEAMBOAT HOTEL,

No. 11, RUE SOUS LE FORT, QUÉBEC.

LOUIS SIMONEAU.

PROPRIÉTAIRE.

M. LOUIS SIMONEAU prend la liberté d'annoncer aux collecteurs d'Ottawa et le public en général qu'il continue à tenir l'Hotel ci-dessus nommé où il peut offrir tout le comfort que les voyageurs peuvent désirer. La Situation de son Hotel, au centre des affaires, à la proximité des Steamboats et de la traverse du Chemin de Fer, en fait la place la plus avantageuse pour ceux qui visitent Québec.

La table est toujours couverte de ce que les marchés apportent de plus nouveau. Ses liqueurs choisies par lui même sont garanties être de la meilleur qualité, des serviteurs polis et attentifs pour veiller aux besoins des voyageurs, enfin rien n'est épargné pour donner la plus entière satisfaction.

M. SIMONEAU, invitent particulièrement Messieurs les collecteurs d'Ottawa à visiter son Hotel, lorsqu'ils viendront à Québec, persuadé qu'ils y trouveront toutes les comodités désirables.

Québec, 25 mai 1861.

FERRONNERIE.

LE SOUSSIGNE ces utiles l'attention des Citoyens d'Ottawa, et des personnes résidant dans le voisinage, sur l'assortiment étendu et général de Ferronnerie, provenant des meilleures manufactures Anglaises et Américaines, qu'il vient d'ouvrir au public dans les

BATISSES EN BRIQUE DE PATERSON

A l'Enseigne de l'Enclume,

Au Vieil Etablissement, Rue Rideau,

CITE D'OTTAWA.

Il les invite respectueusement à examiner attentivement son fonds de magasin, qui se compose du plus grand assortiment de

FERONNERIE GENERALE,

Dans toutes les branches, qui ait jamais été exhibé sur ce Marché ; d'après les bas prix auxquels il vend ses effets, il est convaincu que les acheteurs trouveront qu'il est de leur intérêt de faire leurs achats chez lui.

Il vend à meilleur marché qu'aucun autre établissement de cette Ville.

Rappelez-vous de l'Enseigne

DE L'ENCLUME,

Au Vieil Etablissement, Rue Rideau.

JAMES STARKE.

NOUVEAU MAGASIN DE PICERIES DE FAMILLE,

J. T. LAMB'S,

Rue Sparks, Ottawa central.

LE SOUSSIGNÉ ouvre en ce moment un MAGASIN D'ÉPICERIES et de LIQUEURS dans la Bâtisse voisine de

Mess. T. W. HUNTON.

Où il reçoit tous les jours, des premières maisons d'importations, un assortiment choisi de THÉS, CAFFES, ÉPICERIES, et TABAC SUCRÉ raffiné, SAVONS de toilette, CHANDELLES de Sperme, de Belmond et de SUIF, SPARROWS WASHING CRYSTAL.

—AUSSI—

Un assortiment considérable de VINS LIQUEURS, &c., &c., de la meilleure Qualité.

Consistant en—Port, Sherry, Champagne de Moët & Chandon, de Jules Mumm et de Perrier. Eau-de-vie de Martell, Hennessy, et de Robin. Rum de la Jamaique, Gin de Holland, Old Tom, Whisky Ecossais, Morton's family Pwol, Whisky Irlandais &c.

FRUITS NOUVEAUX, NOIX, &c.,

CONSISTANT EN

Raisins, Figues, Amandes, noix, et toute espèce de fruits confits, &c., &c. Epices, Sauces, Sardines, Homards et saumons en boites. Biscuits supérieurs de Wattons, et Biscuits de Pic-Nic, etc., etc.

JAMES T. LAMB'S.

AUX INSTITUTRICES.

On a besoin immédiatement à Wakefield (North) d'une institutrice capable d'enseigner l'anglais, pour plus amples informations s'adresser à M. Patrick Farrell, pétron.

Wakefield (Nord), 21 avril, 1861.

Les personnes qui désirent faire l'achat de TERRES PUBLIQUES dans le BAS-CANADA peuvent obtenir toutes les informations dont elles peuvent avoir besoin quant aux prix, à la qualité des terres et aux conditions de vente en s'adressant aux Agents sous-mentionnés :—

AGENTS.	RESIDENCES.	COMTES.	TOWNSHIPS.	Nombre d'acres en vente.	Prix par acre.
		Nord de la	Rivière Ottawa.		
W. Thompson	Pitsalso—Arundel	Partie d'Argenteuil	Harington, Montcalm, Arundel, DeSalaberry		
G.W. Cameron	Thurso	Partie d'Ottawa	Harwell, Hipon	101,000	30 cts.
E. E. Murray	Buckingham	Partie d'Ottawa	Portland, Derry, Villeneuve, Bowman, Templeton, Buckingham	35,000	60 cts.
Robt. Parker	Wakefield	Partie d'Ottawa	Wakefield, Low, Hudson, Hincks, Aylwin	190,000	"
Mic. Mullarky	Northfield	Partie d'Ottawa	Cameron, Bouchette, Northfield, Kensington, Aumond, Wright	185,000	"
			Egan		
G. H. Judgson	Glenpodos	Partie de Pontiac	Aldfield, Thorne, Cawood, Leslie, Onslow	190,000	"
Thos. Barron	Litchfield	Partie d'Argenteuil	Wentworth	180,000	"
Terrance Smith	Allumette	Partie de Pontiac	Allumette, Waltham, Shoen, Chichester	30,000	30 cts.
				60,000	"
		Nord de la	Rivière St. Laurent.		
A. B. Lavallée	Ste. Adèle d'Abercrombie	Terrebonne	Abercrombie, Morin, Beaufield		
Alex. Daly	Rawdon	Montcalm	Chilton, Wexford, Chertsey, Kilkenny, Rawdon, Londonderry	35,000	30 cts.
Jules Bourgeois	Kildare	Joliette et Berthier	Cathcart, Kildare, Juliette, Brandon	141,000	"
A. Dubord	Trois-Rivières	St. Maurice et Maskinongé	Peterborough, Caxton, Shawenegan	48,000	"
A. Bochet	Ste. Anne de la Pérade	Champlain	Radnor, Alton, Montauban	48,000	"
J. P. Déry	St. Raymond	[nasqué	Geuford, Calbert, Roquemont	48,000	"
Vincent Martin	Chicoutimi	Portneuf	Roger, Chicoutimi, Laterrière, Jonquière, Hay, Tremblay,	25,000	"
		Chicoutimi	Charlevoix, Moisbotchouan, Kénogami, Labarre, Caron,	28,000	"
			Signay, Simard, Harvey, St. Johns		
		Sud de la	Rivière St. Laurent.		
John Felton	Sherbrooke			350,000	20 cts.
		Stanstead, Shefbrooke, Richmond, et partie de Wolfe et Compton	Marston, Auckland, Hereford, Weedon, Hampden		
F. H. Pratte	Beaufield	Partie d'Arthabaska	Maddington, Binsdford, Stanfold, Bulstrode	160,000	60 cts.
J. T. Lebel	Wotton	Partie, Wolfe et Compton	Wotton, Ham et augmentation, Wolfstown, Garthby, Stratford, Whitton, Winslow	100,000	"
J. O. C. Arcand	St. Joseph, Beauce	Partie de Mégantic	Broughton, Tomford	290 000	"
R. M. McKenzie	Lambton, Lac St	Beauce	Price, Adstock, Tring, Lambton, Forsyth, Aylmer, Gayhurst	44,000	40 cts.
Andrew Ross	Frampton [François	Dorchester, part. Beauce	Shenley, Jersey, Morton, Ryborough, Ditchfield, Linière,	130,000	"
			Watford, Cranbourne, Frampton, Buckland, Standon, Ware		
S. Y. Laruh	St. Charles, R. Boyer	Bellechasse	Mailloux	200,000	30 cts.
Frs. Têtu	St. Thomas	Montmagny, p. de l'Islet	Montmagny, Ashburton, Bourdages, Patton	20,000	"
Jos. Jolivet	St. Gervais	Bellechasse	Roux, Bellechasse, partie de Buckland, Dunqueau, Armagh	130,000	"
Stanis. Drapeau	St. Jean Port Joly	L'Islet et Chemin Elgin	Fournier, Ashford, Gaucau, Casgrain, Lafontaine, Dionne,	92,000	"
			Arago, Chemin d'Arago		
F. DeGuise	Ste. Anne La Pocatière	Kamouraska	Inverness, Chesterfield, Woodbridge, Paineaud, Parke, Bungay,	110,000	"
L. N. Gauvreau	Isle Verte	Témiscouata	Chabot, Kempt, Kempt, Kempt		
J. Bte. Lepage	Rimouski	Rimouski	Whitworth, Vigor, Demers, Denonville, Begon, Rodos	285,000	"
			Duquesne, Maupas, Négette, Cabot, Fleuriet, Macneider,	135,000	"
J. A. LeBel	New Carlisle	Bonaventure	Matane et augmentation, St. Denis, Cap Chat, Romieu,		
John Eden	Bassin de Gaspé	Gaspé	D'Albert, Cherbourg	300,000	"
			Matapedia, Restigouche, Mann, Nouvelle, Carleton, Maria,		
			New-Richmond, Hamilton, Cox, Hope, Port Daniel	180,000	20 cts.
			Newport, Percé, Malbaie, Douglas, York, Sud de la Baie de		
			Gaspé, Nord de la Baie de Gaspé, Fox, Sydenham	130,000	"

OCTROIS GRATUITS.

Il y a dans le Bas-Canada cinq chemins sur lesquels le gouvernement accorde des octrois gratuits.

Le chemin Elgin dans le comté de l'Islet, long d'environ 35 milles, courant de St. Jean Port Joli à la ligne Provinciale. STANISLAS DRAPEAUX, Ecuier, en est l'Agent et réside à St. Jean Port Joli.

Le chemin entre Matane et Cap Chat ; Agent, J. B. LEPAGE, Ecuier, à Rimouski.

Le chemin Taché, de Buckland dans le Comté de Bellechasse au chemin Kempt dans le Comté de Rimouski, à peu près 200 milles de longueur ; Agent, STANISLAS DRAPEAUX, Ecuier, à St. Jean Port Joli.

Le chemin Matapédiac, de Métis à Restigouche ; Agent, J. B. LEPAGE, Ecuier, à Rimouski.

Le chemin de Témiscouata, de la Rivière-du-Loup au Lac Témiscouata ; Agent, L. N. GAUVREAU, Ecuier, Isle Verte.

Dans le but d'établir ces parties du Bas-Canada, le gouvernement a autorisé des octrois gratuits le long de ces chemins n'excédant pas 100 acres chacun, et sujets aux conditions suivantes :—

1o. Le colon devra être âgé d'au moins dix-huit ans.

2o. Il devra prendre possession de la terre dans le cours d'un mois.

3o. Il mettra au moins douze acres de terre en culture dans l'espace de quatre ans, et

4o. Il devra y bâtir une maison d'au moins 20 pieds sur 18, et résider sur le lot jusqu'au parfait accomplissement des conditions ci-haut mentionnées.

Les familles composées de plusieurs colons ayant droit à des octrois gratuits pourront demeurer sur le même lot et être exemptes de l'obligation de bâtir et de résider excepté sur le lot sur lequel elles demeurent.

Le manque d'accomplir ces conditions entraînera la perte immédiate du lot de terre assigné qui sera vendu et octroyer de nouveau.

Ces chemins ayant été construits aux frais du gouvernement, les colons sont obligés de les tenir en bon état de réparation.

Les terres le long de ces chemins ainsi ouvertes et offertes gratuitement par le gouvernement sont généralement d'excellente qualité et sous le rapport du sol et du climat sont très propres à toutes les fins de l'agriculture.

Pour informations touchant les chemins à prendre et les prix de transports, on peut s'adresser de plus aux Agents suivants :—

QUÉBEC - - - - - A. C. BUCHANAN, Agent en Chef d'Émigration.

MONTRÉAL - - - - C. E. BELLE, Agent des Bois et Forêts.

J. H. DALEY, Agent d'Émigration.

Département des Terres de la Couronne, Québec, 7 mai 1861.

P M VANKOUGHNET,
Commissaire.

CHEMIN DE FER D'OTTAWA ET DE PRESCOTT.

ARRANGEMENT D'ETE.

A commencer Lundi, 10 Juin, 1861.

Le Train de la Malle laissera Ottawa à 7 A.M., et arrivera à Prescott à 9 30 A.M., joignant à la Jonction, les Trains du Grand Tronc allant à l'Est et à l'Ouest ; et à Prescott avec la ligne de Bateaux à Vapeur Canadiens et Américains, allant à l'Est et à l'Ouest, et avec les Trains du Chemin de Fer d'Ogdensburgh allant à New-York et à Boston.

Les passagers venant par ce Train arriveront à Montréal à 2 heures, P. M.

Les Trains de retour.

Laisseront Prescott 4.2 P.M., à l'arrivée des Trains de New-York, joignant à la Jonction avec les Trains du Grand Tronc venant de Montréal, et arriveront à Ottawa à 4. 30 P.M.

Le Train d'Accommodement laissera Prescott à 6.15 A.M., arrivant à Ottawa à 11.15 AM.

Le Train de Retour laissera Ottawa à 12.30 A.M., joignant à la Jonction avec le Grand Tronc allant à l'Ouest, et arrivera à Prescott à 4. 40 P.M.

Les passagers venant par ce Train, arriveront à Montréal à 9.30 P. M.

B. FRENCH,
Surintendant.

Prescott, 5 juin, 1861.

Chemin de Fer d'Ottawa et de PRESCOTT.

Le et après LUNDI, 22 *avril*, le tarif pour le fret entre Montréal et Ottawa Cité, par le Chemin de Fer d'Ottawa et Prescott, et le Grand Tronc, sera comme suit, savoir :

Première Classe	25 cts.	par	100lbs.
Seconde "	22½ "	"	"
Troisième "	17½ "	"	"

☞Pour particularités, classification, ou toute autre information, s'adresser, soit au Bureau de la Compagnie, à Ottawa, ou au Bureau de la Compagnie du Grand Tronc, à Montréal.

JNO. R. WHITE,
Secretaire.

Ottawa, 15 avril, 1861.

MOUNTAIN HILL HOUSE,

Rue Lamontagne

QUEBEC.

PETER BOURASSA, Proprietaire

Ceux qui vont visiter Québec, soit par affaires, soit par promenade, ne peuvent faire mieux que d'aller à

L'HOTEL BOURASSA,

où l'on trouve toujours une table bien servie, de bonne liqueurs, et de bonnes chambres.

La position de cet Hotel, au centre des affaires, à quelques pas seulement des bateaux du gouvernement, à quelques minutes des bateaux à vapeur du Grand Tronc, en fait la place la plus avantageuse pour le voyageur. Ses prix sont extrêmement modérés.

PETER BOURASSA,
Propriétaire.

Québec, 12 mai 1861.

M. F. M'DOUGAL,

REMERCIE sincèrement ses nombreuses pratiques Canadiennes Françaises de l'encouragement qu'elles lui ont donné jusqu'ici. Il a l'honneur de les informer qu'il vient de recevoir un grand assortiment de

Quincaillerie et de Ferronnerie de toutes espèces,

—SAVOIR—

Cables, Ancres, Clous à cheval, Clous taillés Chaines, Clous à river, Scies à Moulin, Fer en barre, Acier, Ferblanc, Fer du Canada, Vitres, peintures, Huiles, Vernis et Pinceaux, Chaudières à sucre et à potasse, Haches, Fusils, Poudre, Pelles, Bêches, Pioches, Poêles de toute description, et le CELEBRE NAPOLEON ! ! ! enfin toute sorte de Ferronnerie.

A BON MARCHE,

Venez à l'enseigne de la grosse Tarière.

RUE SUSSEX OTTAWA.

The Queen Insurance Company

CONTRE

LE FEU, ET SUR LA VIE.

Capital £500,000 sterling, avec pouvoir d'augmenter jusqu'a UN MILLION.

Bureau Principal ; Queen Insurance *Buildings,* Liverpool.

DIRECTEURS,

President, WILLIAM MOLSON, Esq

Hon. JOHN YOUNG, HEN. THOMAS, Esq. | THOMAS KAY Esq. D. TORRANCE, Esq.

Banquiers, BANQUE de MOLSON.

Secretaire resident, et Agent General,

A McK. FORBES, Esq. Montréal.

HENRY J. FRIEL, *Agent* pour Ottawa, et les environs.

Batisse de "*L'Union,*" coin des rues Sussex et York.

A VENDRE.

DEUX lots ou emplacements, situés au coin des rues BOLTON et DALHOUSIE, *Vis-à-vis de chez Hilaire Pinard Marchand ;*

De la contenance de 66 pieds sur 99. Ces deux lots sont admirablement situés pour le commerce.

AUSSI,

LA MAISON EN BOIS, A DEUX ETAGES,

maintenant occupée par M. J. D. ROBILLARD, RUE YORK.

CONDITIONS FACILES.

Pour plus amples informations s'adresser à ANTOINE ROBILLOID, Prop., GLOUCESTER, C. W. ou à J. D. ROBILLARD Agent, Cité d'Ottawa, ou à ce Bureau.

Ottawa, 6 avril, 1861.

LEVI R. CHURCH, M. D.

Peut être consulté tous les jours à son office.

AYLMER.
C. E.

BUREAU DES TERRES DE LA COURONNE.

VENTE DES TERRES PUBLIQUES.

Quebec, 15 août 1861.

LA VENTE des TERRES de la COURONNE, vacantes et non concédées, aura lieu dans les mois d'OCTOBRE et de NOVEMBRE prochain, et aussi, certaines Terres de la Couronne et du Clergé, sujettes à être reprises par défaut de paiement, dans les comtés de *Lanark, Carleton, Leeds, Grenville, Northumberland, Durham Peterborough, Victoria, Simcoe, York, Peel* et *Ontario.*

Une liste des terres devant être offertes en vente sera sous peu déposée, pour être distribuée, chez les différents agents locaux de chaque comtés respectifs.

(Signé,) P. M. VANKOUGHNET.
Commissaire.

Ottawa, 26 août 1861.

DPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS.

AVIS AUX CONTRACTEURS.

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au soussigné et portant sur le dos "Soumission pour les Canaux du St. Laurent," seront reçues à ce bureau, jusqu'à MIDI, de MARDI, le 27 d'AOUT prochain, pour les ouvrages suivants, savoir :

CANAL BEAUHARNOIS.—La construction et la livraison de deux paires de portes d'écluses.

CANAL DE CORNWALL.—La construction et la livraison de deux paires de portes d'écluses.

CANAUX DE WILLIAMSBURG.—La construction et la livraison de deux paires de portes d'écluses.

Des soumissions pour chacun de ses ouvrages devront être envoyées séparément.

Tous les matériaux devront être fournis par les contracteurs et l'ouvrage devra être exécuté en stricte conformité avec les plans et spécifications qui pourront être vus à ce bureau ou au bureau du surintendant du canal de Cornwall où de plus amples informations peuvent être obtenues.

La signature de deux personnes responsables désirant se porter caution pour la due exécution du contrat devra accompagner chaque soumission.

T. TRUDEAU,
Secrétaire, T.P.

Ottawa, 14 août 1861. 15-2t.

Portland Hotel,

Rue St. Pierre, No. 9, Quebec.

LE soussigné, tout en remerciant ses amis d'Ottawa et le public en général, pour l'encouragement qu'ils ont bien voulu lui accorder, prend la liberté de leur annoncer qu'il a fait de grandes améliorations à son établissement, pour le comfort de ceux qui voudront bien le favoriser de leur patronage.

CHARLES BEGIN.

Québec, 1861.

DPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS.

AVIS AUX CONTRACTEURS.

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au soussigné et portant sur le dos "Soumission pour les Canaux du St. Laurent," seront reçues à ce bureau, jusqu'à MIDI, de MARDI, le 27 d'AOUT prochain, pour les ouvrages suivants, savoir :

CANAL BEAUHARNOIS.—La construction et la livraison de deux paires de portes d'écluses.

CANAL DE CORNWALL.—La construction et la livraison de deux paires de portes d'écluses.

CANAUX DE WILLIAMSBURG.—La construction et la livraison de deux paires de portes d'écluses.

Des soumissions pour chacun de ses ouvrages devront être envoyées séparément.

Tous les matériaux devront être fournis par les contracteurs et l'ouvrage devra être exécuté en stricte conformité avec les plans et spécifications qui pourront être vus à ce bureau ou au bureau du surintendant du canal de Cornwall où de plus amples informations peuvent être obtenues.

La signature de deux personnes responsables désirant se porter caution pour la due exécution du contrat devra accompagner chaque soumission.

T. TRUDEAU,
Secrétaire, T.P.

Ottawa, 14 août 1861. 15-2t.

Portland Hotel,

Rue St. Pierre, No. 9, Quebec.

LE soussigné, tout en remerciant ses amis d'Ottawa et le public en général, pour l'encouragement qu'ils ont bien voulu lui accorder, prend la liberté de leur annoncer qu'il a fait de grandes améliorations à son établissement, pour le comfort de ceux qui voudront bien le favoriser de leur patronage.

CHARLES BEGIN.

Québec, 1861.

MARCHANDISES SECHES.

AUTOMNE - - - - - 1861.

CUNNINGHAM, BARCLAY & LINDSAY

Reçoivent maintenant

LEURS MARCHANDISES D'AUTOMNE,

APPROPRIEES POUR LA SAISON,

Sur lesquelles ils attirent particulierement l'Attention.

Ottawa, 22 août 1861 227

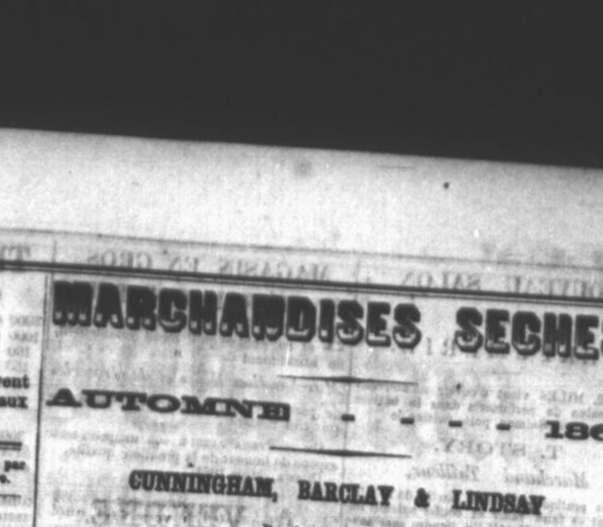

HOTEL CHAMPAGNE,

RUE SUSSEX, PRES DE LE CATHEDRAL,

Et a 5 minutes du Chemin de Fer, et des Bateaux a Vapeur.

Ottawa, H. C.

LE propiétaire de cet immense établissement, commandant la vue de l'Ottawa, des Chaudières, du Rideau, vient d'y ajouter un grand nombre d'améliorations qui lui permettent d'offrir maintenant, au public voyageur, tout le comfort désirable. Outre un nombre de chambres qui viennent d'être complétées et meublées à neuf, il y a plusieurs salons et chambres a coucher, extrêmement bien adaptés pour familles privées, ou elles peuvent être entièrement séparées du bruit, ordinairement inévitable dans un grand Hotel.

Outre la table d'Hôte ouverte depuis 7 heures a. m. jusqu'à neuf, de 12 h. jusqu'a 3 p. m. et de 6 h. jusqu'a 8, il y a aussi une table privée pour les familles qui ne désireraient pas prendre leurs repas a la table d'hote.

Attaché a l'établissement il y a aussi une vaste cour, et de bonnes écuries, ou les voyageurs a la campagne venant en ville avec leurs voitures, peuvent les laisser avec sureté.

Enfin le Propriétaire n'a regardé à aucune dépense pour mettre son Hotel sur un pied d'égalité avec les meilleurs maisons de ce genre, soit à Ottawa, Montreal, Québec, ou ailleurs.

ISIDORE CHAMPAGNE,—Proprietaire.

DEPARTEMENT DES TERRES DE LA COURONNE.

BOIS ET FORETS.

Québec, 29 juillet, 1851.

AVIS est par les présentes donné qu'une vente de limities pour la coupe du bois (timber berths), dans les territoires suivants, aura lieu aux places et jours sous-mentionnées, savoir :

"Territoire de la partie supérieure de l'Ottawa," au bureau de l'agent des bois de la Couronne, à Ottawa, le 15 d'Octobre prochain.

"Territoire de la partie inférieure de l'Ottawa," pour la partie de ce territoire qui se trouve au nord de la rivière Ottawa, au bureau de l'agent des terres de la Couronne, dans le village de Buckingham, le 3 de Septembre prochain ; et pour la partie de ce territoire qui se trouve au Sud de la-rivière Ottawa, au bureau de Poste, dans le village d'Osborne, township de Cumberland, le 7 de Septembre prochain.

"Territoire Ontario," à l'Hotel de Caisse, Peterborough, le 11 de Septembre prochain.

"Territoire Huron, Supérieur et de la Péninsule du Canada Ouest," pour les limites en arrière des rivières Severn, Muskoka et Noire, au Rosin House, Toronto, le 2 d'Octobre prochain.

"Territoire de la partie inferieure du St. Laurent," au bureau de l'agent des bois de la Couronne, à Trois Pistoles, le 2 d'Octobre prochain.

"Territoire de la Baie des Chaleurs, à New Carlisle, le 2 de Septembre prochain ; et à Cross Point, le 14 du même mois.

"Territoire Chaudieres et Madawaska, au bureau de l'agent des Bois de la Couronne, à la Rivière du Loup (Fraserville), le 17 de Septembre prochain.

Conditions de la Vente.

Premièrement.—Les limites, suivant leur étendue supposée, plus ou moins, seront offertes en vente, par en cas public, à tel point d'enchère, outre la rent fonciere ordinaire, que pourra déterminer le département des terres de la Couronne.

Les limites seront a jugées aux personnes qui offriront le plus haut bonus.

Le bonus et la rente fonc ère de la première saison devront être payés dans chaque cas immédiatement après l'adjudication.

Secondement.—Les personnes à qui les limites seront adjugées, seront tenues de faire tirer les lignes des limits, à leurs propres frait, lorsque cela sera séées-aire, conformément aux instructions qui devront être émanées par le département des terres de la Couronne.

Troisièmement.—Les licences seront émises, en faveur des adjudicataires, dans l'espace d'un mois, à compter de la date de la vente.

Quatrièmement.—Sous tous autres rapports, les limites seront soumises aux règles générales, concernant les bois, maintenant en force ou qui pourront le devenir par la suite.

On pourra obtenir toutes informations au sujet des limites qui devront être offertes en vente, en s'adressant, le et après le VINGT du mois prochain, aux bureau des agents des bois de la Couronne, dans leurs localités respectives

ANDREW RUSSELL,
Assistant Commissaires,
T. de la C.

26 août, 1861.

CHEMIN DE FER D'OTTAWA ET DE PRESCOTT.

REDUCTION DE PRIX,

(Arrangement d'Eté.)

Le et après LUNDI 16 courant, les *Prix de Passage* entre Montréal et la Cité d'Ottawa par le Grand Tronc, et le Chemin de Fer d'Ottawa et Prescott seront comme suit, savoir ;—

Première Classe,	$4 00
Seconde "	2 00

DEPARTEMENT DES TERRES DE LA COURONNE,

Les terres du Township de BASKATONGE, comté d'Ottawa, C. E., contenant environ 29,000 acres, seront vendues par encan à ceux qui désirent s'y établir, le ou après le 29e jour d'Août courant.

Pour les Nos. des Lots et les conditions de la vente, s'adresser à

MICHAEL McBEAN,
Agent des T. de la Cou,
A Northfield, dans le dit Comté

Andrew Russell,
Assis. Commissaire.

Ottawa, 7 août 1861.

DEPARTEMENT DES TERRES DE LA COURONNE.

BRANCHE DES PECHERIES,

Quebec, 8 juin 1861.

Il a plu à SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR GENERAL en conseil nommer les inspecteurs de poisson et d'huile suivants, en vertu des dispositions de l'acte 22 Vic, c. 50, Statuts Refondus du Canada, concernant l'inspection du poisson et de l'huile.

JASPER KIMBALL GODDING, de la ville de Goderich, Haut-Canada, inspecteur de poisson et d'huile, à Gogerich.

JOHN FONTANA, de Port Amherst Isles de la Magdeleine, Bas-Canada, inspecteur de poisson et d'huile, aux Isles de la Magdeleine.

BERNARD LECLAIRE, de Carleton, comté de Bonaventure, Bas-Canada, inspecteur de poisson et d'huile, à Carleton.

JOHN JOHNSTONE, de New Richmond, comté de Bonaventure, Bas-Canada, inspecteur de poissons et d'huile, à New Richmond.

PHILIPPE RECHERVAIRE, du Bassin de Gaspé, comté de Gaspé, dans le Bas-Canada, inspecteur de poisson et d'huile, au Bassin de Gaspé.

P. M. VANKOUGHNET,
Commissaire.

Ottawa, 7 Août 1861.

BUREAU DES TRAVAUX PUBLICS.

AVERTISSEMENT.

PAR le présent avertissement, il est défendu de circuler dans l'enceinte destiné à l'érection des Edifices en construction sur le lieu appelé "Barrack" ou Major's Hill," ; et, sous peine d'être poursuivi avec toute la rigueur des lois ; de nuire aux clôtures, aux arbres ou arbustes qui s'y trouvent.

La beauté de l'Emplacement choisi pour les bâtiments du Gouvernement dépendant, en grande partie, des arbres et des arbustes qui croissent sur le penchant du dit lieu, le public est requis d'aider à leur conservation.

Par ordre,
JOHN MORRIS,
Surintendant.

Ottawa, le 13 Avril, 1860.

☞ Les commerçants de bois sont priés de bien faire comprendre aux conducteurs de cages et aux autres personnes qu'ils emploient, la nécessité de ne point commettre de délits, et de ne point se rendre coupables d'impropriété.

NOUVEAU SALON DE PERFUMERIE.

M. E. MILES vient d'ouvrir un nouveau salon de parfumerie dans la Maison occupée par M. Salmon, porte voisine de

T. STORY,
Marchand Tailleur,

Où ses pratiques de cette partie de la ville pourront se faire tailler et coudre suivant les dernières gelée. M. MILES, tiendra aussi toujours en vente un assortiment d'instruments de musique, &c., dont il disposera à très bas prix.

E. MILES,
Ottawa, 9 juillet 1861. *Propriétaire.*

Desirez vous acheter a bas prix
Tout ce qui est necessaire a la vie
Boissons, Epiceries habillement
Pour argent comptant seulement
☞ALLEZ CHEZ ISIDORE TRAVERSY.

MAISON CANADIENNE

Batisses de Mdme. FOSTER,
Rue Sussex.

M. P. COMTE,

Tout en remerciant ses pratiques de la ville et de la campagne, de l'encouragement libéral qu'il a reçu d'eux jusqu'à ce jour, prend la liberté de les informer, ainsi que le public en général, qu'il a en mains un assortiment varié de marchandises sèches, et épiceries dont il disposera aux prix les plus réduits.

Il tient aussi constamment un assortiment considérable de HARDES FAITES ET CHAUSSURES.

NARCISSE PARENT,
MARCHAND TAILLEUR,
RUE SUSSEX.
Vis-a-vis la rue York.

Tout en remerciant ses nombreuses pratiques de l'encouragement qu'il a reçu d'eux, prend la liberté de leurs annoncer qu'il vient de recevoir un

magnifique assortiment de

Draps et Casimires, Tweeds, Doeskin, et patrons choisies pour Vestes, &c., de la meilleure qualité, au plus BAS PRIX, et à des conditions libérales.

De plus, il tient constamment en mains un assortiment considérable de

HARDES FAITES.

Surtouts, Pantalons, Vestes, Cots, Coletz, Chemises, etc, etc.

HUDON & GELINAS.

IMPORTATEURS DE MARCHANDISES
FRANCAISES, ANGLAISES
ET AMERICAINES.

No. 138, Rue St. Paul, Montréal.

MM. H. & G., ont toujours en mains un assortiment des plus variés de Marchandises ci-dessus nommées, qu'ils vendront à des prix très réduits. Ils ont, de plus, un grand assortiment de Chaussures en caoutchouc et en cuir, Chapeaux en laines et autres, pour Messieurs.

23 Mai 1861.

NOUVEAU MAGASIN
DE
POELS et d'Articles en FONTE
Poels de toutes sortes, Meubles en FER, Charrues, Couchettes et Porte-Chapeaux, unis et ORNES, &c., &c., &c.

LES SOUSSIGNES fabriquent maintenant une grande variété des articles sus mentionnés, et pour la commodité des habitants d'Ottawa, ils ont ouvert un magasin dans la nouvelle bâtisse de ANGUS, Rue Rideau près du pont du Canal.

☞On vend au plus bas prix.

RODDEN & CIE.
Ottawa, 1861.

Cuisiniere demandee.

Une Cuisiniere expérimentée trouverait immédiatement du service en s'adressant à

L'HOTEL CHAMPAGNE,
Rue Sussex, Ottawa.

On donnera de BONS GAGES. Une personne parlant l'anglais et le Français serait préférée.

Ottawa, 9 juillet 1861.

L. ARMAND GRISON,
Coins des Rues Sussex & Murray,
BASSE VILLE OTTAWA

M. GRISON, tient toujours en mains un assortiment complet de marchandises sèches, Epiceries, quincailleries &c. &c., dont il disposera comme par le passé, à des prix modérés, et à des conditions faciles.

Ottawa, mars, 1861.

MANUFACTURE DE SAVON.
ET DE
CHANDELLE D'OTTAWA,
Au Nord de la Rue Sussex.

ON trouve toujours à cet établissement, un assortiment considérable et très étendu de

SAVONS ET DE CHANDELLES
De la meilleure qualité

E. M'DERMOT & Cie.
Agents.

N. B On paiera, au comptant, le plus HAUT PRIX du MARCHE, pour toutes espèce de suif et de graisse, s'adresser à l'établissement.

Ottawa, 2 avril 1861.

MAGASIN EN GROS

M. FRANCOIS X GUERTIN,
ANNONCE respectueusement à ses amis et au public qu'il vient d'ouvrir un assortiment de

Marchandises sèches et de Groceries

de premier choix, dans d'Ouvrage à des prix très modérés.

On trouvera aussi à son magasin toute espèce de liqueur de la première qualité.

Ottawa, Mars 1861.

A VENDRE.

UN emplacement situé au Nord de la RUE CHURCH, No. 12, près Metcalfe et Lyon à toute logement, donnant actuellement $216 de loyer par an.

CONDITIONS LIBERALES, *S'adresser à*

J. T. Prud'homme,
BATISSES PRUD'HOMME,
Rue Sussex.

Ottawa, 17 avril, 1861. 6m.

J. T. PRUD'HOMME,
Marchand de Marchandises SECHES,
Groceries, épiceries, Chaussures &c.
à des PRIX MODERES.
BATISSE PRUD'HOMME,
RUE SUSSEX.
Ottawa, 1861.

TANNERIE CANADIENNE,
Rue Clarence.
Coté d'Ottawa, C. W.

LE Propriétaire de cet Etablissement,
EDMOND GERMAIN,
Offre en vente, en assortiment considérable de CUIR SOUPLE, CUIR NOIR, PEAUX de VEAU, PEAUX de Mouton, &c. &c. Le tout à des prix extrêmement réduits.

J. DOSSERT,
PROFESSEUR DE MUSIQUE,
HOTEL CHAMPAGNE.

M. DOSSERT a l'honneur d'informer les amis de la bonne musique, qu'il se propose de donner des leçons de

PIANO, D'ORGUE ET DE CHANT,

Sa méthode d'enseignement est facile et simple.

Ottawa, avril, 1861.

A LOUER.

Tout ce bloc de maisons en briques, à QUATRE ETAGES, situé

Rue Sparks, Ottawa central,

contenant quatre magasins, et quatre logements magnifiques, bien situés pour le commerce, et à quelques pas seulement des

BATISSES DU PARLEMENT.

Les magasins et les logements peuvent être loués séparément, si on le désire.

Pour les conditions, s'adresser à

M. CHS. LAPORTE Propriétaire.
Rue Rideau, ou à ce Bureau.

Western Assurance Company,

Incorporée par Acte du Parlement.

Capital $400,000.—En Actions de $40 chaque.

BUREAU PRINCIPAL, TORONTO,
Church Street.

PRESIDENT : ISAAC C. GILMOUR, Ecr.
VICE-PRESIDENT ; MARCUS ROSSIN, Ecr.

Directeurs :

JOSHUA G. BEARD. | MARCUS ROSSIN,
I.C. GILMOUR, | THOMAS HAWORTH,
JOHN MCMURRICH, | ROBT GILMOUR,
ROBT STANTON, | AND
GEORGE MACKIE, | WM. HENDERSON, Ecr.

Secrétaire Trésorier : BERN. HALDAN, Ecr.
Solicitor : ANGUS MORRISON, Ecr.
Conseil : HON. J. H. CAMERON.
Inspecteur : BENJAMIN SWITZER, Ecr.
Banquier : BANK OF UPPER CANADA.

Pertes justement reparées et promptement payées.

R. O'REILLY,
Agent.

Ottawa, Mars 1861.

SALON DE PERFUMERIE
No. 1.
DU
PRINCE DE GALLES
E. MILES,
PERUQUIER PERFUMEUR A LA MODE,
Rue Rideau, Ottawa.

CEUX qui désirent être bien rasés, et qui tiennent à avoir une chevelure LUXURIANTE, n'ont qu'à faire UNE VISITE au SALON du PRINCE DE GALLES, et les plus difficiles s'en retourneront contents, M. MILES, ne peut être *surpassé* dans son art.

On y trouvera aussi toute espèce de parfumerie française, d'ouvrages en cheveux &c. &c.,

DE PLUS

UN ASSORTIMENT CHOISI D'INSTRUMENT DE MUSIQUE.

GEORGE COX,
GRAVEUR ET IMPRIMEUR
SUR ACIER ET SUR CUIVRE.

M. GEORGE COX, déjà avantageusement connu du public, a l'honneur d'informer ses amis et le public, qu'il est toujours prêt à exécuter toutes sorte de gravure soit sur acier cuivre ou bois tels que, paysage, vignettes cartes de visite cartes d'affaire &c. &c.

Toute commande laissée à son Bureau,

Rue Rideau,

sera exécutée avec le plus grand soin et sous un court délai.

Ses ateliers sont situés au dessus du bureau de M. Armand, Rue Rideau, près du pont des suppents.

Ottawa, mars, 1861.

M. LOUIS PAIEMENT,

A l'honneur d'informer ses pratiques et le public en général, qu'il vient de recevoir un assortiment considérable de

GROCERIES ASSORTIES,

Qu'il vendra à des prix très réduits.—

Il espère pouvoir mériter une part du patronage public.

DEPOT.—Toute personne désirant avoir une voiture bien peinte, peut s'adresser à M. LOUIS PAIEMENT, où on trouvera toujours un assortiment complet de peintures &c.

Ottawa, 3 avril 1861.

Thos. Paterson.
OFFRE EN VENTE,

2000 Gallons Esprit de vin.
1000 Gallons de Marques Family Proof Par.
100 Boîtes de Thé Nouveau Fin.
100 Boîtes de Tabac assorti.
Gants et Bretelles de toute espèce.
100 Boîtes de Figues, Nouvelle récolte.

AUSSI

2000 Kgs. de Poudre à laver, Crystalisée, de SPARROW, qui ne peut être surpassée par aucune autre.

—DE PLUS—

Une variété incalculable de Groceries de toute sorte, consistant en Liqueurs, Crakers, Fromages, Poissons, Porter et Ale, &c. &c.,

Ottawa, mars, 1861. } Chez,
THOS. PATTERSON,
Rue Rideau

EAUX MINERALES
DE
PLANTAGENET
ET DE
BORTHWICK.

LE Soussigné espère que l'expérience qu'il a acquise dans sa branche de commerce et l'attention qu'il portera toujours à ceux qui visiteront son établissement lui mériteront, comme par le passé, la faveur du public voyageur et des Messieurs de la ville.

Ottawa, 3 Avril, 1851. A. BROWN.

E. E. BEAUDRY,
SUCCESSEUR de L. P. BOIVIN,
IMPORTATEUR
DE Vases Sacrés, Montres, Horloges ; Fabricant de toute espèce de Bijouteries et Argenteries.

COIN DES RUES
St. Vincent et Notre-Dame,
En face du nouveau Palais de Justice,
MONTREAL.
☞IMPORTATEUR de Jouets d'enfants &c.

J. HEBERT,
AVOCAT, RUE DU ROI,
Ancienne résidence de feu M. de Rouville,
SOREL.
M. HEBERT, suivra le circuit D'YAMASKA.
Sorel,

OLIVIER ET ARMSTRONG,
AVOCATS.

Bureau vis-à-vis le Palais de Justice, Sorel.

M. ARMSTRONG, réside à Sorel ; M. Olivier, à Berthier, mais il sera au Bureau à Sorel tous les Samedis, depuis 9 heures A. M. jusqu'à 3h. P. M.

L. A. OLIVIER,
JAMES ARMSTRONG.
Sorel, 3 mai 1859.

LORSQUE VOUS DEMANDEZ DE
L'EMPOIE PATENTE, DE GLENFIELD,

Voyez à ce que vous l'ayez, comme souvent on le substitue à des sortes inférieures.

WOTHERSPOON & Cie.,
Glasgow et Londres.
Sorel, 3 Avril, 1861.

J. C. SPRAGUE,
Successeur d'H. S. HUMPHERY

CHIMISTE ET PHARMACIEN,
No. 3 Eagle Block, Rue Pearl,
OGDENSBURGH, N. Y.

Tient toutes les medecines, et les Drogues les plus rares.

EN GROS et en DETAIL.

Où on vend toutes espèces de Peintures, Huiles, Mastic, Vernis, Base de teintures, Medecines Patentes, Couleurs à Teindre, Esprit de Térébenthine, Brosses, Camphine, Fluid, Instruments pour Chirurgiens et pour Dentistes, de toute description et des plus modernes. Aussi, Instruments et articles nécessaires, aux

ATELIERS DAGUERRIENS.

Parfumeries,
Peignes,
Savons,
7 Avril. **&c., &c.**

POMMADE
POUR LE MAL D'YEUX.

M. Le Dr. L. U. TURCOTTE, de cette ville, Possède depuis quelques années, une

POMMADE ADMIRABLE

pour guérir l'inflammation chronique des paupières. Des personnes affectées de cette maladie depuis plus de vingt ans, sont prêtes à attester leur guérison par l'application de ce remède souverain, et en peu de jours.

Cette pommade commence à jouir d'une réputation merveilleuse. Ses éminentes qualités se font sentir dès le premier jour de son application.

☞ *Avis à ceux qui souffrent du mal d'yeux.*

LE RESTAURATEUR
DE LA
CHEVELURE,
DU DOCTEUR PARADIS.
(Preparation d'Iodine.)
PATENTE POUR LE CANADA,
1er JUIN 1860.

Pour embellir, conserver et faire pousser les cheveux. Pour guérir toutes les maladies de la peau, telles que Dartres, Gerçures aux mains etc., etc.

C'est un article DE TOILETTE très agréable.

☞ *Références* ;—Tous les Médecins.
H. PARADIS, Propriétaire,
St. Antoine, Rivière Richelieu.
R. H. KITTSON, Ecr., Agent pour Sorel.
Sorel, 1861.—ans.

WM. N. OSWELL,
COMMERÇANT DE THES, ET GROCERIES.

De Bieres Liqueurs et Cigares, Fruits, Noix Marinades, &c.,
Et de mille autres articles de nécessité ou de luxe.

COIN DES RUES FORD ET ISABELLE,
OGDENSBURGH. N. Y.

C. T. BOUCHETTE,
Arpenteur Provincial,
BRITISH HOTEL.

G. MORTIMER,
APOTHICAIRE ET DROGUISTE,
Rue Sussex, Ottawa.

ON trouvera, à son établissement, toutes sortes de drogues, médecines à patente, parfumeries, etc. etc., peintures, huiles, et teintures.

☞Prescriptions préparées avec soin.☜
Ottawa, mars 1861.

O. MARTIN,
CHIRURGIEN DENTISTE.

Bureaux Batisses de Brown, audessus des Bureau du Télégraphe.

Ottawa Centre.

Les opérations et les pièces faites par le Dr. MARTIN sont garanties douze années satisfaction.

Ottawa, mars, 1861.

E. R. E. RHEL,
MEDECIN-CHIRURGIEN,
Rue Sussex.
Ottawa, mars, 1861.

DR. ST. JEAN,
Rue Sussex.
Ottawa, mars, 1861.

DR. L. DUHAMEL,
Coins des Rues CUMBERLAND et St. PATRICE,
Ottawa,

DR. BEAUBIEN,
RUE YORK,
Ottawa.

LE Dr. TRESTLER,
DENTISTE,
Encoignure des Rues St. Lambert et petite Rue St. Jacques,
Vis-avis de chez le Dr NELSON,
MONTREAL.

DR. TURCOTTE,
Chanmière St. Laurent
RUE ST. GEORGE, SOREL.
Sorel, 1861.

WILLIAM CLEGG,
AVOCAT,
Bureau Rue Rideau,
BASSE-VILLE, OTTAWA.

MAGASIN DE MARCHANDISES.

J. H. GUEST,
No. 60 *FORD STREET,*

M. GUEST, tient un assortiment complet de

MARCHANDISES SECHES,
CONSISTANT EN

Patrons de Robes de soie et autres, Rubans, Dentelles,
Broderies sur Mousseline, Jaconets, Bas, Garnitures pour Robes, &c.
Toiles, Serviettes ouvrées,
Toile ouvrée, Linge de table,
Serviettes de Table, Essuie mains,
&c. &c. &c.

Cashmires, Draps, Merinos,
Mousseline de Laine,
Indienne et Gutaphas, &c.
Tapis, Toiles Cirées, Transparents,
Tapisseries, Bordures,
Rideaux de Dentelle et de Mousseline
Broderie, &c. &c.

Nouvelles par le No. 60 Rue Ford
OGDENSBURGH, N. Y.

LAMOTHE & McGREGOR
MARCHANDS A COMMISSION
ET ENCANTEURS.
OFFRENT EN VENTE :—

Vins Français, "Claret," en futailles et en bouteilles, de différentes marques.
Champagne, Sherry, Port, Pale Ale, Porter &c., &c.
Eau-de-vie, Jamaique, Genièvre, Whisky en entrepot ou droits payés,—

Ils se chargeront de toutes les affaires dont on voudra bien les charger, ayant une vaste bâtisse, ils offrent toutes les commodités pour marchandises pour ventes publiques et privées.

Ils continuent à faire des avances très-libérales sur toutes descriptions de marchandises et paient au comptant toutes les ventes qu'on leur confient.

Ils sollicitent des ventes au debors.

LAMOTHE & McGREGOR.
Montreal, 192, Rue St. Paul.

WILLIAM L. BOYD,
Editeur de Guides d'affaires,
(DIRECTORIES)
Pour les Etats, Cités et Comtés suivants.

Conecticut.
Bridgeport, Norwich.

Delaware.
Guide d'affaire pour l'Etat du Delaware.
Guide pour la Cité Wilmington.

Dist. de Colombia.
Washington et Georgetown.

New Jersey.
Pour les comtés de Camden, Salem, Atlantic, Gloucester, Cape May.
Comtés Essex Hudson et Union.
Comtés Mercer et Burlington.
Guides d'affaire, Newark, Paterson, Trenton.

New York.
Auburn, et son Comté.
Binghamton et son Comté.
Broadway Guide d'affaire pour la Cité N. Y.
Brooklyn Guide d'affaire.
Elmira et son Comté.
N. Y. Guide d'affaire.
N. Y. Livres de Taxes.
Rome et son Comté.
Rondout, Schenectady,
Syracuse et son Comté.

Ohio.
Cheveland.

Pennsylvania.
Lancaster et son Comté.
Philadelphia Guide d'affaire.
Philadelphia (Guides pour Société.)
Berks, Lebanon, Lehigh, Northampton et le Comté de Schuylkill.
Bucks, Chester, Delaware et le Comté de Montgomery.

Rhode Island.
Newport, Pawtucket et Woonsocket.

Virginia.
Virginie (Guide d'affaire.)

Canada.
Ottawa, Cité.

Hamilton.
Hamilton sous presse.

Cartes montrant l'étendue des fils Télégraphiques des Etats Unis et des possessions Britanniques &c. &c.,

Bureau—346 & 348 Broadway, New York, et 333 Chestrent Street, Philadelphia.

A. O. LABONTE,
CORDONNIER

PORTE VOISINE DE M. BACON,
DROGUISTE,
Côte Ouest de la Riviere Ogdenburgh.

M. Labonte est un ouvrier pratique. Il sollicite le patronage de ses compatriotes.

EXCHANGE HOTEL,
Vis-à-vis le Marché, RUE YORK,
BASSE-VILLE OTTAWA.

LE SOUSIGNÉ prend la liberté d'annoncer à ses amis et au public, qu'il a loué pour un nombre d'années, la maison si bien connue sous le nom de

EXCHANGE HOTEL,
Presque vis-a-vis le
MARCHE DE LA BASSE VILLE.

Qu'il vient de réparer et meubler à neuf. —La position qu'occupe son Etablissement, au centre des affaires, est la plus commode et la plus avantageuse qui puisse être offerte à ceux qui désirent visiter les marchés &c.

Le propriétaire de cet établissement peut assurer au public que rien ne sera épargné pour soutenir la réputation déjà établie de sa maison, et la mettre sur un pied à pouvoir offrir tout le comfort désirable.

On pourrait recevoir un certain nombre de pensionnaires soit au mois, soit à la journée, suivant le désire des appliquants.

La table sera toujours fournie de ce que le marché a de meilleur, et la Barre, du meilleur choix de *Vins, Brandy's, Gin &c.*

THOMAS CLARK,
Propriétaire.

N. B. Il y a aussi, de bonnes et spacieuses écuries, et remises attachées à son établissement.

Ottawa, 24 Février, 1861.

Hotel du Voyageur,
RUE SUSSEX,
LOUIS BLANCHETT,
Propriétaire.
Ottawa, 2 avril 1861.

NOUVELLES MARCHANDISES.

M. CADIER,

A l'honneur d'annoncer aux habitans d'Ogdensburgh et des environs, qu'il a reçu son assortiment complet de marchandises d'Automne et d'Hiver consistant entre autres en

Manteaux pour Dames, faits a la dernière mode,
Ainsi que Chapeaux du dernier goût.

Patrons de Robe en Soie Noire et de couleur
Mérinos Français et Mérinos Ecossais
Mousseline de Laine,
Flanelle blanche et de couleur,
CASHMERE,
Draps, de toutes qualités, &c., &c.

Enfin M. CADIER, tient tout ce qui est nécessaire pour l'usage des familles.

M. CADIER,
Invite donc respectueusement le public à venir visiter son établissement

A. G. CADIER,
FORD STREET,
OGDENSBURGH, N. Y.

GEM RESTAURANT,
RUE YORK, BASSE-VILLE.

REPAS à toute heure du jour : Lunch depuis 11 heures A. M. jusqu'à 2 P. M. Les meilleurs vins et liqueurs de toute espèce importés directement d'Europe : aussi un choix d'excellents cigares de la Havane etc.

La table sera constamment pourvue de tout ce que la saison pourra offrir de recherché.

A. BROWN.

HOTEL VICTORIA,
RUE MURRAY.

Trois Portes Est des Bâtisses de SPARROW.

Le Propriétaire de cet Hotel,

M. EUSEBE GAUTHIER.

AYant meublé son établissement à NEUF, a pour maintenant offrir aux public voyageur tout le comfort désirable. Sa table est toujours fournie du choix des marchés, ses vins sont de la meilleur qualité, et le soin qu'il apportera à servir ses nombreuses pratiques lui font espérer une part du patronage public.

Les personnes de la campagne venant avec leur voiture trouveront une cour spacieuse et de bonnes écuries.

Ottawa, Fév. 1861.

QUEBEC HOUSE,
RUE MURRY. BASSE-VILLE.
Ottawa, C. W

M. A. RENEAUD,

A L'honneur d'informer ses amis et le public en général, qu'il vient d'ouvrir un hotel, dans la maison déjà si bien connue, et dernièrement occupée par

M. CONWAY,

Les améliorations qu'il a fait faire a son établissement le mettent sur un pied à ne laisser rien à désirer.—Sa table sera toujours pourvue de ce qu'il y aura de mieux sur les marchés, ses liqueurs, choisies par lui-même, dans les meilleures maisons de Montréal et de cette Cité, sont garanties être de la meilleurs qualitée.

Les voyageurs qui viennent en ville avec leurs chevaux, trouveront de bonnes écuries, avec remises, et une vaste cour, pour leur voitures.

Ottawa, 1861.

HOTEL LARIVIERE
Coins des Rues SUSSEX et ST. PATRICE.
BERNARD LARIVIERE,
Proprietaire.
Ottawa, 1861.

CITY HOTEL
PAR
ISAAC BERICHON,
Rue Sussex.

CET Hotel est tenu sur un pied élevé, se trouve à proximité du chemin de fer et du Steamboat et est monté de ce qu'il y a d'exquis quand aux liqueurs, à la table, et en un mot de tout ce qui peut assurer le comfort du voyageur.

Ottawa, 1861.

NOUVEAU MAGASIN,

(BATISSE DE M. FRASER,)

Le Soussigné a l'honneur d'informer ses amis, et le public en général, qu'il aura constamment en mains un assortiment considérable et varié de Marchandises Sèches, Hardes Faites de toute description et de toute grandeur, Bottes pour chantier, Bottes fines, Souliers, Congrees, Bottines, Chaussures d'enfants, etc. etc., etc., qu'il vendra à bon marché et pour ARGENT COMPTANT.

EUG. MARTINEAU.
Rue Sussex, Ottawa.

LE SOUSSIGNE a l'honneur d'informer ses amis d'Ottawa et des environs, qu'il vient d'ouvrir un

Magasin de Groceries, Vins, &c., &c.,

dans la maison adjoignant le magasin de fu-rine de A. C. CAMPBELL, Ecr. Bâtisse de

M. NAZAIRE GERMAIN,
Rue Sussex.

Où il invite les acheteurs à lui faire une visite, persuadé qu'il seront parfaitement satisfaisant par rapport au prix qu'a la qualité des articles.

J. M'CARRON.

Ottawa, 14 avril, 1861.

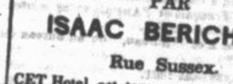

M. WILLIAM ROHRER.
Organiste a l'Eglise St. Joseph de cette Ville,
ET PROFESSEUR de MUSIQUE au Collège d'Ottawa.

M. ROHRER est chez lui, RUE St. GEORGE, ancienne residence de M. GEORGE COX, graveur, tous les LUNDIS et JEUDIS, depuis midi à 2 heures P. M.

Ottawa, 17 avril, 1861.

LE COURRIER D'OTTAWA,
JOURNAL PUBLIE DANS LES INTERETS DES CANADIENS FRANCAIS DU CANADA CENTRAL.

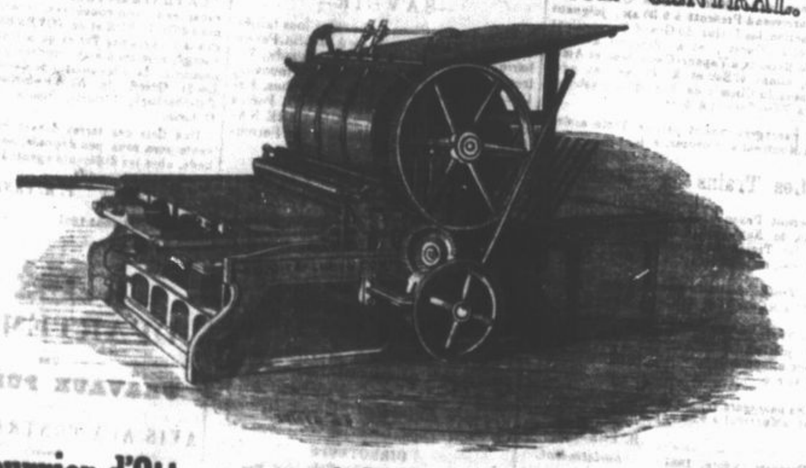

Le Courrier d'Ottawa parait le Mercredi de chaque semaine.

Le prix de l'abonnement est de $2 00. par année payables d'avance, ou 2. 50. à la fin de l'année.

Toutes demandes d'abonnements, lettres correspondances &c, &c., doivent être adressées franco, au bureau du *Courrier d'Ottawa.*

RUE RIDEAU, VIS-A-VIS LA RUE SUSSEX,
ON PEUT AUSSI S'ABONNER POUR SIX MOIS A CE JOURNAL, EN PAYANT D'AVANCE $1. 00.

TARIF DES ANNONCES.

LES ANNONCES SONT PUBLIES AUX CONDITIONS SUIVANTES SAVOIR :

Six lignes et au dessous, première insertion	50 Cts.
Pour chaque insertion subséquente	12½ "
Dix lignes et au dessous première insertion	75 "
Pour chaque insertion subséquente	20 "
Les annonces excédant de dix lignes seront publiées à raison de 8 cents la ligne pour la première insertion, et 2 cts. pour les insertions subséquentes.	
Un DEMI-QUARRE (10 lignes) par an	$12.00
Un QUARRÉ (20 lignes)	$20.00
Pour chaque autre additionel	$15.
Les AVIS ARTISTES et SCIENTIFIQUES paieront par ligne	10 "
☞ Les Correspondances d'un intérêt personnel paieront, par ligne	10 "

Les Ateliers Typographiques du "*COURRIER D'OTTAWA,*" sont pourvus d'un matériel qui permet d'exécuter avec avantage pour les propriétaires et satisfaction pour la clientèle, toute espèce de commande dans les genres suivants :

Livres, Brochures, Factums, Blancs, Circulaires, Cartes Funeraires, Cartes D'Adresses et Cartes de Visite, Pan-Cartes, Placards, Affiches, Tete de Comptes, Blancs pour Avocats, Recus de toute Description, &c.

N. B.—Toute commande venant de la campagne sera exécutée dans un court délai, et expédiée par la voie la moins coûteuse,—il faudra donner des instructions complètes par rapport au nombre de copies, à la manière dont on désire avoir l'ouvrage exécuté, et à la qualité du papier sur lequel on désire que le tirage soit fait.

LINIMENT